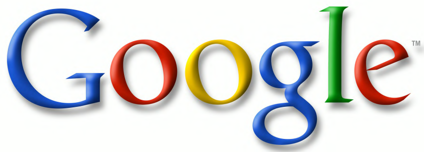
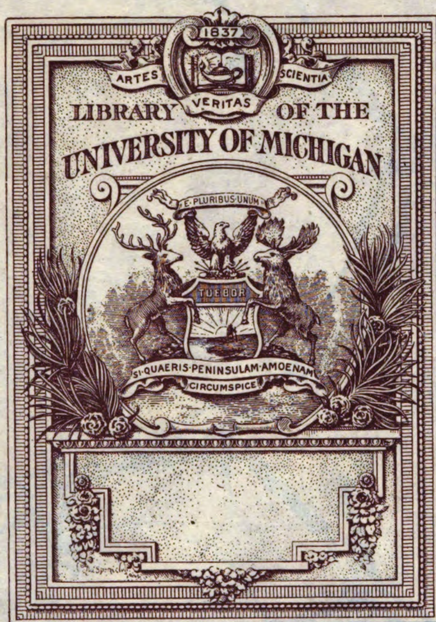
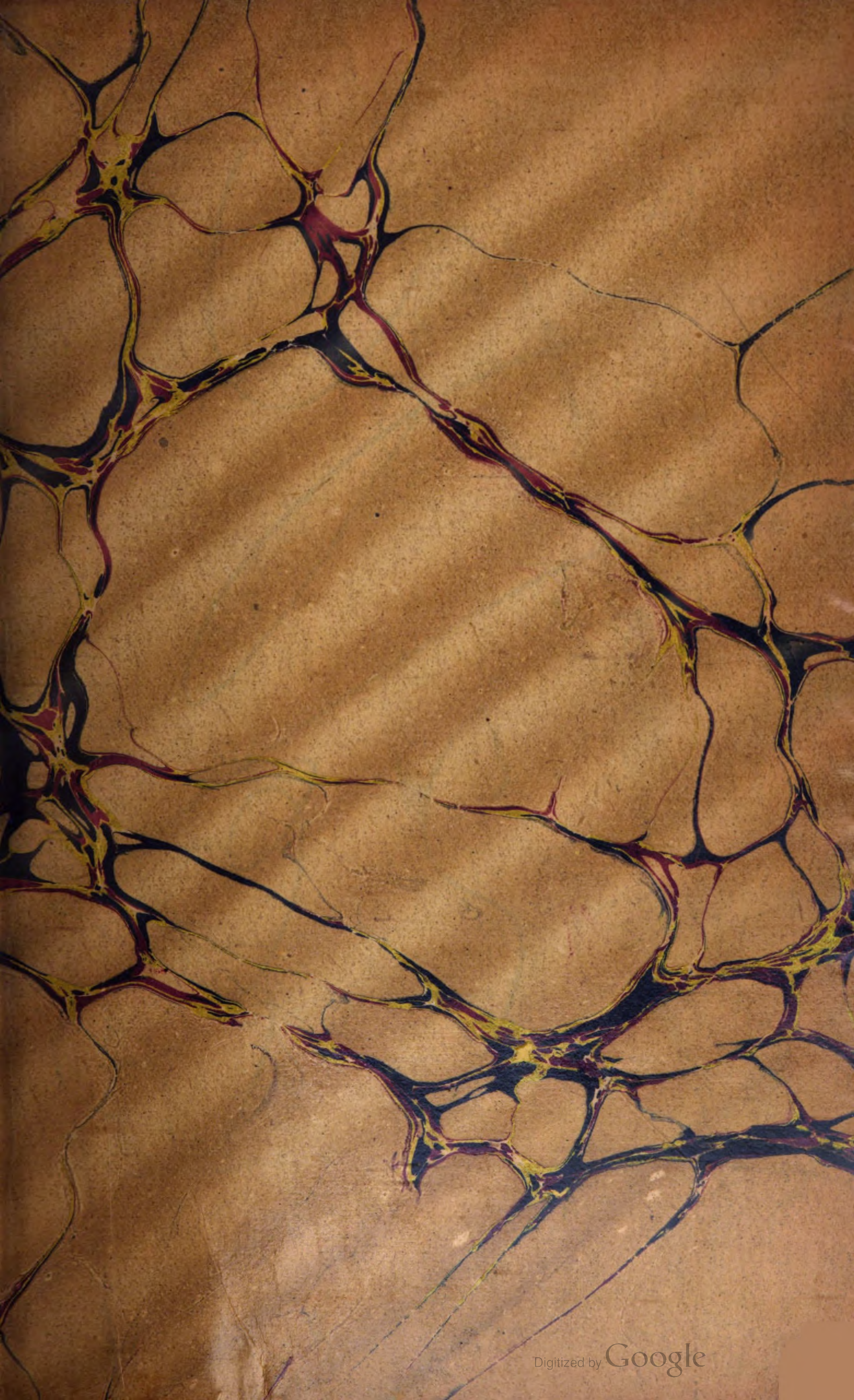




Revue des langues romanes

Société pour l'étude des langues ...


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI, HAMELIN FRÈRES

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME QUATRIÈME

(T. XIIe DE LA COLLECTION)



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS DIVERS

APPARTENANT AUX DIALECTES DU MIDI DE LA FRANCE

(XIVe ET XVe SIÈCLES)

I

1361 (Dialecte de Montpellier)

Ordre de payement, daté probablement de Montpellier le 28 janvier 1361, adressé par P. Jacme et Garin Guilhem, banquiers ou changeurs de cette ville, à Barthélemi Thóua, marchand valencien, alors résidant à Perpignan, où il lui fut présenté par Bérenger Garau, marchand barcelonais, facteur et représentant de Raymond dez Pla, citoyen de Barcelone. L'exploit de présentation, écrit à la suite de la lettre, fut fait à Perpignan le 25 février 1361, en présence d'un pareur de cette ville et de Pierre de Bigues, marchand de Barcelone. B. Thóua se borna d'ailleurs à répondre qu'il ne payerait pas les 500 florins réclamés, parce que Jacme et Guilhem n'avaient pas le droit de «faire change» sur lui sans une lettre de sa part, en déclarant toutefois qu'il était en mesure et en volonté de payer « en la place de Montpellier. » Cette pièce n'offre donc

qu'un spécimen de la langue commerciale usuelle de Montpellier en 1361, et je me borne à signaler, au point de vue de la philologie, un exemple du passage de l'*s* en *r*, alors très-fréquent en Languedoc, dans les mots *guiras* et *guira*, pour *guisas* et *guisa*, que l'on peut ajouter à ceux qu'a déjà donnés M. Paul Meyer (*Romania*, 1875).

Al senher En Bertomieu Toua ho a sas (*sic*) companhos a Perpinhan sien dadas (*in dorso*).

Al Senynher En Bertomieu Toua, P. Jacme e Guarin Guilhem, salutz.

Fam vos, senher, asaber que nos auem aisi fag cambi am En Franss. Ramis de sinc sens floris de Perpinhan, los quals nos ha donatz aisi, los quals li deuem far donar a Perpinhan x. jorns vista la letra. Per que, senher, nos vos preguam que vos vulhas pagar per nos a'N Bereng. Guairaut per lo dig Franss. Ramis, x. jorns vista la letra, los sus ditz V^c^. florins de Perpinhan. E preguam vos que non hi aga falha, car vos nos donas gran dan e gran vergoyna, quar sertas nos non agram pres aquest cambi sus vos, si non fos mais que vezem que so que nos prometes non aues atendut : car vos nos prometes que, passadas festas, vos nos trametrias so que nos degras, e pueis non nos aues trames diner. Nos ho auem dig a'N P. Donat, lo qual nos a respondut que non se'n enpachava, mais que ho acssem am vos. Per que, nos vos preguam caramens que, en totas guiras, vos fasas compliment als sus ditz V^c^. floris que deues dar per nos a'N Bereng. Guairaut, en guira que nos no'n prenham ni dan ni vergonya; e preguam vos que la resta que nos devies, que son pus de V^c^. floris, aisins quant podes vezer en lo comte que es entre nos e vos, que nos los vulhas trametre, car mot gran tort nos en faies. Si nos podem res far per vos, mandas nos a vostre plazer, e nostre Senhor vos tenha en sa garda. Fachas a xxviii de jenoier.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — *Notule* de Guillaume Caulasses, ann. 1361).

II

1370 (Carcassonne?)

Johan ou Johanet Del Sol, *juper* (tailleur) de Perpignan,

mourut en 1370. L'inventaire de ses biens, dressé le 30 aoû de la même année, est entièrement rédigé en catalan et contient un état des meubles et vêtements trouvés dans la maison du défunt, des objets mis en gage, et un état de créances qui indiquent pour maître Del Sol une riche clientèle parmi la noblesse et le haut clergé du Roussillon. J'y vois, entre autres articles: *una capuxa de seda en la qual ha* XII *botos d'argent sobre daurats, que son de masestre Johan, joglar de Paris, ab una flauta, sobre que lo dit testador li presta* VI *florins.* On a joint à l'état des créances un certain nombre de billets originaux de commandes ou de reconnaissances, et l'acte ajoute: *ignoramus utrum ista debita sint soluta vel non.* Cinq de ces reconnaissances, ou *albarans,* sont de Bertrand, abbé de Saint-Michel de Cuxa (diocèse d'Elne), dont l'origine et le nom de famille me sont inconnus; mais il est évident qu'il n'était ni Roussillonnais ni Catalan, et la langue de ses billets semble trahir le dialecte des environs de Carcassonne. Mais, par suite sans doute de son séjour en Conflent, il s'était à peu près plié à la langue du pays, et il y a dans ses billets autant de catalan que de languedocien. Je n'en donnerai donc que de courts extraits, en me bornant à mettre en italique les formes étrangères au catalan du Roussillon.

Johanet, donats al Bort I. jupo, car jo *le* vos pendre en compte, aysi com es[en]pres entre mi e vos. E per so que mils me'n *cresats,* fas vo'n aquest albara scrit de la ma mia. *Dieus* sia ab vos.....

Johanet, trameti't lo Bort portador de la present, al qual *voel* que dones I. jupo bo e de bon fustani, et que'*ll* dones *las caussas. Item* que'*ll* dones la *suo opolando. Item* que'*l* dones *las mias cau*[s]*sas.* E *sapias* que dimecres *sira* a Perpinya *le* vicari, si *Dieus plats,* per pagar *les* [1] cadisses, e per so que mills me'n *cresas,* fas te aquest albara scrit de ma ma, aysi com es enpres entre mi e tu, e sagelat de mon sagell. *Dieus* sia amb tu. Dades a Sent Miquell *le* derrer dimenge de *julii.* B. abat de Sent Miquell.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — *Notule* de Pierre Tort, notaire de Perpignan, année 1370.)

[1] *Cadisses* est masculin; en catalan, on aurait écrit *los.*

III

1380 (Narbonnais)

Le testament suivant, d'un habitant de Perpignan, fut écrit par quelque scribe du Languedoc, probablement du Narbonnais, sur une feuille détachée que le notaire annexa à son registre, où il s'est borné à rédiger l'acte en latin. Je mets en italique les mots et les formes étrangers à la langue catalane.

Quoniam nullus... ego Bertholomeus Dossous de Perpiniano... *Permierament* aordeni mon testament e *preni de les mieys* bens x. *liuras* de *Barsalonesetz,* e fau los *miyeus* mene[me]zadors En P. Pascal e mastre P. Orhs barber [1], los càls *sian* tengutz de pagar *las leysas* dins la novena; *etz* elegési ma sepultura devant la porta mayor *dé les Frayres* Menors o denant la *gléysa* la on *éles* se volran *daquesti* dos lóhcs; he leysi a qascu de mos mena[me]zadors x. s. — *Item* leysi a reparar lo cap de la capela déls *angils*. x. *liuras; voli* que *les* ditz menesadors *sian obries,* e que, si *les frayres* hi *metian* contrast, que *sian* de [la] obra de Sant Johan. — *Item* leysi al rector de Sant *Matieu* v. s. — *Item* leysi a VIII. capelas que *sian* a la mia sepultura, a cascu XII. d; al diache VI. d; a IIII. enfans *d'aqueles* que venran am los capelas, a cascu II. d.

Item leysi a mastre P. Riu x. s; a la obra de san Johan, de Sant *Matieu,* de la Rial, de Sant Jàcme, a cascu XII. s; a *les* IIII. basis de *les* paubres de les IIII. perro [*quias*] a cascu II. a *les* IIII. ordes de paubretat he a *les* IIII. ordes de *las donas,* a cascu II. s.

Item per VIII. *seris,* cascu d'una liura, que *servescan* a la mia sepultura XXV. s.

Item leysi àna *Bertolmiva* fila d'En *Bertolmiu* Selarer, fillola *mieua* v. s; a Na Girauda, fila del balle de Polestres, filola *miua* x. s; à N. P. Johan, *co*[*m*] *payre mieu, las* milors dos *raubas* que *jeu* aya, per amor de Deu.

Item leysi a na Chatarina fila d'En Perpinya Comas filola *mieua* v. s; a Na *Ramonda* Masona leysi x. s.

[1] Le testament latin porte *P. Orts barberius.* Le mot *barber* est ajouté de la main du notaire.

Item leysi per pitansa a *les frayres* Menors lo dia que *jeu* me *more* x. s; leysi per la fi de la *confrayria* de Sant Johan II. s; leysi a xxx. capelas que canten per la mia arma lo dia de la mia sepultura, qui *frayres,* qui capelas seglars, a cascu XII. d.

Item voli que *les* menazadors no *sian* tengutz de *rede* comte ni al birbe, ni a hom per el, ni al ofecial, ni a hom per el, ni a neguna presona del mon; *meys* qu'en puscan fer a tota lur volontat, confisan de lur lialtat.

Item leysi *heyretiera* Na Grazida moler *mieua,* que sia tenguda de pagar *totas mas leysas* he totz mos tortz, si degu n'aparia. Aquesta es la *miva dariera* volontat la qual *voli qui* sia *obserueda (sic)*.

Testes rogati sunt Jac. Adzam, et Petrus Basini, Bn Codaleti sutores, G. Aymerici lanternerius, P. Boerii ortolanus, Johannes Laureti ortolanus, Bñ Boerii pellicerius, omnes de Perpiniano; Johannes Brasardi Robertus Niauti, clerici et cantores domini Ducis [1], et ego G. Caulasses notarius. Laudat. IIII. die marcii anno M.CCC.LXXX.

(Archiv. des Pyr.-Or. — *Notule* de Guillaume Caulasses, notaire de Perpignan, ann. 1380.)

IV

1397 (Narbonnais?) [2]

Sapian totz que yeu Jacmes Aliba, de Tuxa, son tengut e obligat de far ordenassa per Gaubert de Ramat de la Barta, per la siena arma, q[ue] redet l'arma a Dieu, quar en autra guiza no se cebelira en sementeri sagrat.

[1] C'est Jean, duc de Gerone, fils aîné et successeur du roi Pierre d'Aragon.

[2] Cette pièce est transcrite dans un acte reçu à Montauban, le 2 mars 1397, par Galhard de Villeneuve, notaire de Toulouse, habitant de Montauban, portant quittance d'une somme de 112 livres et demie petits tournois, faite par Raymonde de Boer, héritière de son fils Gaubert de Ramat, décédé *ab intestat*, en faveur de Dominique de Tarba. C'est à Tuchan (département de l'Aude) que cette pièce semble avoir été rédigée, mais le dialecte particulier du Termenès semble avoir été altéré par le notaire de Montauban, du moins en ce qui concerne l'article.

Item yeu dit Jacme e[y] fayta ordonassa per lo dit Gaubert. de voluntat de ssos amixs [e] de ssa mayre.

Item leyssi a la obra de Moss. Sanht Johan Evangelista de Tuxa, en lo qual lo dit Gaubert fonch coffessat e comenyat [e] pres los ordr[es], com a bon crestia deu far, hu cali entro la valor de onze scutz d'aur, a servir lo cors de Jhû Crist.

Item layssi en hu capela que cantara missa nouela, que pregue Dieus per la siena arma, sinc escutz onze gros.

Item layssi en hu reyre taule de Monss. Sanct Ipolit hon lo dit Gaubert avia tot jor[n sa devo]tio, quatre escutz d'aur.

Item leysi a la obra de Sanht Johan avangelista, on lo dit Gaubert redet l'arma a Dieu, una entorta de sera valent sinc sotz, a levar lo [cors de] Ihû Crist.

Item leyssi a l'autar del dit moss. Sant Johan evangelista dotze deniers.

Item al curat del dit loc xii. de.

Item a totz los autas de Nostra Dona del Peyro[1] del dig loc a cascun xii. deniers, lo qual son sinc autas.

Item leyssi a Sanht Just de Narbona xii. deniers.

Item als quatre ordres de paubretat a cascun xii. de.

Item als quatre hospitals generals a cascun xii. de.

Item leyssi à totz los capelas que son an[a]tz a la sepultura del dit Gaubert tres franxs.

Item leyssi als ditz capelas per lo despentz que feron al dinnar sies sotz quatre deniers.

(Parchemin. — Arch. des Pyr.-Or.).

V

1411 (Béarnais)[2]

A nostre car senher En Gabriel Resplandent not[ari] en lo loc de Perpinhaa.

Car senher, sapiatz que per dauant nos autes, cort thientz, es viencut Arnaut de Sobiole, filh de Condor, qui fo de Bosom

[1] L'église de Notre-Dame du Peyro est située près de Tuchan.

[2] Cette pièce se rapprorte à la succession d'un certain Bosom de Domeg, du lieu de Gélos, près de Pau, décédé en Roussillon. La *Revue des langues romanes* à déjà publié deux autres documents se rattachant à la même affaire.

de Domeg saenrers, deu loc de Gelos prop Pau en la dioc. de Lascar; en que nos ha denunciat que sus la mort de Bosom deu Domeg deu diit loc de Gelos, son oncle, fray de ssa may, a luy es necessari de portar per dauant vos declaration e sertifficasion de la parentele deus diitz Bosom e Condor e deu diit Ar[naut]. Senyer, sapiatz, e per vie de sertiffication vos denunciam judiciaumentz, per vie e per maneyre de subcidi de dret, que lots diitz Bosom e Condor eren fray e sor germaas, filhs de un pay e de une may, et que de la diite Condor es filh de leyau matremoni lo diit Ar[naut], e la diite Mariote aixi medixs filhe ; e son nebot e nebode deu diit testayre, e lo diit Ar[naut] es prim e universau hereter de la diite Condor, e aixi medix deu diit Bosom cum a sson oncle. Si que nos vos certifficam ab la present letre sagerade deu propri saget de la cort e viele de Pau, on los de Gelos en la temporalitat se judgen e passen judyament, que lo diit Ar[naut] de Sobiole e Mariote son filh e filhe de la diite Condor, sor deu diit Bosom, e eren nebotz deu diit Bosom tant quant visco. E asso vos denunciam, e per vie de testiffication vo'n tremetem la present letre, per conservar lo dret e accion que lo diit Ar[naut], nebot deu diit Bosom testayre, portador de las presentz, ha o pot auer en la darre voluntat o testament deu diit Bosom. Scriit en lo loc de Pau lo V. jorns d'ottobre [M CCCC XI].

Lo clauer juratz e cort de Pau.

(Original sur papier : Gabriel Resplant, notaire de Perpignan, *manuel* de 1411. — Archives des Pyr.-Or.)

VI

1421 (Narbonnais) [1]

Jacme Huc, bayle de la Palma, ad toutz aquels et aquelas qui aquesta present letra veyran, salutz en Nostre Senhor.

[1] Le lieu de la Palme est situé à l'extrémité du Narbonnais, sur la frontière du Roussillon, en face de Salses, où l'on parle le pur catalan. La séparation des deux dialectes, catalan et languedocien, s'est maintenue depuis des siècles, et se conserve encore aujourd'hui entre les villages du Roussillon et ceux du Narbonnais, ou du pays de Fenollet. Elle est surtout marquée entre les villes d'Estagell et de la Tour-de-France, qui

A la supplicacio et requesta de Daudun cappella, del loc de Ariu[1] en la dioc. de Rodetz, supplica benignemant (*sic*) a la mot honrada dona madona Angnes, molher de sa entra entras (*sic*) del molt honrat senhor lo senhor En Laurens, demoran a Perpehan deuant la font de la Picarda[2], que playssa a la dita dona de luy trametra III, floris d'Arrago e miech, e II. capayros et I. pohhal[3], et que li plassa de baylar a Johan Vayrac portador de la present letra; quar le Daudun a agut necessitat de malautia que non pot caminar, et a grant mestier de sa moneda. Et dona pla poder al dit Johan Vayrac de aquitiar de tot en tot la dita dona Agnes per carta o per albara, o en tota la forma que savi o savis clers o poyran ditar a prophiet et utilitat de la dita dona. Et per maior fermetat, yeu desus dit Jacme Huc, bayla, ay fayt aquesta letra a mons. Johan Robert cappela de la Palma, en testimoni de Beringuier Saurina de Laucata et de Thomas de Marvilla sa[r]tra de la Palma, escrit al dit le derrier jorn de may l'an mil CCCC XXI, et ay paurat[4] le segell de la cort per maior fermetat.

Jacme Huc bayle de la Palma,
a requesta de Daudun cappella,
qui mout si recomanda a la dona
Angnes Laurenssa.

(Au bas, traces d'un petit cachet rond, cire verte. — Archives du département des Pyrénées-Orientales).

VII

Vers 1423 (Avignon ?)

A mon char e grant amic a Monss. Raymon Isquiu, beneficiat en la gleisa de San Johan de Perpina, sian t[ramesas].

sont situées aux deux extrémités d'une plaine, à une distance de trois quarts d'heure au plus l'une de l'autre : on parle catalan dans la première, qui a toujours appartenu au Roussillon, et languedocien dans la seconde.

[1] Mot corrigé par le scribe et peu lisible ; peut-être y avait-il d'abord *Aniu*.

[2] La *Font de Na Pincarda* existe encore à Perpignan, adossée au mur d'une maison de l'ancienne famille *Pincard*. Le scribe a sans doute omis le trait qui marque l'*n* dans ce mot, ainsi que dans *Perpehan*.

[3] *Pohal* (cruche) a peut-être été écrit par erreur pour *ponhal* (poignard).

[4] Pour *pausat*, nouvel exemple du passage d'*s* en *r* en langue d'oc.

Char seinher e bon amic, hieu mi recomande a vos, e done mi meravilla de vos de so que m'avias script, que no m'aves ren atendut: per qui mi sembla que hieu mi pode pauc fizar en vostras paraulas ni en vostre script, quar ren que mi mandes non ven as efieit. Per que vos pregui que me volies scrire tota vostra voluntat e vostra entencio, e aquo visa las (*sic*) present, quar m'entencio es que vos mi daires pagar so que mi deves, si vos plas, ho altramen hieu hi metrey tot lo remedi que hieu poriey, quar hieu mi [1] crese ben que lo Rey d'Arago mi fara bona justicia, e vos non hi penres ni profiey ni honor, si cove que s'i fassa am la rigor del seinhor. Per que vos pregui que no vos metas en aquo, quar, per ma fe, desplaira mi si vos n'aves despen ni dannage: quar non mi cuda (*sic*) pas esser amistat ma be vos per so que vos mi decces far desplaser, ni hieu a vos; en pero non es ma colpa, quar cascunh vol aver lo sien. Pregi vos que mi volias trametre aquelles LXV. ff. que son degut al ter [2] de Tost S[ants] passada, e fares mi plaser e cortesia e a vos profiet. Si nenguna causa podia far de part de say, mandat m'o, quar de bon cor ho faria.

Nostre Seinher sia garda de vos. Script a Vinon [3] lo XVIII. jorn de mars.

De part lo tot vostre Gamot Geyssem.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — Série G., évêché d'Elne).

[1] *Hieu mi crese ben que*. On peut dire que cette manière de parler est encore employée dans tout le midi de la France.

[2] *Terme?*

[3] Mns. *avion*, avec un trait sur les trois dernières lettres.

ALART.

(*A suivre*.)



DIALECTES MODERNES

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(*Suite*)

XXXVII. — LOU MARIAGE DE L'ALAUSETA

1) Lou pinsar et l'alauseta
Se se voulien maridà.
Lou premier jour de la nossa
N'avien pas res per manjà.
Se ne ven un gros tavan,
Sus soun col porta un pan blanc.

2) Tura lalureta,
M'alauseta,
Moun castel,
Tant bel !

3) Per de pan, n'avèn be prou, } *bis*.
Mès de vi, disèn de nou. }
Se ne ven un gros mouissau,
Sus soun col porta un barrau.

4) Per de vi, n'avèn be prou; } *bis*.
Mès de car, disèn de nou. }
Se ne vèn un parpalhou,
Que ne porta un gros moutou.

5) Per de car, n'avèn be prou; } *bis*.
Mès de frucha, disèn de nou. }
Se ne vèn un béu sausin,
Sus soun col porta un rasin.

6) Per de fruit, n'avèn be prou; } *bis*.
Mès de dansairas, disen de nou. }
La nieira sort dau linsòu,
Fai cambadas sus lou sòu.

7) Per de dansairas, n'avèn prou; } *bis*.
Mès de dansaires, disèn de nou. }

Lou pesoul sort dau fatras,
Pren la nieira per lou bras.

8) Per de dansaires, n'avèn prou, } *bis*.
Mès de jougaires, disèn de nou. }
Lou rat sourtis d'un trauquet,
Joga dau tambourinet.

9) Per jougà, jougarèn prou, } *bis*.
Se ne vèn pas lou catou. }
Lou cat sourtis dau cendriè,
Manja lou tambouriniè.

Le Mariage de l'Alouette. — 1). Le pinson et l'alouette — se voulaient marier. — Le premier jour de la noce, — ils n'avaient rien à manger. — Mais il vint un gros taon — qui sur son cou portait du pain blanc.

2) Ture lalurette, — mon alouette, — mon château — si beau !

3) Nous avons assez de pain, — mais nous n'avons pas de vin (*bis*). — Mais il vint un gros moucheron — qui sur son cou portait un tonneau.

4) Nous avons assez de vin, — mais nous n'avons pas de viande (*bis*). — Mais il vint un papillon — qui portait un gros mouton.

5) Nous avons assez de viande, — mais nous n'avons pas de fruits (*bis*). — Mais il vint une mésange, — qui sur son cou portait un raisin.

6) Nous avons assez de fruits, — mais nous n'avons pas de danseuses (*bis*). — La puce sortit du drap de lit — et fit de grandes enjambées sur le sol.

7) Nous avons assez de danseuses, — mais nous n'avons pas de danseurs (*bis*). — Le pou sortit des hardes — et prit la puce pardessous le bras.

8) Nous avons assez de danseurs, — mais nous n'avons pas de joueurs (d'instruments) (*bis*). — Le rat sortit d'un trou — et joua du tambourin.

9) Nous avons assez de joueurs (d'instruments), — pourvu que le chat de vienne pas (*bis*). — Le chat sortit du cendrier — et mangea le tambourineur.

Chantée et notée d'après M. Ancette, de Montpellier.

Cf. Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, I, p. 195 *lou*

Mariagi doou parpalhou.—J. Bugeaud, Chants et chansons populaires de l'Ouest, etc., II, p. 189 : *las Noueços doou quinsoun.*—Il en cite une version de 1780: *le Pinson et l'Aloveto,* Essai sur la musique ancienne et moderne, II, p. 441. Paris, Ph. de Pierres, MDCCLXXX.— Cénac-Moncaut, Littérature populaire de la Gascogne, etc., I, p. 377: *lou Maridatje dou pinsan.*— Anacharsis Combes, Chants pop. du pays castrais, etc., p. 33: *la Laouzeto amm'el pioussou.* De Puymaigre, Chants pop. du pays messin, p. 309 et 311 ; il cite l'existence de ce même chant dans le Cambrésis.

Il y a, de plus, dans Damase Arbaud, *Chants,* etc., I, p. 195, sous le titre de *lou Mariagi doou parpalhoun,* une version sur un motif un peu différent, quoique le fond soit le même Cf. aussi J. Bugeaud, Ch. pop. de l'Ouest, I, 38, *les Noces du papillon* (berceuse).

XXXVIII. — L'ALAUSETA ET LOU QUINSOU

1) L'alauseta et lou quinsou
Vouliên faire un mariajou.
Quand venguèrou d'espousà,
Aguèrou pas res per manjà.

2) Pan, pan, pan,
Gara, gara;
Pan, pan,
Gara de davan.

3) De delai sourtis un lou,
Sus soun col porta un moutou.

4) De delai sourtis un brau,
Sus soun col porta un barau.

5) De delai sourtis un durbec,
Porta trege veires sus soun bec.

6) De delai sourtis un bec blanc,
Sus soun bec porta un pan blanc.

L'ALOUETTE ET LE PINSON. — 1) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.— Quand ils vinrent d'épouser, — ils n'eurent rien à manger.

2) Pan (*ter*), — gare, gare; — pan (*bis*), — gare de devant.

3) De là-bas sortit un loup, — qui portait sur son cou un mouton.

4) De là-bas sortit un taureau, — qui sur son cou portait une barrique.

5) De là-bas sortit un dur-bec, — qui sur son bec portait treize verres.

6) De là-bas sortit un bec-blanc, qui sur son bec portait un pain blanc.

Version due à M. H. Bouquet, de Montpellier.

XXXIX. — LA LAUSETA ET LOU QUINSOUN

1) La lauseta et lou quinsoun (*bis*),
Faguerou un mariajoun,
L'enfant malureta;
Faguèrou un mariajoun,
L'enfant malura.

2) Quand lou mariajoun seguè fà
N'aguèrou pas ren per manjà.

3) De delai n'en sort l'enfant,
A soun col n'en porte un pan.

4) De pan n'aurian ben proun,
Més de car n'en disèn noun.

5) De delai n'en sort lou loup,
A soun col porte un moutoun.

6) De car n'aurian ben proun,
Més de vin n'en disèn noun.

7) De delai sort lou mouissau,
A soun col porte un barau.

8) De vin n'avèn ben proun,
De dansaire disèn noun.

9) La nieira sort dau lensòu,
Grand cambada per lou sòu.

10) Lou pesoul sort dau fatras,
Pren la nieira per lou bras.

11) De dansaire n'avèn proun,
De tambourdiè n'en disèn noun.

12) De delai n'en sort lou ra,
En dau tambour au coustà.

13) La cata sort dau cendriè,
Emporta lou tambourdiè.

L'Alouette et le Pinson. — 1) L'alouette et le pinson— firent un petit mariage, — l'enfant *malureta;* — firent un petit mariage.

2) Quand le petit mariage fut fait, — ils n'eurent rien à manger.

3) De là-bas sort l'enfant, — à son cou il porte un pain.

4) Nous aurions assez de pain, — mais non assez de viande.

5) De là-bas sort le loup, — sur son cou il porte un mouton.

6) Nous aurions assez de viande, — mais non de vin.

7) De là-bas sort le moucheron, — sur son cou il porte un baril.

8) Nous aurions assez de vin, — mais non de danseurs,

9) La puce sort du drap de lit, — et fait de grandes enjambées sur le sol.

10) Le pou sort du fatras, — et prend la puce par le bras.

11) Nous aurions assez de danseurs, — mais non de tambourineurs.

12) De là-bas sort le rat, — avec un tambourin au côté.

13) De là-bas sort la chatte, — elle emporte le tambourineur.

Version due à M. Barbié, de Bernis (Gard).

XL. — AUTRE

Lou pinsart ambe la lauseto
Ne bouliò faire un mariajou,
Lanfa larireto,
Ne boulio faire un mariajou
Lanfa larirou.

Quand benguerou d'espousà,
N'ajerou pa res per manjà.

Lou boulangé bé de dalai
Ambe soun paniè joust l'aisseléto.

De panet n'aben be prou
Mès de carneto noun pas nou.

Lou loubet sort del bartas
Ambe soun moutou gras.

De carneto n'aben be prou

Mès de binou n'aben pas nou.

Lou bignerou bé de dalai
Embe soun baralhou [1] tra 'l quiou.

De binou n'aben be prou
Més de dansaires noun pas nou.

Lou pesoul sort del fatras
Atrapo la nieiro pes lou bras.

De dansaires n'aben be prou
Mès de cantaires noun pas nou.

Lou ratou sort del traucou
Ambe soun tambour tral coupetou.

Ieu bous tambournarai bé
Mès que me parés al minau.

Nautres te pararen bé
Mès à la cato ni sai pas ré.

Lou minou sort del cendriè
Trai un salt sul tambourniè.

Sophie Saliel, de Saint-Laurent d'Olt (Aveyron).

XL. — LOU MARIAGE DELS AUSSELS

1) La lauseto et lou quinsou
Ne bouliòu faire un mariajou,
La fan ladereta;
Ne bouliòu faire un mariajou,
La fan laderou.

2) Quand seguérou al mié repas,
N'ajérou pas res per manjà.

3) La lauseto souort de delai,
Qu'elo ni pouorto un pan blanc.

4) « De panet n'abèn be prou,
Mès de carneto ni disèn nou. »

[1] Le *baralhou* est suspendu comme les petits barils des vivandières de régiment.

5) Lou croupatas souort d'un coustat,
Lus ni traino un bedigas.

6) « De carneto n'aben be prou,
Mès de binet disèn de nou. »

7) Lou mousau souort de dalai,
E ni pouorto un plén barrau.

8) « De binet n'abèn be prou,
Mes de dansaires disèn nou. »

9) Lou pesoul souort del fatras,
Croquo la nièro per lou bras.

10) « De dansaires n'abèn be prou,
Mès de cantaires disèn nou. »

11) Lou ratas souort del traucas,
Em lou tambour jout lou bras.

12) Mès iéu bous cantarió un pàu,
Se mi parabias del minàu. »

13) Lou cat ne souort del cèndriè,
N'empouorto lou tambourinié !

Le Mariage des oiseaux. — 1) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.

Refrain : La fan la derete; — voulaient faire un petit mariage, — la fanladérou.

2) Quand ils furent à la moitié du repas, — ils n'eurent rien à manger.

3) L'alouette sort de là-bas, — elle apporte du pain blanc.

4) De pain nous avons assez, — mais non pas de viande.

5) Le corbeau sort d'à côté, — traînant après lui un bélier.

6) Nous avons assez de viande, — mais nous n'avons pas de vin.

7) Le moucheron sort de-là bas, — il en apporte un plein baril.

8) Nous avons assez de vin, — mais nous n'avons pas de danseurs.

9) Le pou sort du tas de chiffons, — et prend la puce par le bras.

10) Nous avons assez de danseurs, — mais de chanteurs nous n'en avons pas.

11) Le gros rat sort du trou — avec le tambour sous le bras.

12) « Je chanterais, dit-il, pour que vous dansiez, — si vous me défendiez contre le chat. »

13) Le chat sort du tas de cendres—et emporte le tambourineur.

V. de Saint-André-de-Lancize, due à M. le pasteur Liebig.

XLI. — L'ALAUSETA ET LOU PIDZOU

1) L'alauseta et lou pidzou
Vourion faire un mariadzou.

2) REFRAIN. Lan lardereto;
Vourion faire un mariadzou,
Lan larderou.

3) Quand vinguéroun d'espousà
Troubairoun rien per mindsà.

4) Lou loubas ne sort d'elai
Adiusant un moutoun gras.

5) Por de tsar aren n'en prou,
Por de pain que *ferons-nous* ?

6) Lou rinor ne sort d'elai
Avec un pané de pain.

7) Por de pain aren n'en prou,
Por de vi que *ferons-nous*?

8) Lou gralhas n'en sort d'elai,
Adiusant un tounelou.

9) Por de vi aren n'en prou,
Por dansà que *ferons-nous* ?

10) Lou péu sort du pétas,
Prin la neira pèr lou bras.

11) Por dansà aren n'en prou,
Por touchà que *ferons-nous*?

12) Lou retour sort du pertias
Adiusant un tambournet

13) Lou minou sort du cendriè
Empourta lou tambournet.

14) S'aguessa parà lou minou,
Arion dansà tout notre sâoul.

L'ALOUETTE ET LE PINSON. —1) L'alouette et le pinson—voulaient faire un petit mariage.

2) REFRAIN. Lanlarderete; — voulaient faire un petit mariage, — Lanlarderou.

3) Quand ils vinrent d'épouser, —ils ne trouvèrent rien à manger.

4) Le gros loup sort de là-bas, — apportant un mouton gras.

5) Nous avons assez de chair; — pour le pain, comment ferons-nous?

6) Le renard sort de là-bas, — avec un panier de pain.

7) Nous avons assez de pain;—pour le vin, comment feron-snous?

8) Le corbeau sort de là-bas, — apportant un tonnelet.

9) Nous avons assez de vin; —pour danser, comment ferons nous?

10) Le pou sort d'un haillon — et prend la puce par le bras.

11) Nous avons pour danser, — mais qui touchera d'un instrument?

12) Le rat sort du pertuis, — apportant un petit tambour.

13) Le chat sort du cendrier — et emporte le tambourineur.

14) Si l'on avait pu éviter le chat, – nous aurions dansé tout notre soûl.

Version communiquée par M. Victor Smith, d'après Nannette Lévesque, qui l'avait apprise elle-même à Ste-Eulalie (Ardèche, Vivarais), son pays.

XLIII. — L'AREUVETA ET LE PINDZOU

1) L'areuveta et le pindzou | vourion faire un mariadzou.

2) REFRAIN. — Lanturlette,
Vourion faire un mariadzou,
La tanturlou.

3) Quand vinguéroun d'espousà, | ne saioun pas que mindzà.

4) D'elai n'en vint un gros lou, | que nous apporte un biò moutou.

5) *Pour de viande, nous en avons, | Et de pain, que ferons-nous?*

6) D'elai n'en vint un gra vieil, | que nous n'apporte un plen carnié[1].

[1] *Carnié*, carnassière, sac à provision

7) *Pour de pain, nous en avons,* | *Et de vin, que ferons-nous?*

8) Délai n'en vint un coutau[1], | que nous n'apporte bèn un pàu.

9) *Pour de vin, nous en avons,* | *Et de verres que ferons-nous?*

10) D'elai ne vinguè un verrié, | que nous n'apporte un plen paniè.

11) *Pour le verre, nous en avons,* | *Et de danseurs, que ferons-nous?*

12) La piúse sort dóu petạ̀ | et le pa de dessous le bras.

13) *Pour de danseurs, nous en avons,* | *Et de toucheurs, que ferons-nous?*

14) Le rat ne sort dóu greniè, | onbour son tambour à l'arriè.

15) *Pour de toucheurs, nous en avons,* | *Et d'amuseurs, que ferons-nous?*

16) Le tsà n'en sort dóu fluriè[2], | saute sur le tambourinié.

L'Alouette et le Pigeon. — 1) L'alouette et le pigeon— voulaient faire un petit mariage.

2) Lanturlette; — voulaient faire un petit mariage, — lanturlou.

3) Quand ils vinrent d'épouser,—ils ne savaient que manger.

4) De là-bas vint un gros loup, — qui nous apporte un gros mouton.

6) De là-bas vint un vieux corbeau,—qui nous en apporte un plein sac.

8) De là vint un muletier,— qui en apporte un peu.

10) De là vint un verrier,— qui en apporte un plein panier.

12) La puce sort du haillon — et prend le pou sous le bras.

14) Le rat sort du grenier — avec son tambour au derrière.

16) Le chat sort du foyer — et saute sur le tambourineur.

Communiqué par Toussaint Chavanas, de Saint-Just-Malmont (bourg de Forez, voisin du Velay, et actuellement englobé dans la Haute-Loire), à M. Victor Smith.

[1] *Coutau*, muletier; de *coutà*, hâter.

[2] Le *flurié* ou *flourié* est le trou pratiqué pour recevoir la cendre, le cendrier.

XLIII. — LA LAUSETO E LE PEPISSOU

1) La lauseto ame'l pepissou (*bis*)
Se marideroun toutis dous,
Lanflan larira, lanflan larireto;
Se marideroun toutis dous,
Lanflan larira.

2) Quand ajèroun espousat, | i'ajèt pas de pa per manjà.

3) Pr'aqui passo'n merle blanc, | a soun bec porto'n pan [blanc.

4) Aro de pa n'aben prou, | mès de car nou n'aben nou.

5) Pr'aqui passo'n reiatou, | sus soun cos porto'n moutou

6) Aro de car n'aben prou, | mès de bi nou n'aben nou.

7) Pr'aqui passo'n mouscal, | sus l'alo porto'n barral.

8) Aro de bi n'aben prou, | mès de nocejaires nou.

9) Lou cimet sort dal trauquet, | tout descoufat, sans bounet.

10) De nocejaires n'aben prou, | mès de bal nou n'aben nou.

11) Lou rat sourtis dal paliè, | amé soun biuloun darniè.

12) De musicaires n'aben prou, | mès de dansaires n'aben nou.

13) La piusé quitto'l lançol, | fa cinq espinguets pel sol.

14) Lou pesoul sort del petas, | agafo la piusé pel bras.

15) Aro abèts prou fait de sauts, | poudèts nous daissa'n re- [paus.

16) La lauseto se coulquèt, | sabi pas se dourmiguèt.

17) Mès lou pepissou m'a dit | que quicon abió espelit.

L'Alouette et le Pinson.—1) L'alouette et le pinson—se marièrent tous deux, — lanflan larira, lanflan larireto; — se marièrent tou deux, — lanflan larira.

2) Quand ils eurent épousé, — ils n'eurent rien à manger.

3) Par là passe un merle blanc, — à son bec il porte un pain blanc.

4) Maintenant nous avons assez de pain, — mais nous n'avons pas de viande, non.

5) Par là passe un roitelet, — sur son cou il porte un mouton.

6) Maintenant nous avons assez de viande,— mais nous n'avons pas de vin, non.

7) Par là passe un moucheron, — sur son aile il porte un baril.

8) Maintenant nous avons assez de vin,—mais nous n'avons pas de gens de la noce, non.

9) La punaise sortd'un petit trou,—toute décoiffée, sans bonnet.

10) Nous avons assez de gens de la noce, — mais nous n'avons pas de bal, non.

11) Le rât sort du grenier à foin, — avec son violon au derrière.

12) Nous avons assez de musiciens,—mais pas de danseurs, non.

13) La puce sort du drap de lit, — fait trois petits sauts sur le sol.

14) Le pou sort du vieux linge, — et prend la puce par le bras (pour danser).

15) Maintenant vous avez assez fait de sauts,--vous pouvez nous laisser en repos.

16) L'alouette se coucha, —je ne sais si elle dormit.

17) Mais le pinson m'a dit —que quelque chose était né (éclos).

Version du Narbonnais, communiquée par M. Achille Mir, d'Escales (Aude).

XLIV. — LE LOUSOU ET LA LOUSOUNA

1) Le lousou et la lousoune
Vourian faire un mariadzou.

2) REFRAIN. Lenfan larirette ;
Vourian faire un mariadzou,
Lenfan larirou.

3) Quand segueren maridandà,
N'agueron rièn per mandzà.

4) Le boulangié vinguè d'elai
Embe una tourta den-son coué.

5) Por de pan blanc n'aven be prou ;
Mès de vin, *que ferons-nous ?*

6) Le miulatiè vinguè delai,
Embe una tardza de vi blanc.

7) Por de vi blanc n'aven be prou;
Mès de chèr, *que ferons-nous ?*

8) Le tsarcoutiè vinguè delai,
Embe une espaula de moutou.

9) Por de vianda n'aven be prou ;
Mès de *danseurs, que ferons-nous?*

10) La neira n'en sort dóu linçóu,
A gambada per le sóu.

11) Lou pesou n'en sort dóu petà,
Tapa la neira sur le bras.

12) Por de *danseurs* n'aven be prou ;
Mès des *toucheurs, que ferons-nous ?*

13) Le rat n'en sorte dóu greniè,
Ma que n'aì por dóu minou.

14) Por du minou, te pararai;
Ma de la tsata ne farai.

15) Le tsà non sorte dóu fousè,
Engafa le tambouriniè.
Lenfan landerirete;
Engafa le tambouriniè,
Lenfan larirè.

L'Alouette et sa fiancée. —1) L'alouette et sa fiancée — voulaient faire un petit mariage.

2) Refrain. — Lenfan larirette ; — voulaient faire un petit mariage, — lenfan larirou.

3) Quand ils furent mariés, — ils n'eurent rien à manger.

4) Le boulanger vint de là-bas, — apportant une tourte.

5) Nous avons assez de pain blanc;—mais pour le vin, comment ferons-nous ?

6) Le muletier vint de là-bas, — avec une charge de vin blanc.

7) Nous avons assez de vin blanc ; — pour la viande, comment ferons-nous?

8) Le charcutier vint de là-bas, — avec une épaule de mouton.

9) Nous avons assez de viande ; — pour les danseurs, comment ferons-nous?

10) La puce sort du drap de lit — et gambade sur le sol.

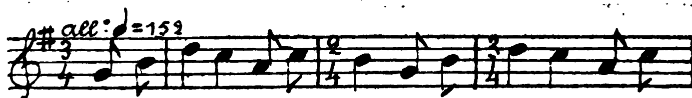
11) Le pou sort du haillon — et prend la puce sous le bras.

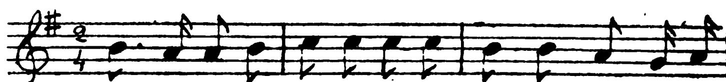
12) Nous avons assez de danseurs ; — pour les musiciens, comment ferons-nous ?

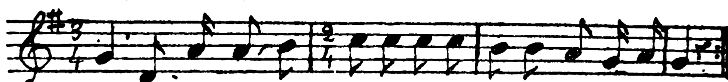
13) Le rat sortit du grenier: — Mais j'ai peur du chat!
14) Je te défendrai du chat, — mais non pas de la chatte.
15) Le chat sortit du foyer — et mangea le tambourineur.

Version recueillie par M. Victor Smith, d'après Marie Farigoule, de Vouy (Velay).

XLV. — LA FOURMIHO E LE POUZOUIL







1) La fourmiho ande l' pouzouil (*bis*)
Se maridèen l'autre joun.
Lanfa ladereto;
Se maridèen l'autre joun,
Lanfa ladera.

2) Quand benguèen d'espousa (*bis*),
N'ajeèn pos pà per manja [1].

3) P'rachi te passo la perdic (*bis*),
And' un pà de dous ardits.

4) Aro, pà, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de bi, nou n'aben nou [2].

[1] Var.: Grando festo boulion fa,
N'aion pos mico de pa.

[2] Var.: Aro, que de pa aben;
Mès de bi, coussi fasèn?

5) P'rachi te passo un mouscalhou (*bis*),
Su l' colh n'en porto un semalou[1].

6) Aro, bi, bé n'aben prou (*bis*);
Mès beires, nou n'aben nou.

7) P'rachi te passo le firbec (*bis*),
And' un parelh de beires al bec[2].

8) Aro, beires, bé n'a ben prou (*bis*);
Mès de car, nou n'aben nou.

9) P'rachi te passo un parpalhol (*bis*),
Ande un biòu roustit sul' colh.

10) Aro, car, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de dansaires, non n'aben nou.

11) La piuzé sort del lansol (*bis*),
Fa quatre ou cinq saut pel sol.

12) Le simet sort del pedas (*bis*),
Ne prend la piuzé pel' bras.

13) Aro, dansaires, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de sou, nou n'aben nou[3].

14) P'rachi te passo le rat (*bis*),
Ande soun biouloun[4] al coustat.

15) Le gat sort de joul' cendriè (*bis*),
N'agafo le rat pel' pèd,
Lanfa laderoto;
N'agafo le rat pel' pèd,
Lanfa ladera.

Chantée par M. J.-B. Lambert (de Belesta).

[1] Var.: P'rachi te passo un esquirol,
And' un bout de bi sul' colh

[2] Var.: And' quatre ou cinq beires al bec.

[3] Var.: Mès bioulounaires, nou n'aben nou.

[4] Var.: Tambour.

Autre var.: Le rat ne sort de joul' four
Ande la troumpeto al tioul.

1) LA FOURMI ET LE POU. — La fourmi avec le pou (*bis*) — se marièrent l'autre jour, — lanfa ladcrete; — se marièrent l'autre jour, — lanfa ladera.

2) Quand ils eurent épousé (*bis*), — ils n'avaient pas de pain à manger.

3) Par là vient à passer la perdrix (*bis*), — avec un pain de deux liards.

4) Maintenant (du) pain, nous en avons assez (*bis*), — mais de vin nous n'avons point.

5) Par là vient à passer un moucheron (*bis*); — sur son dos il en porte une cornue.

6) Maintenant (de) vin nous avons assez (*bis*); — mais de verres nous n'avons point.

7) Par là vient à passer un bec-figue (*bis*), — avec une paire de verres à son bec.

8) Maintenant (de) verres nous avons assez (*bis*); — mais de viande nous n'avons point.

9) Par là vient à passer un papillon (*bis*), — portant un bœuf rôti sur son cou.

10) Maintenant (de) viande nous avons assez (*bis*); — mais de danseurs nous n'avons point.

11) La puce sort du drap de lit (*bis*) — et fait quatre ou cinq sauts par terre.

12) La punaise sort d'un vieux chiffon (*bis*) — et prend la puce sous son bras.

13) Maintenant (de) danseurs nous avons assez (*bis*); — mais de musique (*litt.* de son) nous n'avons point.

14) Par là vient à passer le rat (*bis*), — avec son violon au côté.

15) Le chat sort de dessous le charrier (*bis*), — il attrape le rat par le pied.

Lectio epistolæ

Le pouzouil a près moulhè.
A coubidat touto sa parentado
D'hormis la mousco;
La mousco, touto altèrado [1],
S'en ba la testo acatado.
Ious a dit: « Adissiats, canalho,
Iou porti un pairol senso ansos
Per fè bulhè touto bostro manjanso,
Per Christum Dominum nostrum.

Cf. Cenac-Moncaut, p. 374: *la Noço de la puce.*

(*A suivre.*) A. MONTEL ET L. LAMBERT.

[1] Var, Folho, enrajado.

VIÈIO CANSOUN

D'APRÈS UN AIR POPULAIRE NAPOLITAIN

Dolce.

La res-con-tre sus lis iè-ro, la cha-

tou-no di pèu blound. — Ho-la! hòu! pas-ses bèn

fiè-ro! Eh! moun-te vas, Ma-de-loun? — Vau au

four pau-sa le-va-me, — Eh ben!

rall. *a tempo*

i'a - - - na-ras de-man — O mi-

gno-to, t'a-me! t'a-me,! E la pre-ne pèr la

man, — O mi-gno-to, t'a-me! t'a-me! e la

rall.

pre-ne pèr la man.

La rescontre sus lis iero,
La chatouno di péu blound:
— Holà! hòu! passes bèn fièro!
Eh! mounte vas, Madeloun?
— Vau au four pausa levame.
— Eh bèn! i'anaras deman.
O mignoto, t'ame! t'ame!
E la prene pèr la man.

E lèu ausse ma cadaulo:
— As fam? — Elo dis pas noun.
Alor nous metèn à taulo;
L'assète sus mi geinoun.
— Dau! manjo ço que t'agrado;
Tè! pessègue e pruno en flour!...
Gramaci, bèu cambarado,
Ai fam que dóu pan d'amour.

Elo s'aubouro à la lèsto;
Zóu! landan vers lou curat:
— Sourtès li bouquet de fèsto
E li candelié daura.

VIEILLE CHANSON

Je la rencontre sur les aires, — la jeune fille aux blonds cheveux: — Holà! hé! tu passes bien fière! — Où vas-tu donc, Madelon? — Je vais au four préparer le levain. — Eh bien! tu iras demain. — O mignonne, je t'aime! je t'aime! — Et je la prends par la main.

Et vite je lève mon loquet: — « As-tu faim? » Elle ne dit pas non. — Alors nous nous mettons à table; — je l'assieds sur mes genoux. — Allons, mange ce qui te plaît; — tiens! pêches et prunes en fleur! — Grand merci, beau camarade, — je n'ai faim que du pain d'amour.

Elle se lève promptement; — vite! nous courons chez le curé: — Sortez les bouquets de fête — et les chandeliers dorés. — Allu-

Abras lèu, abras li cire,
Bon curat, au mèstre-autar.
Sian preissa qu'es pas de dire ;
Maridas-nous, se fai tard !

D'aqui la mene à la danso,
La chatouno di péu blound ;
Jougavon sus la credanço,
Li flaûto e li vióuloun.
La man vers soun jougne souple,
Soun cor batènt sus moun cor,
Sèns vèire lis àutri couple
Viravian tóuti d'acord.

Mountan pièi à la chambreto :
— Vè noste pichot lie blanc ! —
Bello emé li couloureto,
Restè muto en tremoulant.
— Madeloun, fai ta preiero,
Coucho-te ! — Ie vau, ami. —
Mai, aquelo niue proumiero,
Madeloun a rèn dourmi.

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

mez vite, allumez les cierges, — bon curé, au maître-autel. — Nous sommes pressés, c'est incroyable ; — mariez-nous, il se fait tard.

De là, je la mène à la danse, — la jeune fille aux blonds cheveux. — Sur la crédence jouaient — les flûtes et les violons. — La main vers sa taille souple, — son cœur battant sur mon cœur, — sans voir les autres couples — nous tournions tous d'accord.

Puis nous montons à la chambrette : — vois notre petit lit blanc ! — Belle et toute rubiconde, — en tremblant elle resta muette. — « Madelon, fais ta prière, — couche-toi. » — « J'y vais, ami. » — Mais, cette première nuit, Madelon n'a pas dormi.

Théodore AUBANEL.

SOUNET

A MOUSSU C. L.

—

Que lou bèn que m'avès fa
Dins vous greie; e que, ravoio,
Vosto amo acampe la joio,
Meissoun santo di benfa !

Arlargant e satisfa,
Me clafissès de beloio
Que faran gagna li joio
A moun moudèste prefa.

Se ma vèsto es de bourreto
E de coutoun, ma barreto,
Pau m'inchau ; quand sourtirai,

Mai que ma rustico glòri
Siegue escàpi dóu pilòri,
Coume un rèi me n'en creirai !

Anfos TAVAN.

Marsiho, 10 de mars 1877.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

SONNET

A M. C. L.

—

Que le bien que vous m'avez fait — germe en vous; et que, ravie — votre âme recueille la joie, — sainte moisson des bienfaits !

Généreux et satisfait, — vous me comblez de belles choses — — qui feront gagner le prix — à mon œuvre modeste.

Si mon habit est de bure, — et de coton, ma *barrette*, — peu m'importe ; quand je sortirai,

Pourvu que ma gloire rustique — soit exempte du pilori, — je serai fier comme un roi !

Alphonse TAVAN.

LOUISA

« Car èro bravo que-noun-sai
» E jouino e bello, se pòu dire. »

(F. MISTRAL.)

Lou jour naisse; la coupada
Parte couma una fuada,
Mounta, gaia, à l'esplendour
E crida : Viva lou jour !

Louïsa lèva la tèsta
E regarda aquela fèsta ;
Estella, ti ve mouri,
Au sen de l'auba que ri.

De la glèia au cièl, que briha,
S'enaura l'*Ave-Marìa*.
Suona, suona, fa tin-tin,
La campana dóu matin.

Au brounze que retentisse
Louïsa, en pregant, s'unisse.
Parla à la Vierge dóu Cièl,
Couma l'ange Gabrièl.

LOUISE [1]

Le jour naît ; le cochevis — part comme une fusée ; — monte, joyeux, vers la splendeur, — et crie : Vive le jour !

Louise lève la tête — et regarde cette fête : — étoile, elle te voit mourir, — au sein de l'aube qui rit.

De l'église au ciel qui brille, — s'envole l'Angelus. — Elle sonne, sonne et tinte, — la cloche du matin.

Au bronze qui retentit — Louise s'unit en priant. — Elle parle à la Vierge du Ciel, — comme l'ange Gabriel.

[1] Cette traduction a été faite par M. F. Mistral.

Finida la siéu preiera,
La devota jardiniera
Si mete vite au travai,
Lou coutihoun sus l'aigai.

Respira una aria qu'embauma
E, descaussa, noun s'enrauma,
Tra lu caulets enregat,
De perla e d'argènt cargat.

Oh que perla ! toujour gaia,
Lesta e propra; fina taia,
Uei grand, negre, plen de lus,
E velut en lu chivus !

Sentès-là : dintre li branca,
En destacant la flour blanca,
Que toumba sus d'un lançòu,
Canta couma un roussignòu.

Regardàs-là : mena l'aiga ;
Tra li salada, que aiga,
Refresca lu siéu pèu nut,
En la fanga, béi e brut.

Fau veire couma neteja
Li vióuleta o maneja
La voulama e, d'un còup net,
Taia segue e coutelet !

Sa prière terminée, — la dévote jardinière — se met vite au travail, — le jupon sur la rosée.

Elle respire un air embaumé, — et, nu-pieds, point ne s'enrhume — parmi les choux alignés, — chargés de perles et d'argent.

Oh ! quelle perle ! toujours gaie, — leste et propre ; fine taille, — grands yeux noirs, pleins de lumière — et velours dans les cheveux !

Écoutez-la : entre les branches, — en détachant la fleur blanche — qui tombe sur un drap de toile, — elle chante comme un rossignol.

Regardez-la : elle conduit l'eau ; — parmi les salades, qu'elle arrose, — elle rafraîchit ses pieds nus — dans la fange, beaux et sales.

Il faut voir comme elle nettoie — les violettes ou manie — la faucille, et d'un coup net — coupe seigle et glaïeul !

Entant que trissa li mouta,
Aude que suonon, escouta...
Louïsa ! — courre davau,
Noun dis : « Tout-ara li vau. »

Puorta un gros fais, tèn l'escala,
Tira d'aiga, mounta, cala,
Jèta de fueia ai lapin,
Abéura mèstre Balin.

Ela mouse, acoucounada,
La vaca; fa la bugada ;
Ela pasta, li doui man
En la mastra, e que buon pan !

Arranja tout à sa plaça,
En maioun; freta, ramassa;
Fa la couïna o, l'uei fis,
Mete un pounch. Es un redris.

Ela pènsa à toui: la cata,
Moro, que toca la pata,
Noun mancon de rèn; poulàs
Couma de liri soun gras.

Noun t'óublida, cardouniera.
En la gabia, presouniera.

Pendant qu'elle broie les mottes, — elle entend qu'on l'appelle; elle écoute... — Louise! — Elle court là-bas, — sans dire : « J'y vais tout à l'heure.»

Elle porte un gros fagot ; elle tient l'échelle, — puise de l'eau, monte, descend, — jette des feuilles aux lapins, — abreuve maître Aliboron.

Elle trait, accroupie, — la vache ; elle fait la lessive ; — elle pétrit, les deux mains — dans la huche. Et quel bon pain!

Elle arrange tout en ordre — à la maison ; elle frotte, balaye, — fait la cuisine ou, l'œil fixe, — met un point. C'est une maîtresse femme.

Elle pense à tout : la chatte, — More, qui tend la patte, — ne manquent de rien ; les cochets — sont gras comme des loirs.

Elle ne t'oublie pas, chardonneret — prisonnier dans la cage. —

Aima li bèstia; tambèn
Li bèstia li vuolon bèn.

Lou pichoun vèn de l'escola;
Juega, toumba... que badola!
Ela mete sus lou mau
Papié d'estrassa, aiga e sau.

Vous prepara de tisana,
De remèdi à la paisana.
Counouisse la tiéu vertu,
Toundut, ai bèlli flour blu.

Cueie agramouna, cinquena,
Lapàs, buon-siège, barbena,
Siga, plantada, gramoun
E d'àutri erba sènsa noum.

A buon cuor; es coumplasènta.
Au paure, que si presènta,
Douna, pèr l'amour de Diéu,
En diènt : « Pregàs pèr iéu.»

L'ivèr, dapè la siéu tanta,
Au fugairoun, fila e canta
De lauda, e n'en saup, tout-plen;
Fila, à la lus dóu calen.

Elle aime les bêtes; aussi — les bêtes lui sont reconnaissantes.

Le petit vient de l'école; — il joue, il tombe... quelle contusion! — Elle met sur la blessure — papier de chiffe, eau et sel.

Elle prépare de la tisane, — des remèdes de paysan. — Elle connait tes vertus, — turbith aux belles fleurs bleues!

Elle cueille aigremoine, quintefeuille, — patience, sauge, verveine, — salsepareille, plantain, chiendent, — et d'autres herbes sans nom.

Elle a bon cœur; elle est complaisante. — Au pauvre qui se présente, — elle donne pour l'amour de Dieu, — en disant: «Priez pour moi!»

L'hiver, près de sa tante, — au foyer, elle file et chante — des cantiques, et elle en sait tout plein; — elle file à la lueur de la lampe rustique.

Se lampa e trona, à vous auta
Dis la *courouna;* ressauta
E fa vite lou signau
De crous, à cada uïau.

Aima la glèia e li notà
De la campana; es devota
A Marìa e sant Louis,
Que puorta la flour de lis.

Lou dimenche, à la grand messa,
Fervouroua prioulessa,
A ginoui, en lou siéu banc,
Sèmbla un ange dous e blanc.

Lou curat e lou vicàri
Fèston lou jour dóu Rousàri :
La glèia es touta esplendour,
Armounìa e buona óudour.

Louïsa, bella e moudèsta,
Lou *cairèu* blanc à la tèsta,
S'avança e presènta ai gènt
Lu sant en un plat d'argènt.

Louïsa noun suorte gaire
Dóu jardin que pèr afaire,
E noun la veirés jamai
Balà ni virà lou mai.

S'il éclaire et s'il tonne, à haute voix — elle dit le chapelet; elle ressaute, — et fait vite le signe — de la croix à chaque éclair.

Elle aime l'église et les notes — de la cloche; elle est dévote — à Marie et à saint Louis (de Gonzague), — qui porte la fleur de lys.

Le dimanche à la grand'messe, — fervente marguillière, — agenouillée à son banc, —elle semble un ange doux et blanc.

Le curé et le vicaire — fêtent le jour du Rosaire : — l'église est toute splendeur, — harmonie et parfum.

Louise, belle et modeste, — le *carreau* blanc à la tête, — s'avance et présente aux gens — les reliques sur un plat d'argent.

Louise ne sort guère — du jardin que pour affaires, — et vous ne la verrez jamais — danser ni faire la ronde autour du *mai*.

Qu sauta un béu jour resquiha.
Ela noun si requinquiha,
Noun cerca lu coumplimen
E si mete simplamen.

Couma arranja, gaubioua,
En *courouna* gracioua,
Lu siéu chivus, qu'a toursut !
Lou fin ruban de velut

A la coua s'entourtiha,
Passa, en boufant sus l'auriha;
Lu bout, un pau de coustat,
Van sus l'espala floutà.

Quoura Moussu la coumpara,
En la siguènt, pèr li rara,
A la rosa dóu printèms,
Li respuonde : « Avés bèu tèms ! »

Se Bertoumiéu s'avisèsse
De la toucà, se pihèsse
Louïsa pèr un galet,
Aganterìa un souflet.

Li doumaisèlli de Niça,
A l'oumbra dei siéu taulissa,
An toujour quauque bouboui
E, fuora, pihon lou roui.

Tel qui saute, un beau jour glisse. — Elle ne se rengorge pas, — ne recherche pas les compliments — et s'habille simplement.

Comme elle arrange avec adresse, — en torsade gracieuse, — ses cheveux qu'elle a tordus ! — Le fin ruban de velours

A la tresse s'entortille — et passe, bouffant, sur l'oreille ; — les boucles, — un peu de côté, — vont flotter sur l'épaule.

Quand un monsieur la compare, — en la suivant par les allées, — à la rose du printemps, — elle répond : « Vous avez beau temps ! »

Si Berthomieu s'avisait — de la toucher, s'il voulait — embrasser Louise, — il attraperait un soufflet.

Les demoiselles de Nice, — à l'ombre de leurs toitures, — ont toujours quelque bobo, — et, dehors, prennent la rouille.

A tu, Louïsa, paisana,
L'aria libra, l'aria sana,
Lou perfum de l'aubrespin
E dóu ginèst e dei pin !

A la flour de la jouinessa,
Es dejà la tiéu sagessa
Un bèl aubre enracinat
E de frucha encourounat.

La superbia noun ti gasta.
Sies óubediènta, casta,
Douça, rèta : fas lou bèn
Sènsa pena, couma rèn.

Retènes en la memoria
Que lou mounde, li siéu gloria
E l'argènt, lou diéu d'ancuei,
Laisson lou cuor paure e vuei ;

Que la frema vertuoua
Es toujour la plus uroua
E que tout es vanitat,
Fuora de la santitat.

De chagrin la vida es plena.
Auràs tambèn li tiéu pena,
Louïsa, auràs de jour trist,
Ma creses en Jèsu-Crist.

A toi, Louise, paysanne, — l'air libre, l'air salubre, — l'arome de l'aubépine, — et du genêt et des pins !

A la fleur du jeune âge, — ta sagesse est déjà — un bel arbre enraciné — et couronné de fruits.

L'orgueil ne te gâte pas — Tu es obéissante, chaste, — douce et droite ; tu fais le bien, — sans peine, comme rien.

Tu retiens dans ta mémoire — que le monde, ses pompes — et l'argent, dieu du jour, — laissent le cœur pauvre et vide ;

Que la femme vertueuse — est toujours la plus heureuse — et que tout est vanité, — excepté la sainteté.

De chagrin la vie est pleine. — Tu auras aussi tes peines, — Louise; tu auras des jours tristes, — mais tu crois en Jésus-Christ.

Piheràs en paciènça,
En esprit de penitènça,
Lu tiéu mau; lou plour es dous
Se coula au pèu de la crous.

Seràs toujour brava e, quoura
Sounat aurà la tiéu oura,
Aneràs au paradis
Trouvà lou bèu sant Louis.

Cesar Sarato.

(Niçard.)

Tu prendras en patience, — en esprit de pénitence — tes maux. Les pleurs sont doux, — s'ils coulent au pied de la croix.

Tu seras toujours sage ; et, lorsque — aura sonné ton heure, — tu iras en paradis — trouver le beau saint Louis.

César Sarato.

LA MAIRE, L'EFANT E LA FILHO

La Maire. — Bernat, te cal pensa 'l mariage.
L'Efant. — Ma maire, me coupas lou cap.
La Maire. — De la douçou, las femnos sièn l'image.
L'Efant. — Acò se pot, mès ne voli pas cap.
La Maire. — Annou, lous omes sou d'aissables,
Mando-lous toutes perquinlà :
Fòu douna las femnos al diables.
La Filho. — Acò's egal, me n'cal un saquelà !

Melquior Barthés

(Languedocien, Saint-Pons et ses environs)

LA MÈRE, LE FILS ET LA FILLE

La Mère. — Bernard, il te faut songer au mariage.
Le Fils. — Ma mère, vous me rompez la tête.
La Mère. — Les femmes, nous sommes l'image de la douceur.
Le Fils. — Cela peut être, mais je n'en veux aucune.
La Mère. — Annette, les hommes sont des ennuyeux; — envoie-les tous bien loin; — ils font enrager les femmes.
La Fille. — N'importe, il m'en faut un quand même !

Melchior Barthés.

LAS DUAS MARES

AL TORNAR DE LA GUERRA 'LS SOLDATS

— Mira 'ls, germana meva, mira'ls que alegres venen
los delmats esquadrons y 'ls regiments.
— Tornan colrats, polsosos, envellits, pero tenen
la gloriosa hermosura dels valents.

— Oh! ¡si que 'n son d'hermosos! no hi ha ulls que no 'ls [mirin;
la gent, quan passan, los cobreix de flors.
¿ No veus quantas coronas?
— Per moltas que 'ls ne tirin,
may n' hi ha prou por aqueixos vencedors.

— Mon fill ab ells arriva..
— Lo meu també.
— ¡ Quin dia
tan pur, tan blau ! ¡ quin dia benehit!
— Jo tinch, germana meva, jo tinch tanta alegría,
que no crech pas que càpiga en mon pit.

LES DEUX MÈRES

(AU RETOUR DE LA GUERRE)

« Regarde-les, ma sœur, regarde-les; ils arrivent joyeux, — les escadrons et les régiments. » — « Ils arrivent brunis, pleins de poussière, vieillis; mais ils ont — la beauté glorieuse des braves. »

« Oh ! oui! ils sont beaux ; il n'est pas d'œil qui ne les regarde ; — la foule couvre de fleurs leur passage. — Regarde! combien de couronnes ! » « On en peut jeter, — mais jamais il n'y en aura assez pour ceux qui sont vainqueurs. »

« Mon fils arrive avec eux. » « Le mien aussi. » « Quelle journée — si pure ! quel ciel si bleu ! quel jour béni ! » — « Ma sœur, j'ai tant de joie, — que je ne crois pas que ma poitrine puisse la contenir. »

— Mira, mira com passan; las noyas mes bonicas
als soldats vitorejan al passar.
— Senyor! ¡ com me conmouhen avuy eixas musicas!
no sé que tenen, peró 'm fan plorar.

— ¿ No ho sents? mes que musicas y cants, molt mes res-
[sona
un *visca* atronador per tot l'espay.
— Es lo crit que la Patria tan sols á la Pau dona.
— ¡ La Pau! Déu fassa que no acabe may.

— Ay! encare no arriva la hermosa companyia
en que he de veure al povre del meu fill.
¡ Qué poch á poch que marxan!
— Bona germana mia,
no anavan tan pausats en lo porill.

— Es tanta la gentada que en tot arréu fa nosa,
que ab l'entussiasme los destorba 'l pas.
— Tú veurás á ton fill primer que jo ¡ ditxosa!
— Ay no, tú al teu, primer que jo, 'l vourás.

— Entre 'ls soldats que venen, també n' hi ha molts que
[ploran;

« Regarde, regarde ; ils passent ; les jeunes filles, les plus belles — crient en l'honneur des soldats. » — « Mon Dieu! comme cette musique m'émeut aujourd'hui! — Je ne sais ce qu'elle a, mais elle me fait pleurer. »

« Entends-tu? plus que les musiques et les chants plus fort encore, — un *hourra* assourdit l'espace. » — « C'est le cri que la Patrie donne seulement à la Paix. » — « La Paix! Dieu fasse qu'elle soit pour toujours! »

« Hélas! elle n'est pas encore arrivée, la compagnie — dans laquelle je verrai mon fils. — Ils marchent trop lentement, ces soldats-là » «Oh! ma bonne sœur,—ils n'allaient pas si doucement quand ils étaient à la bataille. »

« La foule qui de toutes parts fait masse est si grande —que son enthousiasme trouble leur marche. » — « Tu verras ton fils avant que je ne voie le mien, heureuse que tu es! » — « Oh! non, tu verras le tien avant. »

« Parmi les soldats qui arrivent il y en a aussi qui pleurent ; —

no 'ls veus? potsé á sa mare han recordat.
— Povrets! potsé son órfens! ó son de lluny y anyoran
sos parents, son país, sa llivertat.

— Ah! que ja 'l veig, germana, ja 'l veig; sostenme are;
¡ ab quina forsa sento batre 'l cor!
— ¡ Tú has sigut la primera!
— ¡ Quin goig lo d'ésser mare!
¡ es lo millor del mon! ¡ es lo millor!

¡ Fill meu de mas entranyas!
— ¡ Mare! ¡ mareta meva! »
Y tots dos quedan abrassats plorant;
Y l'altra povre dona segueix mirant sens treva
als soldats vencedors que van passant.

Ay! ¡ los darrers ja arrivan!
— Qué! ¿ no torna á sa terra
lo fillet meu? ¿ Hont es lo teu cosí?
— Fou héroe; ple de gloria va cáurer en la guerra;
un nom etern hi va deixar allí. »

Cau com del llamp ferida y en convulsions estranyas
la povre mare tremolant d'esglay.

vois-tu? Peut-être ils se souviennent de leur mère.—Les pauvres! peut-être sont-ils orphelins ou bien sont-ils nés loin d'ici; et maintenant ils regrettent — leurs parents, leur pays, leur liberté. »

« Ah! je le vois, ma sœur, je le vois; soutiens-moi! — mon cœur bat avec trop de force. » — « Tu as été la première! » « Oh! quelle joie, celle d'être mère!— C'est la meilleure du monde; il n'y en a de pareille.

Fils de mes entrailles! » « Ma mère! ma petite mère! » — Et tous les deux restent embrassés et pleins de larmes.— Et l'autre pauvre femme continue de regarder — les soldats vainqueurs qui passent.

Ah! les derniers arrivent! « Il ne revient pas, — mon fils? Où est-il, ton cousin? » — « Il fut un héros; il est tombé plein de gloire à la guerre; — il a laissé là un nom éternel! »

La pauvre mère tombe comme si elle eût été foudroyée; elle tombe victime d'étranges convulsions, — et elle tremble d'épou-

— Ay fillet meu! no torna! fill meu de mas entranyas,
may mes, may mes te podré veure! may!

— ¿No ho sents, germana meva? d'ell parlará l'historia;
va ésser héroe; dels altres fou espill.
— ¿ Qué 'm fa? ¿ baratarias acás tota la gloria
per eixas abrassadas del teu fill?

Oh! ¡ jo tingués al fill qu'estimo ab bojeria!
¡ jo 'l tingués com al teu ara tens tú!
¡ jo pogués abrassarlo! y en camvi ¿ qué 'm faria
que d'ell may mes se 'n recordés ningú? »

Queda la povre mare plorant desesperada,
y mentrestant al seu devora sent
musicas y musicas, y veu la desditxada
l' últim soldat del últim regiment.

Ja passan, ja s'allunyan; lo flayre per tot vola;
¡ qué blau, l'espay! quin sol tan pur que fa!
Visca la Pau! esclama la gent, y ¡ com tremola
la bandera d'Espanya aquí y allá!

vante. — « Oh! mon cher fils! il ne revient pas! Fils de mes entrailles, — je ne te reverrai plus! jamais plus! »

« Tu n'as pas entendu, ma sœur? L'histoire un jour parlera de ton fils; — il fut un héros; des autres il fut le miroir! » — « ¡ Que m'importe cela? N'échangerais-tu pas toute la gloire du monde — pour ces embrassements de ton fils?

» Qu'est-ce que je ne ferai pour avoir mon fils, le fils que j'aime à la folie? — pour l'avoir comme tu as le tien? Si je pouvais l'embrasser, que m'importerait — que le monde ne se souvînt jamais de lui? »

La pauvre mère reste en pleurant désespérée, — et en même temps elle entend près d'elle — de nouvelles musiques, et la malheureuse, elle voit — le dernier soldat du dernier régiment.

Ils passent; ils s'éloignent. — Le parfum du printemps vole partout! — Qu'il est bleu, le ciel! Qu'il est brillant, le soleil! — Tout le monde crie: *Vive la Paix!* Quelle joyeuse foule! Comme — tremble au vent la bannière de l'Espagne, par ici et par là!

¡ Oh Gloria ! ¿ per qué rius al mateix temps que ploras
¿ per qué 'ns portas tacat lo teu vel blanch ?
¡ Oh Gloria de ma Patria ! que bella y gran que foras
si no 't mulléssin llágrimas y sanch !

J. MARTI Y FOLGUERA.

(Catalan.)

Oh Gloire ! pourquoi ris-tu au même temps que tu pleures ? — Qui a empourpré ton voile blanc ? — Oh ! Gloire de ma Patrie ! tu serais très-belle et très-grande, — si les pleurs et le sang ne te mouillaient point!

J. MARTI Y FOLGUERA.

LOU GARDA-MAS

(*Seguida*)

Dins un prat erbagieu e tout ensourelhàt,
Una frapa d'enfants e de drollas s'afana.
Descaus, à beles uns, an gasat lou rajòu
Qu'en dous courrents bessouns encenchoun la clausada,
E, brusents e galois, an seguit la rasada,
A l'oumbra de l'espés e ramut rebieiròu.
E, zou, tout trepa e dansa e zounzouna e bresilha.
Pamens, deçai-delai, la cola s'escampilha,

LE GARDE-MAS

(*Suite*)

Au milieu d'un pré fertile, inondé de soleil, — une troupe de garçons et de jeunes filles se précipite. — Pieds nus, à la file, ils ont passé le ruisseau — qui entoure l'enclos de ses deux courants jumeaux, — et, bruyants et joyeux, ils ont suivi le rivage — à l'ombre de l'épais feuillage des arbres riverains ; — et allons, tout danse et chante et gazouille et bourdonne, — Cependant çà et là

Cadun seloun soun goust: d'unes van nistejà
Dins lou rounzàs, amount, sus las brancas dau roure;
D'autres, à travès camps, allegre, an pres lou courre
Après lous parpalhouns per lous acoussejà;
D'autres, per çai, per lai, fan de pignels de flouses ;
E toutes soun countents e toutes soun urouses;
Car despioi lou suquet dau serre abouscassit
Qu'en lai dau pradelàs sembla que lous agacha,
Couma un mourrut vignau gaitant la mala facha,
Fins au gravàs dau rieu que jai afatrassit ;
Despioi l'aubràs qu'assousta e rausàs e lambrusca,
L'un enliassant sous mars, l'autre agafant sa rusca,
Fins au prim entrefiol alairat per lou sòu,
Sus mauvin, coucoumela e graissoun dau rajòu,
Per lou prat, sus lou truc, dins l'aubràs, sus lous vises,
Es tout de parpalhouns, de flouses e de nises,
E pertout d'enfantets coussejant e nistant.
I'a sous fraires, sa sorre emb sas camaradetas;
Amai el tabé i'es, e lou gala-bountan
Nou'n vòu as parpalhouns, ni mai à las flouretas:

la troupe se disperse, — chacun selon goût: les uns vont fureter — dans les touffes, là-haut sur les branches du chêne; — d'autres, a travers champs, allègrement ont pris leur course — après les papillons, en leur faisant la chasse; — d'autres, par-ci par-là, font des bouquets de fleurs; — et tous sont contents et tous sont heureux, — car depuis le sommet de la montagne couverte de broussailles —qui, au delà du grand pré, semble les surveiller,— comme un sombre garde-vigne au guet des malfaiteurs, — jusqu'au gravier du ruissseau qui coule en murmurant; — depuis le grand arbre qui soutient le lierre et la vigne vierge, — l'un entourant les branches maîtresses, l'autre happant son écorce, — jusqu'au trèfle des prés couché par terre. — sur les nymphéas, le cresson et les guimauves du ruisseau ;—dans le pré, sur la montagne, sur le grand arbre, sur les pampres, — partout des papillons et des fleurs et des nids, — et partout des enfants courant et furetant.

Il y a ses frères, sa sœur et ses petites amies — il y est aussi, lui, et l'espiègle, — ce ne sont ni les papillons ni les fleurs qui le tentent; — en ce moment il s'attaque à ce grand peuplier — qui, dans

D'aquela oura n'en vòu à-n-aquel piboulàs
Que, dins soun vert brancun, rescond un nis d'agassa.
En van, per s'en sarrà, fins au col s'embartassa.
Ni per aquela, ou vòu : es caput, lou drollàs !
Couma un escuriòu, de branca en branca escala ;
Prend alén cade còp que gandìs as plançouns.
Mais, dessan qu'es au suc, paupant lous agassouns,
La branca ounte a pres ped croucina, s'endavala,
E lou nistoun cabana ansin qu'un fruch madu,
Quand de l'aubre fruchè brandilhoun la grellada ;
E, se daissant anà, couma fai lou perdut
Qu'au reloge dau tems sa mala oura es sounada,
Degola, e zou, degola, e, tout en degoulant
Sentìs viroulejà l'aire autour de sa cara,
Couma la deu sentì l'aucel en s'envoulant.
Mais de qu'en sarà d'el quand sus lou prat tout ara
Vai s'espautà, boudieu ? res que de ie pensà,
Sent galinà sa car, e, zou, toujour degolà,
Sens esperas, sens bruch, mais sens pausa ni mola.
Malur! quand sus lou sòu crei de bounbì, sensat

ses vertes branches, cache un nid de pie. — Pour s'en approcher, dans un hallier épineux il s'enfonce jusqu'au cou. — Peu importe: il le veut; il est opiniâtre, l'enfant! — Comme un écureuil, il grimpe de branche en branche, — se reposant chaque fois qu'il rencontre un plançon; — mais, une fois au sommet, saisissant les petits, — la branche qui le supporte craque et se rompt, — et le dénicheur dégringole comme un fruit mûr, — lorsque de l'arbre à fruit on secoue la tige chargée, — et, se laissant choir, ainsi qu'un désespéré — dont l'heure dernière a sonné à l'horloge du temps, — il descend, descend, et, tout en se précipitant, — il sent tourbillonner l'air autour de sa face, — comme le doit sentir l'oiseau lorsqu'il s'envole. — Mais qu'en résultera-t-il quand tout à l'heure sur le pré — il s'abatra, bon Dieu? Cette pensée seulement — lui donne la chair de poule, et la descente continue — sans résistance, sans bruit, mais sans arrêt ni cesse. — Malheur! au moment où il pense rebondir sur le sol, — un précipice mons-

(1) Littéralement : *il tombera sur ses mains et sur ses pieds.*

Un caraven moustrous dejout el s'abadalha.
Discounforma es sa maissa e negrassa e sens founs,
E dins soun gargatet lou rajòu se perfound.
Diriàs qu'un gigantàs lou chima à la gargalha
Emb un sourne gourgoul que sembla un raufelet.
Adejà lou drollàs de soun orre galet
Sent gandì jusqu'en el la maussana alenada,
L'alenada de mort que sentìs à frescun.
Adounc vòu se retene, agantà lou brancun,
Que passa couma un fum qu'un fouletoun rebilha.
Fai un rejet. Dau cop lou viel se derevilha,
E soun pitre repoufa un souspir de soulàs.
Endacò se graumilha e de sous iols neblats
Drech-a-drech dins l'escamp agacha sens res veire.
La clouca agroumandida, e que sus el a l'iol,
Brista soun mouvement e, se virant à reire,
Au mitan de sous pouls çai ven plena d'ourguiol.
Es fiera de soun creis couma una bona maire
E, dins soun paraulì, ie fai : — « Eh be ! pecaire,
Clou, clou ! i'a pas res d'ioi per mous bèus pouletous?
Ve, couma soun bravets ! an toutes sa cougueta ! »

trueux s'entr'ouvre au-dessous de lui. — Son embouchure est énorme et noire et sans fond, — et dans son gosier le ruisseau s'abîme. — On dirait qu'un énorme géant le boit à la régalade, — avec un sombre clapotement qui ressemble à un râle. — Déjà l'enfant, de son horrible gorge, — sent arriver jusqu'à lui le souffle malsain, — le souffle de mort qui sent à fraîcheur. — Alors il veut s'arrêter, saisir les branches — qui passent comme la fumée qu'un tourbillon emporte ; — il fait un effort. Sur-le-champ le vieillard s'éveille, — et de sa poitrine s'échappe un soupir de soulagement.

Il se trémousse ensuite, et de ses yeux troublés, — en face de lui, dans l'espace, il fixe sans distinguer les objets. — La poule couveuse, alléchée et qui le suit des yeux, — aperçoit son mouvement, et, se retournant en arrière, — au milieu de ses poussins, elle arrive pleine d'orgueil. — Elle est fière de sa nichée, comme une bonne mère doit l'être ; — puis, avec son langage, elle lui dit : « Eh bien ! — Glou, glou ! il n'y a rien aujourd'hui pour mes jolis petits

E la jouina nineia, aubourant sa testeta,
Pieuteja à soun entour d'un aire amistadous :
— « Clou, clou! dins toun bousset i'a pas quauqua migueta,
Un retrous de quicon, un croustetou de pan ! »
E se sarra e se freta e cloussìs, mais en van.
Lou dourmeire es représ, mai lous pantais lou tenoun.
L'an atissat de longa, aici sian! van e venoun
Tout en parpalhejant, proumtes couma l'uiau.
Aubouroun dins soun cor la douça souvenença
De soun urous filhage. Ai! couma ie fai gau !
Se vei barbèu, jouvent, plen d'esper, d'inoucença;
Lous plasés, pioi l'amour, ie parloun tout ensen;
Pioi de soun endrechou l'an fach cap de jouvent,
Quand sa mouliè qu'es ioi s'endeven abadessa,
E pioi la dansa jout lou viel belicouquiè.
O jour tres cops urous per el e sa proumessa !
La campaneta amount canta dins lou clouquiè!
Mais de qu'es que ie prend? Sa cara tant risenta
S'afousquìs, doumai vai. Soun pèu que l'age argenta
S'enredena; soun front tant seren se frounzìs.

poussins? — Vois, comme ils sont gentils ; ils ont tous leur petite queue. » — Et la jeune famille, élevant sa tête mignonne, — crie autour de lui d'un air carressant : — « Glou, glou! dans ta poche n'as-tu pas quelque miette, — un reste de n'importe quoi, un petit croûton de pain? » — Et elle s'approche ; elle frôle et glousse, mais vainement.

Le dormeur a repris son somme ; de nouveau les rêves l'emportent; -- ils sont acharnés, et sans cesse ils vont et viennent — et, scintillant avec la rapidité de l'éclair, - soulèvent dans son cœur les doux souvenirs — de son heureuse jeunesse. Ah! comme il en est joyeux! — il se voit adulte, jeune homme, plein d'espoir, d'innocence; — les plaisirs, puis l'amour, lui parlent à la fois; — puis, des jeunes gens de son petit village il est nommé le chef, — quand celle qui est aujourd'hui sa femme est déjà *abbadesse;* — et puis la danse sous le vieux hêtre. — Oh! jour trois fois heureux pour lui et sa promise! — La clochette chante là-haut dans le clocher!

Mais qu'a-t-il donc? Sa figure si riante — s'assombrit de plus en

A de longs ferniments dins sas gautas plessadas.
Sa bouca trementìs e sas dents soun clavadas.
Pamens la campaneta amount toujour brounzìs.
Es vrai, mais pioi cantava embé sa vos douceta ;
Ara brama, esclafìs, l'ardenta campaneta !
E fai tout trementì, couma quand sona au fioc.
Enfin dins lou planàs, dins lous vaus, sus lou pioch,
De toutes lous endrechs que soun terras tenentas,
S'auboura un ara, un pioi, de sounadas brusentas ;
Mema dins l'entremiecha, andant de ranc en ranc,
Quicon que fai fiertat couma se pot pas creire,
La gleisa dau patroun de Mount-peliè, Sant-Peire,
Escampa fins au cel sas tres vosses d'aram.
Lou tems s'escuresìs, l'annada es ben marrida,
La nioch i' a de bourjous, la suita miaula, crida ;
Dos poulas fan lou gal, acueulat dins la cour ;
L'iol estelat, targant la luna que trascoula
Dins un pargue roujàs, lou chinàs, ploura, idoùla,
Entre qu'es negra nioch à pounchetà de jour.

plus; ses cheveux, argentés par l'âge, — se hérissent; son front si serein se plisse ; — il a de longs frémissements dans ses joues ridées ; — sa lèvre s'agite et ses dents sont serrées ; — cependant la clochette retentit toujours là-haut. — C'est vrai ; mais tout à l'heure elle chantait avec sa douce voix, — maintenant elle hurle, elle éclate, l'ardente clochette, — et fait tout frissonner comme quand elle appelle au feu. — Ensuite dans la plaine, dans les vallées, sur le mont, — de tous les villages circonvoisins[1], — s'élèvent successivement de bruyantes sonneries ; — même dans l'intervalle courant de roche en roche, — chose qui fait frémir, impossible à décrire, — l'église du patron de Montpellier, Saint-Pierre, projette jusqu'au ciel ses trois voix d'airain. — Le temps s'obscurcit. L'année est bien mauvaise; — les nuits ont des bruits sinistres, la chouette miaule, crie, — Deux poules contrefont le chant du coq, assis dans la cour; sur ses jarrets, — l'œil hagard, fixant la lune qui circule — dans un cercle pourpré, le gros chien pleure, hurle, — depuis la nuit close jusqu'à l'aube du matin. —

[1] Littéralement : *de tous les lieux qui sont terres tenantes.*

Adounc d'aquì aquì, gagnant dor la vilassa,
D'omes viels e jouvents, una coulada passa.
N'i'a d'en pèu, de descaus ; d'autres per vestiment
An un parel d'esclops e de marridas bralhas ;
De fusils, mai que mai de grands fourcats, de dalhas,
D'astes, de longs bastouns, esfraious armament.
Un jouine tambourin, en cape d'aquel mescle,
Picant, quoura la pel, quoura tustant l'arrescle,
Rampela lou refrin d'una rusta cansoun,
Bramada per la cola, au pas, à l'unissoun.
E la terra fernìs e lou camin pousseja,
E toujour la campana ailamount campaneja.
Sens saupre couma, enfin, dempioi un moumenet,
Dins lou membre dau mas, emb un fort arcanet,
Se vei la fourca en man e sa femneta ploura,
E lou reten, e pioi de la bressola auboura
Soun enfant nouvel nat : « Jan, moun Dieu, toun manit,
Tá maire e ieu, sens tu, de qu'anan devenì ? »
Dor la bausa dau fioc devista adounc sa maire.
En el quicon ie dis : « La veiràs pus, pecaire !

Alors à chaque instant allant vers la grand'ville, — une bande d'hommes jeunes et vieux passe; — il y en a qui sont nu-tête, d'autres pieds nus, d'autres — ont une paire de sabots, de mauvais pantalons pour tout habillement. — Des fusils, plus souvent de grand hoyaux, des faux, — des broches, de long bâtons, forment leur étrange armement.

Un jeune tambourin, à la tète de ce pèle-mèle, — frappant tantôt la peau, tantôt heurtant le cerceau, — accompagne le refrain d'une rude chanson — hurlée par la bande, au pas, à l'unisson, — et la terre tremble, et la poussière tourbillonne sur le chemin ; — et toujours là-haut la cloche carillonne. — Sans savoir pourquoi, enfin depuis peu, — dans l'appartement du mas, une forte rougeur aux joues, — il se voit, armé d'une fourche, et sa jeune femme pleure — et l'arrête ensuite ; du berceau elle soulève son enfant nouveau-né. — « Jean ! mon Dieu ! ton enfant, ta mère sans toi, qu'allons-nous devenir ? » — A côté de l'âtre, aperçoit alors sa mère ; — en lui quelque chose dit : Tu ne la verras plus. — Hélas! comme elle est triste. Ah ! ah ! ses yeux sont

Couma es tristassa ! Ai ! ai ! sous iols soun atarits !
La paura a tant soufrit, n'a tant toumbat, tant vist !
Assetada sens vanc dessus la cadieirasa
Ount sous desavanciès un per un an pres plaça,
Desengruna plan-plan sous chapelets de bouis,
Mesclant dedins sa prega un souspir d'ai e d'oui.
Un pau dessabranlat d'una doulou tant granda,
Flaquìs ; quand tout d'un cop lou viel pourtau s'alanda ;
Intra de sous amics l'escachoun ardelous,
E, sens mai de prepaus, lou capouliè bregous
Ie ven : « Se sies Francés, enrega nosta rega. »
E dins la leia mai la cola se boulega,
Car i'a preissa de tems, pareis, e Jan seguìs.
Seguìs, laissant ailai sa femna estabanida,
L'enfantou que tresana e la maire au soulìs,
Aubourant sas dos mans e sa facia blasida :
« Ah ! se lou mau nous ven das pecats requità,
Siegue facha, ô moun Dieu! ta santa vouloutat ! »

A. Langlade.

(*A suivre.*)

taris. — La pauvre en a tant vu; elle a tant souffert; elle en a tant versé, de larmes ! — Assise sans force sur la grande chaise — où ses ancêtres ont successivement pris place — elle égrène doucement son chapelet de buis, — entremêlant dans sa prière un soupir, des hélas. — Un peu ébranlé devant une douleur si grande, — il fléchit, quand tout à coup le vieux portail s'ouvre à deux battants. — De ses amis l'ardente petite troupe entre, — et, sans autre préambule, le chef batailleur — lui dit : « Si tu es Français, sillonne notre sillon. » — Et, dans l'avenue, de nouveau la troupe se hâte, — car le temps presse, paraît-il. Et Jean suit ; — il suit, laissant là-bas sa femme évanouie, — le petit enfant qui pleure à chaudes larmes, et sa mère au seuil — élevant ses deux mains et la face ternie : — « Ah! si le malheur nous est envoyé pour racheter nos péchés, — que ta sainte volonté soit faite, ô mon Dieu !.... »

A. Langlade.

PÉRIODIQUES

Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn.— Cette publication est due à l'initiative du savant archiviste du département du Tarn, M. Émile Jolibois ; elle paraît mensuellement à Alby, depuis la fin de l'année 1875. — (Numéro de novembre 1875 à décembre 1876).

2-3, 34-38, 49-52, 65-67, 81-86, 129-134, 177-180, 193-197. Émile Jolibois, *Histoire du pays d'Albigeois*. Ce travail contient d'intéressants détails sur les traditions qui s'attachent aux monuments mégalithiques de l'Albigeois. Elles se rapprochent fort de celles qui ont cours en Auvergne et dans le bas Languedoc. « [En Albigeois], la Vierge et les saints ont remplacé les génies et les fées. C'est ainsi que le menhir de Vieux devint une pierre apportée là par sainte Carissime, dans le pan de sa robe, et cette pierre est encore sacrée pour les habitants, qui racontent naïvement que, le propriétaire du champ où elle se dresse ayant voulu l'enlever, il ne put y parvenir, parce que, dans la nuit, une main invisible comblait les tranchées qu'il avait faites pendant le jour. Le dolmen de Valderiés a été, dit-on, formé de trois pierres que la Vierge apportait, l'une sur sa tête, les deux autres sur ses épaules, pour la construction de l'église d'Alby ; mais, arrivée en vue de la ville, elle vit l'église construite, et elle déposa les trois pierres où on les voit encore. Les pierres d'Alban sont deux palets abandonnés à la suite d'un défi que le diable porta à la Vierge : la pierre lancée par la Vierge distança beaucoup celle lancée par le diable. Quant aux deux pierres de Lacabarède, qui sont plantées sur le bord de la route, à une distance d'environ 3 mètres l'une de l'autre, on les appelle les Deux Sœurs : on prétend qu'elles se meuvent, et que la fin du monde arrivera lorsqu'elles auront atteint le sommet de la montagne. » — 3-6, 22-24, 39-42, 52-56, *le Procès de la Sorcière brûlée à Labruguière en* 1485, contient une lettre en langue d'Oc, datée du 27 mai 1485, et adressée par Johan Daliera, coseigneur de Larecuquelle, à maître Anthoni Robert, notaire de Sorèze. Curieux extraits de l'interrogatoire de l'accusée, d'après le ms. qui existe aux archives de la préfecture du Tarn. — 6-7, *le Castel-Sarrasi de Brassac*, avec une version du chant de l'*Escriveto,* recueillie par M. Jolibois, à Brassac. Elle est à comparer à la version que M. Damase Arbaud publia dans ses *Chants populaires de la Provence* (*Flurança*)

et surtout à celle des *Poésies populaires* de M. Atger (l'*Escrivoto*; *Revue*, juillet 1874, p. 254). — 42-43, *Ordonnance somptuaire des consuls de Castres*. — 74-75. *Ordonnance somptuaire publiée à Castres en* 1375. Textes en langue d'Oc, accompagnés d'une traduction française. — 123-125, *la Pucelle devant Orléans*, extrait d'un texte en langue d'Oc existant aux archives communales d'Alby. — 153, Émile Jolibois, *la Felibrejade*. Note sur la réunion de Sainte-Estelle, à Avignon, le 21 mai 1876. — 513-154, *lou Païs*, poésie en langage d'Alby, par M. Isidore Sarasy, mort le 4 août 1876. — 174-175, *A moun amic sur lou despart de sa mestresso*, jolie pièce du milieu du XVIIIe siècle. — 216. *Noël albigeois*, emprunté à l'*Histoire littéraire des patois du Midi*. (Voyez *Revue*, 2e série, tom. I, p. 90.)

A. R.-F.

CHRONIQUE

Le prochain couronnement de sainte Anne d'Apt (9 septembre 1877) est en ce moment le motif de deux concours, ouverts, l'un par la *Société littéraire* d'Apt, l'autre par le *Félibrige* de Provence.

Nous ne parlerons pas du premier, dont les délais sont expirés, et qui, dit-on, a donné de très-satisfaisants résultats ; mais nous sommes heureux de faire connaître les conditions de la lutte poétique ouverte par les félibres. Deux thèmes sont proposés :

Pour le premier, une pièce de vers provençaux sur sainte Anne; les dames seules sont admises à concourir. Un des prix consiste en une fleur émaillée, offerte par le Comité des provençalistes d'Apt; le second, en deux médailles d'argent données par l'Athénée de Forcalquier.

L'autre thème est laissé au gré des concurrents: Il devra cependant être choisi parmi les divers sujets qui intéressent l'histoire et les traditions de la ville d'Apt et de sa région, c'est-à-dire toute la partie occidentale du Forcalquiérois.

Une médaille de vermeil et deux médailles de bronze ont été, à l'occasion de ce concours, mises à la disposition du Comité d'Apt par la *Société des langues romanes*.

Les pièces de poésie devront être adressées, avant le 15 août, à M. Légier de Mesteyme, secrétaire du Comité provençal, à Apt.

*
* *

Las Ordenansas et Coustumas del libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, par M. le docteur Noulet, de Toulouse ; — *les Patois de la basse Auvergne et leur littérature*, par M. Henri Doniol, formant les tomes III et IV de la collection philologique de la Société, paraissent à l'instant. Il en est de même du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France* (tome Ier, 2e livraison), par M. Gabriel Azaïs.

Les *Coutumes d'Agen*, par M. Ed. Lidforss, seront prochainement distribuées aux souscripteurs.

*
* *

D'assez nombreux recueils de poésie et de prose languedociennes et provençales sont en ce moment en préparation. Nous signalerons dans le nombre, et par la même occasion nous recommanderons à nos lecteurs, les suivants : *lou Campestre*, par M. J. Laurès, in-12;—*Flouretos de mountagno*, par M. Melchior Barthès, de Saint-Pons, in-12; — *les Grils*, par M. Auguste Fourès: sous presse tous les trois à l'Imprimerie centrale du Midi; — *Jean de la Valado*, recueil des pièces de poésie et de prose de Victor Bourrelly, publiées par le neveu de l'auteur, avec l'aide de M. Marius Bourrelly;— *lis Aupiho*, poésies et légendes provençales, par M. Marius Girard, de Saint-Rémy; — *Chalendo*, par M. Aimé Giron, du Puy-en-Vélay, etc.

*
* *

POÉSIES ET TEXTES EN LANGUE D'OC insérés en divers journaux : —*A Moussu A. de G... doou journau de Fourcauquiè*, poésie en langage de Marseille, par M. Alfred Chailan (*Journal de Forcalquier*, 28 janvier). —*Brinde* (en prose) *d'En Francès Vidal*, à la réunion de la maintenance de Provence, le 28 janvier (*Journal de Forcalquier*, 4 février). — *Un Lourren à Moussu de Gagnaud*, sonnet signé E. *A moun ami e mèstre Roumaniho, pantaiage*, poésie provençale, par M. Maurice Faure (*Journal de Forcalquier*, 11 février). — *Per lou paoure Lyounés*, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 18 février). — *La Catastropha de Graissessac*, par le même (même journal, 22 février). — *Un bon counsel*, par le même (même journal, 25 mars).— *Lou Grillet*, par le même (même journal, 25 mars). —*Acamp de la mantenènço de Prouvènço*, relation en prose provençale, par M. Descosse, de la réunion de la maintenance de Provence, à Aix, le 28 janvier. *Brindes* en vers de MM. Descosse et Guillibert (*Journal de Forcalquier*, 25 mars). — *A J.-B. Gaut*, sonnet monorime, par M. Marius Bourrelly; *A Marius Bourrelly*, réponse, sonnet également monorime, par M. Gaut (*Avenir de Marseille*, mars 1877). — *La Picoto*, poésie languedocienne, par M. Benjamin Fabre (*l'Hérault*, de Béziers, 30 mars). — *Sounet*, en provençal, par M. Descosse (*Journal de Forcalquier*, 1er avril). — *Lou Tems de ioy*, poésie languedocienne, par M. Charles Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 6 mai). — *Lou Tems à veni*, par le même (même journal, 13 mai). —*Pastourala*, par le même (même journal, 17 juin).

Le Gérant: Ernest HAMELIN.

Errata du numéro de juin 1870

Mélanges de langue catalane. — P. 225, l. 10, *bo;* lisez : *bo* adv. — L. 17, *Guell;* lisez : *Gu-ell*. — P. 229, l. 4 du bas, *fassaca;* lisez : *fassa ca*.

Le Livre des manières. — P. 253, l. 19, *au lecteur;* lisez : *aux lecteurs*. — L. 29, *couveictise;* lisez : *couveistisse*.— P. 254, l. 16, *défendu;* lisez : *défense*. *Devei* est le nom verbal de *devéer*.— P. 255, l. 2, *prente;* lisez : *pren te*.— P. 256, l. 40, *dels;* lisez: *d'els*. — P. 262, l. 5. Supprimer la note relative au v. 1185.

DIALECTES ANCIENS

UNE INSCRIPTION EN LANGUE D'OC

DU XVe SIÈCLE

A Largentière (Ardèche)

Lorsque je commençai à publier ma série d'ouvrages sur les traditions, légendes, proverbes, dictons et sobriquets populaires du Vivarais ; et, plus tard, lorsque je voulus m'occuper de l'*Anthologie patoise* de ce pays, je recherchai avec soin tous les monuments anciens de notre dialecte, manuscrits, monnaies, inscriptions, etc. ; mais j'acquis la certitude que, si l'on trouve dans l'Ardèche beaucoup d'inscriptions romaines, on n'en trouve pas une seule en langue vulgaire. Pourtant, je me rappelai qu'étant bien jeune—alors je ne songeais nullement à l'histoire de mon pays—j'avais entendu parler d'une inscription « écrite en patois. » Je cherchai longtemps dans mes souvenirs, je demandai des indications à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Vivarais : pas un ne connaissait rien de ce qui m'intéressait. Un jour, que j'étais allé à Largentière dessiner un magnifique bas-relief du Xe siècle[1], je découvris l'inscription dont j'avais entendu parler, et que j'avais vue bien souvent, sans m'en douter.

Cette inscription est dans l'église de Largentière. Avant de la faire connaître, que l'on me permette quelques détails préliminaires.

On voit encore, à Largentière, des ruines du couvent des Cordeliers, qui fut détruit par les calvinistes en 1562. Ce

[1] Ce bas-relief était placé, en guise d'enseigne, au-dessus de la porte d'entrée de la tour qui servait d'atelier monétaire aux premiers exploitants des mines d'argent de cette ville.

couvent, fondé vers l'an 1236, dix ans après la mort de saint François, était un des plus importants de l'ordre, si l'on en juge par les détails contenus dans un mémoire laissé en 1781 par un Père cordelier, mémoire que j'ai pu me procurer depuis la découverte de l'inscription.

Le couvent ayant été pillé et incendié, les religieux, au nombre de près de cent cinquante, avec un évêque *in partibus* pour gardien, furent obligés de se retirer chez eux; un petit nombre resta à Largentière avec le gardien, dans une maison appartenant à ce dernier, et qui devint le petit couvent des Cordeliers.

C'est dans les archives de ce couvent, détruit à la Révolution, que l'on trouva l'intéressant mémoire dont je viens de parler [1].

Ce précieux manuscrit contient la description très-détaillée du grand couvent détruit en 1562. Voici quelques détails sur l'église et la sacristie :

« De ce mesme costé étoit aussi la sacrestie, lieu où se met-
» toient les ornements de l'église. Elle étoit fort riche, ayant
» un nombre de vases sacrés, car on y comptoit *onze calices*,
» au nombre desquels étoit un d'une grandeur prodigieuse,
» une forte croix d'argent pour l'usage des processions; elle
» avoit aussi des beaux et riches ornements en chasubles,
» chapes dalmatiques, la plus grande partie en velours et en
» soie, etc.

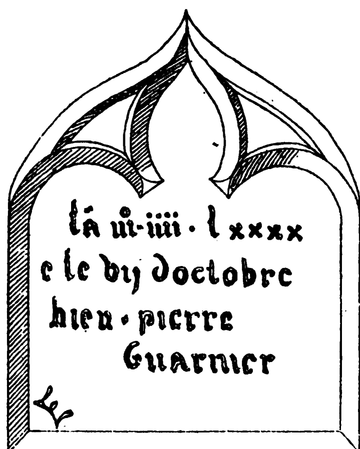
» Cette église, fort belle et fort propre, étoit en grande par-
» tie tapissée d'une fort belle étoffe de différentes couleurs,
» appelée filet d'Auvergne et de filet de Flandre. Une fort belle
» *chière* en pierre de taille toute scultée, et d'une seule pierre,
» faisoit un des principaux ornemens. On la voit aujourd'hui
» à la paroisse... »

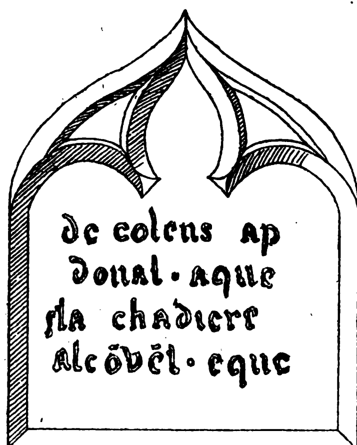
Et dans l'*enquête* nous lisons : «.... Loys Fayolle dict qu'il
» demouroit pour travailler à ses journées avec Claude Borie
» et Pons Allamel, luy firent aller quérir avec Jehan Doms,
» dict Piac, et quelques aultres que ne lui recorde une *chière*

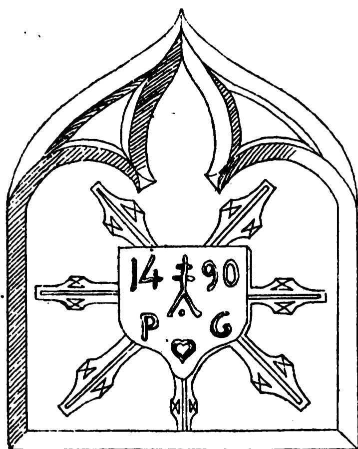
[1] Ce mémoire appartenait à M. Roure, avocat à Largentière; il passa plus tard dans les mains de M. Pellier, notaire à Joyeuse.

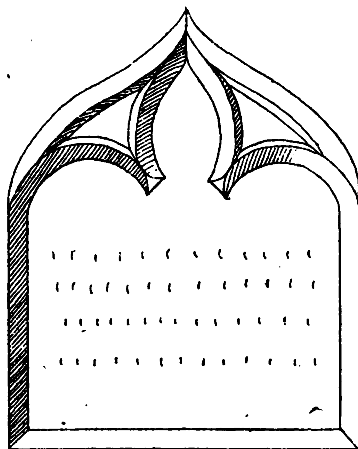
» de pierre qu'est en l'église dud. couvent qu'ils trouvarent
» arranchée et mise en pièces; laquelle chière, après Jehan
» Serre, maçon, redressa en l'église dud. l'Argentière. »

C'est sur cette chaire, qui se trouve en effet dans l'église paroissiale de Largentière, qu'on peut voir la belle inscription languedocienne dont voici la copie très-exacte :









H. V. fecit

L'an M. CCCC. LXXXX et le VII d'octobre, hieu, Pierre Guarnier de Colens ay donat aquesta chadiere al convent, eque.....

Dans le mémoire manuscrit, cette inscription est mentionnée ainsi : « Autour de cette chière on lit, en caractères gothiques, » ces mots : *l'an MCCCCLXXXX, VII octobre, Jean-Pierre* » *Garnier, de Coulens* [1], *ay donnat a questo cadièro al couvent* » *dos frayres minours de Largentiera*. »

On remarquera qu'il y a une petite erreur dans le mémoire : sur l'inscription il n'y a pas *Jean*-Pierre Garnier, mais bien *hieu* Pierre Guarnier (*moi*, Pierre Guarnier). L'artiste de Coulens a voulu accentuer la donation de son œuvre, qu'il a signée comme on signe un testament ou tout autre acte de grande importance.

Maintenant, l'imagination de l'auteur du mémoire a-t-elle complété l'inscription de Pierre Guarnier, ou bien pouvait-on lire à cette époque, sur le quatrième panneau, complétetement effacé aujourd'hui : *dos frayres Minours de Largentiera ?*

Cette dernière supposition ne me paraît pas admissible : le troisième panneau, sur lequel on lit : *1490. P. G.*, eût été une solution de continuité; la phrase se serait trouvée coupée de façon à détruire l'harmonie qui règne dans toute la chaire. Pourtant, le dernier mot de l'inscription, *eque*, indique bien qu'il y avait autre chose, mais il est impossible de déchiffrer ce panneau : tout a été gratté au ciseau.

Il n'est pas étonnant que mes compatriotes et amis n'aient pu me renseigner sur cette inscription languedocienne, lorsqu'on songe que M. Ovide de Valgorge, qui a fait une minutieuse description de l'église de Largentière, ne l'a même pas mentionnée.

« La chaire qui décore l'intérieur de cette église, dit-il, est » remarquable surtout comme incrustation de l'époque du » style ogival flamboyant... Elle est couverte d'arabesques en » relief d'un riche goût, et porte, gravée sur l'un de ses pan» neaux, la date de sa construction [2]. »

Dans la destruction du monastère des Cordeliers de Largentière, durent disparaître, perdus pour toujours, des documents

[1] Coulens est un hameau de la commune de Chassiers, à 3 kilomètres de Largentière.

[2] *Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 319.

de la plus haute importance pour l'histoire de la langue d'oc ; la bibliothèque était considérable. Voici quelques détails navrants relatés dans le mémoire : « Aussy bruslèrent dans led. » couvent tous les livres d'iceluy couvent, tant ceux de l'église » que autres de la *livrerie* où estoit le *canon civil,* les *quatre* » *grands docteurs de l'Eglise, quatre bibles en parchemin ;* il y » en avoit plus de *six charges,* et pour les faire brusler et plus » vistement, *ils jetèrent d'hyle d'olive dud. couvent, environ* » *demi-charge.* »

« Parmi les manuscrits précieux, dit Ovide de Valgorge, étaient une Bible du XIe siècle, présent du pape Clément VI au cardinal Pasteur Serrets, qui l'avait, en mourant, léguée au couvent des Cordeliers d'Aubenas, qui, à son tour, l'avait envoyée en cadeau au couvent des Cordeliers de l'Argentière: Bible magnifique, couverte de précieuses et nombreuses enluminures; et une relation du voyage fait en Terre Sainte, à l'époque de la première croisade, par Pons de Balazuc [1]. »

Je pourrais grossir cette note en donnant des extraits de l'enquête qui eut lieu en 1562, sur la destruction du couvent des Cordeliers de Largentière ; c'est la partie la plus curieuse du mémoire : toutes les dépositions sont écrites en mauvais français et en dialecte vivarais. Pour aujourd'hui, je me borne à la communication de mes recherches sur l'inscription.

Henry Vaschalde.

[1] *Souvenirs de l'Ardèche,* t. II, p. 314.



DIALECTES MODERNES

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE
AU XVIII[e] SIÈCLE

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Comprenant le Catalogue des ouvrages écrits dans les patois du Midi de la France au XVIII[e] siècle

(*Suite et fin*)

---

309. Recueil des Prières et Cantiques spirituels à l'usage des missions des R. R. P. P. Capucins.

Toulouse, 1781, in-12, 108 pages.

Les Cantiques en langue vulgaire occupent les pages 69-74.

310. Recueil nouveau de Prières et de Cantiques provençaux.

Par un curé de Provence, sans lieu ni nom d'imprimeur, 1785.

311. Regrets (Les) de Climène, par M.***.

Al lebat de l'Auroro,
Dins un pradel de flous....

Cette Chanson se trouve dans le *Recueil de Romances historiques, tendres et burlesques*, etc., et dans les poésies patoises qui font suite aux *Obras coumplètas* des frères Rigaud, p. 177; elle y est attribuée à l'abbé Morel. V. ce nom.

312. Remerciomen de Janot, ou le Trinfle de Toulouse.

V. Baour.

313. Reponse per dom Diego de Crocrico, chevalier des ordres errans et géographe imaginaire de Sa Magesté portugaise, *au Bourg stultorum landidorum*, dans la principauté du Brésil, à Messieurs

les fameux poëtes qui, sous le nom de Troubadours, ont donné au public le poème comique de la Patte enlevée, en langage provençal.

Carpentras, *à l'enseigne de la Vérité*, 1741, in-12.

314. Responsou d'un home que s'es rettira dou mounde.

Carpentras, 1741, in-12.

G. Brunet, *Lettre sur les patois*, p. 23, et Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 317.

315. Reveillon (L'abbé). Elotché dé Labrando, marchando de froumatchous à Narbouno.

Par M. l'abbé Reveillon, conduché du vénérable Chapitre de Saint-Paul de Narbonne.

Je dois une copie de cette malice dévote à feu M. L. Galibert.

316. Richard (Le chevalier de). Le Retour du Parnasse. Par M. le Chevalier de Richard.

Amsterdam, chez J. Ryckhoff fils, libraire; 1755, in-8°.

Recueil de petits vers français, avec dix couplets en patois bas-languedocien, les uns et les autres d'une complète insignifiance.

317. Rigaud (P. Auguste). Las Vendemias de Pignan, poëma per Rigaud.

Mounpeïè, Tournel, an II de la Républica, in-16.

C'est dans cette édition que l'on trouve l'*Aristocratia chassada de Mounpéiè*, pièce de vers de l'an 1790.

318. Rigaud (P. Auguste). Las Véndémias dé Pignan, pouëma, coumpaousat en 1780 per P.-A. Rigaud.

Mounpéiè, Tournel, an II, in-16.

« Édition princeps de ce poème. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1044.

319. Rigaud (P. Auguste et Cyrille). Obras coumpletas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, en patouès dé Mounpéiè.....

Mounpéyè, Augusta Virenque, 1845, grand in-18.

Cyrille Rigaud a publié aussi: *Poésies diverses de Cyrille Rigaud*, ancien professeur du Lycée de Montpellier. Montpellier, J.-G. Tournel; 1821, in-12.

Ce recueil ne contient que des compositions françaises.

320. Rivarès (Frédéric). Chansons et airs populaires du Béarn.

Pau, E. Vignancour; sans date, gr. in-8°. — V. ce titre.

321. Roby (L'abbé). Compliment fait à M. de la Millière, inten-

dant de cette ville (Limoges), en 1751, par un écolier du collége des Jésuites travesti en paysan limousin.

Dans les *Pièces diverses*, à la suite du *Recueil* de poésies de F. Richard, tom. II, pag. 262. Limoges, Fr. Chapoulaud, sans date.

L'abbé Roby était né à Limoges ; il mourut en 1761. Il aurait parodié Virgile (*Rec.* cit., p. 16.)

322. Roche, voyez Noëls en français et en langue vulgaire.

323. Roches (L'abbé). Le Grand et Petit Catéchisme, composé par M. Roches, curé de la paroisse de Mont-Gaillard, au diocèse de Toulouse, approuvé par le R. P. Rougnan, religieux des frères prêcheurs et professeur royal à Toulouse, à l'usage de J.-F.-Ant. Molinier, curé de Folcarde, au diocèse de S. Papoul. 1780.

Manuscrit in-8o, avec le texte français en regard de la traduction patoise.

Dans ses *Lectures*, l'abbé Molinier nous apprend que l'abbé Roches mourut à Séville, en Espagne, où il avait émigré.

324. Romance provençale :

Lou béou Tircis se proumenavo
Soulet un jour.....

Dans le *Recueil de romances historiques, tendres et burlesques*, etc., tom. II, p. 332

V. ce titre.

325. Rouffiac (L'abbé). Épitre à M. Bourguet.

M. Magloire Nayral a cité de longs fragments de l'Épitre de l'abbé Rouffiac, connu sous le nom de Curé de Sarclas. *Biogr. castraise,* tom. III, *Supplément*, p. 588.

326. Routtier (Alexandre). Lou Mariagi de Margarido, coumédio en un acte.

Marseille, 1781, in-8°, 32 pages.

Il a été fait plusieurs éditions de cette comédie.

327. Royer (Louis-Bernard). Fragments d'une poésie : *lou Chin de Cambau,* in *li Parpaioun blu* de W. Bonaparte-Wyse. Avignoun, Gros, 1868, in-12, pag. 201-203.

328. Royer (Louis-Bernard). Chincho-Merlincho, en Bath (Anglo-terro), encò de G. Lewis, libraire-editour, carriero dicho « North-gate street », 12; 1871, in-4° (tiré à 27 exemplaires, dont un sur vélin, et publié par M. W. Bonaparte-Wyse).

329. Sanguilhem. Lou Maridatge de Camardou.

Ms. du XVIIIe siècle (Pau).

330. SARRAU. L'Amour mouyat, imitatioun d'Anacréon.

A la suite des *Obras coumplètas d'Augusta et dé Cyrilla Rigaud.* Montpellier, 1845, in-12, p. 171-172.

Sarrau fut professeur à l'École de chirurgie de Montpellier vers le milieu du XVIIIe siècle.

331. SAUVAGES (L'abbé P.-A. Boissier, de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, ou Choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en françois. Contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation françoise les habitans des Provinces méridionales du royaume, connus à Paris sous le nom de Gascons. Avec un petit Traité de prononciation et de prosodie languedocienne. Ouvrage enrichi, dans quelques-uns de ses articles, de notes historiques et grammaticales et d'observations de physique et d'histoire naturelle. Par M. l'abbé de S***.

Nismes, Michel Gaude; 1756, 1 vol. in-8°.

332. SAUVAGES (Pierre-Augustin Boissier de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, etc., nouvelle édition, corrigée et augmentée d'une nombreuse collection de proverbes languedociens et provençaux.

Nismes, Gaude; 1785, 2 vol. in-8°.

333. SAUVAGES (L'abbé de). Dictionnaire languedocien-français, etc. Par M. l'abbé de Sauvages.

Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de beaucoup d'articles, et précédée d'une Notice biographique sur la vie de l'auteur, par son neveu, L. A. D. F.

Alais, J. Martin; 1820, 2 vol. in-8°.

334. SERÉ. Le Poble moundi, à Mounseignou le Prumié Presiden.

In-4° de 4 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu, ni date.

Cette pièce de vers est de Seré, de Toulouse, composée en 1711, à la louange du Premier Président au Parlement, Bertier de Malholas, seigneur du Vernet.

V. Le Poble moundi.

335. SERÉ. Pièces de vers, à la suite des *Œuvres de Pierre Goudelin,* édition de Lecamus, 1713, in-12, et dans les suivantes.

On y trouve : 1° *un Sounet al Rey,* sur le retour du premier président de Bertier, à Toulouse (il venait de Pau), en 1710 ; 2° un

sixain, à M. de Bertier, en 1710 ; 3° *A Monseignou de Bertié, prumié presiden*.

La dernière pièce est la même que *le Poble moundi*.

336. Sermou (Lou) deu Curé de Bideren, XVIIIe siégle.

Pau, Léon Ribaut, 1873, in-8°.

C'est là un de ces sermons de fantaisie, relevés par des traits plus ou moins risqués.

337. Sermou (Lou) deu Curè de Bideren, XVIIIe siègle (*Publicat per la segounde betz*).

Pau, Léon Ribaut; 1875, in-8°, 15 pag.

338. Sermou (Lou) deu Curè de Bideren, XVIIIe siècle. Manuscrit. Le sermon y est moins développé que dans les deux impressions qui précèdent.

339. Sermou prexat à Santo-Sezeillo, etc.

V. Fournès.

340. Soleil (Le) de Noël, né à minuit pour éclairer tout le monde. Noëls nouveaux composés à S. Elix de la Terrasse, par C...

Toulouse, veuve de J.-P. Robert, sans date, in-12.

341. Saint-Salvy (Bernard de). Bersis beoumountouèsés. Pouésios de Moussu B. de St-S.

Toulouse, Lagarrigue et Dours; sans date (1834), in-12.

342. Sonnets, mal à propos attribués à Pierre Goudelin, par M. Dumège, *Hist. des instit. de la ville de Toulouse*, t. IV, p. 86.

V. Pastiches.

343. Stansos. A la mémorío dé Pierre Goudouli, Stansos, par un maître ès Jeux floraux.

Dans le Supplément aux *Affiches Annonces, etc.*, *de Toulouse et du haut Languedoc*, du 17 juillet 1774.

344. Superbie-Cazalet. Carte à Théophile Bourdeu.

Dans les *Poésies béarnaises*.

V. ce titre.

345. Thobert (l'abbé). Cristoou et Fresquiero, ou la Queue de l'âne arrachée, comédie en un acte et en vers.

Marseille, Terrasson, 1825; in-8°, 15 pages. Réimprimé à Marseille, quelquefois avec des variantes, en 1826, 1830, 1838, 1852, etc.

346. Thobert, Meste Mauchuan, ou le Jugement de l'âne, comédie en un acte et en vers provençaux.

Marseille, 1813, in-8°, 12 pages.

Des rééditions en ont été faites en 1825, en 1840, etc.

L'abbé Thobert, professeur de théologie au séminaire du Bon-Pasteur, mourut en 1777. On lui doit une autre comédie, *M. de Rovina*, restée inédite, et une pastorale sur la *Naissance de Jésus-Christ*, dont il a été fait en Provence de très-nombreuses éditions.

347. Traduction languedocienne en vers du premier chant de l'*Énéide*, de Virgile.

Ms. possédé par M. Cavallier, de Montpellier.

La date probable de cette traduction est 1740-1750 (M. Cavallier).

348. Testament d'un juif de la ville de Carpentras.

Carpentras, S. D., in-16, 17 pages.

D'après le catalogue de M. Bory, n° 1931, la première édition appartiendrait à l'année 1722.

349. Traduction de l'Ode d'Horace qui commence ainsi : *O nata mecum consule Manlio...*

Un feuillet manuscrit, in-4°, 2 pages, écriture du XVIIIe siècle. Cette imitation est écrite dans un excellent patois de Toulouse.

350. Trioumphe (Lou) de Marsillo, odo.

Marseille, Mossy, 1756, in-4°.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 330.

351. Vellote, ou le Mariage à la mode. Comédie en cinq actes et en vers, mêlée de chants et précédée d'un prologue.

Pièce écrite dans le dialecte de Gignac (Hérault), en 1716.

Manuscrit in-4°. Le titre a été ajouté par feu M. Léon Galibert, qui m'avait amicalement offert cette rareté patoise.

352. Vergnes (Jean-Baptiste). L'Auta de la Grand Carriero, ou Moussu Bernard, coumedio en dus actes et en berses patois (sic).

Representado le prumier cop à Toulouso, al caffé del Globo, le 24e juin 1787.

Per l'autou de la *Vergnade*, 1787.

Un vol. manuscrit, in-fol°, de 235 pages, autographe de l'auteur.

Vergnes était un marchand de coton de Toulouse, qui, à propos d'un reposoir élevé dans la rue Pharaon, s'est livré à un long bavardage, dans lequel il a fait entrer sa propre biographie. C'est un honnête rimailleur, qui se prend au sérieux comme poëte, ainsi que tant d'autres de notre temps, et avec aussi peu de raison.

353. Vers en langage toulousain, sur les Noëls de Monsieur l'Abbé Plomet, signés R. M. A. 1721.

En tête de *le Pêcheur secouru par le Libérateur,* etc., par l'abbé Plomet.

V. ce nom.

354. Vers pour Mgr d'Antraigue à son arrivée dans Beaucaire, le 10 juillet 1767. — Lettre à M. Silvestre, prêtre de Tarascon. — Vers pour le R. P. Fidèle Marie, capucin, ayant prêché le carême à Beaucaire, l'an 1767. — Vers pour M. Brideine, prêchant à Tarascon, l'an 1767, in-12.

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1224.

355. Vers patois :

Pastou que l'amour meno, etc.

Dans une lettre envoyée à Grégoire par les *Amis de la Constitution* d'Agen. V. *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées par M. Gazier dans la *Revue des langues romanes,* 2ᵉ série, tom. I, p. 286.

356. Versés sur lou Cussou das Penitens blancs.

Manuscrit in-4°, de 1775, d'après M. Léon Galibert, qui avait bien voulu m'en fournir une copie.

357. Vigne (L'abbé). Contes en vers prouvençaux, imprimas per la premiero fés en Avous 1806.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu.

Ce livret fut publié à Aix-en-Provence, par le libraire Pontier. Les éditeurs du *Bouquet prouvençaou* ont consacré une notice à l'abbé Vigne et reproduit huit de ses Contes.

358. Vocabulaire patois-français-anglais et proverbes patois, dans une lettre adressée à Grégoire, touchant le langage du département du Gers. (Voyez *Lettres à Grégoire sur les patois de France,* in *Revue des langues romanes,* 1ʳᵉ série, tom. VIII, p. 95 à 97 et 102.)

Seconde Partie

PIÈCES SUR LA RÉVOLUTION

1. Abis d'un boun pastou, à sous parrouquias.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-8º.

Contre le serment exigé du clergé.

2. Abis, noun pas à las brabos gens, mes al Pèro Sermet.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-8º.

3. Abis à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date, in-8°.

Cette brochure est attribuée au Père Sermet, dans l'*Abis* précédent.

V. Sermet.

4. Abis salutari al paure poplé de Toulouso e de las campagnos.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-8°.

Pamphlet quelque peu ordurier, mais en bon patois de Toulouse, contre le P. Sermet.

5. Artaud (Joseph). Recueil de chansons patriotiques pour toutes les fêtes de l'année.

Draguignan, an VII; in-12.

Catalogue Bory, n° 1847.

6. Au loup!

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse), ni date (1791), in-8°.

Satire contre l'évêque constitutionnel Sermet.

7. Auriol dit Langautier. Tableau actuel de la situation publique et triomphante de la République française.

C'est un recueil qui se compose de:

1° Hymne patriotique sur plusieurs airs, chanté au Temple de la Raison de la commune de Toulouse, le 20 floreal de l'an 2° de la République française, une et indivisible ;

2° Hymno patriotico (*sic*) cantado al Temple de la Razou dé la communo de Toulouso, le 30 floreal de l'an second (*sic*) dé la Républico francéso.

Sur l'airé : *Des simples jeux de mon enfance.*

3° Aoutro hymno patrioutico. Per la plantatiou de l'Arbré de la Libertat.

Sur l'airé: *Ah! le bel oiseau, maman, etc*

8. Bal des Muscadinats (Le). Chanson en cinq couplets, à l'adresse des Muscadins, les élégants ridicules, après les événements de thermidor.

Ces couplets ont été cités par M. A. Combes, dans ses *Chants populaires du pays castrais*, 1862, p. 100.

9. Baladin (Le) démasqué.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-8°.

Cette violente attaque contre le P. Sermet contient, à la page 16: *Stanço* et *Epitapho per Frèro Hyacintho Sermet.*

Le père Sermet répondit par sa *Lettre du R. P. Sermet au club des*

Amis de la Constitution, datée de Saint-Geniés, le 18 août 1790, in-8°.

10. Bernadau. Traduction de la *Déclaration des droits de l'Homme* en langage de Bordeaux, dans les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées dans la *Revue des langues rowanes,* par M. Gazier, 2e série, T. III, p. 181.

11. Bernady. La Franço régénerado. Pouemo, per M. B....., citouyen de Mountalba.

Mountalba, de l'imprimario de Fountanel, imprimur de la Soucietat des Amits de la Coustitutien (*sic*).

Sans date, in-12.

12. Bouche (Charles-François). La Counstitucien francezo, traducho counfourmamen eis decrets de l'Assemblado Naciounalo Counstituanto, en lenguo prouvençalo, é presentado à l'Assemblado Nacounalo Législativo, per Charlé-Francés Bouche, Deputa de la ci-davan sénéchaoussado d'Aix, membré de l'Assemblado Nacionnalo Counstituanto, é enquey d'aou tribunaou de Cassacien.

Paris, de l'Imprimarié naciounalo, 1792, in-18.

13. Cansou cantado pés habitans dé Sent-Géniès à l'arribado dél Pero Sermet. Sur l'Ayre: *D'en haut én bas.*

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date.

14. Cansou patrioutico. Sur l'airé de *Berduret*.

Quatre couplets en patois de Toulouse, dans les *Couplets dédiés à la propagande révolutionnaire*.

Br. in-12, de 12 pages, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur ou d'imprimeur.

15. Cansou republicaino, ou la Cagado royalisto. Sur l'ayre : *Il étoit une fillette.*

Signée, G. Lavabre.(?)

Il y est question du triomphe des républicains dans le Castrais (Tarn) et dans le canton de Révei (Haute-Garonne).

Un feuillet de 2 pages, in-8°. Sans lieu, ni date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

16. Cansou rouergasso, fatjo à l'ouccasiou de la Messo que l'Intrus de Soumart anguet dire à la Gleyo de St. Marti de Laguepio, à l'imbitatiou de Roucadou et Philip.

Sans nom d'auteur.

Roudés, 1800, in-8o.

17. Cansou sur la Fablo de las Bestios:

Nostris Aujols nous countabon
Que dins le tems reculat
Toutos las Bestios parlabon.....

In-4o, 3 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date.

Idiome de Foix, à propos d'une élection de l'époque révolutionnaire.

18. Cansou sus Loups.

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire.

Cette chanson est dirigée contre les curés assermentés.

19. Cantique. Dans le même esprit que le précédent.

Sur l'air: *Avec les jeux, dans le village,* etc

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date; in-8o.

20. Cantique patois, sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.

Sur l'air: *Le connais-tu, ma chère Éléonore...*

Quand un troupel, boulache et sans prudenço,
De soun bergè n'escouto pas la boux.....

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire.

21. Chabot (François). Réponse aux quarante-trois questions proposées par l'immortel Grégoire, digne curé d'Emberménil et député à l'Assemblée nationale; vocabulaire français et patois, rouergas ou aveyronnais, avec l'étymologie des mots de cette langue vulgaire. — Réponse aux deux principales questions proposées par M. Grégoire le 13 août 1790 : *Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement le patois dans le département de l'Aveyron et quels en seraient les moyens?*

(Documents publiés par M. Gazier, *Revue des langues romanes,* tom. VII, p. 121 à 133; tom. VIII, p. 71 à 87.

22. Champmas (L'abbé). La Desoulatioun de Mounbran.

Pièce de vers dont je possède deux copies. L'une, la plus ancienne, me paraît fournir la composition originale; la seconde, amplifiée, ne gagne rien à certaines répétitions d'idées et de tableaux.

En 1829, l'abbé Champmas, ancien curé de Layrac, près d'Agen, adressa des vers élogieux à M. Jasmin, qui furent imprimés dans les *Papillottes*.

M. Jasmin répondit par un remerciement au curé-poëte et établit ses droits à l'honneur d'avoir composé *la Désolation de Monbran* par ces deux vers :

Pintre gascou d'uno bieillo mazuro
Que toun pincel beu d'immourtaliza.

La pièce de vers était pourtant déjà ancienne.

Une version de *la Desoulatioun de Mounbran* a été publiée, en 1863, dans les *Poésies gasconnes par l'abbé Champmas, prêtre du diocèse d'Agen.*(Agen, J. Pasquier, broch. in-8o, avec une photographie représentant le château de Monbran.)

Cette pièce y est précédée d'une très-courte notice sur l'abbé Xavier-Laurent Champmas, né à Agen, en 1764, et mort dans la commune de Montjoie en 1832, ainsi que d'une églogue morale en patois agenois et en gascon, intitulée: *las Lermos de Florimon :* une œuvre de la jeunesse de l'auteur.

23. COLLOT-D'HERBOIS (J.-M.). Armana dou pere Gerard, per l'annado 1792, la quatriemou dé l'èrou de la LIBERTA; ouvrage qué a rampourta lou prix proupousa per la SOUCIETA DEIS AMI DE LA COUNSTITUTIOUN, SEANTOU EI JACOUBIS, à Paris ; per J.-M. COLLOT-D'HERBOIS, membre de la Soucieta. Imprima per ordre de Messieus lei Coumissari civil, deputa per lou Rei din lei ci-davan Etat d'Avignoun et dou Coumta Venessin. Su l'emprima, à Paris. Et se ven à CARPENTRA, che JAQUE ALLIÉ, mestre poutié de terrou, din la Grandou Carrierou. 1792. In-12.

C'est la traduction mot à mot de l'Almanach du Père Gérard, écrit en français et publié d'abord à Paris.

24. Couplets chantés en Provence en 1792, lors de la réunion de Nice à la France:

Dins la Savoio
Jusqu'à Chamberi,
Soun tóuti en joio
D'èstre réuni.

A Vilo-Franco,
Au fort Mountauban,
Niço la blanco,
Volon èstre franc.

Dans l'*Armana prouvençau,* 1861, p. 50. Il est inutile de dire que l'orthographe de ces paroles, et peut-être les paroles elles-mêmes, ont été retouchées par les rédacteurs de l'*Armana.*

25. COUSSEL charitable al Pèro Saint-Gès, rettur dal coulletgé das douctrinaris à Labaau (Lavaur.).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1791), in-8o.

26. DESOULATIOUN de Mounbran.

V. Champmas.

27. DIALOGO entre dus Paysans des embirouns de Toulouso, à l'occasiou de la nouminatiou del Pere (*sic*) Sermet, à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Brochure de 8 pages, in-8o, sans lieu ni date (Toulouse); sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

28. DIALOGO entre dus Paysans des embirouns de Toulouso, à l'ouccasiou de la nouminatiou del Pero Sermet à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Montalba, Fontanel, 1791, in-8o.

29. DIALOGO entre le cultibatou BOURREL, de la Parroquio de Sen-Sarni, de Toulouso, et Mestré LABERTAT, jardinié del Bari de Sen-Miquel, de la mêmo Bilo.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date (1789), in-8o.

30. DIALOGO entré le Pero Sermet et Mestré Guillaumes, etc.

V. Sermet.

31 DIALOGO sul dangé de la Patrio et de la Countro-reboulouciou.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-8o.

32. DIALOGUO entré un Curé jurat et un paysan que nou bol pas assista à sous Oufficis.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-8o.

33. DIALOGUO entre dus Paysans des embirouns (*sic*) de Toulouso. Fayt par un chassur de la Legioun de la Daurado.

Toulouso, Viallanos; sans date, in-8o.

34. DISCOURS en idiome provençal, prononcé le 8 floréal, an troisième, à Morières, chef-lieu de canton, dans la Maison-Commune, par le citoyen Pertuis, juge de paix.

Avignon, Vincent Raphel, in-4°.

Bibl. patoise de Burgaud des Marets, n° 1258.

35. DISCOURS prononcé par des Citoyennes de Pommiers (arrondissement de Grenoble) à la Société des Amis de la Constitution, séante audit lieu.

Journal patriotique de Grenoble (n° du 16 février 1792). D'après M. H. Gariel, dans la *Petite Revue des bibliophiles dauphinois,* tom I, p. 173.

36. DOULEENÇOS de la fennos de Toulouso as Estats-généráls.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; ni lieu ni date (1789); in-8°, 6 pages.

37. DOULOUÉNCOS de las Fillos de serbici de la Bilo de Toulouso.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8o.

38. DOULEENÇOS des Paysans. Las très-humbles et tres-respec-

tuousos remountrançes (*sic*) de Jacoumart, sindic des paures paysans del Lauraguès.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8°.

39. Enterromen del calandrié républicain (*sic*).

Sans nom d'imprimeur, sans lieu (Foix) ni date (1805); in-4°.

40. Estrénos patriotiquos, dediados à MM. de la Gardo-Natiounalo, et principalomen à MM. les Boulountaris d'aquesto Bilo (Toulouse).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

41. Exaudiat, en idiome bulgari, Dediat à las Legious de la Bilo de Toulouso et de soun Departomen, per Moussu l' Ritou S******, patrioto zelat.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1790); in-8°.

42 Ferran. Odo a la libertat, per M. Ferran, Noutari, Presiden de la Soucietat des Amics de la Coustitutiou, seento à Fronton (*sic*), departomen de Hauto-Garonno, legido per el-mêmo dins la seenço publiquo del 14 juillet 1791, le premier de l'an 3 de la libertat.

Mountalba, Fontanel, 1791; in-8°.

43. Garisou (La) de Marianno. Cansou patriotiquo.

Ayre : *des Deux Savoyards*. *Une petite Fillette*.

Dans les *Étrennes mignonnes* de 1793 (?); in-32, p. 14.

Mon exemplaire est incomplet par le commencement et par la fin ; je ne puis donc le rapporter sûrement à une année plutôt qu'à une autre.

M. A. Combes a cité, dans ses *Chants populaires du pays castrais*, deux soi-disant couplets de cette composition, sous le titre de *Marianno*. Le premier consiste en un amalgame incohérent de vers pris au premier et au second couplet. Le second est composé avec les quatre vers du troisième couplet et la fin du second.

44. Garres (Jean-Marie-Charles). Dialogo entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé G...., à la fin.

Sans nom d'imprimeur, ni de lieu (Toulouse) ; sans date (1799); in-8°.

45. Garres (J.-M.-C.). Suito del dialoguo (*sic*) entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé Garres, à la fin.

Toulouse, Benichet et Compe, sans date, in-8°.

46. Gillet. Le Ramelet noubel à la mémorio dé défunt Berduret. Pel Citouyen Gillet Aynat.

Sans nom d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-8°.

47. Gillet. Le Ramelet citouyen, ou lé plazé des républiquens.

Mon exemplaire, le seul que je connaisse, est incomplet et ne donne pas le nom de l'auteur. Je crois pouvoir l'attribuer au citoyen Gillet aîné.

48. Girard. Credo démoucratique (*sic*).

Signé : G.-D., Legiounari de la Daurado.

L'auteur du *Credo* est Girard, Toulousain : il l'avait composé en 1790 ; il le fit réimprimer à la suite du *Retour del printens*.

49. Girard. — Dialogo entré un Electou qu'a proucedat à l'électiu de septento (*sic*) Curés pel Distric de Toulouso, et uno Deboto de la même (*sic*) bilo, retirado dins sa campagno, ques (*sic*) situado dins un endret charmand (*sic*) et soulitari, propre à fa le delici des qu'aymon à medita las merbeillos de la naturo.

L'Electou passo, la Deboto l'arresto, fa soun signé de croux en guise (*sic*) d'exsourcisme, et d'un ton (*sic*) corrossat (*sic*) l'y dits :...

On trouve à la fin : « Legit en séençopublico le 19 juin 1791, per M. Girard pero, granadié de la Daurado; imprimat à la demando del public et per ordre de la Souciétat des Amics de la Coustitutiu.

Sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date (1791); in-8°.

50. Girard. Hymne à l'Éternel.

Sus l'ayre : *Quant dé copts daban ta porto*.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

51. Girard. Hymno à la Rasou. Cinquiemo delassomen des republiquains (*sic*) detenguts à las carmelitos.

Sur l'air : *Approchez, citoyens, et chantons la victoire*.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date ; 1 feuillet in-4° à trois colonnes.

52. Girard. Retour del Printens et de la Libertat, per M. Girard, père (*sic*), brabé grenadié de la Daourado et amic de la Soucietat de la Constitutiou des Jacoupins de Toulouso. et legit en seenço publico al ci-devant (*sic*) Senéchal, le 3 avril (*sic*) 1791.

Es imprimat per ordre de la Societat, *Toulouso*, Viallanos, 1791; in-8°.

On trouve à la fin de cette brochure le *Credo democratico*, cité plus haut, *composé par Girard en* 1790.

53. Grégoire. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, suivi du décret du 16 prairial an II.

Imprimerie nationale, an II, in-8° de 19 pages.

C'est par exception que nous mentionnons ici le célèbre rapport de l'abbé Grégoire.

54. L'Abesque merd...s. Airé : *des Penjats.*

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; sans lieu ni date ; in-8°, une page imprimée à deux colonnes.

Satire, dont le titre indique suffisamment le ton, contre le P. Sermet, allant se faire sacrer évêque métropolitain du Sud à Paris, en 1791.

55. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet au club des Amis de la Constitution.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, 1790 ; in-8°.

A la page 31 de la *Lettre*, on trouve le *Moutet en l'aunou del frero Sermet.*

V. ce titre.

56. Ligou. Lou Cura marida. Chanson languedocienne.

Dans la collection de *Romances, Fables, Odes, Charades, etc., qui peuvent s'exécuter sur la Flûte, la Clarinette, le Piano ou la Harpe et le Violon. Mises en musique par les citoyens Ligou et Moulet.*

Paris, sans date ; in-4°, gravé.

Ligou, l'auteur de ces couplets, quelque peu risqués, était d'Avignon.

57. Mahoumet ou Sermet. Titre d'une gravure représentant un personnage en pied, portant moustache et barbiche, en robe brodée, à collerette comme au temps de Henri IV, et coiffé d'un chapeau à la moderne.

On lit au bas de la page :

Tout pa bagnat tourno en soupo. Un feuillet in-4°.

58. Manuscrit. Cahier contenant : 1° *l'Amour de J.-C. pour les hommes; Cantique en français*

2° *Cantique patois sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.* V. ce titre.

3° *Pastourale : Despey qu'aquesto prado a perdut soun pastou.*

V. Pastorale allégorique.

4° *Cansou sus Loups.* V. ce titre.

59. Milhaud (représentant du peuple). Hymne chantée par le représentant du peuple Milhaud.

S. L. (Montpellier) N. D. 8 pages in-8°.
(M. Léon Gaudin).

60. Moutet en l'aunou del Fréró Sermet, almounié e predicayre de la legiou de Sant-Geniès.
V. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet...

61. Oumbro (L') de Goudouli as Pageses.
Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8°.

62. Ouvergnias (L') patrioto. Sur l'air: *Peyroou rou.*
Chanson dans le *Recueil de chansons patriotiques,* in-12.

63. Pam (Un) de nas, ou le Sourtiletche lebat.
Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-8o.
Factum contre la Révolution, et surtout dirigé contre le serment exigé des prêtres.

64. Paraphrazo d'el mandomen dé Pero Sermet, qu'ourdouno dé Prégarios Particuliéros pér la Counserbatiou dés fruts de la terro.
Pièce en prose, signée Termes, *Capelié.*
Per Paraphrazo, Grifoulet, sécrét.
La municipalité de Toulouse obligea l'évêque Sermet de publier un mandement à l'occasion des fruits de la terre compromis. De là une *Lettre au Père Sermet, évêque de Toulouse, sur son Mandement* (in-8°, 15 juin 1791), dans laquelle l'auteur attaque, en logicien habile, la légitimité du nouveau prélat.
La *Paraphraso d'el mandomen* est un pamphlet à l'occasion de ce même mandement, où l'on reproduit les accusations formulées contre le P. Sermet par le P. Félix, auteur de la *Lettre.*

65. Pastorale allégorique, Sur l'ayre : *Un jour, dins lou bousquatge...*

Despey qu'aquesto prado
A perdut soun pastou...

A l'occasion de l'émigration des curés non assermentés.
V. Manuscrit.
M. A. Combes a inséré cette *Pastorale* dans ses *Chants populaires du pays castrais,* p. 97.

66. Pastouralo allegorico al sujet de l'eloignomen del pastre Tirsis. Sur l'ayre : *Al levat de l'aouroro,* ou *Joux aqueste feuillache.*
4 pages gr. in-8o, sans lieu ni date; sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

67. Pèro (Al) Sermet.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; sans lieu ni date ; in-8°.

68. Peyrot (L'abbé Claude). Lo Besprado sooubertouso. Dialogué entré Jonéto é Mortrou, de Poillas.

Dans ses *Œuvres*, p. 122, 4e édit. Millau, Carrère jeune.

V. ce titre.

69. Peyrot (L'abbé Claude). Coumplimen d'un franc potrioto o l'Aoubré dé lo libertat.

Dans ses *Œuvres*, même édition, p. 126.

70. Peyrot (L'abbé Claude). Coumplimen fach o l'aoubré de lo froternitat, per lo communo de P., lou 29 dé juin 1793.

Dans ses *Œuvres*, même édit., p. 182.

71. Prôné d'un boun curé, A l'ouccasiou del Sermen (*sic*) que l'Assemblado Natiounalo fa demanda, abey, as Abesques, Curés, Bicaris et autrés Capelas occupadis al sant ministeri.

Aquel Prôné ero d'abord en francés, et aprép a estat més en gascou, sus la segoundo editiou.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; sans lieu ni date ; in-8°, 16 pag.

72. Proufessiou de fé des Detenguts dins le loucal de las cy-dabant Carmelistos, 30 octobré 1793.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; ni lieu ni date ; un feuillet in-4° à trois colonnes.

73. Pujol (J.-J.). Noel noubel fayt al seminari per un reclus (1793).

Dans les *Chants populaires du pays castrais*, par M. A. Combes.

74. Quatrain en patois :

Diou houn lou despotismé é l'aristocratio, etc.

Dans une lettre adressée à Grégoire en 1790, par une personne du département du Gers. Voyez *Lettres à Grégoire sur les patois de France*. *Revue des langues romanes*, 2e série, t. I, p. 276.

75. Rasounomen, pensados et reflexious d'un boun pagés des embirouns de Toulouso.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date ; in-8°.

76. Revolutius (Las) de la Franço, per esclaira las gens illitérats de la campagno.

Sur l'air : *Il pleut, il pleut, bergère* ; ou sur l'aire del : *Célébrons la victoire,* ou sur l'aire : *Bienhurous Labré.* Cantiquo en bers libres, fayt per un curé de campagno.

Montalba, Fountanel, sans date, in-8°.

77. Rigaud (Auguste). L'Aristocratia chassada de Mounpeïé. 5 décembre 1790.

Dans les *Obras coumpletas*.

V. ce titre.

78. Salivas. Abis salutari de M. Salivas lou Xoubé, al brabé moundé de las campagnos. Oubraxe imprimat per ordre de la Soucietat des Amix de la Coustitutiou d'Alby.

Sans lieu, sans nom d'imprimeur et sans date; in-8°.

79. Samary. Discours prounounçat sur l'auta de la Patrio, le 14 juillet, 3e annado de la Libertat. Sans lieu et sans date; in-4°.

80. Saurine (L'abbé). Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sus les affas del tems.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanes; sans date (1791); in-8°.

Nous attribuons ce *Dialogue* et celui qui vient après à l'abbé Saurine, d'après le passage suivant de la satire contre le P. Sermet, *Au Loup!* p. 12, note 2: « *En* 1791, *Saurino rependec dus Dialogos jouts le noum d'un Curé de boun sen d'ambe'l charroun de soun bilatge.* »

L'abbé Saurine devint premier vicaire général de l'évêque Sermet et ne fut pas plus épargné que lui dans les pamplets du temps.

81. Saurine (l'abbé). Segoun Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sur les affas del tens et las impousitious.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanos; sans date; in-8°.

82. Sermet (le Père). Abis à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.

V. ce titre.

83. Sermet (le Père). Conferenço, faito en sourtin del Sénéchal, entré le Pero Sermet et Jeannot, moulinié de Pourtet, et Guillaumés, jardinié del couben des Minimos.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

84. Sermet (le Père). Dialogo entré le Péro Sermet et Mestre Guillaumes, paisan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la séenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del ci-daban Senechal.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanos; sans date (1791), in-8°.

85. Sermet (le Père). Dialogo entré le Pero Sermet et mestré Guillaumes, paysan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la Seenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del cidaban Senechal.

Mountalba, Fontanel; sans date (1791); in-8°.

86. Sermet (Le Père). Discours prounounçat dabant la legiou de Saint-Ginest, pel R P. Sermet, ex-proubincial des Carmes descaussés, predicayre ourdinari del Rey, etc., à l'ouccasiou de la Federatiou généralo.

Toulouso, Desclassan; sans date (1790); in-8°.

Le même, avec le titre précédent; Montalba, de l'Imprimario de Fontanel; sans date; in-8°.

87. Sermet (Lou R. P. Hyacintha). Discours prounounçat davant la Légioun dé Saint-Ginest, per lou R. P. Hyacintha Sermet, ex-provincial das Carmés descaussés, prédicatou ourdinari d'aou Rey, dé l'Académia dé Toulousa, etc.

Mounpélié, Tournel, 1790; in-8°, 28 pages (M. Gaudin).

88. Seul bon sens (Le).

M. Franckin, avocat. Le sieur Piccard, maître menuisier. Jean Berdaulou, vigneron.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

Pièce contre la Révolution, en prose et dialoguée: Franckin parle en bon français; Piccard, en français très-incorrect, et Berdaulou, en patois de Toulouse.

89. Taschereau de Fargues (P.-A.). Taschereau-Fargues, à Vadier, Président du Comité de Sûreté générale. In-8°, 7 pages; sans nom d'imprimeur ni de lieu.

Cette pièce, écrite en patois de l'Ariége, est datée des cachots de la Conciergerie, le 10 thermidor (1793), vers minuit.

Elle est placée, avec une pagination particulière, à la suite de *P. A. Taschereau Fargues à Maximilien Robespierre aux enfers.* Paris, 17 pluviose An trois, in-8°. (Pièce écrite en français.)

90. Treneuil. Lou Coumitat de surbeillenço de la coumuno de Mountalba, as habitans de la campagno de la même coumuno.

Manuscrit autographe de l'auteur.

91. Valier et Burlot. Le Tribut du cœur, ou les Fêtes citoyennes, comédie-ballet.

Avignon, 1790, in-8°.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 331.

92. Villaret (Marc). Discours prounounçat devant la Coumpagné das canouniés de Mounpeyé, lou 20 décembré 1790, per un dé sous oficiés.

Mounpeyé, Picot, 1791; in-8°, 15 pages.

(M. Gaudin).

Le Dr Noulet.



LAS GARDIOS D'AZILHANET

A L'AMIC AUGUSTO FOURÈS

—

Coumo aimariò d'estre, un bel ser de mai,
Seit joust uno eusino, amount, sus Roumiro ;
D'aquì, lou regard tant de païs miro,
Tant que de mira nou fenìs jamai.

Las planos, aval, soun lou vaste chai,
La fount de boun vi dount l'univers tiro;
Ves Aude avìat l'el ravit se viro ;
Dins sous barris viels, de naut, Cieutat jai.

'Laric, Poumairol, las Courbieiros, Noro,
Sembloun de marròs qu'alargo deforo
Un pastre en brisaut, carut coumo un Mars.

Aquel pastre blanc, qu'on vei de la Gardio,
Es lou Canigou, fier gigant qu'a 'n gardio
Las serros que soun entre làs dos mars.

Clar GLEIZOS.

(Languedocien, Azilhanet et ses environs.)

LES GARDES D'AZILLANET

A L'AMI AUGUSTE FOURÈS

—

Comme j'aimerais être, un beau soir de mai, — assis sous uno yeuse, là-haut, sur Romire ; — de là, le regard voit tant de pays — tant, que de voir il ne finit jamais.

Les plaines, là-bas, sont le vaste chai, — la fontaine de bon vin où l'univers puise ; — vers l'Aude rapide l'œil ravi se tourne ; — dans ses vieux remparts, plus haut, [la] Cité [de Carcassonne] gît.

Alaric, Pomairol, les Corbières, Nore, — semblent des béliers qui surveille au dehors [du parc] — un pâtre en sarrau, sourcilleux comme [un dieu] Mars.

Ce pâtre blanc, qu'on voit de la Garde, — c'est le Canigou, fier géant qui a en garde — les monts qui sont entre les deux mers.

Clair GLEIZES.

LOU BANC

Perdu dins lis aubre
Dôu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut ?

Sout lou pàli verd que t'oumbrejo
Di rebat arderous dóu cèu,
Amourousamen voulastrejo
La bando folo dis aucèu.
Counèisses tóuti li tendresso
Di bouscarido e di quinsoun;
Ço que piéuton dins si cansoun,
Ço que dison dins si caresso.....

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstés mut ?

O leno e siavo matinado !....
Ebri d'amour e de perfum,
L'èr nous trasié sis alenado
Qu'escampihavo coume un fum;
L'aureto emperlavo d'eigagno
Lou fueiage, que fernissié,

LE BANC

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet ?

Sous le dais de verdure qui t'ombrage—des reflets ardents du soleil,— amoureusement voltige — la bande folâtre des oiseaux.— Tu connais toutes les tendresses — des fauvettes et des pinsons : — ce qu'ils piaulent dans leurs chants,— ce qu'ils disent dans leurs ébats.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet ?

O douce et suave matinée !... — Enivré d'amour et de parfum, — l'air nous jetait ses bouffées, — que, comme une fumée, il éparpillait; — la brise secouait des perles de rosée — sur le feuillage,

E de veire aquéu jo, risié
L'eigueto lindo entre li sagno...

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Di teso en flour, li prouvençalo
Fasien lingueto i parpaioun,
Que li frustavon de sis alo
Beluguejanto de paioun;
Li grihet quiha sus li mouto,
Li lesert bevènt lou soulèu,
En nous vesènt passa, lèu-lèu
Trepavon courriòu sus la routo..

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Mai limbert, auceloun, floureto,
Parpaioun, cri-cri di campas,
De moun amigo lóugeireto
Avien bello entrava li pas :
Touto à l'ur que la trespourtavo,

qui en frémissait; — et, à lui voir faire ce jeu, — l'onde pure riait au milieu des roseaux.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Des allées en fleurs, les pervenches — narguaient les papillons, qui les effleuraient de leurs ailes — étincelantes de paillettes; — les grillons, perchés sur les mottes; — les lézards, buvant le soleil, — en nous voyant passer, vite, vite, — trottinaient légers sur la route.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Mais, lézards, oiseaux, fleurettes, — papillons, cri-cris des champs, — de ma sémillante amie — avaient beau entraver les pas: — toute au bonheur qui la transportait, — ses pieds ne touchaient

Si pèd toucavon pas lòu sòu,
E coume un pichot roussignòu,
L'enfant di grands iue blu cantavo.

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Aquéu matin, emé la chato
Que tenié moun cor encanta,
Subre la mousso que t'acato
Urous anèn nous asseta....
Ause enca sa voues que bresiho
De mot qu'oublidarai jamai :
Printèms de l'an, o mes de mai!
Printèms dóu cor, o pouësìo !...

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Rèsto, oh ! rèsto mut !...

Louis ROUMIEUX.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

pas la terre,—et, comme un petit rossignol,—l'enfant des grands yeux bleus chantait.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Ce matin-là, avec la jeune fille — qui tenait mon cœur enchanté — sur la mousse qui te couvre, — heureux, nous allâmes nous asseoir. — J'entends encore sa voix qui gazouille — des mots que je n'oublierai jamais : — Printemps de l'an, ô mois de mai ! — Printemps du cœur, ô poésie !....

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — reste, oh ! reste muet !....

Louis ROUMIEUX.



LAS GRACIOS DE VISCOUNTI

A MOUN VIELH AMIC EUGENIO MARTIN.

Roudant le piliè prim qu'un large god capelo,
Al mitan d'uno nauco ount l'aigo canto e ris,
Las tres Gracios de brounze à caro subrebelo
S'adreitoun, abrassant l'urno que s'escourrìs.

Soun nudos, — la bèutat de la masclo Cibelo
I a passat dins le cos e tourna-mai flourìs
Ambe poumpil redound, se frem, anco pieucelo
Qu'un uscle vert-negras dempuei loung-tems cubrìs.

Sul planal de la Bourso e las gents afanados,
Davans le port tout bruch, sembloun, ensoulelhados,
Coumo clarouns d'aram fa brounzì 'l cant de l'art.

Aglaiè ten les els ves albres e courdages;
Sousco à la Grecio antico, as sublimis courages,
Cado cop qu'un vaissel largo velos e part.

A. FOURÈS.

Bourdèus, abrilh 1876.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

LES GRACES DE VISCONTI

A MON VIEIL AMI EUGENE MARTIN

Tournant le pilier grêle qu'un large godet couronne, — au milieu d'une vasque où l'eau chante et rit, — les trois Grâces de bronze à figure plus que belle — se dressent, embrassant l'urne qui se vide.

Elles sont nues ; la beauté de la mâle Cybèle — a passé dans leur corps et de nouveau fleurit — avec mollet rond, sein ferme, hanche vierge, — qu'un hâle vert noirâtre depuis longtemps couvre.

Sur la place de la Bourse et [au-dessus] des gens affairés, — devant le port tout [plein de] bruit, elles semblent, ensoleillées, — comme clairons d'airain faire vibrer le chant de l'art.

Aglaé a les yeux (dirigés) vers mâts et cordages ; — elle songe à la Grèce antique, aux courages sublimes, — chaque foïs qu'un vaisseau largue ses voiles et part. A. FOURÈS.

Bordeaux, avril 1876.

L'ERBO DOU MASSACRE [1]

AU FELIBRE G. CHARVET

L'erme es cubert de clapo e li ro soun fendu :
O de l'ome o dóu tèms quinto ràbi es plus forto ?
Sus l'aven, peralin, un castelas pendu
Mostro si bàrri rout e si pourtau sèns porto.

L'aubre es espalanca; souto l'éurre escoundu,
Se rebalo au mitan di róumio mita-morto.
Sóuvage es lou trescamp; se vous ie sias perdu,
Aurés au souleias vist que la serp pèr orto.

Pantaiave de guerro e d'orre chapladis
Entre mouro e crestian. Au calabrun que toumbo,
S'ausis de voues estranjo ourla de coumbo én coumbo.

Grand fuguè lou massacre, un clot d'erbo lou dis :
Plóuguè de sang à raisso, e de la roujo plueio
L'erbo fèro a garda li degout sus si fueio.

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

L'HERBE DU MASSACRE

AU FELIBRE G. CHARVET

La lande est couverte de débris et les rocs sont fendus : — ou de l'homme ou du temps, quelle est la rage la plus forte ? — Sur l'abîme, au loin, un noir château suspendu — montre ses remparts troués et ses portails sans porte.

L'arbre est ébranché ; caché sous le lierre, — il rampe au milieu des ronces mortes à demi. — Sauvage est la friche ; si vous vous y êtes égaré, — vous n'aurez vu errer au soleil que la couleuvre.

Je rêvais de guerre et d'horrible tuerie — entre maures et chrétiens. Au crépuscule qui descend, — on entend des voix étranges hurler de combe en combe.

Grand fut le massacre ; une touffe d'herbe le dit : — il plut du sang à verse et de la rouge pluie. — L'herbe folle a gardé les gouttes sur ses feuilles.

Théodore AUBANEL.

[1] *Hieracium murorum* (Lin.).

L'AUBO[1]

Tout, subre terro, es gòbi, e de nèblo envóuta :
Sout l'esclot matinié craïno la blancado;
Un aspre tremoulun reviho la nisado;
L'esfournia, dins soun trau, fai la paumo, acata.

Mai leissas l'astre-rei vers soun trone mounta :
Adiéu lou glas! Adiéu la fre ! Reviscoulado,
Nosto auceliho bèu la tousco souleiado ;
Dins la ramo brusènto ausès plus qu'un piéuta.

La niue tapè peréu toun grand soulèu, o maire!
O Prouvènço ! e toun lum s'esclussè; lou troubaire
S'assoulè dins lou sourne, e disien qu'èro mort.

Mai uno aubo, crebant la niéu, amount pounchejo :
Milo voues, tourna-mai, la saludon, que vejo
Sa clarta dins lis iue e soun fio dins li cor.

A. de Gagnaud.

L'AUBE

Tout, sur terre, est engourdi et enveloppé de nuées ; — sous le sabot matinal le givre crépite ; — un âpre frisson réveille les nichées ; — l'oiseau, tombé du nid, tapi dans quelque creux, *fait la paume* (s'arrondit en tremblotant).

Mais laissez l'astre-roi monter vers son trône.—Adieu la gelée! Adieu le froid ! Maintenant ranimée, — notre volée d'oiselets boit les rayons du soleil ; — dans la feuillée bruyante, vous n'entendez qu'un ramage sans fin.

La nuit voila aussi ton grand soleil, ô mère ! — ô Provence ! et ta lumière s'éclipsa ; le troubadour — se tut dans les ténèbres, et l'on disait : Il est mort !

Mais une aube, crevant les brouillards, perce là-haut : — et voilà que, de nouveau, mille voix la saluent, celle qui à flots nous verse — sa douce clarté dans les yeux et sa flamme au cœur.

A. de Gagnaud.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

[1] Ce sonnet a obtenu la première médaille au concours de poésie néo-romane de la Société archéologique de Béziers, en 1876.

L'IRME

A-N-ANF. ROQUO-FERRIÉ

Secretari de la Soucietat de las Lengos roumanos

Un vespre, èren al pèd del fioc,
Pecaire, amé ma pauro maire :
Elo me sarrabo un acroc
Que m'èri fach à quauque broc;
E iéu, que voulió la coumplaire,
I'entemeneri 'questo afaire :
« Ai pres van de me marida
Amé Lisoú la terralieiro,
La disou prou bouno oustalieiro;
Poulido, ou cal pas demanda;
Es pla graciéuso e recatouso,
D'un caratèro pla 'mistous:
Amé elo pensi d'estre urous,
E cresi de la rendre urouso.
A dous malhols que fòu de vi,
Uno luserno, uno oulivedo ;
Amé de blad l'on va 'l moulí,

LE SENS

A ALPH. ROQUE-FERRIER

Secrétaire de la Société des Langues romanes

Un soir, nous étions au-devant du feu, — hélas! avec ma pauvre mère: — elle me reprisait un accroc — que je m'étais fait à une branche morte,— et moi, qui voulais lui complaire,— je lui entamai cette affaire ci : — « J'ai pris idée de me marier — avec Elise, la marchande de faïence. — Elle est jolie, il ne faut pas le demander; — elle est gracieuse et pleine de soin; — avec elle, je pense être heureux et je crois la rendre heureuse. — Elle a deux plantiers qui font du vin, — une luzerne, une olivette; — avec du blé

E l'on a de pa sus la cledo :
S'as un partit milhoû qu'aquel,
Debes me douna toun counsel.»
Ma maire, qu'èro un catachirme,
Me respounguèt : « Acò's pla bel;
Mais vendras lèu de ferre vièl
S'apei ta femno a pas ges d'irme.
Lous jouvensèls, al jour de vei,
Abès lous èls sanjats en prunos;
Amai que parlés de fourtunos
Mensounas pas res pus apèi.
Mais iéu, qu'ai vist tant de magagno,
Qu'ai lou suquet ple de souçis
E ma caro que se frounzis
Coumo un telié d'estarigagno,
Podi te douna moun avis :
» Quand dins lou grau ou dins la rado
Veiras dintra lou bastiment
Amé sous pavilhouns al vent,
Es qu'a pla fach la travessado
E qu'avalit lou cargament,
Podes dire à-n-aquelo marco:

on va au moulin — et l'on a du pain sur la claie. — Si tu as un parti meilleur que celui-là, — tu dois me donner un conseil. » — Ma mère, qui était un catéchisme, — me répondit : « Cela est bien beau;— mais tu vendras bientôt du vieux fer,—si ensuite ta femme n'a pas d'idée. — Les jouvençaux aujourd'hui — vous avez les yeux changés en prunes [1]: — pourvu que vous parliez de biens, — vous ne mentionnez pas autre chose ensuite. — Mais moi, qui ai vu tant de contre-temps, — qui ai la tête pleine de soucis— et mon visage qui se ride — comme une toile d'araignée, — je peux te donner mon conseil :

» Quand dans le grau ou dans la rade,—tu verras entrer le vaisseau — avec ses pavillons au vent, — c'est qu'il a bien fait la traversée — et qu'il a réussi son voyage. — Tu peux dire à cette marque : — Le patron mène bien le navire. — Quand tu verras

[1] Formule populaire.

Lou patroû meno pla la barco.
Quand veiras que lou pastourèl
De countun tèn pla lou troupèl
Sens malafacho e sens mal-astre,
Podes dire: Acò's un boun pastre.
Quand veiras que dins un oustal
Tout es lusent coumo un miral,
Despèi lou paire de familho
Jusqu'al mainage que fousilho,
E que nousou lous courrejoùs
Pas qu'amé lou trabal de dous,
As pas besoun que iéu t'afirme
Qu'aquel oustal manco pas d'irme.
Se trobos la femno endacon,
Saludo-lo, car val quicon.
Podes remarca sa tengudo,
Manco pa 'no espillo menudo;
Podes la seguí pas à pas,
Te jogui que la trobes pas
A deburga per las carrieiros
Amé las femnos pachaquieiros:
«Adiéu, Louïso! Adiéu, Marì! »
E s'arresto pas de courrì.
E perqué s'en va buto-buto?

que le berger, — continuellement, tient bien le troupeau — sans dommage et sans malheur,— tu peux dire: C'est là un bon pâtre.— Quand tu verras que dans une maison, — tout est luisant comme un miroir, — depuis le père de famille — jusqu'au petit enfant qui court çà et là [1],— et que l'on lie les bouts [2] — rien qu'avec le travail de deux, — tu n'as pas besoin que je t'affirme — que cette maison ne manque pas de bon sens. — Si tu trouves la femme quelque part, — salue-la, car elle vaut quelque chose. — Tu peux remarquer ses vêtements, — il ne lui manque pas une petite épingle; — tu peux la suivre pas à pas, — je parie que tu ne la trouveras jamais — à débiter des raisons par les rues — avec les femmes médisantes: — «Adieu, Louise! Adieu, Marie! » — et elle ne cesse de courir.— Et pourquoi s'en va-t-elle avec tant de hâte? —

[1] Littéralement; *qui patauge.* — [2] Litt.: *les petites courroies.*

Es que l'amour-propo la suto,
E qu'a lou dedal d'enginat.
Tabé, sus la fi de l'autouno,
L'argau d'ivèr es savounat,
E, quand la figuieiro boutouno,
Lou de l'estiéu es recatat.
Aquelo a pas las mas traucados :
Un sòu, per elo, acò's un sòu.
Mais fa pas de soupos daurados,
Cerco pas las lounzos de biòu.
Tabé, s'es toujour en fatigo,
Arrambo coumo la fournigo,
E flouris coumo l'esparset;
Car es pas d'aquelos qu'arrambou
E que, quand òu vint francs, lous flambou.
Nani, qu'al founds de soun bourset
Gardo la pero per lou set.
De que me cantos de fourtuno ?
La fourtuno es al cap des dèch,
E l'irme, moun efant, n'es uno
Que crento pas ni caud ni frech.
Amé de fourtunos pla bèlos
De qu'òu fach lous moussus de Celos ?
E d'autres qu'en diguent lous noums

C'est que l'amour-propre la pousse, — et qu'elle a le dé à coudre préparé pour le travail.— Aussi, sur la fin de l'automne,— le vêtement d'hiver est savonné, — et, quand le figuier gonfle ses boutons, — celui de l'été est renfermé avec soin.— Celle-là n'a pas les mains trouées : — un sou, pour elle, est un sou ; — mais elle ne fait pas de soupes dorées ; — elle ne cherche pas [pour ses repas] les filets de bœuf. — Aussi, si elle est toujours au travail, — elle ramasse comme la fourmi — et fleurit comme le sainfoin ; — car elle n'est pas de celles qui amassent — et qui, lorsqu'elles ont vingt francs, les dépensent à la volée. — Non, car au fond de la bourse — elle garde la poire pour la soif. — Que me parles-tu de fortune ? — La fortune est au bout des doigts, — et le bon sens, mon enfant, en est une — qui ne craint ni le chaud ni le froid. — Avec de bien grandes richesses, — qu'ont fait les messieurs de Celles, — et d'autres dont en disant le nom —nous fâcherions les fils ? — Non,

Pourian facha sous rejetouns?
Nou, moun efant, lou qu'a pas d'irme
Es mal cougat s'es pas enfirme.
Visto-lou pla, se tombo pas,
Vai, trampalejo à cado pas.
L'irme, moun fil, acò's la briso
Que torno lou pescaire al grau;
Acò's l'estello ounte se fiso
Lou marin qu'es su'l grand canau;
Per lou pouëte, acò's la muso
Qu'i met lou mot dins l'ausidoú;
Per lou souldat, acòs la ruso
Qu'i gagnara la crous d'ounoú;
Per la nobio, acó's la guerlando
Qu'a soun nobi fara cadot,
E per la femno, acò's l'oufrando
Que faròu un jour à soun clot!
L'irme, acós es la girouflado
Que restauro tout lou jardin.
Sans irme, es la nèit treboulado
De desanìo e de chagrin;
Sens irme, acòs es la plóurugo
Ounte jamai uno belugo

mon enfant, celui qui n'a pas de sens — est mal cerclé [1], s'il n'est pas malade. — Regarde-le bien: s'il ne tombe pas, — va, il tremble à chaque pas. — Le bon sens, mon fils, c'est la brise — qui renvoie le pêcheur au grau, — c'est l'étoile à qui se confie — le marin qui est sur le grand canal; — pour le poëte, c'est la muse — qui met le mot dans l'oreille; — pour le soldat, c'est la ruse — qui lui gagnera la croix d'honneur; — pour la fiancée, c'est la guirlande dont elle fera présent à son fiancé; — pour la femme, c'est l'offrande que l'on portera un jour à son tombeau! — Le bon sens, c'est la giroflée — qui embaume tout le jardin. — Sans le bon sens, c'est la nuit troublée — par le chagrin et la désunion; — sans le bon sens, c'est l'égout aux eaux de pluie — dont jamais une étincelle [de lumière] — n'éclaire le petit chemin; — tandis que le bon sens

[1] Litt.: *mal couvé*.

Esclairo pas lou carrairoú ;
Tandis que l'irme, acò's lou temple
Ount on seguìs lou boun echemple
Que fourvìo lou desounoú.
» Tabé, moun efant, se ta jouve.
Marco d'abeire de boun sen,
Guèites pas se porto d'argent,
Ni s'es pla poulido e pla jouve ;
Quand serió pauro coumo Job,
Se creses qu'aje de counduito,
Te la vau demanda de suito...
E faras pas un marrit cop. »

J. Laurès.

(Languedocien, Villeneuve-lez-Béziers et ses environs.)

est le temple — où l'on suit le bon exemple — et où l'on évite le déshonneur.

»Aussi, mon enfant, si celle que tu as choisie—marque en elle du bon sens, — ne regarde pas si elle porte de l'argent, — ni si elle est bien jolie et bien jeune. — Quand elle serait pauvre comme Job, — si tu crois qu'elle ait de la raison, — je vais te la demander de suite, — et tu ne feras pas un mauvais coup.»

Jean Laurès.



BIBLIOGRAPHIE

—

Le Mystère provençal de Ste Agnès. Examen du ms. de la bibliothèque Chigi et de l'édition de M. Bartsch, par Léon Clédat, ancien membre de l'École française de Rome. (Extrait de la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome, t. I.)

M. Léon Clédat, au milieu des travaux importants auxquels il s'est livré pendant son séjour à Rome, et dont il faut souhaiter, pour le progrès de nos études, qu'il ne nous fasse pas attendre le fruit trop longtemps, a eu l'excellente idée de confronter au ms. du Mystère de Ste Agnès, lequel appartient à la bibliothèque Chigi, l'édition qu'en a donnée M. Bartsch en 1869. De cette comparaison, qui, à en juger par le mémoire dont on vient de lire le titre, a été faite avec autant de soin que de compétence, ressort à la charge de M. Bartsch un nombre d'erreurs beaucoup plus considérable qu'on n'aurait dû s'y attendre de la part d'un savant si renommé. J'en ai compté plus d'une centaine, et M. Clédat n'a pourtant relevé que des fautes de lecture; la plupart ont peu de gravité, mais il y en a un bon quart dont l'effet a été d'altérer, souvent assez profondément, l'original. Quelques-unes même le rendaient tout à fait inintelligible.

La conclusion nécessaire du solide et intéressant mémoire de M. Clédat est qu'une nouvelle édition de *Sainte Agnès* est indispensable. En attendant qu'on nous la donne[1] (et pourquoi M. Clédat, qui y paraît si bien préparé, en laisserait-il le soin à d'autres?), je profiterai de l'occasion présente pour appeler l'attention sur quelques passages de notre mystère, corrigés ou suspectés à tort par M. Bartsch, ou qui peuvent, à d'autres titres, donner matière à des remarques utiles[2]. Chemin faisant, je signalerai quelques-uns des principaux résultats de la recension de M. Clédat.

[1] J'ignorais, quand j'écrivais ceci, l'existence de l'édition de M. Sardou, et je ne la connais encore que par le compte rendu qui en a paru dans la *Romania*.

[2] Je ne reviendrai pas, naturellement, à moins que ce ne soit pour les rectifier ou les compléter, sur les observations dont ce texte a été l'objet de ma part, en diverses occasions, dans cette *Revue*, par ex.: t. VII, 76; XI, 28, note 1. — Il est possible que plusieurs de mes remarques aient déjà été faites par d'autres critiques. Le seul compte rendu de l'édition de M. Bartsch que j'aie pu lire est celui de M. Paul Meyer (*Revue critique*, 18 septembre 1869).

L. 35. *Aissa*. Ms. *ailla,* qu'il n'y avait aucun motif de rejeter. Cette forme est à *la* = *lai*, comme *aissa* est à *sa* = *sai*. Les textes vaudois ont *aylai*, par ex.: « Christ es *aisi* o *aylai* » (Monastier, tom. II, p. 346). — M. Bartsch dit à cette occasion que *aisa* n'a pas été noté ailleurs que dans *Sainte Agnès*. C'est possible. Mais cet adverbe est dans *Flamenca,* v. 2958, et aussi dans la trad. de l'*Ev. de S. Jean,* xx, 27 (Berlin, 1868).

80. Il faut un point d'interrogation, au lieu d'une virgule, après ce vers.

81. *Del derier*. Ms. *del redier,* rejeté à tort. C'est une forme provençale dont on a d'autres exemples. Voy. la trad. déjà citée de Saint-Jean, VII, 37 et XI, 24, la *Vie de saint Honorat,* p. 105 (*en lo redier tractat*), et, dans les *Mélanges historiques* (collect. des documents inédits), tom. III, p. 542, une pièce datée de Toulon, 1540.

82. *Leals*. Le ms. portant *leails*, la correction indiquée était, ce semble, *leials*. Il y a dans ce texte beaucoup d'autres exemples d'intervention fautive de lettre.

184. On pourrait, pour combler la lacune que présente ce vers, proposer *se mescla,* qui s'accorderait assez bien avec le contexte. Il faudrait corriger *nos* le *vos* final et remplacer les deux points par une virgule. *Sel* du v. 182 = *si lo*.

195-202. Il résulte de la recension de M. Clédat : 1° que la place que doivent occuper ces huit vers, lesquels ont été inscrits, après coup, sur la marge supérieure du f° 70, v°, est incertaine ; 2° que M. Bartsch a interverti dans son édition l'ordre des deux derniers. Le couteau du relieur a fortement endommagé la première ligne, qui comprend quatre vers, et probablement emporté la rubrique. Quoi qu'il en soit, ces huit vers doivent évidemment être mis dans la bouche d'un des défenseurs du père d'Agnès. On peut, à la rigueur, les maintenir à la place que leur a assignée M. Bartsch ; mais il vaudrait mieux peut-être les transporter après le v. 150 ou 153 [1]. Il est, en effet, à remarquer que le couplet qui commence à 157 est précédé de la rubrique *tertius,* bien qu'un seul Romain ait jusque-là pris la parole. Nos huit vers, dont la rubrique serait alors *secundus*, combleraient la lacune. On pourrait, mettant à profit les indications de M. Clédat, les restituer de cette façon :

[Seyner no cresas] qu'autre dieu,
Per re que digua cel pa[ga],

[1] Ils seraient peut-être encore mieux placés après la réponse du père d'Agnès à Simpronius (252).

[Aj]ha en ver le Seyner mieu,
May cel que cresun li Roma;
[E] cresas ben que li enfant
De mon Seynor sunt tut fondat[1],
Qe qe diga aycel ni chant,
En la ley o[n e]st enseynat.

203-217. Ce passage doit être transporté après 268. C'est ce qu'indique un renvoi dont M. Bartsch n'a pas tenu compte, mais sur la signification duquel il ne peut, dit M. Clédat, y avoir aucun doute.

257. *Que em crestia.* Le ms., d'après M. C., donne *que siem.* C'est une forme intéressante et bonne à noter, pour *siam* (subj. présent).

340. *Cil majhestat.* Ms. *ci,* qui, je l'ai dit ailleurs, n'exige pas de correction. C'est l'article féminin, sujet singulier. Le sens est *l'idole, l'image* (cf. 349 (*idole*), 358 (*una peira*), etc.), et non *cette déesse,* comme traduit M. Bartsch. Pour cette acception, qui manque à Raynouard, cf. ce vers de Peire Cardinal :

On adzoravon Dieu denant las magestatz,

où il s'agit évidemment de tableaux ou de statues, et cet autre du Moine de Montaudon :

E vos semblaz
Magestat de pont de faichos.

La fin n'en est pas claire (var. *de port*); mais il n'est guère douteux que *magestat* n'y signifie image, figure, sculptée ou peinte.

366. *Con lo qi las deu asorar.* Le ms. place *lo* après *deu,* et on peut, je pense, l'y laisser. Ce doit être un adverbe signifiant *là,* comme plus loin, v. 959.

374. *Mespresar.* Ms. *mespensar.* Pourquoi ce changement? *Mespensar* convient fort bien pour le sens, et c'est une forme très-normale. Ajoutons que *mespresar* se trouve lui-même trois vers plus bas.

377. *Deshonrar.* Le ms., d'après M. Clédat, porte *deshar*, et au dessus d'*sh,* deux petites lettres ajoutées, qui sont plutôt *pe* que *on*. Je corrigerais, en conséquence, *despe*[*c*]*har,* qui convient d'ailleurs, en ce passage, beaucoup mieux que *deshonrar*.

462. *Vestirs.* Ms. *vestiers*, forme très-légitime, qu'il fallait gar-

[1] *Instruits.* Cette acception manque à Raynouard ; mais il y en a d'autres exemples. Cf. dans les *Récits d'hist. sainte,* publiés par MM. Lespy et Raymond, II, 156 : Maestes *fondatz* en la art d'estrenomie (texte béarnais). Le passage provençal correspondant (p. 239) donne *perfondatz.*

der. Le sens de *vêtements* appartient aussi à son doublet *vestiari*, comme au latin *vestiarium*.

482. ***Miva***. La correction proposée par M. Bartsch (*om va*) paraît inutile. Lui-même indique *milvanus*, qui suffit à expliquer notre *miva*, pour le sens comme pour la forme. Pour le sens, qui est celui de *fripon, vaurien, ribaut* (cf. *milva* dans le passage de Pétrone rappelé par M. Bartsch); pour la forme, car, outre qu'on pourrait corriger *miuva*[1] (rien de plus fréquent dans les mss. que l'omission d'une lettre, lorsque c'est la même qui suit ou qui précède), la chute de l'*l* ne serait pas bien surprenante. C'est un accident dont les exemples ne sont pas rares devant les labiales. Je citerai *cop= colp, om = olm, rampam = rampalm*; en gascon, *bop = vulpes*.

497. *Per qu'hanc nasquiei*. Ms. *quahanc*. Il fallait corriger *qu'anc*. Les *Leys d'amors* (I, 36) donnent pour règle qu'il faut retrancher l'*h* initiale des mots auxquels se joint par élision le mot précédent. Cette règle est presque toujours observée par les scribes, tant au Nord[2] qu'au Midi; mais l'exemple ci-dessus de *Sainte Agnès* se joint à quelques autres qu'on peut voir dans *Saint Honorat*[3], pour montrer que, tout au moins en Provence, on préférait quelquefois, au lieu de supprimer l'*h*, indiquer l'élision en substituant, devant cette consonne, à la voyelle élidée, celle qui devait suivre. La même chose se remarque aussi de temps en temps dans d'autres textes, même devant une voyelle initiale. Ainsi *da anar=d'anar* (*Blandin*, 2217); *que ma aïr = m'aïr* (*Gedichte*, 292, 3); *sa ajustavon = s'aj.* (*Petit Thalamus* de Montpellier, p. 359). Cf. dans le même texte, p. 438: *per tota aquest pays* (fausse analogie). — Ajoutons un exemple catalan: *la arch =l'arch* (*Revue*, XI, 8).

520. *Èl bosc d'Ardena justal palaish Amfos*. Telle est, d'après la recension de M. Clédat, la vraie leçon du ms., qui confirme pleinement l'ingénieuse restitution de M. Meyer, dans son compte rendu de l'édit. de M. Bartsch. Ce dernier avait lu *Èl bosc clar deua uist at.*. et corrigé *el bosc clar ai vist al*.

645. *Vai desos*. Le ms., d'après M. Bartsch, porte *desors*. M. Clé-

[1] Cf. *siuva, seuva* de *sylva*.

[2] C'est ce que M. Boucherie a remarqué le premier, sans connaître le passage des *Leys* rappelé ci-dessus. Voy. *Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, p. 253.

[3] *Le heregia = l'eregia* (p. 50, l. 8; 55, 13 du bas; 57, 13 du bas); *do Honorat = d'Onorat* (60, 3 du bas); *so Honorat = s'Onorat* (81 *a*, 2); *co Honorat = qu' Onorat* (86, 17). — Cf. *so honor* (*Archiv*. XXXI, 388 *a*), *so opinio* (*Chrestomatie prov.*, 391, 17), exemples dans lesquels, la voyelle ne s'élidant pas, la substitution de *o* à *a* doit être considérée comme fautive.

dat a lu *desois*. J'aimerais mieux, s'il y avait doute, lire *desors*, que je laisserais sans correction. C'est une forme très-admissible. *Desois*, qu'il faudrait rattacher à *hodie*, reviendrait d'ailleurs, pour le sens, à peu près au même. Mais je ne connais pas d'exemple de l'adjonction à *oi* de l'*s* adverbiale.

669. *Ques ieu fos*. Cela ne donne pas un sens satisfaisant. J'écrirais *que s'ieu fos*. On pourrait mettre un point d'interrogation à la fin du vers, mais ce n'est pas indispensable. Le jeune homme parle ironiquement.

707. *Espautat.* Même forme au v. 1362. M. Meyer avait proposé de corriger *espantat,* mais ce n'est pas nécessaire. *Espautar*, que mentionnent d'ailleurs Raynouard et Rochegude, est encore en usage dans la Provence.

720. *Nos em vengut.* Le ms., d'après M. Clédat, porte *nos sa siam vengut. Sa*, faussant la mesure, est à rejeter [1], mais il faut conserver *siam* = *eramus*. C'est un nouvel exemple de cette forme rare. Cf. *Revue*, XI, p. 30. Aux exemples modernes rapportés en cet endroit on peut joindre les suivants, qui sont de l'abbé Favre : « T'en souvenes d'aquel souer que *sian* mountas ..» — « Tout ara n'ou *sias* pas tant = .. tu ne l'*étais* pas..»

824 et 1145. *Adesa*.. J'ai dit ailleurs qu'il faut écrire *A! de sa!*... Cet emploi de la préposition *de*, dont il y a bien d'autres exemples dans l'ancienne langue, se remarque encore en Provence. Ainsi, dans *Mirèio*, p. 56 et 58 : *oh! dis, d'aqueu Vincen!*

827. *Lo fill.* Ms. *fiell.* M. Bartsch a fait la même correction aux vv. 948 et 967. A tort partout. L'*e* a été introduit ici comme dans *viela* = *vila*, etc.[2]. Aux vv. 360 et 593, le ms. écrit le même mot *file* et *fille*. C'est une pure transposition de l'*e* (cf. vv. 36 et 733 *vulle* = *vuell*), et il fallait corriger *fiel* et *fiell*, non *fill*.

[1] Il vaudrait peut-être mieux rejeter le pronom *nos*. Dans tous les cas, ce vers ainsi rétabli, rapproché du n° 691, montre que, dans ce dernier, *siam* est aussi probablement l'imparfait. On aurait ainsi dans *Sainte Agnès* quatre exemples de cette forme, 691, 720, 1097, 1115. Voir ci-après la note sur 1115.

[2] Aux autres exemples anciens que j'ai relevés ailleurs (*Gramm. limousine*, p. 354) de cette insertion de l'*e* (ou *a*), on peut joindre les suivants : amors *viel* es que notz als amoros (*Gedichte der Troubadours*, 1242, 2, d'après le ms. B. N. 3794); — El *fiel* = et le fils (*Ged.* 854, 3, ms. de Venise); — Bo sonet *quiel* sai (lis. *fai*) = *qui lo*.. (*Ged.* 883 1, même ms.); — *E siel* voletz defendre = *si lo* (G. Riquier 179, 710. L'édit. corrige mal à propos *e sieus voletz*; — las *gentials* manieyras (*Arbre des batailles*. Bartsch, *Chrestom.*, 393, 9, dans les notes).

864. *Lo bruh*. Ms. *buh*. J'ai déjà eu l'occasion de signaler l'inopportunité de cette correction. *Buh* est une autre forme de *buis* qu'on lit dans *Flamenca*, v. 7207. Cf. *pueh* = *pueis*, etc.

873. *Qar auran uei tan fort cridat*. M. Bartsch propose de corriger *avian*. Ce n'est pas nécessaire. Cet emploi du futur antérieur pour le parfait se retrouve ailleurs, par exemple : *Jaufre*, 61 *a*, 78 *b*, 91 *b*, 105 *a*, 106 *a*, 151 *b*, 171 *b*; — *Fierabras*, 645, 843, 1199; — *Lexique roman*, I, 421 (dans une pièce d'E. de Barjols); — *Derniers Troubadours*, 96,4: — *Saint Honorat*, 201 *b*.

875. *Non sai cui de justisiar*. Id. au v. 925. Dans les deux passages, M. Bartsch corrige *deu*. A tort. *De* est pour *dei* (*debeo*), comme ailleurs pour *dei* (*dedi*), et encore comme *e* (surtout dans les futurs) pour *ei*.

927. *Fortment liarai*. On lit plutôt, dit M. Clédat, *fort just narai*. D'après cela, je corrigerais *fort justisiarai*. Cf. v. 925.

931. *En cel bordell*. *Cel* est une correction inutile de M. Bartsch, qui avait lu *ço*. Mais il y a *so*, d'après M. Clédat, dans le ms. C'est l'article masculin. Cf. *Revue*, XI, p. 28, note 1.

959. *Qu'el non t'avia lo ren forfah*. M. Bartsch supprime ici *lo*, qu'il fallait garder. Sur cette particule, cf. ci-dessus 366 et *Revue* XI, 210, note 1. — Le point placé après ce vers est, ce me semble, à supprimer. Il faudrait de plus substituer un simple point au point d'interrogation qui termine le vers suivant, dans lequel *auniz* devrait être corrigé *aunizes*, et non *as auniz*. Il y a dans notre texte d'autres exemples de *z* mis pour *ss* ou *c*; ainsi *auzir* pour *aucir*. 546 et 949.

1052. *Homen*. Cette forme étonne M. Bartsch. Mais elle est très-commune dans les textes de la Provence. Il n'est pas nécessaire, pour la justifier, de remonter, comme il le fait, jusqu'à *Boëce*. D'ailleurs *omnes*, de ce dernier texte, provient d'un autre mode de dérivation du mot latin : *omnes* = *hom*(*i*)*nes*, tandis que *homen* = *homin*(*em*). Le provençal et le limousin ne se comportent pas toujours de même dans le traitement des mots proparoxytons.

1101. *Mi a dat tant d'onor*. Le vers est incomplet dans le ms., et *a dat* a été ajouté par l'éditeur. Mais *a fah* aurait mieux valu.

1102. *La mia paraula*. Le ms. a *mi*, qu'il fallait garder. C'est un caractère du dialecte provençal d'élider l'*a* féminin dans les adjectifs possessifs et quelques autres. Cf. *mieu, tieu, sieu* = *mieua, tieua, sieua*, qu'offrent d'autres textes (*Saint Honorat*, Un troubadour aptésien), *de si mullier* (Charte de Romans, dans Meyer, *Recueil*, pag. 169, 3) et ici même, 403, *d'aquestas dos*.

1115. Ms. *que nos i siam*. M. Bartsch rejette cet *i*, qu'il suppose être la première lettre de *ja* inachevé. Cela est possible, et *ja* don-

nerait en effet un sens excellent. Mais *i* (*ibi*) peut également convenir. Dans tous les cas, la présence de cet *i* devant *siam* paraît une raison décisive en faveur de l'opinion de M. Bartsch, à laquelle je crois aujourd'hui devoir me ranger [1], que *siam* est ici l'imparfait de l'indicatif.

1150. *Maih.* Ms. *mah,* qui est une forme aussi légitime et qu'il n'y avait ainsi aucun motif de changer. Le ms. représente très-souvent par *h* seul l'*i* palatal. Ainsi, v. 1453, *fah* = *fai* (*facit,* et non *factum,* comme l'avait cru M. Bartsch [2]).

1243. *Vostrei cenaria*. C'est la leçon du ms. M. Bartsch corrige *vostri,* d'après 1290. Mais le cas n'est pas semblable. *Vostri,* dans ce dernier passage, est sujet, et dès lors régulièrement en *i;* au v. 1243, où il est régime, il faut *vostra.*

1305. *Ques era davant nos*. J'aurais corrigé *davant vos* (votre prédécesseur).

1366. *Que vol gardar*. Peut-être, dit M. Bartsch, faudrait-il *volc.* Je ne crois pas; *vol* est ici simple auxiliaire de mode, et *vol gardar* n'a d'autre signification que *garda* tout seul. Cf. *Revue,* VIII, 232, note sur col. 371, lig. 12, de la *Chrestomathie provençale*.

1436. *Enaptaz*. Il faut peut-être, dit M. Bartsch, lire *enautaz.* C'est, en effet, le sens que le contexte indique. Mais *enaptaz* peut très-bien s'y rattacher, par une forme *enautaz,* qui serait à *enantaz* comme *espautar* à *espantar,* comme *douzel* et *douzella* (dans *Flamenca*) à *donzel* et *donzella.* De *enautaz,* on aurait tiré, en l'assimilant faussement, pour la forme, aux mots comme *malaut, azautar,* notre *enaptaz.* On trouve, dans divers textes, d'autres exemples de ce phénomène.

1459. *Lo pobol nessi. Nessi,* dont l'*i* est atone, ne peut rimer avec *qui* du vers suivant; et, en effet, le manuscrit porte autre chose, à savoir *ves li,* d'après M. Clédat. Ne serait-ce pas plutôt *ves si,* qui serait plus régulier et rendrait l'erreur de M. Bartsch plus explicable?

Camille CHABANEAU.

[1] Si j'ai exprimé ailleurs (*Revue*, VII, 76) une opinion différente, c'est que, n'ayant pas alors remarqué la note concernant l'*i* en question, j'avais cru que le ms., comme le texte imprimé, portait seulement *nos siam*.

[2] Erreur déjà relevée par M. Paul Meyer (article cité).



L'Unioun das poples latins, par Charles Gros.— Montpellier, Firmin et Cabirou, 1877; in-8°, 4 pages.

Dans une précédente étude (*Revue*, 2e série, t. III, p. 114), j'ai dit quelques mots de la faveur croissante que l'idée latine rencontrait en Provence, en Languedoc et en Espagne. Un poëte connu par des fables et des contes [1] très-remarqués à Montpellier, M. Charles Gros, en a fait l'objet d'une pièce qui, au mérite de représenter fidèlement l'idiome actuel de cette ville, joint celui d'avoir été orthographiée d'après les principales règles appliquées, au moyen âge et jusqu'aux environs du XVIIe siècle, aux dialectes de la langue d'oc. De tous les Méridionaux, pour lesquels le prix de M. de Quintana a été un trait de lumière, M. G. est peut-être celui qui a exposé le plus nettement la pensée d'un pacte commun de paix et de défense entre les régions où des idiomes néo-latins sont aujourd'hui en usage :

Sabes que i'a dessus la terra
Un jour en pas, un jour en guerra
(Quand ie sem, nous cau coutelar);
Dins la Fransa, dins l'Italia,
Dins l'Hespanha et la Roumanìa,
Dins la Belgiqua, au Senegal,
Dins l'Houngrìa et lou Pourtugal,
Au Canada, dins la Louisiana,
Dins la Suissa et dins la Guyana,
Quau sap quant de poples, enfin,
Que parloun lou parlar latin.
Chacun d'eles es nostre fraire :
Avem agut la mema maire,
Rouma ; et per aquela razoun
Ensemble devem faire una granda unioun
Per nous gardar contre tout lairre,
A fin que s'un soulet soufriz,
S'es agairat dins soun païs
Per d'autres poples enemis,
Toutes anem à la rescoussa
L'aparar, tant ben dins la doussa
Terra de Fransa qu'au Brazil.

Mais où la pensée de l'auteur dépasse les tendances que j'ai pré-

[1] *Lou Gavach à la fièyra daou Clapas*, *la Mounina*, *lou Fermié*, *lou Reynard e l'Aze*, *lou Coumbat das mouyssaous de Lattas*, etc. Ces pièces ont paru dans le journal *le Petit Midi*, et y ont subi l'orthographe et l'accentuation des *Obras* de l'abbé Favre, données en 1839 par le libraire Virenque.

cédemment signalées et arrive presque à formuler une théorie politique, qui est, du reste, la conséquence naturelle des idées de ses devanciers, c'est lorsqu'il demande que tout ce qui parle un idiome roman ne relève que de lui-même et ne soit soumis à aucune domination étrangère, en d'autres termes, que les Latins restent seulement des Latins :

Sabem pioi nautres, lous felibres,
Qu'aqueles poples soun pas libres,
Au mens fossa : lous uns, l'Anglez;
Lous autres, lou Turc ou l'Houngrez.
(Es pas bezoun que mai m'alargue),
Lous fan, couma de chis de pargue,
Jangoular et cridar mersí !
Voulem que tout aquo d'aquí
A grand jamai pogue pas estre;
Voulem et voulem, santa-di !
Que tout Latin siegue soun mestre.

Aux doutes que l'on peut élever contre la réalisation future de l'idée latine, M. G. répond, et par les traités d'extradition judiciaire, et par l'exemple des unions postale, télégraphique et monétaire, récemment conclues avec la plupart des pays européens :

Belèu diras que se pot pas,
Qu'aquò's un sounge, una sourneta
Bona à countar après soupar,
Lou vespre en fumant la pipeta.
Et pamens, quand un maufatou
S'enfugiz dins quauque cantou,
Maugrat sa ruza et sa malissia,
Quante que siegue lou païs
Ounte es anat faire soun nis,
Tant ben lou pesqua la justissia.
Regarda embe quant de nassiouns
Avem pas, hioi, las uniouns
Telegraphiqua amai poustala,
Mounetaria amai coumersiala.
Perque nous metriam pas d'acord
Sus la defensa dau terraire,
L'hounou de Rouma, nostra maire,
Et seriam pas à vida, à mort,
Fransa, Brazil et Boulevía,
Pourtugal, Hespanha, Italía,
Perou, Suissa et Macedounía[1],
Units d'un soul et meme cor ?

[1] Il existe sur les deux versants du Pinde, en Épire, en Thessalie et

Il nous a paru que la meilleure manière de féliciter M. G. était de mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits qui permissent d'apprécier d'une manière complète le talent facile et naturel, et surtout le bon sens populaire, que l'on rencontre dans ses diverses poésies.

A. R.-F

CHRONIQUE

La *Société pour l'étude des langues romanes* doit à l'*Athénée* de Forcalquier une médaille de vermeil, qui, selon le vœu de cette association, sera décernée en 1878, lors des fêtes du concours du *Chant du Latin*.

C'est pour le bureau de la *Société des langues romanes* un devoir d'exprimer ici, à l'égard de l'*Athénée* de Forcalquier et de son président, M. Léon de Berluc-Perussis, ses remerciements les meilleurs.

*
* *

M. le docteur Adelphe Espagne, membre résidant de la Société, vient de publier un travail important qui a pour titre : *Études pratiques sur la réforme du système pénitentiaire* (Paris, Marescq; in-8°, 92 pag.). Bien que cette œuvre soit étrangère à la compétence de la *Revue*, nous n'en sommes pas moins heureux de la signaler à nos lecteurs.

*
* *

Société des Félibres de la Mer, Société des Félibres du Gardon.— Pressée par l'abondance des matières, la *Revue des langues romanes* ne peut accorder toute l'attention qu'elle voudrait aux réunions par lesquelles les diverses fractions du *Félibrige* affirment et développent leurs tendances. Il est pourtant deux « félibrées » qu'elle ne saurait se dispenser de mentionner:

La première, celle de Marseille, a été tenue le 22 juillet dernier, au bord de la mer, et présidée par M. T. Aubanel. Avec le syndic de la maintenance de Provence se trouvaient MM. Gaut, Frizet, de Villeneuve et Maurel, arrivés d'Aix et de Forcalquier, et la plupart des membres de la *Société* marseillaise *des félibres de la Mer*. De nombreuses pièces en vers et en prose ont été communiquées

en Macédoine, un ensemble de populations de langue roumaine qu'un manuel de géographie imprimé à Bucharest, en 1873, va jusqu'à évaluer au chiffre de 1,500,000 âmes. Voyez, à ce sujet, l'ouvrage de M. Picot : *les Roumains de la Macédoine* ; Paris, Leroux, 1875, in-8°

par MM. Tavan, Astruc, Huot, Gaut, Boyer. Rochebrun, etc. M. Aubanel a donné lecture d'un sonnet sur l'*Oulivié*, écrit, comme toutes ses œuvres, avec une rare perfection de poésie. Il est dédié au Capiscol de l'école de Marseille, M. Chailan, que des devoirs de famille avaient momentanément éloigné de ses collègues.

La deuxième réunion a été celle de la *Société des félibres du Gardon*, qui a son siége à Alais. Elle a eu lieu le 15 août, jour de l'Assomption, au château de Saint-Christol, gracieusement mis à la disposition des organisateurs de la fête par M. Léonce Dextremx, ancien député de l'Ardèche et en même temps poëte languedocien des plus remarquables, ainsi que l'a prouvé une pièce de lui communiquée par M. Roumieux. Les beaux vers, du reste, n'ont pas manqué à la félibrée d'Alais. La présence de plusieurs dames, parmi lesquelles Mmes Arnavielle et Soubeyran, Mlles Goirand et Roumieux, l'a marquée d'un caractère particulièrement poétique.

Les membres présents ont entendu tour à tour un discours-brinde de M. Charvet, des vers de Mlle Goirand, de MM. Roumieux, Aubanel, Rettner, etc.; un toast de M. Arnavielle rappelant, entre autres choses, la nécessité de fortifier les études locales dans chaque école du félibrige et d'incliner celles-ci vers la culture de leur dialecte propre, et enfin un *brinde* de M. de Villeneuve-Esclapon.

Ce discours, aussi juste qu'éloquent, est consacré à exposer cette idée, que le félibrige a pour objet essentiel le développement de l'originalité propre du midi de la France, tant dans la poésie et la littérature que dans les arts, au profit du relèvement moral des nations de race latine.

Les paroles de M. de Villeneuve, rapprochées du brinde suivant, prononcé à Carpentras, le 22 juillet dernier, par M. Roumanille, et suivi d'unanimes applaudissements, ne laissent rien subsister des accusations articulées quelquefois à l'encontre du félibrige :

« Felibre crestian, bon Francés et Prouvençau fidèu, iéu porte un brinde i tres causo agusto qu'an fa e faran longo-mai lou salut, la glori e lou ben-èstre de la maire-patrio : brinde à la Crous, à l'Espaso e à l'Araire ! ».

Le Florège. — Il décernera, au mois de septembre prochain, des récompenses aux meilleures traductions françaises de deux sujets donnés, l'un en vers et l'autre en prose. Les textes choisis sont : *la Lengo*, par Frédéric Mistral, passage du discours prononcé à Avignon le 21 mai 1877, et *Camp-Cabèu*, poésie provençale d'Alph. Tavan (*Amour e Plour*).

Des prix particuliers ont été mis à la disposition du *Florège* par le préfet de Vaucluse, le maire d'Avignon et M. Granier, sénateur.

Comme ce concours est destiné à répandre l'enseignement du français, par le moyen du provençal, les organisateurs ont décidé qu'il fallait avoir moins de seize ans pour y être admis.

Les traductions devaient être adressées à M. Th. Aubanel, place Saint-Pierre, à Avignon, avant le 15 août courant.

La Cigale. — Le recueil de la *Cigale* paraîtra avant la fin de l'année, à la librairie Sandoz et Fishbacher, de Paris. La part faite à la langue d'oc y sera des plus larges et des plus honorables,

MM. Arnavielle, Aubanel, Fourès, Giron, Félix Gras, Anselme Mathieu, Mistral, Achille Mir et L. Roumieux, ayant, parmi les poëtes, répondu à l'appel des deux secrétaires de la *Cigale*, MM. Baudouin et Maurice Faure.

Jeux floraux de Barcelone. — Le Consistoire des *Jeux floraux* vient de faire paraître en un volume grand in-8° de 239 pages (Barcelona, estampa de la *Renaixensa*) le recueil des pièces de poésie couronnées en 1877. Ce volume contient, en outre, les discours du gouverneur de la province de Barcelone et du président du consistoire, le mémoire du secrétaire D. Joaquim Riera y Bertran et le discours de «grâces» de D. Vicens Boix.

L'*Atlantida* de l'abbé Verdaguer occupe les pages 125 à 229 du recueil.

Ce nous est là une occasion naturelle d'annoncer que la *Revue* publiera bientôt une pièce du célèbre poëte catalan.

Société archéologique de Béziers. — Elle décernera, le jeudi de l'Ascension, 30 mai 1878, un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie néo-romane. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs œuvres.

Les pièces doivent être adressées au secrétariat de la *Société archéologique* avant le 1er avril 1878.

Association littéraire de Girone (Espagne). — Nous relevons dans le programme de son prochain concours les prix suivants:

Un exemplaire des *Œuvres de sainte Thérèse*, don de l'évêque de Girone, D. Isidore Valls, à l'auteur de la meilleure poésie sur un des actes du pontificat du pape Pie IX ;

Un rameau de chêne en or, offert par la députation provinciale, à la meilleure pièce sur un point quelconque de l'histoire de la province de Girone avant le règne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique.

Le prix offert en 1876 — mais non décerné — à un mémoire en prose catalane touchant l'irruption des Arabes en Cerdagne, et la délivrance de ce petit pays par les chrétiens, a été maintenu sur le programme de l'année 1877.

Les envois doivent être faits au secrétaire de l'*Association*, D. Arturo Vinardell y Roig, avant le 15 octobre. La séance solennelle est fixée au 14 novembre.

Concours de Béziers. — Les fêtes du concours institué à Béziers pour la création d'un conservatoire de musique ont eu lieu ces jours-ci. Les lauréats du concours en langue d'oc sont: M. Ernest Chalamel (1er prix), Martelly (2e), Marius Bourrelly (3e).

*
* *

Publications philologiques, textes et poésies en langue d'oc ou en catalan. — *Archives municipales d'Agen. Chartes. Première série* (1189-1328), publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par MM. A. Magen et Tholin. Villeneuve-sur-Lot, Duteis, in-4°, XVIII-355 pag.; contient un certain nombre de chartes en langue d'oc. — A. Luchaire, *de Lingua aquitanica*. Paris, Hachette,

in-8°, 65 pages. — Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées vaudoises), et en particulier du Queyras*. Grenoble, Maisonville, in-8°, 228 pages.—G. Charvet, *Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI*. Nimes, Catelan, in-8°, 54 pages. Publication d'une enquête faite en 1397, à la suite de divers actes de rébellion commis à Castillon. Elle renferme diverses dépositions transcrites en langue vulgaire. — *Société archéologique de Béziers. Compte rendu de la séance tenue le* 10 *mai* 1877. Béziers, Granié, Fuzier et Malinas; in-8°, 84 pages, contenant des poésies de MM. Chalamel et Bourrelly, ainsi que des extraits d'autres poésies, également en langue d'oc, dues à MM. l'abbé Joseph Roux, Martelly, Astruc, Verdot, Vidal (de Quarante); le frère Théobald, Vidal (d'Aix), Pierre Vidal et Émile Négrin. — *Almanach du Sonnet*, 4e année, 1877. Aix-en-Provence, Remondet-Aubin, in-16, VII-192 pages; les sonnets en langue d'oc sont, cette année-ci, au nombre de vingt-deux. — Agna de Valldaura, *Tradicions religiosas de Catalunya, premiadas ab joya en lo certamen de la joventut catolica, l'any* 1877. Barcelona, Roca y Bros, in-16, 156 pag. — Balaguer y Merino, *de las Costums nupcials catalanas en lo segle* XIV. Barcelona, Imprenta de la *Renaixensa;* in-8°, 20 pages. — T. Aubanel, *l'Oulivié. Remembranço de la felibrejado dóu* 22 *de juliet de* 1877. Avignoun, Aubanel, in-8°, 4 pages.

*
* *

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux.— Fragments de deux poésies languedociennes de M. Vidal, de Quarante, et Vidal, d'Alignan-le-Vent (*l'Hérault,* de Béziers, 11 mai). —*La Mounina,* poésie languedocienne par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 24 juin). — *Lou Fermié, lou Reynard et l'Aze,* fable languedocienne, par le même (même journal, 1er juillet).— *Brinde dóu mantenéire G. Hipp.*, gracieuse poésie en langue d'Avignon, par M. Guillibert (*Journal de Forcalquier*, 8 juillet). — *Sonnet,* signé *Alloubro;* il est, croyons-nous, écrit dans le dialecte dauphinois du canton de Roussillon (Isère). (*Echo de la Bourgogne,* de Dijon, 12 juillet). — *Lou Coumbat das mouyssaous de Lattas*, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (*Petit Midi,* 15 juillet).— *Lou Mariage astra*, reproduction de la poésie de M. Verdot, insérée dans la *Revue* du 15 juin; *A Madamisello Adelo Souchier,* sonnet en provençal d'Aix, signé M. A. *felibresso de la Travesso ; l'Acamp des Latins, assaubre*, traduction, en langage des environs de Lure, du programme particulier du *Chant du Latin,* devenu par une heureuse infidélité *la Réunion des Latins.* Le dialecte de Lure est un de ceux qui, en Provence, ont conservé la finale féminine en *a* (*Journal de Forcalquier*, 22 juillet). — *L'Unioun de la raça latina,* poésie languedocienne, par M. Gros (*Petit Midi*, 5 août). C'est la pièce dont il a été rendu compte à la Bibliographie.—*Gramaci à M. de Gagnaud, pèr lou mandadis de soun bèu cant di Fourcauquieren à N.-D. de Prouvènço*, poésie provençale par M. Bosse; *Roundèu*, signé *lou Felibre de la Mousello* (*Journal de Forcalquier,* 19 août).

*
* *

Sous le titre: *Una voues dai vilage,* M. le docteur Ch. Coste, de

Saint-André-de-Sangonis, va publier prochainement (Martel, à Montpellier) un recueil de poésies en dialecte lodévois.

Un second recueil, celui-ci en langage de Quarante, par M. G. Laforgue, est à l'impression (Hamelin frères, Imprimerie centrale du Midi).

*
* *

La destination toute spéciale de la *Revue* ne nous permet pas de signaler à sa partie bibliographique les ouvrages de poésie française parus dans le midi de la France ; nous ne saurions cependant laisser passer sans en faire mention le poëme qu'un membre de la Société, M. Jules Gaussinel, vient de publier sous le titre d'*Abdona* (Paris, Blériot ; Montpellier, Séguin; in-12, IX-472 pag., 3 fr. 50). Le thème grandiose de cette œuvre et les beaux vers de l'auteur font vivement regretter qu'il n'ait pas songé à consacrer à la langue d'oc, au moins partiellement, un nom que le souvenir de son homonyme, Benoit-Marie Gaussinel — connu par des pièces languedociennes encore populaires à Montpellier, bien que leur composition remonte déjà à plus d'un demi siècle — semblait prédestiner aux lettres romanes, et au sous-dialecte de Montpellier en particulier.

RECTIFICATION

RÉCITS D'HISTOIRE SAINTE EN BÉARNAIS

(*Revue*, IIe série, t. III, p. 208).

Note sur la p. 38, l. 22. — Le rapprochement indiqué dans cette note, et que la traduction de MM. Lespy et Raymond (*firent les méchantes langues*) m'avait suggéré, est à repousser absolument. J'aurais dû me rappeler que *fer lenguabosse* est une expression qui se retrouve en provençal, sous une forme qui ne permet pas d'en méconnaître l'étymologie toute romane : *far de lengua* (ou *de sa lengua*) *bossi*. Voy. le glossaire de *Flamenca* et Raynouard, au mot *bossi*. Il est possible que le dernier élément de la locution ne soit pas identique dans les deux idiomes ; mais *bosse* ou *morceau*, cela revient, pour le sens, toujours au même : *faire la grimace, se moquer, regarder avec mépris*. Et c'est précisément ce que dit la Vulgate (I Rois, X, 27) : *Et despexerunt eum*.

C. C.

Le Gérant : Ernest Hamelin

DIALECTES ANCIENS

ETUDES HISTORIQUES

sur quelques particularités de la langue catalane

I

Diphthongaison de la seconde personne du pluriel des verbes

Le catalan, comme tous les autres idiomes romans, a des caractères distinctifs qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici; mais il offre, en outre, certaines particularités, dont une des plus remarquables est, assurément, la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, terminée en *áu, éu, íu,* au lieu des finales *ats, ets, its,* que l'on trouve plus ou moins marquées dans toutes les autres langues romanes.

La mutation d'*atis, etis, itis, otis,* ou de la tonique suivie de *c* (*palacium, decem, dicit, vocem*), en *ad, at, az, — ed, et, ez, — id, it, iz, — od, ot, oz,* est déjà indiquée au IXe siècle dans les documents latins de la Catalogne et du Roussillon[1]; mais l'effet produit par le *d, t, s, z,* sur la tonique précédente, ou la réduction de ces consonnes à la voyelle *u,* y est complétement inconnue avant le milieu du XIIe siècle. C'est, en effet, vers l'an 1150 seulement que l'on trouve, surtout dans le corps des mots, *atz, etz, itz,* transformés en diphthongues. Après cette époque, les exemples s'étendent et se multiplient de plus en plus, à l'intérieur ou à la fin des mots, jusqu'à l'an 1220 environ ; à cette dernière date, la transformation était sans doute opérée à peu près partout, mais on ne peut guère la considérer

[1] Cette mutation n'existe pas seulement en catalan; elle est commune à toutes les langues romanes dès le Xe siècle au moins. Au XIe, on trouve dans le poëme de Boëce (v 79) *faz* (je fais), *jaz* (il gît, v. 158), *en lo palaz* (palais, v. 162); mais la diphthongaison s'est très-rarement produite dans les dialectes provençaux.

comme complète et définitive qu'après l'an 1240 environ. La mutation était donc devenue générale, au milieu du XIII[e] siècle, dans la langue catalane parlée comme dans la langue écrite ; mais celle-ci conserva longtemps encore des traces des anciennes formes *atz, etz, itz, otz,* surtout dans les noms propres, concurremment avec les formes *áu, éu, iu, óu,* et ces traces, encore fort nombreuses dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, diminuèrent sensiblement dès le siècle suivant, mais ne disparurent complétement que dans le cours du XVI[e] siècle [1].

Il n'y a donc rien d'étrange à trouver aujourd'hui, à la seconde personne du pluriel catalan (*miráu, veyéu, veniu*), une diphthongaison qui s'était produite dans l'ensemble de la langue catalane, dès le milieu du XIII[e] siècle, dans toute espèce de vocables, même dans les verbes à la 3[me] personne du singulier (*placet = pláu, videt = véu, dicit = diz = diu, pluit = plòu*). Mais il est vraiment singulier que cette mutation, établie et devenue générale depuis plus de deux cents ans, ne se soit produite ou manifestée à la seconde personne du pluriel que dans les dernières années du XIV[e] siècle, non-seulement dans la langue classique ou littéraire et dans le catalan officiel des chartes et documents administratifs, mais encore, c'est du moins ma conviction, dans le langage populaire ou des gens qui parfois savaient tout juste tracer les lettres de leur nom. Il existe, en effet, pour toute la seconde moitié du XIV[e] siècle, un très-grand nombre de notes, billets, comptes de dépenses communales et autres, émanés de personnes dénuées de toute culture grammaticale, et reproduisant l'expression vivante du parler et de la prononciation vulgaires, avec toute la rudesse et l'incorrection que l'on peut imaginer. On y reconnaît, de même que dans la langue littéraire, l'application constante de la mutation d'*atz, etz, itz, otz,* en *áu, éu, íu, óu,* au milieu et à la fin des mots, excepté à la seconde personne du pluriel où les finales en *atz, etz, itz,* persistent bien au delà de

[1] Quelques-unes persistent encore de nos jours : *facio* (je fais) a donné, dès le XIII[e] siècle, *faz* et *fáu*, qui existent encore. En Roussillon, on dit aujourd'hui indifféremment *fáu* et *fatg* (*fatsch* correspond à *faz*).

l'an 1400. Cependant l'existence, sinon l'usage, des formes en *au, eu, iu,* à la seconde personne du pluriel, s'était déjà manifestée à Barcelone dès l'an 1380, et je ne pense pas que cette mutation se soit opérée par suite de quelque convention ou réforme purement littéraire. Elle s'explique naturellement par cette considération que la langue usuelle devait tendre à soumettre les finales de la 2e personne du pluriel à la même règle que les autres finales en *ats, ets, its,* avaient déjà subie depuis longtemps; mais cette explication ne nous dit pas pourquoi ces anciennes finales s'étaient maintenues par exception, et uniquement à la 2e personne du pluriel, plus d'un siècle et demi après que la mutation avait été adoptée partout ailleurs. Quoi qu'il en soit, la langue littéraire ou classique semble avoir résisté le plus longtemps possible à cette innovation, et, à l'exception d'un exemple qui se trouve en 1396 dans une lettre du roi Martin d'Aragon, je n'en connais aucun autre cas authentique dans les écrits officiels avant 1424; tous les autres exemples, à partir de 1380, se trouvent dans des lettres ou autres écritures privées. Aussi, tout en acceptant la forme nouvelle le plus tard possible, la langue officielle n'en persista pas moins à employer longtemps les formes primitives, dont elle conservait encore des traces jusqu'aux vingt premières années du XVIe siècle.

C'est donc pour cette période seulement, de 1424 à 1520 environ, que l'on peut dire, avec M. A. de Bofarull, que « la » forme *au, eu, iu,* de la seconde personne du pluriel, se ren» contre dans les textes anciens concurremment avec la » forme presque provençale *ats, ets, its* [1]. » Pareille concurrence s'était déjà produite pour les autres formes analogues, autres que celles des verbes, puisqu'on trouve jusqu'à l'an 1300 et au delà des formes en *ad, at, az, ed, et, ez, id, it, iz,* dans des mots qui étaient déjà écrits en *au, eu, iu,* vers 1220, et quelques-uns dès 1150.

Je vais justifier par des preuves cet exposé historique des diverses opérations qui, dans la langue catalane, ont amené

[1] Las terminaciones *au* y *eu*..... suelen encontrarse alternadas en lo antiguo con las de *ats* y *ets*. (*Estudios, sistema grammatical y crestomatia de la lengua catalana*; Barcelona, 1864, p. 95.)

les formes ***atis, etis, itis, otis,*** aux diphthongues ***au, eu, iu, ou***
en choisissant une série d'exemples parmi le grand nombre de mots dont j'ai relevé les transformations historiques à partir du IX[e] siècle. Les exemples seront pris, autant que possible, dans les actes originaux contemporains écrits en Catalogne ou en Roussillon, ou, à leur défaut, dans les publications de Baluze, dom Vaissète, Villanueva, etc.[1]. Il est vrai que les documents originaux qui purent être écrits en catalan avant 1250 me sont à peu près complétement inconnus; mais on peut s'en passer pour la question présente, et les documents latins suffisent largement, non-seulement pour les formes vulgaires des noms communs, mais surtout pour celles des noms propres d'hommes ou de lieux, dont les scribes ignoraient le plus souvent l'étymologie et le sens, et dont ils donnaient seulement la forme d'après la prononciation vulgaire.

II

De la Formation des diphthongues *áu, éu, íu, óu,* en catalan

Les diphthongues catalanes sont:
áy, áu, — éy, éu, — íu, —óu, — uá, ué, úy.

M. Milá y Fontanals[2] en compte encore d'autres qui peuvent, en effet, exister à Barcelone pour des mots castillans, italiens et français, mais qu'il faut considérer comme étrangères à la langue catalane. Il n'y a, d'ailleurs, à s'occuper ici que des diphthongues *au, eu, iu, ou,* les seules qui existent comme finales de la seconde personne du pluriel; ***óu*** n'existe même dans les verbes, à ma connaissance, que dans l'impersonnel *plóu* (il pleut), dans *clóu* et ses composés; cependant, sa formation étant absolument semblable à celle des trois autres, il ne faut pas négliger les exemples qui peuvent s'y rapporter.

Ces quatre diphthongues proviennent de trois sources principales:

[1] Sauf indication contraire, toutes mes citations se rapportent aux documents des archives départementales des Pyrénées-Orientales

[2] ***Estudios de lengua catalana***, p. 5.

1° De la diphthongue du mot latin avec l'*u* déjà existant, ou bien formé par l'adoucissement du *v*, du *b*, du *g* et du *p*.

Exemples, pour *au :*

Nicolaum = Nicholáu.	*navis* = náu.
avicellum = áucell.	*parabola* = paráula.
suave = suáu.	*habuero* = auré

Pour *eu :*

Deum = Déu.	*bibere* = béure.
meum = méu.	*debet* = déu.
nivem = néu.	*Matheum* = Mathéu.

Pour *iu :*

vivum = viu.	*rivum* = riu.
libra = lliura.	*sibilare* = xiular.
* *oliuum* = oliu.	* *senioriuum* = senyoriu.

Pour *ou* .

jugum = jóu.	*novum* = nóu.
ovum = óu.	*novem* = nóu.
**touum* = tóu (creux).	*bovem* = bóu.

Dans tous ces cas, la diphthongue catalane s'est trouvée naturellement formée par la chute de la terminaison ou par l'adoucissement du *v, b, g*. Il y en a des exemples dès le Xe siècle, en 976, *teneas a* feu....*spera'n* deu.... *seno*riu[1]; ils existent ensuite à profusion, et il serait inutile d'en citer d'autres, cette formation n'ayant aucun rapport avec la diphthongue finale de la seconde personne du pluriel, qui dérive uniquement de la source suivante.

2° Des consonnes *d, t, c,* qui, précédées d'une tonique, passent à *dz, tz, ç, s, z,* et se réduisent finalement à *u*.

Exemples, pour *au :*

vadum = *wad, gad* = gáu.	*Dalmacium* = *Dalmad, Dalmaz,* = Dalmáu.

[1] *Revue des langues romanes*, t. III, p. 271. Pour *féu* (fief), on trouve, il est vrai, *feudum* à toutes les époques ; mais, dès le Xe siècle, *feuum* est aussi très-commun, ce qui indique que le *d* s'était déjà adouci ou avait même disparu dans la prononciation catalane. La diphthongue existait donc ici toute formée, indépendamment du *d* existant ou non dans la prononciation.

facio = *faz* = fáu.
pacem = *paz* = páu.

cadere = *caser*, = cáure.
placet = *plaz* = pláu.

Pour *éu :*

decem = *dez* = déu
videre = *veser* = véure.
vicem = *vez* = véu.

heredem = (*heres*) = heréu.
pedem, *pez* = péu.
credit = *credz* = créu.

Pour *iu :*

dicit = *diz* = diu.
nidum = *niz* = niu.
Beatricem = *Biatriz* = Biatriu.

ridet = *riz* = riu.
gelidum = (*gelid*) = geliu.
tamariz = tamariu.

Pour *óu :*

cludere = *closer* = clóure.
crucem = *crotz* = cróu (aujourd. *créu*)
nucem = *notz* = nóu[1].

vocem = *voz* = vóu (aujourd'hui *véu*).
alodem = *alod* = alóu.
nodum = *noz* = nóu.

3° Aux deux sources précédentes, qui ont formé à peu près la généralité des diphthongues catalanes, il faut ajouter celle de la liquide *l*, qui, suivie ou non d'une consonne, s'est le plus souvent transformée en *u* dans le provençal. Cette mutation, très-fréquente aux XIIIe et XIVe siècles, est cependant aujourd'hui assez rare en catalan. Elle ne s'est guère maintenue que dans quelques noms propres, tels que *Ermengáu* ou *Ermengóu*, *Giráu* et autres, et même les deux formes existent encore concurremment, puisqu'on dit aussi *Armengol* et *Giral*. Mais, le plus souvent, c'est la forme primitive qui a prévalu, comme dans *alt* au lieu de *áut*, quoique ces deux formes aient été employées simultanément dans les temps anciens.

Les diphthongues catalanes dérivées de *alt* ou *ald* peuvent très-bien s'expliquer par ce qui s'est passé dans le provençal et dans les autres langues romanes. Il paraît bien évident que, dans ce cas, la diphthongue *au* de l'ancien catalan s'était produite par des influences étrangères, et ce qui le prouve, c'est que, dès le XIVe siècle, on peut remarquer une tendance con-

[1] *Nóu* (noix) n'existe que dans les anciens textes, et le Roussillon ne connait aujourd'hui que la forme purement latine *nuga*, qui n'avait peut-être jamais disparu de la langue usuelle.

stante à maintenir ou à rétablir la finale en *l* au lieu de l'*u*, non-seulement dans les exemples cités ci-dessus, mais encore, ce qui est fort étrange, pour introduire, contrairement à l'étymologie, la lettre *l* dans un certain nombre de mots catalans où elle a remplacé l'*u*, produit par l'adoucissement du *d* ou du *t*. Ainsi :

Decimam (dîme) avait produit régulièrement, d'abord *detme, dezme* et *déume* au XIII[e] siècle. Dès l'an 1270 (traité de Tunis), c'est tantôt *déume,* tantôt *delme;* mais aujourd'hui, et depuis longtemps en Roussillon, on ne dit plus que *delme, delmer, delmar, delmari*.

Opol, village du Roussillon, provient d'*oppidum*, transformé en *Oped* (XII[e] siècle), *Opóu* (en 1316), et *Opol* dans la suite et de nos jours.

Vingráu, lieu voisin d'Opol, s'est formé régulièrement avec la finale *gadus (vadus)* ou *gradus : Evingad* en 1020, *Vino gradu* en 1206, *Vingrau* en 1242 et jusqu'à ce jour. Cependant on trouve *Vingraldo* en 1211 (ce qui prouverait que la diphthongue s'était déjà produite à cette époque), *Vingraldus* en 1290 et dans d'autres exemples du siècle suivant. Il est évident que la langue populaire n'a jamais pu se préoccuper des faits étymologiques, et, dès l'instant où la diphthongue s'est trouvée formée dans *Opou, Vingráu* et *Palauda* (devenu aujourd'hui *Palalda* [1]), elle a été traitée, par fausse analogie, comme dans

[1] *Palalda* dérive, comme on le verra plus loin, de *palacium Dani* ou *Dá*. Le sens précis de *Dá* est inconnu, mais je suis porté à y voir un nom d'homme. Je trouve, en effet, un *mansus de Da et mansus de Set* en Cerdagne (dans une charte originale du roi Alphonse, de 1173 : *Arch. des Pyr.-Or.*, B. 7). On le voit aussi dans le nom du village de *Rigardà* en Conflent, dont le sens me paraît être *rigatus Dan* (arrosage de *Dan*). *Rigatus* a déjà la forme *Rigat* en 965 (*usque ad Rigat d'Alu*, aujourd'hui coll del Rigat de Lló, —*Marca*, 105). La forme *rigatz* ou *rigaz* se retrouve d'ailleurs dans le nom de ce village en 1009 : *in Rigasdano* et en 1011, *in Rigesdano* (*Marca,* 160 et 164). Mais, tandis que dans *Palad Dà, ad* ou *az* s'est transformé régulièrement en *au* ou en *al,* dans *Rigas Da,* l'*s* s'est changée en *r* (*Rigarda* en 1182, *Cartul. du Temple,* f° 99). On trouve les trois formes *ad, ar, au,* dans un acte de vente du 4 des nones de juillet 1248, écrit à Ille-en-Roussillon : *in campo Ermengaudi de Insula... salvo jure domini, scilicet de N. Ermengardi de Insula... signum domini Ermen-*

les mots *Ermengald, Girald, Rotbald* et autres. C'est par la même erreur que divers scribes du XIII[e] siècle ont souvent écrit *Nicolad,* comme si ce nom n'eût pas eu la diphthongue *au* à l'origine, en le traitant comme les noms *Dalmad, Dalmaz, Felid, Feliz,* où la diphthongue provient, au contraire, du *t* ou *c* changé en *u*.

Dans tous les cas, ces anomalies, assez rares d'ailleurs, ne sauraient infirmer le principe constamment suivi dans la langue catalane et appliqué en dernier lieu à la finale de la seconde personne du pluriel, en vertu duquel *atz, etz, itz,* se sont transformés en *au, eu, iu,* vers l'an 1150, à l'intérieur des mots vers 1200, à la finale, et vers 1380, seulement, à la seconde personne du pluriel. C'est ce que je vais établir par des exemples.

III

Exemples de la formation de la diphthongue *au*, dérivant de *als*, *as*, *az*

Paláu (*palatium,* palais), très-commun comme nom de lieu en Roussillon, en Cerdagne et en Catalogne, fournit les plus anciens exemples connus de la diphthongaison catalane, dans le nom composé de *Palau-Dá,* village du Vallespir (aujourd'hui écrit et prononcé *Palaldá*[1]).

833. *villam vocitatam Paladdanum* (Marca, 8).
881. *usque in Palatiotani* (Archives des Pyr.-Or. B, 3).
967. *de Palacio Dano* (cartulaire d'Elne, f° 137).
993 et 1090. *de Palacio Dan* (Marca, 142 et 304).
1011. *alaudem de Palan dani* (Marca, 168).
1017. *in Palaldano* (Marca, 175).
1158. *de Palau dano* (Marca, 428) : même forme en 1199

gadi (Arch. de l'hôp. d'Ille, parch. C, n° 27). Il n'y manque que la forme *al* pour compléter la série, et le scribe l'aurait aussi sans doute employée s'il avait eu à écrire le nom *Ermengaldi* une quatrième fois.

[1] Je néglige, pour ce nom, comme pour les autres, les formes purement latines fournies par les documents de toutes ces époques entre les diverses dates. Mon regretté ami François Camboulïu, un des fondateurs de la *Société pour l'étude des langues romanes*, était né à Palaldá.

(cartulaire du Temple, f° 175), en 1230 (Hôp. d'Ille, I, 28) et dans les siècles suivants.

Il est certain que *Palad* ou *Palazdan* de 833 fait déjà pressentir la diphthongue de *Palan*dan de 1011 (qui peut être une erreur de lecture pour *Palau*) et surtout celle que trahit visiblement la leçon *Palal dano* de 1017 ; on pourrait donc en conclure que la diphthongaison était déjà opérée en catalan, dans le corps des mots, en l'an 1000, au lieu de 1150 que j'ai cru devoir admettre comme suffisamment justifiée. Je n'en connais pas, en effet, d'autres exemples avant cette dernière date, et, comme les documents publiés par Baluze n'existent plus aujourd'hui, la leçon de 1011 n'a pas peut-être un caractère de certitude absolue. On ne s'explique pas, en effet, comment la diphthongue se serait formée dans le composé *Palau-Da* autrement que dans le mot *Paláu* isolé, où elle ne se manifeste que beaucoup plus tard.

980. *villa que dicitur Palaz,* en Empordà (Villanueva, t. XIII, p. 251).

993. *alaudes de Palaz Frugello* (Marca, 141, et Bofarull, *Condes,* etc.).

1100. *villa sce Marie de Palad,* en Roussillon (cartul. d'Elne, f° 60).

1155 et 1172. *villa Palaz,* en Roussillon (cartul. du Temple, f°s 95 et 70).

1179. *Petri deç Palad,* en Cerdagne (*Liber feudor. A,* f° 91).

1199. *Petri de Palac,* en Cerdagne (parch. de l'abbaye de Canigo).

1229. *G. capellanus de Palad,* en Cerdagne (parch. archiv. de Puigcerda).

1240. 11 kal. aug. *campum qui vocatur des Palau,* en Roussillon (testament du troubadour Pons d'Ortafa, copie de mars 1246).

1251. *P. de Palau,* en Catalogne (Villanueva, t. XVII, p. 253).

1265. *apud Palad,* en Cerdagne (*Liber feudor. A,* f° 32).

Taláu village[1] du Conflent (Pyrénées-Orientales).

[1] C'est à ce misérable hameau, dont l'importance n'a certainement jamais été plus considérable qu'aujourd'hui, que M. de Longpérier (*Notice*

875. *in villa Talatio* (Marca, 40).
958. *Talazo cum finibus* (d'Acher. *Spicil.*, to. VIII, p. 357).
985. *Mazunculas et Talaz* (Marca, 135).
1265. *Talaz* (*Lib. feud. A*, f° 32), et *Taláu* à partir de 1275.

Gáu et *Gráu,* dérivés, le premier, de *vadum* = *wad, gad* (gué); le second, de *gradum,* s'appliquent, l'un aux gués ou passages d'un cours d'eau, l'autre aux montées ou passages de l'intérieur et aux ouvertures qui font communiquer les étangs de la côte avec la mer. Les anciens actes du Roussillon les confondent à tout instant l'un avec l'autre et pour le même lieu, mais la formation de la diphthongue est la même pour ces deux mots. Ainsi, pour le *gáu d'Ares,* en Vallespir (commune de Serrallonga):

878. *usque ad Grad Aras* (Marca, 36).
881. *ad Gadu Aras* (Arch. des Py.-Or., B 3).
988. *ad Gad que vocant*... (cartul. de Cuxa).
1267. *de Gad amont,* et plus loin, *de Grau amont* (testament de Guillem-Hug de Serrallonga).

La même confusion existe dans les mentions du nom de Vingrau, village du Roussillon, dont l'étymologie se rapporte à *gradus* et non pas à *vadus*.

1021. *Evingad* (Marca, 191).

1119. *de Vigrado* (*Gallia christ.*, t. VI, p. 434), *de Vinogradu* (même docum. dans l'*Hist. de Languedoc,* preuves, et aux archives des Pyr-Or.).

1203 et 1206. *de Vinogradu* (Archiv. des Pyr.-Or.— Grange de Canomals).

1211. *de Vingraldo* (Cartul. du Temple, f. 16).
1242. *de Vingrau* (Parch. de Canomals).
1249. *de Vingraudo* (Arch. des Pyr.-Or., B 49).

des monnaies françaises de la collection de M. J. Rousseau, p. 162) a paru disposé à donner un denier carolingien portant le monogramme incomplet de Carolus avec la légende + CRATIA DI REX, et à l'avers + TALAV MONETA. Je ne saurais admettre que le nom de ce village se soit présenté avec la forme *Talau* dès le IX° siècle, et, pour ma part, je ne vois que la désignation du *monetarius* dans cette légende, et, dans *Talau*, le nom plus ou moins abrégé d'un monétaire qui ne se rapporte en rien au village de Taláu.

IV

Formation de la diphthongue *eu* dérivant de *etz*, *eds*, *ez*

Ralléu, village du Conflent (Pyrénées-Orientales).
1232. *decimas de Araled* (Arch. des Pyr.-Or., B 86).
1260. *Ferrarius de Araleu* (Arch. de l'hôp. d'Ille, C 10).
1272. *Jacobus de Areleu* (*Lib. feudor. A*, f° 14).

Fréuol, nom d'homme, dont la forme primitive est *Fridelo*, *Fredelo*.

1217. *filia Johannis Freuuol* (Archiv. de l'hôp. de Perpignan, liasse XXVII, 68).

1240 et 1241. *frater Freol* (Arch. des Pyr.-Or., parchemins du Temple).

La diphthongue s'est formée ici et dans l'exemple suivant par la chute du *d* à l'intérieur du mot ; ce nom est d'ailleurs encore assez commun en Roussillon, mais sans diphthongue et sous la forme *Frezol* ou *Frezul*[1].

Déumer, dérivé de *decimarius*, collecteur de la dîme. C'est le nom d'un commandeur de l'hôpital d'Ille, appelé tantôt *Decimarius*, tantôt :

1231. *fratri Petro Deumerio* (Arch. de l'hôp. d'Ille, B 39);

1236. *Petro Dumario* (ibid., C 28), et *Petro Detmerii* (ibid., G 42).

1238 et 1241. *Petro Detmer* (ibid., B 88 et B 5).

1241. *Petrus Deumer* (ibid., D 55).

On a déjà vu que, dès le XIV[e] siècle, ce mot se trouve sous la forme *delmer*, la seule qui se conserve aujourd'hui ; mais cette mutation, contraire à l'étymologie, ne s'est pas introduite dans le catalan *déu* (dix), qui s'est formé régulièrement de *decem*, *detz*, *dez*. C'est même la forme intermédiaire *dez* qui existe encore en catalan dans *dez e set*, *dez e vuyt* et *dez e nóu* (dix-sept, dix-huit, dix-neuf) et, à l'intérieur, dans *desena* et *desener* (dizaine, dizenier).

[1] C'est ce motif qui me fait attribuer à ce mot l'étymologie de *Fredelon*, quoique le mot *freuol* (frêle, frivole) existe aussi en catalan avec un autre sens et une autre origine.

Je ne suis pas bien assuré de l'étymologie du nom d'un habitant de Brulhà, en Roussillon, mentionné dans un acte de 1202 : *terram Berengarii Correu* (Archives du prieuré de Fontclara). *Corréu* signifie « courrier » en catalan, et ce mot existe avec la même forme et le même sens dans un texte de 1283; mais sa formation me paraît difficile à expliquer, et la forme *corser* existait dès la même époque avec le même sens. Je pense que le *correu* de 1202 avait une autre signification et une autre origine, et qu'il s'est formé de *condirectum,* qui a donné *condirect, condret, condred, condrez* et *conréu* ou *corréu,* dès les temps les plus reculés. Ce mot n'existe aujourd'hui qu'avec la forme *conréu,* « culture »; *conrear,* « cultiver, tenir en bon état. » Reste à expliquer la chute de l'*n ;* or je trouve, en 1363, *laurar e coresar la vinya ;* en 1377, *laurar, cultivar e conresar les terres ;* en 1397, *privacio de correar lurs possessions e terres,* et, même en 1535, *les dites terres que's corresaven, ara son quasi enboscades.* Par conséquent, si mon opinion est fondée quant à l'étymologie, le mot *conred, correz,* aurait déjà formé sa finale en diphthongue avant 1202. J'ajouterai que le nom de *Corréu,* comme nom de famille, est encore très-commun dans les communes rurales du Roussillon, et qu'il paraît se rattacher originairement à celui qui « travaille ou cultive la terre » bien mieux qu'à un « courrier. »

Éus, village du Conflent (*ilex, ilicis,* chêne vert).
1035. *villa Elz* (Marca 214).
1095. *castrum de Ylice* (Marca, 311).
1212. *villa Elz* (parch. de canigo).
1213. *Guillemus de Helz* (cartul. du Temple, p. 46.)
1218. *Guillemus de Heutz* (hôp. de Perpignan, lias. 33, n° 104).
1243. *castrum de Eucio* (prieuré de Cornella de Conflent).

Alaséu (Adélaïde) se trouve, à partir du X° siècle, dans les documents de la Marche d'Espagne, sous les formes *Adladed* ou *Aladet, Aladzez, Alazaz.* On trouve à la fois l'ancienne forme et la forme en diphthongue dans un acte écrit à Saint-Hippolyte en Roussillon, en 1233.

1233. *in honore Alaseu Martela,* et plus loin : *in honore Alaset Martela* (Archiv. des Pyr.-Or., B 42).

V

Formation de la diphthongue *iu*, dérivée de *its*, *id*, *iz*

Beliu, lieu de la Cerdagne espagnole.
880. *viam de Belis.. in manso de Almiro de Belit* (Marca, 52).
983. *et in Beliz casas* (Villanueva, t. X, p. 263).
1293. *Petrus de Beliu* (*Liber feudor. A,* f. 100).
1386. *Baliu* (*Proc. real.,* reg. III, f. 121).

Niumal (*nidum, nid, niz, niu*), village au sud de Berga.
982. *et Niz mal et Capraria* (Villanueva, t. XV, p. 237).
1347. *Stagnum de Malniu,* dans la Cerdagne espagnole.

Biatriu, nom propre (de *Beatricem, Biatriz*).
1282. *tenencia d'En Biatriu* (Arch. des Pyr.-Or., B 18, f. 3).

Toleriu, lieu de la Cerdagne espagnole.
1258. *mansos meos de Tolerid.. ecclesia de Toleriuo* (Testam. de Bernard de Berga, évêque d'Elne).

Tardiu, nom d'homme, vient probablement de *tardivus,* mais certains textes indiqueraient une autre étymologie.
1234. *Bernardus Tardit vireius* (hôp. de Perpignan, liasse 33, n° 50).
1240. *in campo Tardiu* (ibid., 31, 44).
1245. *Bernardum Tardiuum.. B. Tardiu et uxoris sue* (ib , 30, 50).

Guiu, nom d'homme, de *Guido, Guid, Guiz.*
1273. *frater G. Cerdani et Guju de Martzano* [1] (Notule d'Arnaud Miro, notaire).

Feliu, nom d'homme, de *Felicem, Feliz.*
1187. *tibi Johanni Felici.. ego Felid de Barrera* (Hôp. d'Ille, F. 71).
1217. *Vuillemi Felit* (ibid. — Mentet, parch. 47).
1227. *in campo Johanni Felit.. Remundi Arnad* (ibid., B. 72).

[1] Ce mot, avec le sens de « guide », se trouve à la rime, avec la forme *guitz* ou *guiz,* dans une pièce de vers catalans fort ancienne, publiée par P. Bofarull (*Coleccion de docum. ineditos,* t. XIII, p. 153).

1241 et 1246. *fratris Feliu* (parchemins du Temple).

Vassaliu, quartier au territoire de Torrelles, en Roussillon.

1070. *et in Vassalid pecias* III. *de terra* (Cartul. maj. de Cuxa, f° 74).

1242. *vocatur campus de Vassaliu* (Arch. des Pyr.-Or., B 48).

1249. *de nostro campo de Vasselis* (ibid.).

1294. *loco vocato Vessaliu* (Terrier de Saint-Laurent).

Tamariu, tamarin.

974. *ad ipsa Tamarit* (Marca, 116).

982. *ad ipsam Tamarix* (Villanueva, t. XV, p. 337).

1114. *pergit ad Tamarit* (Marca, 352).

1235. *in illa faxia de Tamaritz* (Arch. de l'église Saint Jean, de Perpignan).

1292. *loco vocato Tamariu*.. a les Tamarius (Terrier de Millas, f. 3. et 36); *loco vocato sa Tamariu* (Terrier de Collioure, f. 32, 19 et 26).

Tamariguer, « lieu planté de tamarins » (de *tamariuerium?*), indique dans l'intérieur du mot une diphthongue formée plus anciennement vers la fin du XIIe siècle. On trouve en effet, en 1181, *in tamariguer* (Cartul. du Temple, f. 444); en 1191, *tamariger* (f. 112); en 1205, *tamarigerio* (f. 13), et *tamariguerio* en 1212 (f. 12).

Perdiu, perdrix (de *perdix, perdicem*).

1210. *loco vocato Canta perditz,* à Perpignan (archiv. de l'hôp. S. Jean).

1256. *ad serram de la perdiut,* à Centernac, pays de Fonollet (cartul. du Temple).

1275. *perdius ni anets* (Ordinac. de Perpignan).

1286. *loco vocato Canta perdiu,* à Perpignan.

1292. *a Canta perdiu,* à Tautahull en Roussillon.

Perdiguer indique à l'intérieur du mot une diphthongue formée comme celle de *tamariguer*. On trouve, en 1292, *le coyl de Perdiger* et *de Perdiguer* en 1360, à Collioure.

VI

Formation de la diphthongue *óu*, dérivant de *ots*, *os*.

Nóu, « noix », de *nucem, not, noz.*

839. *sive illa Noz* (Marca, 1), village du pays de Berga, aujourd'hui appelé *la Nóu* [1].

873, *ad ipsam Nucem* (Marca, 32).

1275. ni *notz,* ni avelanes (*Ordinacions de Perpignan*).

1284. *notz,* la eymina (*Réua* de Perpignan).

Je ne trouve la diphthongue qu'en 1368, *una sarria de nou d'amenles;* mais la forme ancienne persiste encore longtemps après, même en 1385: *miga closcha de not.*

Noheda, (Nóuéda), « lieu planté de noyers. »

888. *usque in rio de Noseto,* en Catalogne (Marca, 46).

Nohèdes, village du Conflent, s'écrit *Nosedes* et *Nozedes* de 1181 à 1370 au moins, quoiqu'on trouve aussi, à partir de 1307, *Noedes* et *Nohedes,* avec la diphthongue dans le corps du mot, obtenue par la simple chute de l'*s*.

Nóu (ancien catalan), « nœud », de *nodum* = *nod* = *notz*, transformé en *nóu* en 1249 et 1300 (*nou d'exarch,* leude de Collioure); mais on lit encore dans une lettre du 1er septembre 1324 : 1a *balesta ap fil e am notz, ad ops d'adobar les balestes.*

Crucem a donné *crotz, croz,* et plus tard *cróu* et *créu,* dont le dernier est seul en usage aujourd'hui en catalan. Ce mot offre l'exemple unique, à ma connaissance, d'une diphthongue finale dérivée d'*otz,* déjà formée dans la seconde moitié du XIIe siècle.

1186. *in colle de Creu* (original, parchemin du Temple, d'ailleurs exactement transcrit dans le cartulaire, fo 61). Le lieu ainsi désigné s'appelle encore aujourd'hui *Coll de Créu.*

[1] Est-ce le même nom que celui de l'étang de Lanòs dans la Cerdagne française, déjà écrit *Lanos* en 1175 (archives de Llivia), ou plutôt un autre nom, avec le sens et l'étymologie de « lande », du breton *lann ?* Il n'est pas probable que le nom de *Lanos* ait jamais varié, et comment admettre qu'il eût déjà l'article tout formé comme dans *illa Noz* (la Nóu) de 839? Il existe au territoire d'Argelès, en Roussillon, un quartier appelé *Val de Nóus* depuis le XIVe siècle au moins.

1276. *ad capud de Crou,* cap de Créus en Empordà (*Liber feudorum A*, f° 1).

1381. lo loch de Crou (aujourd'hui Créu, en Capcir).

Vox, vocem, voz (en 1285), a aussi donné *vóu* au XIII[e] siècle; mais aujourd'hui on n'a que la forme *véu*.

Alóu (alleu), quelle que soit son étymologie, présente deux formes dans les anciens textes de la Marche d'Espagne: *in alaudo* en 888, *aloudem* en 943, *alaudium* en 1000, *alauds* en 1063, *tuum alau* en 1139; et *alode* en 777, *alod* en 976, *ipse alods* en 1036, etc. C'est probablement la seconde, semblable d'ailleurs à l'*aloc* de l'ancien provençal, qui a produit régulièrement la forme catalane *alóu* (1249). Les documents du Roussillon présentent les formes *alod, alot, alotz, alos,* jusques vers 1240.

Opol, anciennement *Opóu,* en Roussillon.

1149. *Opidum* (Arch. d'Espira de l'Agli).

1184. *Benedictus de Costa de Opet* (Arch. des Pyr.-Or. — Grange de Vespella).

1218. *de Opetz* (ibid.)

1224. *Petrus Poncii de Oped* (Testam. de Bérenger de Parets tortes).

1246. *caslar de Oped qui modo dicitur Salvaterra* (*Proc. real,* reg. I, f° 36).

1286 *ecclesia de Opulo* [1] (*Gallia christ.*, t. VI, *Instrum. eccles. Elnen.* 17).

1306. Lo *Roue d'Opol* (*Ordinacions* de Perp., I, f° 36).

1313. lo render de Opou (*Procuracio real,* reg. XVIII, f° 23).

1316. *Opeu* [2] (ibid., f° 79).

La conclusion que l'on peut tirer de tout ce qui précède,

[1] *Opulo* est très-probable en 1285, car la diphthongue existait déjà, et l'*u* avait pu se changer en *l;* cependant cette leçon est fort douteuse (pour *Opido?*), ce nom de lieu étant toujours écrit *Opidum* dans les actes latins de cette époque.

[2] C'est le seul exemple que je connaisse de cette forme, la seule régulièrement formée de *opidum, oped*, etc. Mais, contrairement à ce qui est arrivé dans *cróu* et *vou*, qui sont devenus *créu* et *véu, opéu* est devenu *opóu*, que l'on trouve encore dans le XVII[e] registre de la *Procuracio real;* en 1317, *amdos d'Opou* (f° 91) et *castelan d'Opou* (f° 37); en 1318, *de Opou*

c'est que, dans la langue catalane, la diphthongaison des finales *atz, etz, itz, otz,* se manifeste seulement après l'an 1150, et par des exemples extrêmement rares, jusque vers 1220 ou 1240, du moins dans la langue écrite ; mais ces exemples, quelque rares qu'ils soient, prouvent que la tendance ou même un mouvement très-marqué vers la diphthongaison devaient déjà exister, à cette époque, dans la pratique de la langue parlée. La mutation était-elle dès lors devenue générale et appliquée dans tous les cas ? Je ne le pense pas ; et, d'après les preuves données, elle ne fut généralisée que vers l'an 1220 environ, quoique, dans la langue écrite, beaucoup de formes primitives ou intermédiaires aient encore persisté pendant plus d'un siècle, surtout pour les noms de lieu.

Quoi qu'il en soit, la mutation était générale et complète dans la langue de Jacques le Conquérant et de tous les documents écrits après l'an 1250[1], soit dans le corps, soit à la fin des mots, excepté pour la terminaison de la seconde personne du pluriel dans les verbes. Ici, qu'elle qu'en fût la raison, la forme ancienne a persisté jusqu'à la fin du règne du roi Pierre III, non-seulement pour la langue écrite, littéraire, officielle ou administrative, mais encore dans la langue usuelle

(57 fo). et en 1323, *lo castel de Opou... la vila vela d'Opou* (fo 79). Après cette date et jusqu'à nos jours, on ne trouve plus que la forme *Opol* ou *Opul* (prononcé *Opoul*).

[1] On peut cependant admettre que les formes anciennes ont dû se conserver plus longtemps dans les noms de lieu, bien qu'ils aient, en général, subi la mutation d'après la même règle et à peu près à la même époque que les noms communs. Quant à ceux-ci, on trouve la diphthongaison déjà opérée au complet dans les écrits du roi Jacques, de R. Lull, de Des Clot, et dans tous les textes catalans postérieurs à 1250 : par exemple, dans *ditz (diu)*, *plaz* (*pláu*), *patz* (*páu*), *podz* (*póu*), *sotitz* (*soliu*), *pedz* (*péu*) et autres déjà cités. On lit cependant dans les fragments des mémoires du roi Jacques, publiés par M. de Tourtoulon (*Revue des langues romanes*, t. II), *lo prets, lo bon prets* (pag. 153, 154), et *lo preu* (p. 160), variantes qui peuvent provenir, soit d'une erreur du premier éditeur, soit du plus ancien mns. de ces mémoires, qui est du XIVe siècle. On lit, d'ailleurs, dans la *Reua* de Perpignan (1284), *tota bestia qui sia de preu*, et dans B. Des Clot (cap. V), *lo rey hac lo preu de la batalla*. Dans tous les cas, en admettant que *prets* soit la bonne leçon, il y a encore l'exemple de *notz* (noix) qui se présente aussi avec la forme primitive jusqu'à la fin du XIVe siècle.

et vulgaire, puisque les écrits et notes d'origine populaire, émanés de gens dénués de toute notion grammaticale et orthographique, observent toujours à cet égard la même règle que les personnes lettrées.

La diphthongaison de la seconde personne du pluriel n'était pas une innovation grammaticale en catalan, puisque ce fait s'était déjà produit depuis plus d'un siècle, dans cette langue, pour tous les autres mots et dans des cas absolument semblables. On ne fit qu'appliquer au pluriel des verbes ce qui se faisait pour tous les autres vocables, et il est bien probable que dans la pratique, par erreur ou par simple imitation, bien des gens usèrent, dans leur langage, des formes *au, eu, iu,* pour la seconde personne du pluriel, avant l'époque où l'on en trouve des traces dans les documents écrits.

Voici, dans tous les cas, les plus anciens exemples que j'en ai pu découvrir, après un examen attentif de tous les documents originaux du XIVe siècle qui se trouvent à ma portée[1].

[1] Les conclusions de ce mémoire sont uniquement fondées sur les manuscrits contemporains originaux, les seuls qu'il y ait à admettre en pareille matière. et non pas sur les anciennes éditions ou même sur les manuscrits d'œuvres des XIIIe et XIVe siècles, écrits après l'an 1400. Les exemples que l'on pourrait opposer à ma thèse, en les prenant dans des documents de ce genre, ne pourraient guère prouver autre chose que des erreurs ou des fautes de copistes et d'éditeurs, ou l'habitude de remanier les anciens textes et de les mettre au goût du jour. C'est ainsi que l'on trouve des secondes personnes du pluriel en *au, eu, iu,* dans les éditions de Ramon Lull, de Bernard des Clot et de presque tous les auteurs catalans du XIVe siècle. Jérôme Rosselló attribue à R. Lull, d'après le docteur Heine et d'après un manuscrit « de la fin du XIIIe siècle », qui serait aujourd'hui à Berlin, un fragment où on lit :

Mirau, senyor, las nafres cançeradas,

avec d'autres pluriels en *au* (*Obras rimadas de R. Lull;* Palma, 1850, p. 176), ce qui me paraît absolument impossible. Lull ayant toujours employé les formes anciennes dans ses rimes, par exemple (*l'Art de la alquimia*, pag. 307) :

Vosaltres ab li ens *concrets*
Per fantastiga criatura,
Si lo genus aver *volets*
Dels ens reals *haurets* mesura;

et dans *el Desconort* (pag. 350), où les secondes personnes *desirats, siats,*

VII

Exemples de secondes personnes du pluriel catalan formées en diphthongue

Les plus anciens exemples se trouvent, à ma connaissance, dans une lettre écrite de Barcelone, le 23 ou 26 janvier 1380, par le prieur de Catalogne, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au bailli de sa seigneurie de Bonpas, en Roussillon, et transcrite par un notaire de Perpignan, le 1er février suivant. Elle est ainsi conçue :

Al amat lo batle de Bon pas.
— lo Prior de Cathalunya.

procurats, etc., riment avec le participe ***honrats*** et le substantif ***dampnitats***.

De même, dans l'hymne à la Vierge publiée par Prosper de Bofarull (*Coleccion de documentos ineditos*, t. XIII; Barcelona, 1857, p. 152-154), d'après un mns. « de la fin du XIVe siècle », on lit (p. 153) :

Dolçe regina, ogau, sius plats,
Per la umilitat qui an vos es...

Comment admettre ***ogau***, « écoutez », dans une pièce (que je crois d'ailleurs fort ancienne) où toutes les autres secondes personnes du pluriel sont en ***ats***. ***ets***, ***its***, finales exigées par les rimes ? Ainsi ***agets*** rime avec ***aguest***; ***vis*** (pour ***vists***), avec ***Christ*** (p. 152 et 153). Il y a même deux vers corrompus qui ne peuvent guère rimer qu'au moyen d'une rime en ***ets*** :

Al quart fo dolçs regina
Cant los tree reys ab goy rraseves (*sic*),

vers inintelligibles, que je rétablirais ainsi :

Al quart, fo dolçs request (*ou* aquest ?),
Cant los tres reys ab goy rasevests.

J'ai relevé encore un assez grand nombre de finales de verbes en ***au*** ***eu***. ***iu***, dans les documents inédits, publiés par Pr. Bofarull (tome XIII), d'après des manuscrits de la fin du XIVe siècle ou du XVe, et même dans l'édition des mémoires du roi Pierre d'Aragon ; mais il serait fastidieux de les citer ici. Je crois cependant devoir signaler deux passages de la traduction catalane de la *Doctrina de ben parlar*, publiée dans les *Memorias de la Academia de buenas letras de Barcelona* (tome II), d'après un manuscrit *al parecer, del siglo XIII* page 529). On y lit (p. 599) : ***per tal que sapiau com degau respondre*** ; et plus loin, même page : ***no siau enganyatz*** (*nolite seduci*), leçons qui paraissent absolument inadmissibles au XIIIe siècle, et même au suivant.

Batle,

Ja'us havem scrit altra vegada que donassetz un capbreu que vos *teniu* en forma publica a frare Bñ Blanch, per ço com nos volem que'l dit capbreu estiga a Bajoles [1]; e vos aço no havetz volgut fer, menys presant lo nostre manament e la pena dels D.s que'us havem posada, e par que no *conexeu* senyor. Per ço a vos dehim e manam sotz pena de cinchcents sol. guanyadors a nos, e encara sotz lo sagrament e homenatge de la feeltat que a nos sotz tengut e obligat, que de continent, vista la present, donetz al dit frare Bernat Blanc lo capbreu que ja'us havem feyt saber, lo qual ell vos dira: certificant-vos que si aço no fetz de continent, que nos vos farem levar les penes e la batlia, o, si rahons justes havetz que aço no deiats fer, que dins spay de VIII. dies, comptadors apres que la present vos sera presentada, les haiatz presentades davant nos. Scrita en Barchña sotz nostre sagell secret a xx[ii]j de giner [MCCC LXXX]. (Archives des Pyr.-Or. — *Notule* de Jacques Salvet, notaire de Perpignan, ann. 1380, f° 6).

A côté des deux formes diphthonguées *teniu* (vous tenez) et *conexeu* (vous connaissez), se trouvent les formes anciennes *donassetz, havetz, sotz, donetz, fetz, deiatz* et *haiatz ;* il en est de même dans les autres documents catalans jusqu'à l'an 1440 ou 1450 environ.

Il y a un second exemple de la forme *au* dans une lettre écrite de Cervera, le 8 novembre 1385, par Pierre de Fonollet, fils d'André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, à qui son père avait fait don de la ville d'Ille lors de son mariage avec Constance de Proxida :

Al molt honrat senyer e car amich En Brg d'Ardena.

Senyer e car amich, sapiats que jo teramet la carta que'l bescomte me a feta per la possesio del loch d'Ila. Per que jo vul que vos prengats possecio del loch d'Ila e homenatge de tots los homens, e prech vos que-u fasau [2] be e deligentment,

[1] Bajoles, commanderie de l'ordre de l'Hôpital, en Roussillon, à 3 kil. à l'est de Perpignan, en face du lieu de Bonpas, situé de l'autre côté de la rivière de la Tet.

[2] Je n'ai pas aujourd'hui sous les yeux le registre du notaire où j'ai trouvé la lettre originale de P. de Fonollet, mais je suis sûr de la fidélité

e prech vos que, vista la present, vos e (*sic*) donets bon recapte. Si degunes coses volets que jo fer puxa, som ha vostro plaer. Scrita ha Servera ha VIII. de noembre, sotzscrita de ma mea e segellada ab mon segell.

P. de FONOLLET.

(*Notule* de Bernard Borgua, notaire à Ille, ann. 1385.)

Les exemples sont plus nombreux en 1390; et d'abord, dans une lettre écrite d'Avignon le 31 janvier, par un Catalan probablement Barcelonais [1], à propos d'un procès du clerc Pierre de Camos contre Bernard Catala, chanoine d'Elne, sur la perception des revenûs de l'église rurale de Saint-Michel de Furques, située près de Canet, en Roussillon. L'original de cette lettre est joint, dans le registre d'un notaire, à la transaction faite à ce sujet le 25 mars 1390, et la copie du notaire est exactement conforme à l'original. Pour les 13 verbes à la seconde personne du pluriel que l'auteur a employés, il y en a 4 avec la forme diphthonguée et 9 avec la forme ancienne ou provençale.

Honorabili viro domino Bernardo Cathalani canonico Elnensi.

Mossenyer EN BERNAT,

Sapiats que jo he pres a dens lo vostre fet ab En Camos, vostre adversari, et promet-vos en fe que jo he haut prou affer a medurar-lo, que SAPIAU que ades deya que ho faria, ades deya que no. Pero, jo he tant fet, axi que lo plet de Sent Miquel, et lo plet del auditor de la cambra sobre la citacio, et lo plet de la canongia vostre sien finits, et que de qui avant no s'en parle plus ; e vos, que de present li *agats* desemperar

de ma copie, faite il est vrai à une époque où la question de la mutation d'*atz* en *au* ne me préoccupait guère. La leçon *fasau* (pour *fassau*), en 1385, ne saurait être douteuse après les exemples de 1380. La lettre est d'ailleurs écrite avec assez de négligence, et il faut lire *tramet* (au lieu de *teramet*); plus loin, *vos hi donets* (au lieu de *e*), *vostre plaer* (au l. de *vostro*), *son* (au l. de *som*). — [J'ai revu depuis l'original de ce document, dont le texte est exactement celui donné ci-dessus].

[1] Cette supposition est suggérée par certaines formes, telles que *vostro*, *presos*, *las despeses*, déjà assez communes à cette époque en Catalogne, mais beaucoup plus rares en Roussillon. La forme *et* au lieu de *e* est d'ailleurs extrêmement rare en catalan après le XIII[e] siècle.

liberalment lo dit benifet de Sent Miquel, et que'l li *lexets* posseir pacificament. Encare mes, que li *agats* a donar de present xxv. florins d'Arago, per les messions de les scriptures que ha haudes a ffer en lo dit plet, e lo dit Camos vos remet tots los fruyts que vos AVEU presos del dit benifet de Sent Miquel, e totes les despeses, que-y ha fetes ; empero, que vos *siats* tengut de pagar la vagant del dit benifet, si no's es pagade, e los altres carrechs qui-y son venguts en lo temps que vos *rehebiets* los fruyts, e aço es rahonable assats, a mon semblant. Per que, si lo cor vos hi va he si vos plau, *trametets* decontinent los dits xxv. florins, e, con hic sien, si lo dit Camos vol fer e fermar les coses demunt dites, abans que n'age diner ne mala, el ho fermara, si no, james no'n haura mala, e promet vos que jo-y sere be cautelos. En aquest pas, dic vos, senyer, en bona fe, segons que diu lo dit Camos, ja havia feta la executoria sobre la sentencia per vos fer pagar tots los fruyts de .IIII. ho .v. ayns e mes, que AVEU presos, e las despeses del plet del benifici, e puys del plet de la citacio, e que are ne SCAPEU per .xxv. florins. Gran gracia es aquesta, a mon semblant, e axi no'us hi *trigets*, car per aventura penedir s'en poria si guayre *trigavets*. Deus, senyer, sia en vos. Scrita en Avinyo a XXXI. de janer.

G. BORRULL, *vostre procurador,*
licenciat en decrets.

(Archives des Pyr.-Or.) *Notule* de Jean Missò, notaire d'Elne, ann. 1390.)

Cette même année 1390 fournit deux autres exemples dans des textes déjà publiés dans la *Revue des langues romanes* (tom. VI), l'un dans une lettre d'Arnau d'Éryll, écrite de Barcelone le 9 mai 1390 : *e que* EREU *en volentat de acordar* (pag. 363); l'autre, du même personnage, datée du 25 juin suivant : *no* ESMAGINAU *sino a esvair lo temps* (pag. 373).

Il en existe un dernier exemple dans une lettre du roi Martin d'Aragon écrite au procureur royal de Roussillon et Cerdagne, en date de *Çaragoça a* XIIII. *dies de juliol del any* M.CCC.XCVIIII, et dont l'original existe aux archives des Pyrénées-Orientales (B 205). On y lit, à propos de l'acquisition d'un certain local :

E no fom informats que lo dit alberch valgues tant com vos nos HAVEU *fet saber....*

D'après ces citations, il est évident qu'à partir de l'an 1400, la forme diphthonguée étant devenue à peu près générale dans la langue parlée, on pourra découvrir dans les textes catalans beaucoup de cas de la 2e personne du pluriel en *au, eu, iu;* mais je les ai vainement cherchés [1] et je n'en ai pu relever aucun autre exemple avant l'année 1420, où l'on trouve, dans une lettre écrite de Cervera, la forme *haveu* au milieu d'autres formes en *ats, ets, its,* et dans une autre de la même année, écrite de Barcelone par un Sicilien, avec la 2e pers. toujours en diphthongue : *vullau* (deux fois), *gordeu, scriviu, estogeu* (*Revue des langues romanes,* t. V, p. 282, 283).

Ce dernier exemple de l'emploi exclusif de la forme en diphthongue est fort remarquable; et, quoique les finales en *au, eu, iu,* deviennent ensuite de plus en plus fréquentes, on ne pourrait guère citer d'autres exemples de leur emploi exclusif et sans mélange dans un même document, jusqu'à l'an 1435 environ. A partir de cette époque, la forme nouvelle de la 2e pers. du pluriel entre en plein dans la langue littéraire ou classique comme dans la langue parlée, on peut le reconnaître par les rimes d'Ausias March ; mais les exemples de la forme primitive se rencontrent encore à tout instant dans les manuscrits originaux pendant tout le XVe siècle, et même dans les vingt premières années du XVIe.

A quelle région faut-il attribuer l'origine de la mutation que je viens d'étudier ? En ce qui concerne la diphthongaison des finales *ats, ets, its, ots,* les documents prouvent qu'elle s'est produite simultanément dans la Catalogne et dans le Roussillon, et qu'elle existait déjà dans la langue catalane à l'époque où elle fut introduite dans les îles Baléares et dans le royaume de Valence. Quant à la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, elle est, dans mon opinion, originaire de Barcelone, et l'on a pu remarquer que presque tous les exem-

[1] J'en ai relevé d'autres exemples isolés, dans des écritures privées: *fahieu* en 1396, et en 1399, *que's veia vos, si sou fret, o si avets,* etc. Ils deviennent plus fréquents à partir de 1406 dans des écrits de même genre, mais ils sont toujours mêlés aux formes anciennes.

ples cités de 1380 à 1420 proviennent de documents écrits dans cette ville ou en divers lieux de Catalogne. Le Roussillon l'accepta par l'influence naturelle qu'exerçait la capitale de ses souverains; mais ce ne fut pas sans quelque opposition, car on n'en trouve que de rares exemples de 1400 à 1460, et, jusqu'à cette dernière date, la majeure partie des textes roussillonnais ou cerdans n'emploient que des formes en *ats, ets, its*. Ce fait est surtout sensible dans les écrits d'origine purement populaire, dont la langue fut, en ce point et sous beaucoup d'autres rapports, tout à fait en retard sur la langue des notaires et des documents administratifs. Le Roussillon a d'ailleurs conservé, plus longtemps et beaucoup mieux que la Catalogne, la langue du XIVe siècle, par le simple usage, et sans doute aussi parce qu'il subit à un moindre degré l'influence de la vie intellectuelle et des réformes littéraires. C'est ce qui me paraît démontré par les faits et les preuves cités pour le point particulier que je viens d'étudier.

ALART.

(A suivre.)



DIALECTES MODERNES

A L'AURO

Lou fueiage nais e tremolo :
Auro, tu que vas ounte vos,
Vers moun amigo volo, volo :
Porto-ie lou murmur di bos.

Dins lis erbo qu'escarrabiho,
La font cour en riban d'argènt :
Porto-ie la fresco babiho
E lou rire di clar sourgènt.

Coume uno mar, verdo es la prado ;
I'a pas un nivo dins lou cèu ;
L'auceloun canto : à l'adourado
Porto la cansoun dis aucèu.

De taco d'or dins l'oumbro fousco
Jogon coume de parpaioun :

A LA BRISE

Le feuillage naît et tremble ; — brise, toi qui vas où tu veux,— vers mon amie vole, vole : — porte-lui le murmure des bois.

Dans les herbes qu'elle réjouit, — la fontaine court en ruban d'argent :—porte-lui le frais babil — et le rire des claires sources.

Comme une mer la prairie est verte; — il n'y a pas un nuage dans le ciel ;— l'oisillon chante : à l'adorée — porte la chanson des oiseaux.

Des taches d'or dans l'ombre profonde — jouent comme des

Porto-ie l'alenado tousco
Dis oumbrun mescla de raioun.

Sus li draiòu vène d'entèndre
Un galant brut de pichot pas :
Porto-ie lou parauli tèndre
Di paréu que se parlon bas.

D'abriéu l'aubo suavo arroso
Li flour presso d'un dous fremin :
Porto-ie lou perfum di roso
E l'amo di blanc jaussemin.

Duerbe sa porto, intro tout-d'uno ;
Vai d'aise, que n'ague pas pòu !
Caresso si trenello bruno
E fai un poutoun sus soun còu !

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

papillons : — porte-lui la tiède haleinée — des ombrages mêlés de rayons.

Sur les sentiers, je viens d'entendre — un bruit charmant de petits pas : — porte-lui les tendres paroles — des couples qui se parlent bas.

D'avril l'aube suave arrose— les fleurs prises d'un doux frisson: — porte-lui le parfum des roses — et l'âme des blancs jasmins.

Ouvre sa porte, entre d'un élan ; — va doucement, qu'elle n'ait pas peur ! — Caresse ses tresses brunes — et fais un baiser sur son cou !

Théodore AUBANEL.



LA FIGUEIRA

Quand tournà lou cel se fai d'or
E que, vermelha, enramelada,
La jouina Prima, capelada
De flous e de flous sus soun cor,
Escabarta barbasta e tor
Emb una caudeta alenada,
A la premieira bresilhada
Que canta que l'Iver es mort,
La Figueira, gloria de l'ort,
Belament s'es derevelhada.

Desengrepesits, sous chimels,
Couma de brasses de droulletas,
Que cargoun sas plenas dournetas,
S'enauroun lisses, blanquinels,
As poutous das raisses nouvels.
Fresinantas, freulas aletas,
Pioi espelissoun las fiolhetas :
Diriàs pas de poulits aucels,
D'issams joucats e jougarels
De capignousas parruchetas?

LE FIGUIER

Quand à nouveau le ciel se fait d'or — et que, vermeil, enramelé, — le jeune Printemps, coiffé — de fleurs et des fleurs sur son cœur, — chasse givre et gelée blanche—avec une tiède haleine, —au premier gazouillis— qui chante que l'Hiver est mort, — le Figuier, gloire du jardin,— s'est doucement réveillé.

Dégourdis, ses rameaux, — comme des bras de fillettes — qui chargent [sur leur tête] leurs cruchettes pleines, —s'élèvent lisses, blanchâtres, — aux baisers des rayons nouveaux.— Frémissantes, frêles petites ailes,—éclosent ensuite les jeunes feuilles: —ne diriez-vous pas de jolis oiseaux, — des essaims juchés et joueurs, — de querelleuses perruches ?

La qu'empimpara lou fiolhun,
L'avivada Sasou-fadieira,
O ! couma vestìs la Figueira
Emb un clar, satinous trenun
De sourel e de nouvelun,
—Poumpousa rauba sens parieira ! —
Es per acò que, festadieira,
Coufla de joia e de perfum,
Vòu s'escarcalhà 'u libre lum
L'ufanousa reina vergieira !

Quand vesès lou blat canelà,
Long de las brancas imourousas
Las flous carnudas e courousas
Acoumençoun de boudenflà :
Se res ven las despecoulà,
N'i 'aurà de Figas ! — audourousas,
Gentas poupetas melicousas,
Qu'un lach ambrenc vai ne coulà
A degouts, per assadoulà
Las bestioletas tetadousas.

E pauc à pauc, de rescoundous,
Jout lou grelhage que roundela

Celle qui atourne la feuillaison, — l'active Saison-fée, — oh ! comme elle vêt le Figuier — d'un clair et satiné tissu — de soleil et de séve, — pompeuse robe sans pareille ! — C'est pour cela que, festoyante, — pleine de joie et de parfum, — elle veut s'étaler à la libre lumière, la superbe reine[1] du verger !

Quand on voit canneler[2] le blé,— le long des branches flexibles — les fleurs charnues et fraîches — commencent à gonfler : — si rien ne vient les détacher, — il y en aura des Figues ! odorantes, — gentilles mamelles mielleuses — dont un lait ambré va couler — goutte à goutte, pour gorger — les mignonnes bestioles téteuses.

Et peu à peu, en cachette, — sous le feuillage qui arrondit —

[1] Figuier est féminin en languedocien. — [2] Se former en tuyau.

L'esmerauda de sa dentela
En de ventalhs amagadous,
Vairoun en boudenflant las flous :
N'i'a que soun de seda roussela ;
N'i'a d'una tencha palinela;
D'autras passoun, emb soun blau dous,
La nioch, quand tremuda en velous
Soun azur priound que s'estela.

Ara, Juliet cauma lou cel,
Lou mes aurin, lou mes segaire !
E trioumflant, l'Aubre à l'esclaire
Luseja que fai parpantel! ...
L'envertoulhoun d'un laugè vel
Brounzinarel e varalhaire,
Vouletous venguts de tout caire;
Tant, que lou que s'acosta d'el
I'es avìs, qu'emprés, quauqu'abel
Estuba e fai zounzounà l'aire ;

Car s'apound à-n-aquel cascal
L'alenada mola e sucrada
De cada Figa amadurada,
Qu'entredoubrìs au gai dardal

l'émeraude de sa dentelle — en éventails protecteurs, — elles ***vèrent*** (se colorent), en se gonflant, les fleurs : — il y en a qui sont de soie rousse; — il y en a qui sont d'une teinte pâle,— d'autres surpassent en bleu doux—la nuit, quand elle change en velours—son azur profond qui s'étoile.

Maintenant, juillet chauffe le ciel, — le mois doré, le mois faucheur ! — et, triomphant, l'Arbre au rayonnement — reluit à éblouir !.... — Ils l'enveloppent d'un léger voile — bruissant et mobile, — les petits vols venus de tout côté; — si bien, qu'à celui qui s'en approche — il semble que, près de là, quelque ruche — parfume et fait bourdonner l'air ;

Car se joint à ce murmure — l'haleine molle et sucrée — de chaque Figue mûrie, — qui entr'ouvre au gai *dardoiement* — son

Soun rire goustous e poulpral.
-- Zou ! mousca, abelha afiroulada !
Zou ! dau valat e de la prada,
De la garriga e dau trucal,
Acouitàs-vous ! d'amount, d'aval :
— Es l'oura de la buscalhada !....

MANDADIS

A Madoumaisela Leountina Goirand

Tus que verdeges en Alès,
Tus que ta redoulenta oumbrina
Noste grand lassige embelina,
Voudràs lou graciousà, s'adés,
Per bela Figueira agent pres
La felibressa Leountina,
A soun entour guincha e roundina,
Lou Foussoulou dau bord dau Les ?....

— Mas de la Lauseta ; — bèu mes
De nises e de sega aurina.

Mount-peliè, juliet 1877,

Lydia de Ricard.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

rire savoureux et purpurin. — Sus ! mouche, abeille alerte !— Sus ! du fossé et de la prée, — de la garrigue et de la hauteur, — hâtez-vous ! d'amont, d'aval : - c'est l'heure de la butinée ! ...

ENVOI

A MADEMOISELLE LÉONTINE GOIRAND

Toi qui verdoies en Alais, — toi dont l'ombre embaumée — charme notre grande lassitude, — voudras-tu bien l'accueillir — si maintenant,—pour beau Figuier ayant pris la —félibresse Léontine. — autour d'elle il guigne et bourdonne, — le Frelon du bord du Lez ?...
— Mas de l'Alouette ; beau mois —des nids et de la moisson dorée.

Montpellier, 1877.

Lydie de Ricard

CANSOUN[1].

AU BAROUN CARLES DE TOURTOULON

Mai, din soun alenada,
Ver lou Ciel
Manda la rampelada
De l'aucel.
Lous jours se soun grandits,
Lou bèu sourel s'espandìs,
E dins l'erba que flourìs
L'aucel fai soun nis.

La natura es en festa;
Oh! bèu jour!
Ier era la tempesta,
Ioi l'amour.
Lou bramaire ventàs
Fouita pas pus lou bartàs,
Buta pas lou nivoulàs!....
Es foundut lou glas.

Vese sus la branqueta,
Sus lou grel,

CHANSON

AU BARON CH. DE TOURTOULON

Dans le souffle de son haleine, mai, — vers le ciel — fait monter le murmure de l'oiseau. — Les jours croissent, — le beau soleil étale ses rayons, — et dans l'herbe qui s'émaille de fleurs — l'oiseau bâtit son nid.

La nature est en fête. — Oh! beau jour! — Hier, soufflait encore la tempête; — aujourd'hui [tout respire] l'amour. — Le vent, qui mugit et souffle [du nord], — ne fouette plus la ronce, — ne pousse plus le gros nuage.... — Les glaçons sont fondus.

J'aperçois sur la branche, — sur le rameau, — s'épanouir la

[1] Er dau *Porta-aiga* de Mistral

S'espandì la floureta
Au sourel;
D'amount, dau ciel d'azur,
Davala dins un rai pur
Lou clar que tapa l'escur.
Oh ! tems de bonur !

Lou roussignòu bresilha
Soun pieu-pieu ;
Un councert d'armounia
Vola à Dieu.
De l'auba au calabrun.
Couma de l'encens lou fum.
Amount, vers l'eterne lum,
Monta un dous prefum.

Oh ! sasoun benesida !. . . . .
Lou printems
Reviscoula la vida,
Rend countents ;
Pertout s'entend cantà,
L'aire es remplit de clartat,
E lou felibre espantat
Raiva de bèutat.

Couma un issam d'abelhas
Brounzinant,
Entende à mas aurelhas

fleurette — aux rayons du soleil. — De là-haut du ciel bleu — descend, dans un rayon limpide, — la lumière qui chasse les ténèbres. — Oh ! temps heureux !

Le rossignol gazouille — son chant ; — un concert harmonieux — monte à Dieu. — De l'aube au crépuscule, — comme la fumée de l'encens, — là-haut, vers l'éternelle lumière, — s'élève un doux parfum.

Oh ! saison bénie ! — Le printemps — ranime la vie, — rend joyeux. — Partout s'entendent des chansons ; — l'air étincelle de lumière, — et le félibre enchanté — rêve de beauté.

Comme une ruche d'abeilles — qui bourdonnent, — j'entends

Voste cant ;
Felibre majourau,
Voste cantà magistrau,
Qu'en res a pas soun egau,
Sèmpre me fai gau.

Ce qu'au jour d'ioi m'agrada
Jout lou cièl,
Es pas la bresilhada
De l'aucel;
Ni l'astre qu'a lusit[1] ;
Ce que me porta plesì
Es voste cant benesit
Qu'aime tant d'ausì.

Aquel cant es la joia,
Es l'amour !
Zou dounc, troupa galoia !
Zou ! toujour.
Cantàs voste pantai.....
Es vengut lou mes de mai,
Roussignolets toujour gais,
Cantàs sempre mai.

A. Roux.

Lunel-Viel, 10 d'abricu 1877.

(Languedocien, Lunel-Viel et ses environs)

— vos chansons, — félibre majoural ; — votre chant magistral, — que rien n'égale, — sans cesse me fait plaisir.

Ce qui m'agrée le plus aujourd'hui — sous le ciel, — ce n'est ni le gazouillement — de l'oiseau, — ni l'astre resplendissant de lumière ; — mais ce qui me porte le plus de plaisir, — cè sont vos chansons, — que j'aime d'entendre.

Ce chant est la joie ; — il est l'amour. — Allez ! troupe gaie ; allez toujours ! — Chantez votre rêve........ — Le mois de mai est venu ; — rossignols, toujours contents, chantez sans cesse.

A. Roux.

[1] Le *t* final des substantifs : *clarlat, bountat,* etc. ; ainsi que celui du participe passé : *lusit, benesit, aimat,* ne se fait pas sentir à Lunel-Viel.

A UNA ROSA MÚSTIGA

Riereta avall baixava una rosa,
Riereta amunt volava un aucell:
— Hont vas, del jardi la flor mes hermosa,
Mon amor mes bell?

— Abuy al umplir mon got de rosada,
Lo torrent me deya tot besantme 'l front:
Vinat en ab mi, y en son doll bressada
Vaig á seguir mon.

Ignocenta flor que del tronch t' esqueixas
Ay! aqueixos marges be 'ls anyorarás,
Buscarás les ditxes del edem que deixas
Y dol trobarás.

Ella entre les ones anava y venia,
Vestida d'escumes, de perles y d'or,
Per un bes que dava cent besos rebia
Cent besos d'amor.

Mes ja d'una à una li cauhen les fulles,
Y migra son cor neulia mortal.

A UNE ROSE FANÉE

Ruisseau en aval descendait une rose. — Ruisseau en amont volait un oiseau: — Où vas-tu, du jardin la fleur la plus belle, — mon amour le plus beau?

— Aujourd'hui, en remplissant mon vase de rosée, — le torrent me disait, tout en baisant mon front: — Viens-t'en avec moi et, en son sein bercée, — je vais voir le monde.

Innocente fleur qui du tronc te sépares. — Ah! ces bords, tu les regretteras bien. — Tu chercheras les joies du ciel que tu laisses, — et tu rencontreras le deuil.

Elle, entre les ondes, allait et venait, — vêtue d'écume, de perles et d'or; — pour un baiser qu'elle donnait, elle recevait cent baisers d'amour.

Mais déjà, une à une, elles tombent, ses feuilles, — et son cœur

Y l'aygua rebuja ses seques despulles
A vora un sorral.

Riereta avall moria una rosa,
Riereta amunt sospira un aucell:
« Aui 't haurà cullit, ó flor amorosa,
De mon cor novell? »

Jo so l'aucellet, pagesa aixerida,
Que 't deya: No ni vajas à viure à ciutat,
La rosa ay! ets tu, la rosa florìda
Que 'l mon ha esfullat!

J. VERDAGUER (pre)

(Catalan.)

est déchiré d'un ennui mortel,— et l'onde repousse ses sèches dépouilles — au bord des sables.

Ruisseau en aval mourait une rose. — Ruisseau en amont soupirait un oiseau :—Qui t'aura cueillie, ô fleur amoureuse—de mon cœur nouveau?

Je suis l'oiselet, paysanne gentille, — ne va pas vivre à la cité. — La rose, c'est toi, — la rose fleurie, —que le monde a effeuillée!

H. VERDAGUER, prêtre

LOU TAIS E LOU REINARD

FABLO

Lou Tais e lou Reinard vivou souvent en guerro :
Lou prumier, qu'a d'arpiots pounchuts coumo de crocs,
Sens trop trima, se croso dins la terro

LE BLAIREAU ET LE RENARD

FABLE

Le Blaireau et le Renard sont souvent en guerre:—le premier, qui a des griffes pointues comme des crocs, — sans trop s'escrimer

Un trauc loung e prlound entremitant des rocs.
Lou Reinard, qu'es pas tant cavaire,
Sens respeta lou drech de la prouprietat,
Sens paga cap d'endemnitat,
Se rend mestre de soun repaire.
D'aquì la brego nais, e sus sous amalucs
Lou qu'a drech, s'es pus flac, arrecasso lous trucs.

Un Tais amb un Reinard, après uno batalho
Dount s'es pas counescut lou sort,
Faguerou' ntr'eles un acord.
Lou prumier al segound cedet soun escoundalho,
E l'autre ambé serment proumetet en retour
D'estre soun defensou, la neit coumo lou jour.
Lou Tais a bouno dent, mais sa cambo es menudo ;
Aqueste sentissió qu'avió besoun d'ajudo :
N'ero pas pla galhard, éro vielh... Lou Reinard,
Qu'ero metge, i diguet : « Vous farai per moun art
Viéure encaro loung tems : quand aurés la coulico,
Anarai dins lou bosc cerca de broutounico
De mel, se s'es enraumassat ;
De trescalan, se ses blassat ;
E pei sabi sus la mountagno

se creuse dans la terre — un trou long et profond, au milieu des rocs. — Le Renard, qui n'est pas aussi bon mineur, — sans respecter les droits de la propriété, — sans payer nulle indemnité, — se rend maître de son repaire : — de là la guerre naît, et, sur ses hanches, — celui qui a droit, s'il est faible, reçoit les coups. Un Blaireau et un Renard, après une bataille — dont on n'a pas connu le sort, — firent entre eux un accord : — le premier au second céda sa cachette, — et l'autre, avec serment, lui promit en retour — d'être son défenseur, la nuit comme le jour. — Le Blaireau a bonne dent, mais sa jambe est petite. — Celui-ci sentait qu'il avait besoin d'aide : — il n'était pas bien portant, il était vieux... Le Renard, — qui était médecin, lui dit : « Je vous ferai, par mon art, — vivre encore longtemps : quand vous aurez la colique, — j'irai dans le bois chercher de la véronique; — du miel, si vous êtes enrhumé ; — du millepertuis, si vous êtes blessé ; — et puis, je con-

Uno aigo que gueris subran touto magagno ;
N'aurés, cado mati, qu'à ne beure un boun gloup
Per tourna prouvesit d'un apetis de loup.
Ou sabès, ai la cambo lesto,
Sempre à vous servi sera presto.
Dins lou trauc pourrés dourmi tard ;
Anarai cerca la pitanso
E n'aurés la milhouno part.

Sinnou lou patte d'amistanso.
Lou Reinard qu'es, se sap, traite coumo Judas,
Lou tenguet, aquel cop, per counserva la pas.
Visquerou, desempei, coumo dous camarados ;
Ensem passabou las vesprados.
Assetats sul pus naut truquel,
Soulets, joust la capo del ciel,
Parlabou souvent de mouralo :
Vouliòu la pas universalo.
Lou Tais abió pla meditat
Dins soun trau d'ount sourtis pas gaire ;
E lou Reinard, grand barrulaire
E boun oubservatou, abió tout visitat.
Erou dous proufounds mouralistos,
Rettes coumo de jansenistos.

nais sur la montagne — une eau qui guérit sur-le-champ toute maladie : — vous n'aurez, chaque matin, qu'à en boire une bonne gorgée — pour revenir pourvu d'un appétit de loup. — Vous le savez, j'ai la jambe leste; — toujours à vous servir elle sera prête. — Dans le trou, vous pourrez dormir tard; — j'irai chercher la pitance, — et vous en aurez la meilleure part.

Ils signent le traité d'alliance. — Le Renard, qui, on le sait, est traître comme Judas, — le tint, cette fois, pour conserver la paix. — Ils vécurent depuis comme deux camarades ; — ensemble ils passaient les veillées. — Assis sur le plus haut sommet, — seuls, sous la voûte du ciel, — ils parlaient souvent de morale. — Ils voulaient la paix universelle. — Le Blaireau avait beaucoup médité — dans son trou, — dont il ne sort guère ; et le Renard, grand rôdeur — et bon observateur, — avait visité tous les pays. — C'étaient deux profonds moralistes, — roides comme des jansé-

Tout, à soun sens, anabo mal,
E vouliòu del pople animal
Refourma lous marrits usages.
« Las bestios, disiòu lous dous sages,
Poudriòu vieure dins lou repaus,
Se, eoumo l'home, à tout prepaus,
Las vesiam pas se fa la guerro. »
« — Se la pas regnabo sus terro
Coumo entre nautres, dis lou Tais;
Mai n'auròu jamai aquel biais
E seròu toujour envejousos,
Crudelos, pertant malurousos,
Tant qu'escoutaròu pas las soulidos lessous
D'un mestre filosofo e sabent coumo vous. »
« — Las vostros pulèu », — al coumpaire,
Dis lou Reinard per lou flata.
E pei se met à li counta
D'un paure cabrol lou desaire,
Qu'a vist per un loup empourta,
E lou desesper de sa maire.
Lous crimes atabé li dis
D'uno moustelo e d'un pudìs;
Dins uno cour aquesto intrado
A sannat touto uno cloucado;

nistes. — Tout, à leur avis, allait mal, — et ils voulaient du peuple animal — réformer les mauvais usages. — « Les bêtes, disaient les deux sages, — pourraient vivre dans le repos, — si, comme l'homme, à tout propos, — nous ne les voyions pas se faire la guerre. » — « Si la paix régnait sur la terre — comme entre nous, dit le Blaireau ; mais elles n'auront jamais ce savoir-faire, — et elles seront toujours envieuses, — cruelles et partant malheureuses, — tant qu'elles n'écouteront pas les solides leçons — d'un maître philosophe et savant comme vous. » — « Les vôtres plutôt», au compère — dit le Renard pour le flatter. — Et puis il se met à lui conter — d'un pauvre chevreuil le malheur,— qu'il a vu par un loup emporter, — et le désespoir de sa mère ; — il lui dit aussi les crimes — d'une belette et d'un putois : — dans une cour celle-ci entrée — a saigné toute une couvée ; — dans un clapier, l'autre

Dins un clapas, l'autre catiéu,
N'a pas laissat un counil viéu.
« — Meno sauvajo, aloubatido »,
Dis lou Tais tout enfurounat,
« Diéus pot prene so qu'a dounat ;
Mais tus n'as pas dounat la vido,
Per la prene al paure bestial
Qu'estrifo toun caissal brutal.
As bosques e sus las mountagnos,
Per t'apastura, quand as fam,
Sens prene à la maire l'efant,
Mancou pas aglands e castagnos,
Arboussos, sorgos, racinun,
Jaissos e tout autre legun ;
Lou rasim te fa jamai fauto. »
« — Quand la trelho n'es pas trop nauto »,
Am soun cap bas, dis lou Reinard,
Qu'asseguro, al noum d'Hipoucrato,
Que, per l'estoumac e la rato,
Lou legun val mai que la carn.

Un vespre, qu'à l'accoustumado
Charrabou dejoust uno oumado,
Vesou dins l'aire un aucelas

scélérat — n'a pas laissé un lapin vivant. — « Race sauvage, aux instincts de loup, — dit le Blaireau tout en fureur ; Dieu peut prendre ce qu'il a donné ; — mais toi, tu n'as pas donné la vie, — pour avoir le droit de la leur prendre, aux pauvres animaux — que déchire ta dent brutale. — Au bois et sur les montagnes, — pour te repaître, quand tu as faim. — sans prendre à la mère son enfant. — ne manquent pas glands et châtaignes, — arbouses, cormes, racines, — gesses et toute autre espèce de légumes ; — le raisin ne te fait jamais faute. » — « Quand la treille n'est pas trop haute », — avec la tête basse, dit le Renard, — qui assure, au nom d'Hippocrate, — que, pour l'estomac et la rate, — les légumes valent mieux que la viande.

Un soir que, suivant l'habitude,—ils jasaient sous un ormeau,— ils voient dans l'air un gros oiseau — qui, avec sa grande aile déployée, — par là cherchait aventure : — c'était un grand-duc, un

Qu'ambé sa grando alo espandido
Per aquì courrissió bourrido :
Ero un grand-duc, un marrias
De lous que de carn fòu sa vido.
Tre lou veire, Tais e Reinard
De l'escridassa.... Sens retard,
El que plano dessus sa testo,
Sus l'oumado tombo d'aploumb.
S'ausìs lou bruch d'uno batesto ;
Mais aquel bruch n'es gaire loung.....
Lou grand-duc reprend sa voulado
Amb uno paloumbo estrifado.

En l'agantant, l'aucel despietadous
A fach del nis toumba sous dous pichous...
Lou Tais e lou Reinard delembrou sa mouralo
En vejent joust soun nas aquel manja goustous :
Cadun pren soun aucel, lou plumo e s'en regalo.

Nostro mouralo res noun val
S'en pla parlant agissem mal,
E subre tout se fasem, nautres,
So que blasmam acò des autres.

Gabriel Azaïs.

(Languedocien, Béziers et ses environs.)

scélérat de ceux qui de chair font leur vie. — Aussitôt qu'ils le voient, Blaireau et Renard — se mettent à le huer.... Sans retard,— lui, qui plane au-dessus de leur tête,— sur l'ormeau tombe d'aplomb. — On entend un bruit de batterie, — mais ce bruit ne dure pas longtemps.— Le grand-duc reprend sa volée— avec une palombe éventrée.

En la saisissant, l'oiseau sans pitié — a fait du nid tomber ses deux petits. — Le Blaireau et le Renard oublient leur morale — en voyant sous leur nez ce manger ragoûtant : — chacun prend son oiseau, le plume et s'en régale.

Notre morale rien ne vaut — si, en parlant bien, nous agissons mal,— et surtout si nous faisons nous-même — ce que nous blâmons chez les autres. Gabriel Azaïs.

Lamalou, 20 août 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales d'Agen. — Chartes (1re série, 1189-1328) publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par A. Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, et G. Tholin, archiviste du département. — Villeneuve-sur-Lot, imprimerie de Xavier Duteis. 1876, in-4°.

Ce beau volume, qui témoigne de la libéralité éclairée du Conseil général de Lot-et-Garonne et fait grand honneur aux presses de M. Xavier Duteis, renferme 160 chartes, dont 39 seulement en langue vulgaire. Ces dernières sont les seules dont je veux ici m'occuper, et ce sera seulement au point de vue philologique.

La correction du texte, en général, laisse à désirer, et il est trop visible que c'est par la faute des éditeurs. Ils déclarent, dans leur préface, s'être inspirés des conseils de M. Meyer, notamment pour la transcription des mots agglutinés ; mais ce n'est certainement pas M. Meyer qui a pu leur conseiller d'écrire *entr' els habitans, entr' els ciutadas* (p. 61), *de l'au cap tro a l'autre* (p. 45), *quel al det,* pour *que lal det* (p. 98), *a re* (ibid.) pour *are* (rien); ou, inversement, *du* (deux fois dans la même ligne) pour *d'u* (p. 45), *la donadas* (p. 45) pour *l'a* (= *li a*) *donadas,* etc. D'autres fautes plus graves, et qui ne sont pas toutes de simples négligences, ont été relevées par ce savant lui-même, dans un article justement sévère de la *Revue critique* (2 juin 1877). Il aurait pu facilement en allonger la liste ; ainsi dans la pièce IX, à laquelle s'appliquent plusieurs de ses remarques, on lit trois fois *ni,* qui ne donne aucun sens, au lieu de *vi.* Au lieu de *meis de voluntat* (*ibid.,* p . 11, l. 16), il faut certainement *meins de v.*, c'est-à-dire *sans la volonté.* La ligne 10 de la même page doit être terminée par une virgule, et non par un point. Dans la pièce XIX, la substitution fautive de *n* à *u*, dont je viens de signaler trois exemples, se remarque encore deux fois : *entrens* (lig. 1 et 2) pour *entreus* = *entrels* (la charte est gasconne). De même encore probablement, dans la pièce LXIX, où à la dernière ligne de la page 107, au lieu de *sangin,* je pense qu'il faut lire *saugin,* considérant ce mot comme un dérivé de *sauc* (sureau), ou peut-être de *sauze.* Il s'agit d'un fagot de bois.

P. 50 et 51, on a deux fois, sans nécessité, bien que sans dommage pour le sens, prolongé en participe passé un indicatif présent très-correct : *qu'es conten[gud]*, au lieu de *ques conten*. P. 98,

on a, l. 15, pris un *s* pour un *f* (*fert* au lieu de *sert*), et l. 2 du bas, un *n* pour un *y* (*brugeys* au lieu de *brugens*). A la dernière ligne de la même page, *erames*, qui n'a aucun sens, doit être corrigé *trames*. Plus haut, l. 13, au lieu de ... *luy, e no melhs es,* il faut, sans aucun doute, ponctuer et corriger .. *luy o no, melhs es.*

Parmi ces 39 chartes, il s'en trouve quelques-unes de purement gasconnes, ce qui s'explique le plus souvent (mais non pas toujours) par leur origine. Tel est le cas de la 19e. datée de la Réole. Mais le dialecte du plus grand nombre est le languedocien, languedocien assez pur dans les premières, mais qui se montre, dans les suivantes, plus ou moins imprégné de gascon. Ce mélange des deux idiomes est naturellement plus sensible dans les actes où interviennent, comme parties contractantes, des localités situées sur la rive gauche de la Garonne.

Un glossaire des mots nouveaux — je veux dire manquant au *Lexique roman* — aurait utilement complété la publication de MM. Magen et Tholin. J'en signalerai trois ou quatre que je n'ai pas remarqués ailleurs :

Autar (p. 5, l. 5 de la charte III), verbe neutre, simple de *azautar*. On le trouve en catalan sous la forme *altar* (*l = u ; u = p*).

Boyga (p. 315, l. 6). Substantif que le limousin moderne connaît sous les formes *boueijo, bouijo*. Il signifie *terre en friche, pâtis.*

Deutre (p. 20, 46) et *deuter* (25, 68) = *débitor*, dont c'est la dérivation régulière. Raynouard n'a que *deutor,* forme du cas régime, et à côté *deuteire*, qui est une création indépendante, formée sur le patron des autres noms en *eire*.

Nautre (p. 68). Autre substantif dont Raynouard n'a non plus que le cas oblique *nautor*.

Mezalhal (68, 10 du bas). Ce mot, qui se trouve plus haut (42, 7) sous la forme moins pleine *mealhau,* désigne une mesure de capacité. Il se rattache à *metalle* ou *metallum*, qui, dans le latin du moyen âge, a signifié, par synecdoque, *bassin* ou *marmite.* Voyez du Cange (édition Henschel).

Rat (p. 178, l. 10 du bas ; 179, l. 13 et 14 du bas), sans doute *radeau.* C'est le latin *ratis*.

Je noterai, pour terminer, trois particularités concernant la phonétique ou la flexion:

P. 40, l. 13, dans une charte de 1234, la forme *solso=solvunt.* Cf. *Gramm limousine*, p. 360 (*Revue*, XI, 20).

P. 2-3, dans la charte n° 2 (1196) de nombreux exemples de 3e pers. du pluriel imparfait ou conditionnel en *iu* = *io* (*ian*). Je n'en avais vu nulle part d'aussi anciens. Les chartes suivantes, si j'y ai bien pris garde, n'en présentent pas.

Enfin, p. 64 (l. 4 du bas), et 107, l. avant-dernière, le redoublement d'*e* final devant l'*l*, pronom ou article affixé : *Sobre els sans evangelis ; — dis que be el vendet* (= *be li*). C'est un phénomène fréquent en catalan, mais dont les exemples sont très-clairsemés dans les textes provençaux[1]. Il est très-analogue à celui que j'ai étudié récemment (*Revue*, XII, 98), et qui consiste à redoubler, non comme ici, une voyelle finale, mais au contraire une voyelle initiale. Les deux peut-être ont une même cause[2], et il se pourrait que cette cause fût aussi la même que celles des nombreux redoublements de consonnes, soit finales, soit surtout initiales, que nos anciens textes nous offrent : je veux dire l'intention d'indiquer à la fois et la présence de deux mots et leur liaison en un seul dans la prononciation.

C. CHABANEAU.

La Reine Esther, tragédie provençale. Reproduction de l'édition unique de 1774, avec introduction et notes par Ernest SABATIER. Nimes, 1877.

La « tragédie provençale » dont nous annonçons ici la réimpression fut composée vers la fin du XVII[e] siècle, par le rabbin Mardochée Astruc. M. Ernest Sabatier, dans une introduction qui n'est pas la partie la moins intéressante de sa publication, donne des détails précieux sur la situation des Juifs dans le comtat Venaissin, au commencement du XVIII[e] siècle, et sur la célébration de la fête d'Esther, durant laquelle cette tragédie était représentée.

L'édition originale, devenue introuvable (on n'en connaît qu'un exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque de Carpentras), fut, comme le rappelle le titre de la réimpression, publiée seulement en 1774, sous le titre de «la Reine Esther, tragediou en vers et en cinq actes, a la lenguou vulgari, coumpousadou a la maniera dei Juifs de Carpentras. A la Haye, chez les associés.» L'œuvre en elle-même est digne de l'oubli dans lequel elle était tombée. Dénuée de tout mérite poétique, elle emprunte son seul intérêt « aux circonstances et au milieu qui l'ont vue naître », pour me servir des expressions mêmes de l'éditeur. Au point de vue philologique, elle n'apprend rien de plus sur le provençal des XVII[e] et XVIII[e] siècles que ce que l'on en sait par les autres productions, assez nombreuses, et en général meilleures, de ce dialecte, que la même époque nous a lais-

[1] En voici un, tiré des *Récits d'histoire sainte* (partie provençale, t. II, p. 218) publiés par MM. Lespy et Raymond : Non vols *que el* beva = *que lo* (que je le boive).

[2] Cf. pourtant l'insertion de l'*e* (ou *a*) après *i*, dans *siel*, p. ex., pour *si lo*, etc., et voy. ce qui est dit là-dessus dans la *Revue*, X, 213, et XII, 99.

sées. Je ne trouverais d'ailleurs rien à ajouter, si je voulais l'examiner à ce point de vue, aux justes observations de M. Sabatier, dans les pages XXXVI-XL de sa préface. Il y aurait seulement à établir une distinction, relativement à *ei* remplaçant *ai* (p. XXXVII), entre *ai* protonique qui, en effet, devient *ei* (et ceci n'est pas particulier au provençal) et *ai* tonique, qui reste *ai*. Je signalerai encore, puisque j'en suis aux rectifications, un autre passage de la préface qui n'est pas certainement tout à fait exact. M. Sabatier, parlant de l'œuvre qu'il réimprime, dit « qu'elle n'a rien de commun avec la tragédie de Racine qui porte le même nom. » L'imitation du poëte français est pourtant manifeste en quelques endroits, et notamment dans les vers suivants (p. 54):

Plouren et gemissen, meis fideles coumpagnes,
A nosteis larmes dounen un libre cours:
Leven les yeux ver leis santes mountagnes,
Vounte leis innoucens esperoun soun secours;

qui sont la traduction littérale de ceux-ci :

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes,
A nos sanglots donnons un libre cours,
Levons les yeux vers les saintes montagnes,
D'où l'innocence attend tout son secours.
(Acte I, scène V.)

C. C.

PÉRIODIQUES

—

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, t. I et II, 1873-1876. — Des travaux nombreux et variés remplissent ces deux volumes. Négligeant à dessein, malgré le prix qu'ils ont d'ailleurs, ceux qui n'intéressent pas directement nos études, nous signalerons particulièrement, dans le tome premier, un recueil assez copieux de proverbes patois, et dans le second, outre une réimpression de *lous Gourmons motats* [1], des fables de M. l'abbé Hérétié, qui à un réel mérite littéraire joignent l'avantage de nous renseigner très-suffisamment sur la phonétique quercinoise, grâce à l'orthographe

[1] Sur cet amusant petit poëme et sur son auteur, l'abbé Brugié, voy. Noulet. *Hist. littéraire des patois* (*Revue*, VI, 237).

adoptée par l'auteur, et sur laquelle il y aurait, à d'autres égards, plusieurs réserves à faire.

L'ancienne langue est représentée par des documents intéressants à divers titres, mais dont la transcription et l'interprétation laissent trop souvent à désirer[1]. Ce sont, en premier lieu, les *Coutumes de Luzech,* et ensuite une série d'actes tirés d'un vieux registre conservé aux archives de Cahors et désigné sous le nom de *Te igitur*. Les plus anciens de ces actes ne remontent pas au delà du dernier tiers du XIIIe siècle.

La *Société des études du Lot* ne se borne pas à publier les travaux de ses membres et des documents inédits, elle ouvre aussi des concours littéraires où des prix sont offerts aux auteurs des meilleurs ouvrages sur les questions qu'elle a proposées. Une juste part y est faite aux poésies en langue d'oc. Trois de ces concours ont déjà eu lieu et ont produit de bons résultats.

C. C.

Revue de l'Agenais (novembre 1876). 493-502. Fiston. *Clémence Isaure et l'Académie des Jeux floraux.*

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tom. IV, p. 73-88, 137-146. *Recueil des proverbes patois usités dans le département de Tarn-et-Garonne,* et réunis par M. L. Buscon. En voici quelques-uns :

Cal jamay bouta lou det
Dins un anel trop estret.

Uno fenno que ben del riou
Manjhaio un homé tout biou.

Y a res de tan hardit que la camiso d'un mouliniè :
Cado mati, prend un boulur al coulet.

Aprep la soupo, un cop de bi ;
Pan' un escut al médéci.

Can beïras lou gorp béni,
Pren toun araïre e baï curbi ;

[1] *Entre grans epaves* (t. I. 229), qu'on a traduit par « en trois grandes épaves », doit certainement se lire *entre grans e paucs*, c'est-à-dire *tant grands que petits.*— *Asosoli* (t. II, p. 102), rendu par « pour lui seul », ne peut être qu'une mauvaise lecture de *a sos obs*. On pourrait relever d'autres fautes. Je me borne à ces deux, qui sont, d'ailleurs, celles qui m'ont le plus frappé.

E can lou béïras s'en tourna,
Pren la saoucleto é bai saoucla.

Can las agassos bastissoun naou, sinné de bel ;
Can bastissoun bas, fa ben tout l'an.

Ce travail est intéressant; mais il va sans dire que la plupart des proverbes publiés par M. B. figurent déjà dans d'autres recueils.
A. R.-F.

CHRONIQUE

L'approche de l'année 1878 nous engage à reproduire en tête de cette chronique le programme complet du deuxième Concours de la Société :

Le mardi de Pâques de 1878, — année qui coïncide avec le second millénaire de la fondation d'Aix en Provence, — la *Société des langues romanes* décernera à Montpellier, dans la séance solennelle du deuxième de ses Concours triennaux, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiomes néo-latins, ainsi qu'aux meilleures pièces de poésie (poëme, drame, comédie, ode, sonnet, traductions, recueil de pièces diverses, etc.) et de prose (histoire, roman, nouvelle, recueil de contes et de narrations, etc.), en langue d'oc, ancienne ou moderne.

Tous les dialectes du midi de la France, le catalan, le valencien et le mayorquin, sont admis à concourir.

Parmi les prix de philologie plus spécialement indiqués aux concurrents :

Le premier, consistant en une somme de cinq cents francs, sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les dialectes anciens de la langue d'oc (le catalan compris), comparés aux dialectes populaires qui leur ont succédé dans le midi de la France ou en Catalogne ;

Le second, un rameau de chêne en argent, offert par la *Société archéologique, scientifique et littéraire* de Béziers, sera décerné en son nom à l'auteur du meilleur mémoire qui, *en prenant pour base l'orthographe des troubadours,* relevera les principales altérations introduites, depuis le XVIe siècle, dans les idiomes des pays de langue d'oc, et proposera un système d'orthographe et d'accentuation applicable à ces divers idiomes, en laissant à chacun d'eux les formes qui le caractérisent.

Cinq médailles en vermeil seront, en outre, attribuées par la *Société des langues romanes,* aux meilleures monographies de sous-dialectes actuels du midi de la France ; ou bien aux meilleurs glossaires en langue d'oc moderne, le catalan compris, des acceptions spéciales (substantifs, adjectifs, verbes, locutions particulieres, etc.) à une ou à plusieurs branches, soit de l'agriculture, soit de l'industrie, soit des sciences ; tel que serait, par exemple, un vocabulaire des termes propres au labourage, au jardinage et à la culture de la vigne, ou même encore une liste complète des

superstitions médicales, ou celle des noms vulgaires des étoiles dans les diverses régions du Midi.

Parmi les prix de poésie :

Le premier, donné par M. A. de Quintana y Combis, député aux Cortès, et qui consiste en une cigale en or, sera attribué au meilleur poëme écrit dans un des dialectes du midi de la France, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine ;

Le second, une pervenche en argent, donnée par le *Félibrige*, à la meilleure poésie,— poëme, drame, ode, etc., — en catalan ou en langue d'oc, sur Jacme le Conquérant, roi d'Aragon et seigneur de Montpellier au XIIIe siècle[1] ;

Le troisième, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), donné par la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, à la meilleure œuvre dramatique, en provençal, sur un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de celle de la ville d'Apt ;

Le quatrième, une médaille en or, donnée par l'*Académie du Sonnet*, d'Aix, au meilleur sonnet en langue d'oc, le catalan compris, sur la Méditerranée, considérée comme la mer autour de laquelle se sont groupés les différents peuples d'origine romane, ou sur tout autre sujet laissé au choix des concurrents ;

La cinquième, une reproduction de l'*Amazone* du musée Pio-Clémentin, au meilleur poëme en languedocien ou en catalan, sur une légende ou un fait de l'histoire des pays de langue d'Oc au moyen âge. L'auteur devra adopter, soit les formes métriques de la poésie populaire du Midi, celle des chants de l'*Escriveta* ou de la *Pourcairouna*, par exemple ; soit celles qui sont particulières à la Catalogne ; soit enfin celles du roman de *Fierabras* ou de la vie de *saint Amant de Rodez*, c'est-à-dire le vers de douze syllabes divisé en tirades monorimes, plus ou moins longues ;

Le sixième, une médaille en argent, donnée par la Société *l'Aube provençale*, à Marseille, à une série de poésies militaires en vers provençaux (avec la notation musicale, si les concurrents le jugent à propos). Le sujet de ces poésies est à prendre, soit dans l'histoire, soit dans la légende ; toutefois, l'une d'entre elles devra nécessairement être une marche[2] ;

Le septième, une médaille en or, à une suite de récits en vers (tous les dialectes de la langue d'oc et le catalan admis) embrassant les diverses traditions légendaires qui ont cours sur les origines du christianisme dans la Gaule méridionale. Ainsi les trois Maries abordant en Provence, le martyre de Simon le Lépreux à Maguelone, la mort de la Magdeleine à la Sainte Baume, la prédication des Saintes Maries dans les Alpines et leurs effigies sur le rocher des Baux, le voyage de Joseph d'Arimathie en Angleterre, le séjour de Pilate sur les bords du Rhône, etc., etc.

Parmi les prix de prose :

Le premier, consistant en une somme de mille francs, sera dé-

[1] Les pièces de poésie sur Jacme le Conquérant pourront être adressées aussi au chancelier du *Felibrige*, à Nimes.

[2] Les manuscrits de ces poésies pouvront être adressés au Secrétaire de l'*Aube provençale*, à Marseille.

cerné au meilleur travail relatif à l'état du Midi pendant le treizième siècle.

Dans cet ordre d'idées, les concurrents choisiront à leur gré le sujet de leur ouvrage. Toutefois, la Société préférerait que leurs travaux eussent pour objet une des transformations que subirent les pays de langue d'oc par suite de leur réunion à la France.

Ainsi il est généralement admis que, par l'effet de la conquête, les idiomes du Midi subirent de profondes modifications; que la poésie indigène perdit son caractère propre; que les sénéchaussées de la couronne administrèrent le Midi dans des vues entièrement différentes de celles qui avaient inspiré l'administration de la féodalité méridionale; que les grandes familles du Midi furent sur bien des points supplantées par la noblesse du Nord ; que l'architecture romane fit place à l'architecture ogivale, etc., etc.

On pourrait ainsi étudier, soit séparément, soit d'ensemble, ces diverses transformations, en recherchant, au sujet de chacune d'elles, quelle était la situation du Midi avant la conquête et ce qu'elle est devenue ensuite.

Dans le cas où les travaux présentés paraîtraient insuffisants, la Société se réserve de renvoyer au prochain Concours l'attribution de son prix, et de n'accorder que des médailles d'or à titre d'encouragement.

Le second, une médaille en vermeil, donnée par l'*Aube provençale*, à l'auteur du meilleur travail provençal[1] sur l'invasion de Charles-Quint en Provence (juillet, août et septembre 1536). En étudiant principalement tout ce qui se rapporte aux épisodes de la Tour du Muy, du siége de Marseille et du moulin d'Auriol, les concurrents devront réunir en appendice les extraits des mémoires de l'époque, imprimés ou inédits, et s'attacher à tracer, aussi exactement que possible, l'itinéraire de Charles-Quint pendant l'invasion. Il leur est recommandé de dépouiller soigneusement les archives des localités traversées par l'armée espagnole, et d'indiquer, quelle que soit leur importance, tous les documents qui pourraient faire mieux connaître, en même temps que cet itinéraire, l'état de la Provence en 1535.

Le troisième, une médaille en or donnée par M. Laforgue (de Quarante), à l'auteur de la meilleure monographie historique, en languedocien, d'un château-fort, d'une abbaye ou d'une ville du Languedoc.

Le quatrième, une médaille en or, sera décerné à la meilleure étude en français sur la littérature latine (ouvrages d'imagination, de philosophie, d'histoire, etc.) dans le midi de la France, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Enfin, à l'occasion de ce Concours, un grand prix, qui est encore dû à M. de Quintana y Combis et qui consiste en une coupe symbolique en argent, sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce de poésie sur le thème suivant : *le Chant du Latin*, ou autrement dit *de la race latine*.

Les concurrents devront considérer cette pièce, dont la longueur

[1] Les manuscrits pourront être adressés au Secrétaire de l'*Aube provençale*, à Marseille

ne doit pas être bien considérable, et pour laquelle le catalan, la langue d'oc, le français et toutes les langues néo-latines sans exception, sont admis à concourir, comme une sorte de *chant de race,* pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent actuellement un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome.

Ils auront, en outre, à indiquer d'une manière précise la langue ou le dialecte employés dans leurs compositions.

La forme légendaire, telle qu'elle a été mise en œuvre dans l'*Escriveta* (version sprovençale, catalane et languedocienne), *la Marche d'Arthur, le Roi Chrétien*, d'Ewald; *lou Baile Sufren* et *la Coumtesso,* de Mistral, est admise pour le concours du *Chant du Latin*.

Les manuscrits du *Chant du Latin* (avec la notation musicale des paroles, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés *franco,* avant le 1er janvier 1878, terme de rigueur, au Secrétaire de la *Société des langues romanes,* à Montpellier. Pour les autres prix, le délai d'envoi est fixé au 1er mars de la même année. Chaque copie portera une épigraphe, qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté, contenant le nom et l'indication du domicile de l'auteur.

Les travaux inédits seront seuls admis à concourir; toutefois les prix de la section de philologie pourront être attribués à des ouvrages imprimés du 1er janvier 1875 au 1er mars 1878.

La Société se réserve de faire traduire dans toutes les langues romanes le *Chant du Latin* qui aura été couronné, et de modifier ou même de changer la notation musicale des paroles.

Les manuscrits envoyés seront acquis aux archives de la Société, qui aura, pendant un an, le droit de publier, soit dans la *Revue des langues romanes,* soit à part, tout ou partie des pièces couronnées.

La langue française est admise en principe pour tous les prix du Concours, sauf pour ceux sur lesquels il y a disposition contraire.

*
* *

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain fascicule la relation des jeux floraux célébrés à Apt les 9 et 10 septembre courant.

*
* *

La *Société des langues romanes* a décidé de comprendre parmi ses publications spéciales une traduction de *Mirèio* en dialecte de Saint-Maurice-de-l'Exil, canton de Roussillon (Isère), par M. Rivière-Bertrand, et un petit poëme religieux en provençal, *Histoiro dóu pichoun Jousé,* renfermant la narration de la captivité de Joseph en Égypte. Ce poëme sera édité par M. Maurice Faure, d'après un manuscrit du XVIIIe siècle, dont il a bien voulu faire hommage à la Bibliothèque de la Société.

*
* *

LE FÉLIBRIGE. — Presque au moment où s'achevait la composition du dernier fascicule de la *Revue*, la *Cigalo d'or* et ensuite le

Prouvençau d'Aix (n° du 2 septembre) ont publié une décision du bureau général du *Félibrige*, aux termes de laquelle une maintenance d'Aquitaine est créée sur le domaine de la maintenance de Languedoc.

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, de la Gironde, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Ariége, composent la circonscription (*roundage*), partie limousine, partie languedocienne et partie gasconne, de cette maintenance. M. Paul Barbe en est le syndic provisoire ; M. Deloncle, le secrétaire.

Le même numéro du *Prouvençau* contient encore la décision par laquelle les premiers grands Jeux floraux du *Félibrige* auront lieu à Montpellier en 1878, lors des fêtes du concours du *Chant du Latin*.

Le prix du *Félibrige* est, comme on le sait, une pervenche en argent, qui sera décernée à la meilleure pièce de poésie sur Jacme le Conquérant.

Société des Félibres de Lar. — Dans une de ses séances, M. Mistral a exposé le plan du *Dictionnaire de la langue parlée dans le midi de la France,* œuvre immense à laquelle il travaille depuis vingt ans. Chaque mot, dit le *Prouvençau*, est inscrit d'abord sous sa forme la plus pure; puis viennent les modifications qu'il éprouve dans les divers dialectes méridionaux, ses synonymes, et enfin les proverbes où il entre comme partie principale. L'étymologie est toujours donnée, ainsi que la conjugaison des verbes irréguliers.

Société des Félibres de la Grenade, à Nimes. — Son journal hebdomadaire, la *Cigalo d'or,* a cessé de paraître le 16 septembre. Il sera remplacé, au commencement de l'année 1878, par l'*Armana* (mensuel) *de la Cigalo d'or*.

La Cigale. — Nous avions dit ici même (n° du 14 juin) qu'Arles avait été choisie, cette année, comme le point de réunion des membres de la *Cigale*. Une Commission s'est formée dans cette ville, afin d'organiser une réception et des fêtes provençales qui auront lieu les 22, 23 et 24 septembre.

La Société *la Pomme* a offert, pour le Concours poétique de la *Cigale*, un prix destiné à l'auteur de la meilleure poésie sur la mort de Brizeux, dont le nom, fort heureusement choisi, est comme le trait d'union de la Provence et de la Bretagne modernes.

Nous donnerons dans le n° d'octobre les noms des lauréats du Concours en langue d'oc.

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (séance publique du 26 août). — La *Société des études du Lot* avait proposé, comme sujet de son concours poétique en dialecte quercinois, le monument qui sera prochainement érigé sur une des places de Cahors *à la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de* 1870-1871. M. l'abbé Justin Gary a obtenu la médaille de vermeil, pour sa pièce *lou Mounumen deis souldats del Lot ;* M. l'abbé Hérétié, une médaille d'argent, et M. Lacombe, une mention honorable.

La Société a décerné à M. Daymard une médaille d'argent pour une collection manuscrite de *Vieilles Chansons du Quercy*. Ce recueil, relativement considérable, renferme, en chansons entièrement quercinoises, dix-sept pièces ; en chants en quercinois et en français, quatre, et en chants entièrement français, neuf ; les complaintes sont au nombre de cinq, et les chants militaires de deux.

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France

Espitalier (l'abbé), *Saint-Tropez, officier de l'empereur Néron, sa vie, son martyre, ses reliques et son culte.* Saint-Tropez, Blanchet, in-12, XII-142 pages.

Zotenberg, *Invasions des Wisigoths et des Arabes en France, suivi d'une Etude sur les invasions des Sarrazins en Languedoc, d'après les manuscrits musulmans.* Toulouse, Privat. in-4°, 47 pages.

Hauréau, *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise* (1300-1320). Paris, Hachette, in-12, 223 pages.

Couture (Léon), *Trois Poëtes condomois du XVIe siècle. Etudes biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert.* Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 111 pages.

Janvier (l'abbé), *Panégyrique de saint Vincent de Paul.* Tours, Bouserez, in-8°, 35 pages.

Germain, *Étude historique sur l'Ecole de droit de Montpellier* (1160-1793). Montpellier, Bœhm, in-4°.

André (l'abbé), *Notes sur l'histoire, la statistique, la féodalité, le clergé, la noblesse, etc., dans le département de Vaucluse, de l'an* 1500 *à* 1789. Vaucluse, Coursant, in-16, 215 pages.

Roschach, *Etude historique sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements* (1643-1790). Paris, 2 vol. in-4°.

Masson (Frédéric), *la Révolte de Toulon en prairial an III.* Paris, Jouaust, 1875, in-8°.

Jallifier, *l'Auvergne, histoire, monuments.* Paris, Delagrave, in-8°, 107 pages.

Bastié, *le Languedoc (1re partie). Description complète du Tarn.* Albi, Nouguiès, in-4° à 2 colonnes.

Jules Courtet, *Dictionnaire géographique, géologique, historique, archéologique et biographique des communes de Vaucluse,* nouvelle édition. Avignon, Seguin, in-8°, XXXVI-400 pages.

Reynard-Lespinasse, *Armorial historique du diocèse et de l'Etat d'Avignon.* Avignon in-4°.

Maignien, *Notes historiques sur l'évêché de Grenoble,* de 1237 à 1338. Grenoble, Allier, in-8°, 28 pages.

Rolland, *Alby pendant la guerre de Cent Ans.* Alby, Desrue, in-8°, 36 pages.

Tisserand, *Histoire d'Antibes.* Antibes, Marchand, in-8°, XII-536 pages.

Terris, *les Évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles.* Avignon, Seguin, petit in-4°, 138 pages.

Donnadieu, *Études historiques sur la ville de Florensac.* Paris, Jouaust, in-8°, 38 pages.

Paris (E.), *Un apôtre de la révolution religieuse. Pellissier, pas-*

teur à Bordeaux, sa vie, son caractère, ses travaux. Paris, Sandoz. in-8°, 374 pages.

Guinodie, *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement* (tom. II). Libourne, Malleville, in-8°, 564 pages.

Roque (de la), *Biographie montpelliéraine. Professeurs et agrégés à la Faculté de droit* (1160-1791). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 96 pages.

Roque (de la), *Biographie montpelliéraine. Peintres, sculpteurs et architectes.* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 135 pages.

Albin Michel, *Nimes et ses rues* (tom. Ier). Nimes, Catelan, in-12, 324 pages.

Canron, *la Confrérie des pénitents gris d'Avignon. Notice historique.* Avignon, Séguin, in-12, 108 pages.

Poulbrière (l'abbé), *Servières et son petit séminaire. Notice historique.* Tulle, Bouillaguet, in-12, 180 pages.

Serret, *le Pont de Villeneuve-sur-Lot, son origine et ses restaurations.* Agen, in-8°.

Cartulaire municipal de la ville de Lyon, privilèges, franchises, libertés et autres titres de la commune. Recueil formé au XIVe siècle par Etienne de Villeneuve, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du XIIe au XVe siècle, par M. Guigue. Lyon, Brun, in-4°, LXIX-526 pages.

Cartulaire de Remoulins, recueilli, classé et annoté par M. Charvet, 2e livraison. Remoulins, in-8°, 65-195 pages.

Étude archéologique sur le manuscrit bilingue de Montpellier, désigné sous le nom d'Antiphonaire de saint Grégoire, par un Supérieur de séminaire. Paris, Lecoffre, 1876, in-8°, 48 pages.

Devals, *Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790 de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne).* Montauban, Forestié, in-4° à 2 col., 82 pages.

Errata du n° d'août 1877.

L'Aubo.— P. 88, l. 12, la nieu, *lisez:* li nieu; l. 17, nuées, *lis.*: brumes; l. 28, les brouillards, *lis.*: les nuées.

Le Gérant : Ernest Hamelin.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi
(Hamelin frères)

DIALECTES ANCIENS

UN DOCUMENT INÉDIT

relatif à la Chronique catalane du roi Jacme Ier d'Aragon

En parcourant dernièrement les feuillets d'un protocole original du notaire de Barcelone Francisco Ladernosa, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle, nous avons rencontré l'intéressant document qui fait le sujet de cet article.

De nos jours, l'attention a été appelée sur la vie du roi Jacme Ier d'Aragon, grâce à la traduction castillane de la Chronique royale, donnée en 1848 par MM. Manuel Flotats et Antonio de Bofarull ; à l'édition en cours de publication du texte catalan qui paraît dans l'excellente collection dirigée par M. Mariano Aguiló, et enfin à l'œuvre détaillée de M. de Tourtoulon, traduite depuis peu en castillan (1874). Nous n'avons cru pouvoir mieux témoigner notre sympathie à une Revue qui se publie dans la ville natale du roi conquérant qu'en fournissant dans ses colonnes une nouvelle preuve en faveur de l'authenticité de l'autobiographie de ce monarque.

Telle est, croyons-nous, la portée de notre document (1371); en effet, non-seulement il vient confirmer l'assertion du dominicain Pedro de Marsilio, chroniqueur du roi Jacme II avant 1314, relativement à l'existence, dans les archives du palais de Barcelone, du manuscrit royal (que nous supposons être le manuscrit original ou primitif), lorsqu'il dit dans sa préface : « *Ut victoriosissimi avi sui (Illustrissimi Domini Jacobi regis Aragonum) gesta pristinis temporibus veraci stylo sed vulgari collecta, ac in archivis domus regiæ ad perpetuam suæ felicitatis memoriam reposita, reducerentur*, etc. [1], mais encore le titre qu'il

[1] Le manuscrit original de l'œuvre latine de Marsilio, terminée en

mentionne dit explicitement, comme celui de la rare édition *princeps* de 1557, que c'est « le livre que fit le roi en Jacme », *lo Libre que feu el rey en Jacme...*

Avant de transcrire ce document, résumons ce que l'on sait de l'original et des copies de l'œuvre qui nous occupe.

Quant au premier, malheureusement perdu aujourd'hui, nous pouvons nous référer à des témoignages autorisés, qui viennent en même temps confirmer et l'existence et l'authenticité de la Chronique royale.

Le célèbre écrivain Ramon Muntaner, qui commença sa Chronique vers 1330, donne les indications suivantes :

Au chapitre VII : « *En apres per ço que cascu entena les grans gracies que Deus feu al senyor Rey en Jacme d'Aragó en sa vida, vos en vull dir partida sumariament : que no ho vull tot comptar per ordre e per ço men stich com ya se son feyts molts libres de la sua vida e de les sues conquestes e de la sua bonesa de cavalleries e asaygs e proeses* [1].» *Y* « *segons que porets entendre en lo libre quis feu de la preso de Mallorques.* » — Et au chapitre IX : « *E molts daltres lochs, los quals yo no vull scriure per ço com ja*

1314, est conservé dans la bibliothèque provinciale et universitairede Barcelone, appelée *Bibliothèque de San-Juan.* D'après la copie du XV[e] siècle qui existe dans les Archives royales de Mayorque, accompagnée de la traduction catalane faite par un auteur anonyme du XIV[e] siècle, le savant historien D. José-Maria Quadrado a publié à Palma, en 1850 (*Historia de la conquista de Mallorca*), la partie de cette œuvre qui correspond à la conquête des Baléares. Le passage transcrit ci-dessus est tiré d'un paragraphe de la préface latine originale, publiée par M. Quadrado dans son excellent ouvrage.

[1] Un des nombreux ouvrages qui, d'après Montaner, furent écrits sur la vie de D. Jacme nous est sans doute signalé en ces termes par la donation que le roi D. Pedro IV fit de sa bibliothèque, le 20 août 1380, au monastère de Poblet : « *Item liber vitæ sancti Regis Jacobi, in latino, in volumine uno.* » (Ribera, *Real Patronato de la Merced*, 1725, p. 72, § 9, n° 20 ; Serra y Postius, *Prodigios y finezas de los Santos Angeles*, 1726, pag. 292, n° 417.) Plus tard, en 1410, nous constatons l'existence de deux manuscrits du même ouvrage, tous deux de l'an 1313, l'un sur parchemin, l'autre sur papier, parmi les livres que laisse après sa mort le roi Martin. Le premier est ainsi désigné : « *Item un altre libre appellat vida del sant Rey en Jacme en lati scrit en pergamins ab posts de fusts cubert de cuyro vermell emprempat sens tancadors, loqual comença en la rubrica de vermello* incipiunt capitula *E en lo negre* de conjunccione domus imperatoris

damunt vos he dit, quen lo libre qui es feyt de la conquesta (de Valencia) *ho trobarets.* »

Le roi Pierre IV, dans sa Chronique terminée en 1380, se reportant à l'année 1344, déclare (chap. III, p. 233 de l'édit. de 1850) qu'il lisait l'œuvre de son aïeul (peut-être l'original ou le manuscrit authentique conservé dans ses archives) lorsqu'il dit : « *E legint lo libre o cronica del senyor Rey en Jaume tresavi nostre.* »

Enfin une des notes dont l'éminent historien D. Antonio de Bofarull a enrichi la traduction castillane de la Chronique de Pierre IV (*ibidem*) nous signale la mention faite, dans une des lettres lues aux cortes de Barcelone en 1413, du « *libre del dit senyor Rey en Jacme de gloriosa memoria.* »

D'un autre côté, d'après D. Pedro Serra y Postius, dans ses *Prodigios y finezas de los santos Angeles* (1726), pag. 291, 318 et 329, Fr. Baltasar Sayol, abbé de Poblet de 1716 à 1720, aurait dit, dans son histoire manuscrite des *Grandeurs de Poblet* (*Historia de las Grandezas de Poblet*), terminée lorsque l'auteur était déjà moine de ce royal monastère, en 1694, que l'original de la Chronique y était conservé ; et, comme preuve, D. Pedro Serra transcrit une note qui se trouvait en tête de la copie de Poblet, dont nous parlerons bientôt, à l'époque où la possédait le chanoine Besora, mais qui n'y figure plus aujourd'hui et qui se terminait par l'*ex-libris* du chanoine. « *Està son original recóndit en lo Monesti de Santa Maria de Poblet, del ordre Cisterciense, de el qual se es copiat aquest exemplar en lo mateix Monesti, situat en aquest Principat de Catalunya, en lo any al fi del present Libre curiosament per lo copista notat* » (1343). « *Ex Bibliotheca Doctoris Jose. Hieron. Besora.* »

Si l'original se trouvait dans le monastère de Poblet, il n'a pu être emporté en France par le savant archevêque Marca, intendant ou commissaire de cette province pour le Roi Très-Chrétien (de 1644 à 1651).

E faneix M° CCC° tercio decimo, quarto nonas aprilis. (Archives générales de la couronne d'Aragon, reg. 2326, fol. 8, v°, et 34, v° ; et aussi Ribera *ibidem ;* Milá, *de los Trovadores en España* (1861), note 22 de la pag. 487, n°ˢ 56 et 235 de l'extrait de la bibliothèque du roi Martin.)

Cette soustraction imputée à Marca est encore plus clairement réfutée par ce fait, que la copie dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle qui fut faite par ordre de l'abbé Pons de Copons, par Célestin Destorrens, le 17 septembre 1343 (suivant une note ajoutée à la fin du manuscrit par quelque bon moine, en 1585), fut vue dans ce monastère par le roi Philippe II, et que peu d'années après, en 1619, elle se trouvait appartenir (sans que nous puissions expliquer le fait) à un noble de Barcelone appelé Joaquin-Lázaro Bolet. Elle avait déjà été en la possession de son père, Pedro-Pablo Bolet, ainsi que le rapporte D. Jaime-Ramon Vila (mort en 1638) dans l'introduction de la copie qu'il fit faire, en 1619, par un de ses domestiques. Serra y Postius ne comprend pas comment la copie de Poblet arriva aux mains du savant chanoine de Lérida, José-Gerónimo Besora (1641-1665); mais, d'après ce qui vient d'être dit, il est probable que le chanoine acquit ce manuscrit de la famille Bolet. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à sa mort il le légua à la bibliothèque du couvent des Carmes déchaussés de Barcelone, où un écrivain distingué, contemporain de Ribera et de Serra, D. Antonio Bastero, premier sacriste de l'église de Girone (mort en 1737, âgé de soixante-deux ans), put l'admirer au commencement du siècle dernier. Cela résulte, du moins, des phrases suivantes, que nous copions du t. IV de ses *Misceláneas,* manuscrit conservé dans les archives de la Bibliothèque de la royale Académie des belles-lettres de cette ville, qui sont confiées à notre garde : « *Y en effecte assi en Barcelona tots los dias descobro y recullo novas y preciosas noticias, y per ço he fet ja coneixensa ab lo P. Mᶜ Ribera y ab lo Sr. Pere Serra, qui tenen molta intelligencia de las cosas antiguas; y en las Llibrerias de S. Iph. y Dalmases he trobat cosas molt bonas, particularment en la de Sᵗ Iph. la Istoria, que tant desitjava, feta per lo mateix Rey en Jacme lo Conquistador que es Ms. en pergami de lletra molt antiga y ab bellas figuras ò pinturas illuminadas.* » (Fol. 69 : *Resposta à las observacions sobre la Crusca provensal,* nº 9 et dernier.)

On peut voir aujourd'hui ce manuscrit dans la Bibliothèque provinciale et universitaire de Barcelone.

Il existe aussi dans les archives de la couronne d'Aragon

une copie du XVII[e] siècle, provenant du couvent de la Merci. C'est le texte du manuscrit conservé dans la bibliothèque de San-Juan, qui a été traduit par MM. Flotats et de Bofarull, et que publie aujourd'hui M. Aguiló. Le titre qu'il porte ne concorde pas parfaitement avec celui de l'exemplaire que nous fait connaître le document ci-dessous, mais bien avec celui qui a servi pour l'édition *princeps* (1557), et aussi (sauf la légère variante qui consiste dans l'addition de l'adjectif *glorios* au substantif *Rey*) avec la copie conservée à Madrid dans la bibliothèque du duc de Osuna (voyez Amador de los Rios, *Historia de la literatura española,* t. III, p. 611, not. 2).

Il y avait une autre copie à Valence, dans les archives du magistrat appelé *el Magnifico Racional;* elle servit pour l'édition *princeps*. C'est peut-être sur la même que le notaire Luis Alanya a publié la partie relative à la conquête de Valence, en tête de son œuvre : « *Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiæ cum historia cristianissimi regis Jacobi ipsius primi conquistatoris* », imprimée dans cette ville le 30 octobre 1515. On dit que le manuscrit de Valence fut porté par Philippe II à l'Escurial ; mais cette assertion me semble dénuée de fondement, si l'on en juge par ce que dit M. Amador de los Rios (*Historia de la lit. esp.,* t. III, p. 609, note), qui assure que la Chronique conservée à l'Escurial est de Desclot et non de D. Jacme.

Il existe à Mayorque, dans la bibliothèque du comte d'Ayamans et provenant de celle du prévôt D. Guillem Terrasa (mort en 1778), une copie faite, d'après la mention finale, à Barcelone, en 1380, par Juan de Barbastro, par l'ordre du roi D. Pedro IV. (Quadrado, *Hist. de la conq. de Mallorca,* 1850, p. 13, et Bover, *Biblioteca de escritores baleares,* t. I, p. 354.) Cette copie a servi à Vilarroya pour attaquer l'authenticité de l'original dans ses vingt-six *Cartas histórico-críticas* (1800).

Nous espérons que M. Aguilò, le savant bibliographe, dans la préface de l'édition qu'il publie, nous fera connaître d'autres manuscrits encore ignorés et aussi de nouveaux faits qui pourront éclaircir les précédents. Ainsi se fera encore plus de lumière sur une question tant débattue, bien que tous ceux qui ont combattu les malencontreuses opinions de Vilarroya, depuis Quadrado jusqu'à Tourtoulon, les aient toujours atta-

quées avec des arguments solides. A ces arguments nous pouvons aujourd'hui ajouter la preuve qui suit, tirée d'un document manuscrit.

« Die veneris XXXI die mensis octobris anno a nativitate domini M° CCC° LXXI.

» Ego Saurina uxor venerabilis Bartholomei de bonany civis Barchinone nunc absentis, expensoris incliti domini infantis Martini serenissimi domini Aragonum Regis nati, et procuratrix generalis eiusdem viri mei de qua procuratione constat per instrumentum publicum XV die Marcii anno a nativitate domini M° CCC° LX° nono confectum et clausum per notarium infrascriptum, confiteor et recognosco vobis Petro palacii Civi dicte Civitatis tenenti claves archivi Barchinone armorum dicti domini Regis, Quod de mandato eiusdem domini Regis vobis facto cum quadam littera sua clausa sub suo secreto sigillo data Dertuse quarta die presentis mensis octobris vobis de hiis directa, tradidistis michi nomine dicti mariti mei recipienti Quendam librum pergameneum cum postibus cohopertis de corio virmilio scriptum in Romancio et incipit in rubro *Aquest es lo comensament del prolech sobrel libre que feu el Rey en Jacme per la gracia de Deu Rey d'Arago e de Mallorcha e de Valencia, comte de Barcelona e Durgell e senyor de Montpeller de tots los feyts e de les gracies que nostre Senyor li feu en la sua vida.* Et postea in nigro incipit *Recompte Mossenyer sent Jacme que fe senes obra morta es* et cetera. Quequidem librum dictus dominus Rex in dicta littera sua mandat tradi per vos dicto Bartholomeo de bonany portandum seu tradendum per eum dicto domino Infanti, prout continet in dicta littera quam vobis restituo cum presenti. Et ideo renunciando predicto nomine excepcioni dicti libri non habiti et non recepti et dolo ffacio predicto nomine vobis de predicto libro presens apocham instrumentum. Quod est actum Barchinone.

» Testes Bernardus alegre sartor dicti domini infantis Martini et Arnaldus morera Rector Capelle palacii Regii Barchinone. »

André BALAGUER Y MERINO.

Barcelone, le 25 juillet 1877.

DIALECTES MODERNES

NOTICE SUR AUGUSTE GUIRAUD

Les auteurs en langue d'oc sont bien plus nombreux qu'on ne pourrait le croire, si l'on se bornait à consulter les documents bibliographiques arrivés jusqu'à nous. Dans la première moitié de ce siècle, les deux Rigaud, Tandon, Martin, Hippolyte Roch, Vianès, sont, si je ne me trompe, les seuls écrivains dans l'idiome de Montpellier dont les œuvres aient été imprimées. La librairie ne nous a conservé à peu près rien de Gaussinel, de Bertrand, de Jourdan, de Renaud, de Sébastien Coste, de Rouvière, de César Brun. La perte des poésies de César Brun[1] est particulièrement regrettable. *La Nieira, lou Recensament, la Soucietat d'agricultura,* sont, sans contredit, ce que l'Ecole de Montpellier a produit de mieux depuis le *Siége de Caderousse* et l'*Odyssée travestie.* On y retrouve la verve, la gaieté franche et communicative, le fonds inépuisable de saillies qui caractérisent la manière de l'abbé Favre. Malheureusement l'indifférence du poëte et les scrupules de ses héritiers ont laissé disparaître ces petits chefs-d'œuvre, et il nous a été, malgré tous nos efforts, impossible de recueillir des fragments

[1] Les chansons de Gaussinel ont été imprimées séparément. Il en a été fait, à ma connaissance, deux recueils : l'un est entre les mains de M. Gaudin, l'éminent bibliothécaire de notre ville, l'autre appartenait à M. Gaussinel, l'auteur d'*Abdona,* à qui il a été distrait — On a gardé également un certain nombre de romances de Bertrand. — Jourdan, pour la plus grande partie de ses œuvres, et le libraire Renaud, pour la totalité, n'ont écrit que pour des amis intimes ou des sociétés privées. Coste était le chansonnier ordinaire du Caveau vers 1820; sa chanson *la Grisetta e l'Estudiant* est restée longtemps populaire. On peut en dire autant de la romance de Rouvière : *Ai ! moun Dieu ! s'ou sabiè.* Il ne reste de César Brun que des articles en vers publiés par *le Babillard,* journal littéraire de notre ville.

assez longs pour permettre d'apprécier César Brun comme il mérite de l'être.

Nous avons été, grâce à de bienveillantes communications, plus heureux pour Auguste Guiraud. Sans avoir les qualités poétiques des Rigaud ou de César Brun, Auguste Guiraud n'est pas moins digne d'être lu et étudié par tous ceux qui voudront connaître l'histoire du dialecte de Montpellier au XIXe siècle.

Né à Saint-Chinian en 1778, de Jean Guiraud, négociant, et de dame Françoise Février; mort à Montpellier en 1849, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il a connu la plupart des auteurs dont nous avons plus haut cité le nom, et s'est mêlé activement au mouvement littéraire qui se déroule depuis la mort de l'abbé Favre jusqu'à la naissance de l'Ecole des félibres. Il nous laisse ainsi des spécimens de ce qu'a été notre idiome durant les cinquante premières années de ce siècle.

L'œuvre de Guiraud offre d'autant plus d'intérêt, qu'il ne s'est pas exclusivement renfermé dans l'étude du dialecte de Montpellier. Il appartenait, comme Cyrille Rigaud, au corps enseignant : il a été principal du collége de Narbonne et du collége d'Arles, et a dirigé à Montpellier, durant de longues années, une institution renommée. Dans ses fonctions diverses, il développa son goût naturel pour les lettres, et manifesta des préoccupations littéraires rares chez ses émules languedociens et des aspirations philologiques bien vagues encore, mais dont il est bon de signaler la première apparition.

Sa préface de la traduction des *Fables* de Lafontaine contient des réflexions fort justes, qui lui sont inspirées par les essais qu'il avait faits dans les dialectes de Montpellier, d'Arles et de Béziers.—Malheureusement, ces remarques ne semblent pas avoir fait grande impression sur son esprit. « Le patois de Montpellier, dit-il, se rapproche du français chaque jour davantage et perd ainsi de sa beauté naturelle ; il en devient seulement plus intelligible aux étrangers. » Observation bien juste, et dont les ouvrages de Guiraud offrent trop souvent la preuve. Il a manqué à notre auteur (puisqu'il sentait si bien le travail de corruption dont son idiome était la victime) la force, le courage et la netteté de vue nécessaires pour réagir

contre une funeste tendance.—S'il avait écrit sous l'inspiration des idées que révèle cette préface, et qui peuvent se résumer en deux mots : fusion progressive possible des différents dialectes, épuration et surveillance exacte du vocabulaire, Guiraud aurait mérité d'occuper dans l'histoire de notre langue un tout autre rôle que le rôle effacé que sa facilité singulière, la souplesse de ses aptitudes et la variété de ses goûts littéraires lui permettent de revendiquer.

Plus sage que la plupart de ses contemporains, Guiraud a eu soin de recueillir ses manuscrits, et nous pouvons en dresser une liste à peu près complète. Elle sera utilement consultée par ceux qui voudront entreprendre l'étude des variations de notre idiome durant une longue période de plus de cinquante ans.

1° *Relation d'un petit voyage, ou Lettre à mon ami.*

Lettre à Jourdan, en prose française, mêlée de vers français et de vers patois. — On y trouve la chanson du *Petàs,* attribuée à Gaussinel (?), et la réponse à la romance que Florian a mise dans la bouche d'Estelle.

2° La *Font Putanela,* publiée par la *Revue* (année 1873).

3° *Lous Plesis de Boutounet, ou le Carnaval à Montpellier,* divertissement en un acte, en patois, mêlé de vaudevilles, terminé par la danse vulgairement dite : *la Dansa das Bufets.*

(Pièce à tiroirs, qui dénote une grande inexpérience de la scène. — On y retrouve, avec quelques variantes, la chanson d'Auguste Rigaud intitulée *lou Rossignòu,* composée en l'honneur d'une célèbre actrice du temps, la Saint-James. Ce manuscrit offre une lacune entre la scène XV et la scène XVI.)

4° *Pepezuc, ou le Triomphe de Béziers,* pièce héroï-comique en trois actes, en vers français et languedociens, mêlés de chants et de danses du pays.

(Avec un argument contenant de singulières notions historiques, extraites de la préface d'un divertissement donné à Béziers, le 16 mai 1616.)

Cette pièce est inspirée par de nombreuses comédies sur le même sujet, représentées à Béziers pour les fêtes de *Caritach,* dont Pepezuc était le héros ordinaire. (Voir les *Mémoires de la Société archéologique de Béziers,* 2e livraison, 1837, p. 343, et les livraisons IX, X, XI et XII.)

5° *La Pepinada, pouema en quatre cants.*

(Poëme héroï-comique sur Pépin le Bref, écrit probablement au début de la Restauration.)

6° *A Pythagore.*

(Cette pièce, imitée, d'après les indications de l'auteur, des *Métamorphoses d'Ovide,* devait faire partie d'un recueil dont le reste est perdu. Elle a dix pages. La première page porte le n° 103. C'est une des meilleures pièces de Guiraud. La tirade sur la cuisine à Montpellier, au temps de l'auteur, ne manque pas d'intérêt.)

Ah ! se poudiés d'amoun veïre nostre regal !
De qué disé, d'amoun ! fau dire d'aïçabal [1],
Car despioï dous mille ans habités su la terra,
Ou din lou corps d'un homme exerçat à la guerra,
Ou tantos din lou corps d'un peï ou d'un grapaôu,
Din lou corps d'una fenna ou de quaouque animaou,
Saïque d'un passerou. Lou fusil pot t'attegné
Lou corps péris, se sap ; l'ama a pa res à crégné,
En caousiguen de suita una aoutra habitatioun.
Es tus que nou l'as dich ; sabe pa s'as raisoun.
En tout cas, faï te mousqua, et véni su la taôula
Ounte festinejan : veïras, su ma paraôula,
Se la car que manjan vaou pa lou rafatun
Et l'effet que produis l'agland et lou légun.
Veïras un loup de mar quioch embe de tapéras,
Un gigot de moutou sus un liech de tufféras,
Un canard as navés, un lard as fabaroôus,
Un piot accoumpagnat d'una founduda d'ioôus ;
Lou filet de sanglié voôu la saouça piquànta
Et lou thoun marinat aou bon oli s'aganta;
La poula à l'aïgua-saou, lou lapin aou civet,
La fouqua à la timbàla, aou blu lou carrelet ;
La fina cousteletta es bona à la pureïa,
La mòla daou budel aou fricandeou d'oseïa,
Un parel de perdris din lou cur d'un caoulet,
Un beou quartié d'agnel à la saouça aou poulet,
Una blanca merlussa à la benedictina
Et de pijouns patus quiochs à la crapaoudina....
Quaou pourriè racounta lou détal daou boulit ?

[1] Allusion à la métempsycose.

Et pioï lous entre-mès!... Passen doun aou roustit.
Quante plaisi nou donna una dinda truffàda
Et de tendrés poulés dins un nis de salada!
Un jouïne et gras lébraou boutounat de lardous,
Que figura entre miech de dous grasses capous!
Et pioï lou pluviés, lou tourdre, la bécassa,
Anfin tant de gibié que lou récit m'allassa!

Arriven aou dessert. Es aqui, grand doctou,
Qu'à ta bella douctrina aïman de rendre hounou :
Daou méou fasen la tourta et daou lach una crêma,
Et, per nous regalà de toun poulit systêma,
Lous fruits soun estallas après nostre fricot :
Alor vénou s'ouffri la péra, l'aoubricot,
La pêcha, lou rasin et las figas maduras,
Que per nostre ragous an més en counfitùras.
Benissen l'art hurous que lous a préparas.
Lou café, la liquou terminou lou repas.
Ainsin laïssan en pés tous aglans, tous calossés!
Mais nou privà de car! oh! sen pa tan talossés!
Saben despioï lonten que la car faï la car,
Et contra toun avis nou tenen en despar.
Se t'avien, din tous jours, servit nostre ourdinari,
Toun libre et toun esprit nou dirien lou countrari.

7° *Fablas caousidas de Lafontaina,* en couplets languedociens, patois de *Mountpeiè.*

Avec traduction en couplets français et préface.

Suivies de : *Fablas caousidas de Flourian* et de six fables inédites de divers auteurs.— On ne donne pas le nom de ceux-ci.

8° *Recueil de compliments, dialogues et autres pièces de vers à l'usage des demoiselles du pensionnat de Sainte-Ursule, à Montpellier,* n° 2, commencé à l'époque de l'arrivée à Montpellier de Monseigneur Charles-Thomas Thibault, évêque, le 15 septembre 1835.

Dans ce recueil sont insérées quelques pièces de vers qui ont été faites en divers temps pour d'autres motifs, ainsi que des épîtres languedociennes.

Ce cahier, de 242 pages, contenant 117 pièces diverses, faisait suite à un premier recueil qui a été égaré. — C'est de là qu'a été extrait le dialogue *Que i'a de nòu?* publié par la *Revue.*

A. Glaize.



ÉNIGMES POPULAIRES

DU LIMOUSIN

Qu'est-ce qu'une énigme? Une question et une image.

L'énigme fut toujours chère aux enfants et aux vieillards. Aussi bien, le vieillard sait, et l'enfant veut savoir.

Le Limousin, cette contrée à la fois antique et nouvelle, encore à présent presque partout naïve comme au temps jadis, le Limousin ne manque pas de ces comparaisons, de ces images, de ces problèmes si pleins, au fond, de sagesse et de grâce, c'est-à-dire de poésie. L'hiver autour du foyer, l'été à l'ombre des arbres, le « sourcelage » triomphe. On se ressouvient à qui mieux mieux. Le moule traditionnel reçoit, il est vrai, plus d'une coulée inattendue. Mais qu'y faire? et qu'importe? L'invention est de tous les temps; et un sourcelage, pour être bienvenu, n'a pas besoin de montrer son acte de naissance. On ne lui demande qu'une chose : intéresser.

Le mot « sourcelage » est, si je ne me trompe, particulier au Limousin. Ailleurs on dit *devinha, devinalha,* etc. Nous disons *sourcelage,* comme s'il fallait être quelque peu sorcier pour deviner ce petit mystère qui s'appelle une énigme.

On remarquera que plusieurs de ces sourcelages affectent la forme rimée. Nos troubadours et nos jongleurs ont peut-être passé par là. L'énigme est un jeu de société par excellence; et à ce compte elle dut être choyée, dans un temps où l'esprit prenait volontiers tous les tons, revêtait volontiers toutes les formes [1].

Avant de clore cet avant-propos et pour répondre à une demande amie, je signalerai quelques singularités dialectales, familières au bas-limousin.

Tulle donne à la finale un son indécis, malaisément saisissable. Est ce un *o?* Est-ce un *a?* Béronie a prodigué la première de ces voyelles au commencement, au milieu et à la fin des vocables. Il s'efforçait d'être exact; à la vérité dire, il a trahi sa langue. Quoi qu'il en soit, l'accent tonique se fait, à Tulle, grandement sentir.

[1] Quelques-uns des sourcelages qui suivent ont été déjà compris par M. Alph. Roque-Ferrier dans ses *Énigmes populaires en langue d'oc*. Montpellier, 1876, in-8°.

La pénultième importe surtout; la finale est ce qu'on la veut: *pouma, peira, ama*... Le pluriel est toujours en « *as* », l'*a* cette fois très-distinct: « *poumas, peiras, amas*... »

En outre, quantité de mots sonnent très-clairement *a*. Exemples: *ja, deja, quoura, apueija, enquera*, etc.

J'ajoute qu'assez souvent le même mot, prononcé par les mêmes lèvres, sonne tantôt *a*, et tantôt *o*.

Argentat (29 kilom. de Tulle) a conservé l'*a* initial et final: *terra, germá, amava*... Fief de Ventadour, entouré partout de fiefs étrangers, il dut sans doute à un long isolement cette fidélité, hélas! trop rare, à l'*a* classique.

Beaulieu, en aval d'Argentat, sur les bords de la Dordogne, prononce *c* dur comme au meilleur temps de la littérature limousine. Une phrase proverbiale fait bien connaître cette façon de parler: « *La cata a catounat jous l'escalier.* » Tulle, Brive, Ussel... diraient: « *La chata a chatounat jous l'eschalier.* »

Saint-Sylvain, peu distant de Tulle et d'Argentat, ne laisse pas que d'avoir une prononciation assez indépendante. Ainsi: 1° il transporte l'accent tonique sur la syllabe terminale, principalement dans l'imparfait des verbes: *amavàs, parlavàm*... 2° il substitue l'*e* à l'*a*, à la première personne de l'imparfait des verbes en *ar*: *amave, pensave*... 3° il introduit un *i*, au présent, dans la deuxième personne plurielle de ces mêmes verbes: « *Ounte anaitz? A qui parlaitz?* »

Enfin Saint-Hilaire-Peyroux, sis entre Tulle et Brive, sur la rive droite de la Corrèze, semble avoir gardé, mieux que pas un autre lieu, la pure *parladura* classique. Ici, en effet: 1° la première personne du présent, dans toutes les conjugaisons, est en *i*: *ami, senti, rodi, vezi*...; 2° l'*a* terminal sonne franchement dans les noms et dans les verbes: *causa, Briva, Tula, amava, amariá*; 3° l'*e* se détache vif et bref dans une foule de mots: *Deus, ben*, etc.; 4° l'*u* épargne, à l'occasion, tel vocable encore écrit et prononcé comme on l'aurait fait jadis, *lo* pour *lou*, *corage* pour *courage*, etc.

Personne, je l'espère, ne se formalisera des règles orthographiques appliquées à la transcription des *sourcelages* qui suivent. En tenant compte des modifications apportées par le temps, ce sont celles de la tradition, les seules, à mon avis, naturelles et consacrées. J'ai été encouragé à y revenir par l'exemple de deux de nos maîtres en philologie, MM. Gabriel Azaïs et C. Chabaneau[1], qui,

[1] Dans le *Dictionnaire des idiomes du midi de la France* et la *Grammaire limousine*.

sur des points nombreux et divers, ont récemment remis en honneur l'orthographe ancienne, par les conseils de Mistral, enfin qui m'écrivait en 1874 (lettre du 21 septembre) : « Revenons au système de nos pères, au génie du pays... »

Limousin de naissance, je me suis cru le droit de suivre les règles orthographiques des troubadours limousins du moyen âge; petit-neveu de Nicolas Béronie, j'ai pensé que je devais chercher à réparer le mal fait à notre langue par le ***Dictionnaire du patois du bas Limousin.***

Joseph Roux (de Tulle),
Curé à Saint Hilaire-Peyroux (Corrèze)

Sourcelages

I. — Qu'es aco, qu'es aco :
Chaufa sens bois, esclaira sens chalel ?
— Lou soulel.
II. — Found la cera e durzis la brouda ?
— Lou soulel.
III. — Fai quatre quarts, e noun es estat pesat?
— La luna.
IV. — Petassat,
Bourdassat (*aliàs :* dourdassat).
Jamais l'egulha i a passat ?
— Un cial nivous.
V. — Monta l'aiga al cial sens selhou ?
— Las nivouls.

Enigmes

I. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : — chauffe sans bois, éclaire sans lampe ? — Le soleil.

II. — Fond la cire et durcit la boue ? — Le soleil.

III. — Fait quatre quarts et n'a pas été pesé ? — La lune.

IV. — Rapiécé, rapetassé, jamais l'aiguille n'y a passé ? — Un ciel nuageux.

V. — Monte l'eau au ciel sans seau ? — Les nuages.

VI. — N'a ni peds ni mas, e darraja souven lous bos?
— Lou vent.

VII. — Parla sens boucha, cour sens chambas, tusta sens mas, passa sens pareisser?
—Lou vent.

VIII. — Bel couma una fava,
Rumplis touta una cava?
— Un esclaire.

IX. — Bel couma un fenier,
Despassa pas un denier? (*Aliter*: ne val pas.)
— Lou fum.

X. — Marcha lou matì em quatre chambas;
A miejour, em douas; lou ser, em tres?
— L'ome (efan, madur e vielh).

XI. — Que qu'ei, que qu'ei:
Nous autres lou vezem touts lous jours; un rei, quaucus cops; Dieus, jamais?
— Nostre parier.

XII. — Se pausa, touts trabalhon; trabalha, touts se pauson?
— Un curat.

XIII. — Doun mais el chanta, doun mais lous autres puron?

VI. — N'a ni pieds, ni mains, et souvent arrache les forêts? — Le vent.

VII. — Parle sans bouche, court sans jambes, frappe sans mains, passe sans paraître? — Le vent.

VIII. — Grand comme une fève, il remplit une cave? — Un éclair.

IX. — Grand comme une grange à foin, ne vaut pas au delà d'un denier? — La fumée.

X. — Marche le matin avec quatre jambes; à midi, avec deux; le soir, avec trois? — L'homme, enfant, mûr, vieillard.

XI. — Qu'est-ce, qu'est-ce: nous le voyons tous les jours; un roi, quelquefois; Dieu, jamais? — Notre semblable.

XII. — Se repose-t-il, tous travaillent; travaille-t-il, tous se reposent? — Un curé.

XIII. — Plus il chante, plus les autres pleurent? — Un curé qui enterre.

— Un curat qu'enterra.

XIV. — Un mieg-mort se leva, fai levar un autre mieg-mort, entra dins lou sen de sa maire e minja soun paire?

— Un pestre que sona lou meirelher, vai à l'egleija e dis sa messa.

XV. — Negre lou jour e blanch la nueg?

— Un curat.

XVI. — Quania diferensa i a
Entre un curat et una goga?

— La goga es estachada de naut e de bas; le curat, pel mieg.

XVII. — Entre un abat (vicari) et un pressedier?

— Lou pressedier ne vol esser curat; lou vicari, sibe.

XVIII. — Entre un juge de pats et un eschalier?

— L'eschalier fai levar lou ped ; lou juge fai levar la ma

XIX. — Qu'es aco, qu'es aco:
Ve d'à chaval e s'entorna d'à ped?

— Lou mal.

XX. — Lou vezem pas, e nous apauta?

— L'age.

XXI. — Un champ, doun mais es trabalhat, doun mais dona de mauvasa semensa?

— La maudisensa.

XIV. — Un mi-mort se lève, fait lever un autre mi-mort, entre dans le sein de sa mère et mange son père?— Un prètre qui appelle le marguillier, va à l'église et dit sa messe.

XV. — Noir le jour et blanc la nuit? — Un prêtre.

XVI. — Quelle différence y a-t-il entre un curé et un boudin? — Un boudin est attaché aux deux bouts; le curé, à mi-corps.

XVII. — Entre un vicaire et un pêcher?— Le pêcher ne veut pas être curé (émondé); le vicaire, si.

XVIII. — Entre un juge de paix et un escalier? — L'escalier fait lever le pied; le juge fait lever la main.

XIX. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: arrive à cheval, et s'en retourne à pied? — Le mal.

XX. — Nous ne le voyons pas, et il nous renverse? — L'âge.

XXI. — Un champ qui, plus on le travaille, plus il produit de mauvaises herbes?—La médisance.

XXII. — Que qu'oi, que qu'oi :
» Torta,
» Redorta,
» D'oun venes-tu ?
— » Toundut,
» Reboundut,
» De pus loun que tu ? »
— Un prat, un riu.

XXIII. — Jamais aco ne vol requiular?
— L'aiga.

XXIV. — Se fai far plassa
Sens leissar trassa !
— Un batel.

XXV. — Quatre uels, quatre aurelhas, sieis chambas et una coua ?
— Un home à chaval.

XXVI. — Petiot home renfoursat,
Brajas courtas, quioul trauchat[1] ?
— Un droullou.

XXVII. — Bois de naut, bois de bas,
Bois dessai, bois de lai,
Char pel mieg ?
— Un efant al bres (*Alias:* un garda-minjar).

XXII. — Qu'est-ce, qu'est-ce : torte, — tortue, — d'où viens-tu ? — Tondu, — caché, — de plus loin que toi ? — Un pré, un ruisseau.

XXIII. — Qui ne veut reculer jamais ? — L'eau.

XXIV. — Se fait faire place, sans laisser de trace ? — Un navire.

XXV. — Quatre yeux, quatre oreilles, six jambes et une queue ? — Un homme à cheval.

XXVI. — Petit homme renforcé, — braies courtes, cul percé ? — Un petit garçon.

XXVII. — Bois dessus, bois en bas, bois d'ici, bois de là, chair au milieu ? — Un enfant au berceau (ou un garde-manger).

[1] Allusion aux braies fendues au derrière que portent les enfants en bas âge.

XXVIII. — Qu'es aco, qu'es aco:
Escaleta,
Mountaleta,
Auve-la,
Devina-la?
— La lenga.

XXIX. — Passa una bela aiga
Sens batel ni pount?
—Lou soun.

XXX. — Champ blanch, semenalha negra,
Cinq biòus à la relha?
— Del papiol, de l'encra, lous dets que tenon la pluma.

XXXI. — Moun paire es petiot; ieu, soui gran;
Declare la guerra, anounce la patz?
— Lou papiol.

XXXII. — Zou gitariatz countre un roch, aco se cassarià pas; gitatz-zou dins l'aiga, aco se cassa!
— Del papiol.

XXXIII. — Meijura d'un cop l'aussada del cial?
— L'uel.

XXXIV. — Poussa, e noun es planta; sagna, e noun es char; copa, e noun es coutel?
— L'oungla.

XXVIII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : échelette — montelette,— entends-la,— devine-la?— La langue.

XXIX. — Traverse une grande eau, — sans bateau ni pont? — Le son.

XXX. — Champ blanc, semence noire, cinq bœufs à la charrue? — Du papier, de l'encre, les doigts qui tiennent la plume.

XXXI. — Mon père est petit, je suis grand; je déclare la guerre, j'annonce la paix? — Du papier.

XXXII. — Vous le jetteriez contre un roc sans le briser; jetez-le dans l'eau, cela se brise? — Le papier.

XXXIII. — Mesure d'un seul coup la hauteur du ciel?—L'œil.

XXXIV. — Il pousse, et n'est pas plante; il saigne et n'est pas chair; il coupe et n'est pas couteau? — L'ongle.

XXXV. — Qual, quala :
Ne chal imitar per marchar ben?
—Una escarabissa.

XXXVI. — A-n-un corps sens os?
—Un verme.

XXXVII. — Descoumpassa un chastel, e ne pot descoumpassar una levada?
— Una firmìs.

XXXVIII. — Baton viu, baton mort?
— Un ase. (De sa pel se fai dels tambours).

XXXIX. — Se despolha per nous vestir?
— L'oulha.

XL. — Qu'es aco, qu'es aco :
Gorja dins gorja, set chambas et una coua?
— Un chat que leca una oula.

XLI. — Douas pias, douas lias, quatre bezinguas et un tapa-quioul?
— Una chabra,

XLII.— Char dessai, char delai, bois pel mieg?
— De las vachas al labour.

XLIII. — Tan que plueva, jamais aco se molha?
— Un pieis de vacha

XXXV. — Lequel, laquelle, il ne faut pas imiter, si l'on veut marcher bien? — L'écrevisse.

XXXVI. — A un corps sans os? — Un vermisseau.

XXXVII.— Dépasse un château, et ne peut dépasser une rigole de pré? — Une fourmi.

XXXVIII.—On bat vivant, on bat mort?—L'âne. (Sa peau sert pour les tambours.)

XXXIX. — Se dépouille pour nous vêtir? — La brebis.

XL. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: une gorge dans une autre, sept jambes et une queue? — Un chat qui lèche une marmite.

XLI. — Deux cornes, deux fanons, quatre jambes et un tape-cul? — Une chèvre.

XLII. — Chair deçà, chair de là, bois au milieu? — Des vaches à la charrue.

XLIII. — Tant pleuve-t-il, cela ne se mouille pas? — Un pis de vache.

XLIV. — Que qu'ei, que qu'ei :
Tounelou,
Bounelou,
Ple de vi,
Barra sens cecle?
— Un gru de rasim.

XLV. — Quatre doumaiseletas
An quatre chambretas?
— Una caca.

XLVI. — Verd couma un pourrat,
Loung couma un fial,
Dous couma del mial ?
— Lou cacal (quan s'en fai de l'oli).

XLVII. — Verd couma prat,
Dur couma bois,
Blanch couma lat?
— Una caca frescha.

XLVIII. — Gru, gruneta,
Tout cuech, tout salat,
Dins sa toupineta ?
— Una aulana.

XLIX. — A cinq os, cinq patetas, una coua ?
— La nespla.

L. — A cinq alas, una coua e ne pot mountar un bos?
— La nespla.

XLIV. — Qu'est-ce, qu'est-ce : tonnelet, bonnelet, plein de vin, est clos sans cerceau? — Un grain de raisin.

XLV. — Quatre demoiselettes ont quatre chambrettes ? — Une noix.

XLVI. — Vert comme un poireau, long comme un fil, doux comme du miel ? — La noix (quand on en fait de l'huile).

XLVII. — Vert comme prairie, dur comme bois, blanc comme lait ? — Une noix fraîche.

XLVIII. — Grain, grainette, tout cuit, tout salé, dans son petit toupin ? — Une noisette.

XLIX.—A cinq os (noyaux), cinq pattes, une queue ?—La nèfle.

L. — A cinq ailes, une queue et ne peut s'élever vers le bois. — La nèfle.

LI. — A bel paire, ruda maire,
Chaminja negra, blancha efant?
— Una chastanha.

LII. — Pendaulhou pendaulhava,
Pendaulhou toumbet;
Grouun venguet
E lou minget?
— L'aglan.

LIII. — Pendaulhou pendaulhava,
Roundelhou roundelhava;
Pendaulhou toumbet,
Roundelhou l'amasset?
— Un aglan et un tessou.

LIV. — Pendaulhou, pendaulhoun,
Mounta bilhou, mounta bilhoun,
Bourrut dejous lou charcha?
— L'aglan.

LV. — Court brajat,
Naut mountat,
Bourrut lou charcha?
— Un aglan.

LVI. — Al mieg d'un bos, n'a mas una chambrota et un
chapelou?
— Un poutarel.

LI. — A haut père, rude mère, chemise noire, blanche enfant? — Une bogue de châtaigne.

LII. — Pendillon pendillait, pendillon tomba; « grouin[1] » vint et le mangea? — Le gland.

LIII. — Pendillon pendillait, grognon grognonnait, rodillon rodillait, pendillon tomba, rodillon le ramassa? — Le gland et le jeune pourceau.

LIV. — Pendillot pendillon, monte billot, monte billon, bourru dessous le cherche? — Le gland.

LV. — Court vêtu, haut monté, bourru le cherche? — Un gland.

LVI. — Au milieu d'un bois, il n'a qu'une chambrette et un chaperon? — Un champignon.

[1] Onomatopée pour signifier le porc.

LVII. — Qu'es aco, qu'es aco :
Fai cent legas e mais, se chal,
Sens sourtir de soun boujal ?
— Un ueu.

LVIII. — Auguessas-tu dech-nau claus,
Zou drubiràs pas sens far « pan ! pan ! » ?
— Un ueu.

LIX. — Tan mais l'an z'estira, tan mais co brama ?
— Las clochas.

LX. — Doun mais n'an z'estira, doun mais co fug ?
— Un eschautou de fial.

LXI. — Quatre doumeiseletas toujour se galopon, e podon jamais s'acoutar ?
— Un eschavel.

LXII. — Madama Negra mounta en chadena,
Moussu de Bilhous
Bufa dejous ?
— Un oula sus lou fueg.

LXIII. — Bois de naut, bois de bas,
Bois dessai, bois de lai,
Bonna pel mieg ?
— Una mast plena de pasta.

LXIV. — A la pouncha d'un puechou,
Pissa couma un truejou ?

LVII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : il fait cent lieues, et davantage s'il faut, sans sortir de son trou ? — Un œuf.

LVIII. — Eusses-tu dix-neuf clés, tu ne l'ouvrirais pas sans faire pan ! pan ? — Un œuf (pour le casser).

LIX. — Plus on le tire, plus ça brame ? — Les cloches.

LX. — Plus on le tire, plus cela s'enfuit ? — Un écheveau de fil.

LXI. — Quatre petites demoiselles se poursuivent toujours et ne peuvent jamais s'atteindre ? — Un rouet.

LXII. — Madame Noire monte à la chaîne. Monsieur de Billot souffle dessous ? — Une marmite sur le feu.

LXIII. — Bois en haut, bois en bas, bois en deçà, bois au delà, marécage au milieu ? — Un pétrin plein de pâte.

LXIV.— A la pointe d'un monticule pisse comme un porcelet ? — Une cruche.

— Un broc.

LXV. — A la testa boujalada e toujour es dins l'aiga?
— Un esparsou.

LXVI. — N'an lou tua, n'an lou reviuda quan n'an vol?
— Un chalel.

LXVII. — Beu soun sang e minja sous budels?
— Lou chalel.

LXVIII. — Ben poulit, un pauc loung,
Tout redound,
S'usa malgrat soun mestre?
— Una chandiala.

LXIX — Vai negra à l'estable e blancha n'en torna?
— La selha del lat.

LXX. — Ris en davalan, pura en mountan?
— Lou selhou d'un pouts.

LXXI. — Que qu'oi, que qu'oi:
Vai e ve sens chanhar de plassa?
— Una porta.

LXXII. — Round couma un crubel,
Loung couma un courdel? (*Aliàs* budel.)
— Un pouts.

LXV. — A la tête criblée de trous, et toujours est dans l'eau? — Un goupillon.

LXVI. — On le tue, on le ranime quand on veut? — Une lampe.

LXVII. — Boit son propre sang et mange ses entrailles? — Une lampe.

LXVIII. — Bien poli, un peu long, — tout rond, — s'use malgré son maître? — Une chandelle.

LXIX. — Va noir à l'étable et en revient blanc? — Le seau (du lait) pour traire.

LXX. — Rit en descendant et pleure en montant? — Le seau d'un puits.

LXXI. — Qu'est-ce, qu'est-ce: va et vient sans changer de place? — Une porte.

LXXII. — Rond comme un crible, — long comme un cordeau (*aliàs*: boyau)? — Un puits.

LXXIII. — Sauta d'una boueha per intrar dins una autra?
— Lou pa.

LXXIV. — Es sus una sola rouja, e crida! « Ventre cuech » ?
— Una tourta al four.

LXXV. — De las vachas roujas al mieg d'un prat,
Un bergier negre las vai virar?
— La biolas d'un four e lou relh.

LXXVI. — Ple lou jour, bouide la nueg ?
— Dels souchs.

LXXVII. — Ple la nueg, bouide lou jour.
— Un liet.

LXXVIII. — Neja la testa per sauvar la coua?
— Una couada

LXXIX. — Beu per l'eschina e pissa pel ventre?
— Una barrica.

LXXX. — Minja pel ventre e fai per l'eschina?
— Una garlopa.

LXXXI. — Bouida soun ventre per anar à l'aiga?
— La soulha.

LXXXII. — Druebe la gorja entrusca tan que soun mestre es aquì?

LXXIII. — Sort d'une bouche pour entrer dans une autre? — Le pain.

LXXIV. — Est sur une saule rouge et crie : « Ventre cuit! » — Une tourte au four.

LXXV. — Des vaches rouges au milieu d'un pré, — un berger noir les va tourner? — Les charbons ardents et le fourgon d'un four.

LXXVI. — Plein le jour, vide la nuit? — Des sabots.

LXXVII. — Plein la nuit, vide le jour? — Un lit.

LXXVIII. — Noie sa tête pour sauver sa queue? — Un godet.

LXXIX. — Boit par l'échine et urine par le ventre? — Une barrique.

LXXX. — Mange par le ventre et rend par l'échine? — Une varlope.

LXXXI. — Vide son ventre pour aller à l'eau? — La paillasse du lit.

LXXXII. — Ouvre la gorge jusqu'à ce que son maître se trouve là? — Un sabot.

— Un souch.

LXXXIII. — Cinq trauchs, una boucha, una coua[1]?
Un chaufa-liet.

LXXXIV. — Que, que:
A lous os sus la pel ?
— Un ueu. (*Aliàs* un cacal sech.)

LXXXV. — Bouida soun ventre per remplir lou de soun mestre ?
— Una escuela de soupa.

LXXXVI. — Marcha de testa ?
— Lous clavels del souch.

LXXXVII. — Mais l'an n'in bota, mens co pesa?
— Una plancha trauchada.

LXXXVIII. — A la lenga à la pouncha de la testa ?
— Una egulhada.

LXXXIX. — Zou troubatz à vostra porta, e vous pot menar perdre ?
— Un chamì.

XC. — Z'ai vist viu, z'ai vist mort,
Z'ai vist courre après sa mort ?
— Las fuelhas.

LXXXIII[1]. — Cinq trous, une bouche et une queue? — Une bassinoire.

LXXXIV. — Qui, qui: a les os sur la peau? — Un œuf (*aliàs*: une noix sèche).

LXXXV. — Vide son ventre pour remplir celui de son maître ? — Une écuelle de soupe.

LXXXVI. — Marche de tête? — Les clous d'un sabot.

LXXXVII. — Plus on y en met, moins ça pèse? — Une planche que l'on troue.

LXXXVIII. — La langue à la pointe de la tête? — Un aiguillon à bœufs.

LXXXIX. — Vous le trouvez à votre porte, et il peut vous mener perdre?— Un chemin.

XC. — Je l'ai vu vivant, je l'ai vu mort, je l'ai vu courir après sa mort? — Les feuilles des arbres.

[1] Les bassinoires anciennes avaient toujours cinq trous.

XCI. — N'a ni ped ni talou,
Galopa couma un diablatou ?
— Una boula.

XCII. — Qu'es aco, qu'es aco :
Arcarià 'n chastel, n'arcarià pas dous ?
— Un ueu.

XCIII. — Calica, calicot:
La maire de Calicot a dels os,
Calicot n'a pas ?
— La poula e soun ueu.

XCIV. — Corps de terra, ventre d'aiga, testa de bois ?
— Una boutelha.

XC. — Que i a, que i a :
Al mieg de Paris ?
— Una *r*.

XCVI. — Al dessus de Dieus ?
— Un pount.

XCI. — N'a ni pied, ni talon, et court comme un diablotin ? — Une boule.

XCII. — Qu'est-ce que cela, qu'est-ce que cela : passerait par-delà un château, non par-delà un second ? — Un œuf.

XCIII. — Calique, Calicot: la mère de Calicot a des os, Calicot n'en a point ? — La poule et son œuf.

XCIV. — Corps de terre, ventre d'eau, tête de bois ? — Une bouteille et son bouchon.

XCV. — Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il au milieu de Paris ? — Une *r*.

XCVI. — Au-dessus de Dieu ? — Un point.



A CARLE DE TOURTOULOUN

Pèr assoula toun cor que noun fai que gemi,
De toun castèu en dòu trevant li grandi salo,
Destrihes, souloumbrous, l'istòri prouvençalo;
Mai l'amaro doulour, rèn la pòu endourmi.

A pichot pas, vers tu, l'entendes plus veni
Te rire à tis estùdi, e lou làngui te jalo,
Dempièi que toun amigo, un ange, a pres dos alo
E que s'es entournado au cèu, ai! paure ami!

Alor, en pantaiant la douço jouino femo,
Lou libre qu'as dubert, lou bagnes de lagremo;
Auses plus soulamen lou poulit bru que fan,

Jougaire e risoulet, toun fiéu e ti chatoúno.
Mai éli t'escalant, emé milo poutouno:
« Paire, sies pas soulet, » te dison tis enfant.

Teodor AUBANEL.

Avignoun, 28 de setembre 1873
(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

A CHARLES DE TOURTOULON

Pour apaiser ton cœur qui ne fait que se plaindre,—de ton château en deuil parcourant les grandes salles, — tu déchiffres, sombre, l'histoire de Provence ; — mais l'amère douleur, rien ne peut l'endormir.

A petits pas, vers toi, tu ne l'entends plus venir — sourire à tes études ; et la mélancolie te glace, — depuis que ton amie, un ange, a pris deux ailes — et qu'elle est retournée au ciel, hélas ! pauvre ami !

Alors, en songeant à la douce jeune femme, — le livre que tu as ouvert, tu le mouilles de tes larmes : — tu n'entends même plus le bruit charmant que font,

Enjoués et rieurs, ton fils et tes fillettes. — Mais eux t'escaladant, avec mille baisers : — Père, tu n'es pas seul, te disent tes enfants.

Théodore AUBANEL.

Avignon, 28 septembre 1873.

UN PARELH PER VENDEMIOS

A L. Saviè de Ricard

Le bel parelh castanh s'en ven de las Masquieiros,
A l'antic carrìot à-n-un timou, cargat
De vendemio mountant junquo sus las telieiros;
Ja s'ausìs tinda l'olze e crida l'tresegat !

Porto, sens espefort, dex semals carretieiros,
E, dins sa vertut sano e la sieu magestat,
Passo, mouscalh sus uels, al miei de las carrieiros,
Dambe l'bouiè davant, toucadour adreitat.

Le colh fort, le petralh large e l'esquino espesso,
O roumiaires gigants e plenís de grandesso!
Anats coumo del tems des pagans magnifics,

E semblats passeja gravoment, en cadancio,
Qualque dieus pouderous qu'a balhat l'aboundancio,
— O biòus ! ó biòus vivents ! trioumfles pacifics !

A. Fourès.

UNE PAIRE (de bœufs) PENDANT LES VENDANGES

A L. Xavier de Ricard

La belle paire châtaine s'en vient des Masquières. — à l'antique chariot à un timon, chargé — de vendanges s'élevant jusque sur les ridelles ; — certes, on ouït tinter la clavette (de l'essieu) et crier l'anneau de fer (qui supporte la flèche).

Elle porte, sans effort, dix comportes charretières, — et, dans sa vigueur saine et sa majesté,— elle passe, émouchette sur les yeux, au milieu des rues, — avec le bouvier devant, aiguillon dressé.

Le cou fort, le poitrail large et l'échine épaisse, — ô ruminants gigantesques et pleins de grandeur ! — vous allez comme au temps des païens magnifiques,

Et vous semblez promener gravement, en cadence, — quelque dieu puissant qui a donné l'abondance. — O bœufs ! ô bœufs vivants ! triomphes pacifiques !

A. Fourès.



LOU PAISAN E LAS DOS OULOS

—

Un pacan, en roumpent l'aurieiro d'un toural,
Troubet dos oulos entarrados
E joust de lausos recatados:
L'uno ero novo, en bel metal,
E lusissiò coumo un miral;
De tacos de roubil prefoundoment gravados
E de partidos descroustados,
Sus l'autro se vesiòu
Tant sarrados que ne fasiòu
Un moble de rebut. Atabé lou fouchaire,
D'acò macat, en l'espiant de caire:
— « Per d'oulos coumo tu, n'ei pla prou dins l'oustal ;
Sariòs qu'un embarras e n'ei mai que noun cal.
Auriò pamens gagnat uno belo journado
Se, coumo l'autro counservado,
Valhòs dous escuts de cinq francs.
Mais, petas, as servit belèu mai de cent ans,
E, de pertout escascalhado,

LE PAYSAN ET LES DEUX MARMITES

—

Un paysan, en défonçant les bords d'un tertre, — trouva deux marmites enterrées — et sous des dalles bien cachées : — l'une était neuve, en beau métal, — et brillait comme un miroir ; — des taches de rouille profondément gravées — et des parties écaillées, — sur l'autre se voyaient — si serrées, qu'elles en faisaient — un meuble de rebut. Aussi le piocheur, — fâché de cela, en la regardant de travers : — « Pour des marmites comme toi, j'en ai bien assez dans la maison ; — tu ne serais qu'un embarras, et j'en ai plus qu'il n'en faut. — J'aurais pourtant gagné une belle journée — si, comme l'autre conservée, — tu valais deux écus de cinq francs. — Mais, pécore, tu as peut-être servi plus de cent ans, — et aujourd'hui, de

Ta panso tendiò pas souloment de civado. »
Lou pacan, en diguent acòs,
D'un cop de doulho de bigòs
La crebo pel mitan. Grand Dieu! qunt espetacle!
Lou mal-vestit crido miracle,
E miech-bauch s'aloungo à plen cors
Sus un gros moulou de louidors:
L'oulo de rebut n'ero pleno.
Poudès vous figura sens peno
La grimasso que deviò fa,
Pousant à plenos mas, se pressant d'empouchà
So que fa cantà lous avugles;
A pas lesé de res tria:
Ensaco en meme tems terro, fenouls, rabuscles;
Autant que de plasé, de pòu devariat,
Viro sous els de tout coustat,
Crentant que quauque partajaire
Sourtigue d'en dacon per lou fica d'un caire.
Urousoment que sioguet pas aital:
Mudo coumo un desert ero adounc la countrado;
Tabés ajet lou tems d'amassà coumo cal
La mounedo esparrabissado.
Quand ajet fait, tournet tapa

partout crevassée, — tu n'es pas seulement bonne à contenir de l'avoine. » — Le paysan, disant cela, — d'un coup de revers de son outil—fait voler la marmite en éclats. Grand Dieu! quel spectacle! — le mal vêtu crie: Miracle! — et, moitié fou, s'allonge à plein corps— sur un gros monceau de louis d'or:— la marmite de rebut en était pleine.—Sans peine, vous pouvez vous figurer—la grimace qu'il devait faire, — puisant à pleines mains, se pressant d'empocher — ce qui fait chanter les aveugles; — il n'a loisir de rien trier — et ramasse en même temps terre, fenouils, ravenelles;— tourmenté en même temps autant par le plaisir que par la peur.— il tourne ses yeux de tout côté,— craignant que quelque partageur — ne sorte de par là pour réclamer sa part.— Heureusement il n'en fut pas ainsi: — silencieuse comme un désert était alors la contrée; — aussi eut-il le temps de ramasser comme il faut — la monnaie éparpillée.— Quand il eut fini, il remit dans la terre— marmites et

Oulos e lauso dins la terro,
— « O fam, guso de fam, diguet amé coulero,
Tracas, soucit *et cœtera,*
Que, sens jamai vous alassa,
Rousegas, carcagnas lous paures miserables.
Adieu, n'ei prou per ieu, e tu, vai-t'en al diables,
Bigòs que m'as fait tant trima!
Te vau cambia per uno cano. »
E coumo un ase sens catsano,
Sautant, bramant, cap à l'oustal
S'entorno cargat d'or. Quand d'un parel rambal
Sa testo sioguet repausado,
Que repasset dins sa pensado
So qu'i ero arribat:— « Ah! sou dis, qunt bounur
De m'estre trouvat soul! Acò's mai que segur
Que, se quauqu'un m'abiò foursat à la causido,
Preferabi, per moun malur,
L'oulo poulido
Mais vido,
A la laido, que d'or ero touto farsido. »
So que me fa vous dire aicì:
Cal couneisse, avant de causì.
Ah! quantes n'i a que dins lou mariage,

dalles : — O faim ! gueuse de faim, dit-il avec colère, tracas, soucis, et cetera,— qui, sans vous lasser jamais,— rongez, persécutez les pauvres misérables. — Maintenant, j'en ai assez pour moi ; — et toi va-t'en au diable, — pioche qui m'as fait tant trimer ; — je vais, dit-il, te changer pour une canne. » — Et, tel qu'un âne qui a rompu son licol,— sautant, criant, vers sa maison — il s'en revient chargé d'or. Quand, après une telle émotion, — sa tête fut redevenue calme; — que, dans sa pensée, il repassa ce qui lui était arrivé : — « Ah ! dit-il, quel bonheur — que je me sois trouvé seul. C'est plus que sûr — que, si quelqu'un m'avait forcé au choix, — j'aurais préféré, pour mon malheur, — la marmite jolie — mais vide,— à la laide, qui d'or était toute farcie. »— Ce qui me fait vous dire ici : — il faut connaître avant de choisir ! — Ah ! combien n'y en a-t-il pas qui, dans le mariage,— ignorant la valeur d'un si rare

Ignourant la valou d'un tant rare tresor,
E sens pensa que tout so que brilho es pas d'or,
Festejou la qu'a bel visage
E delembrou la qu'a boun cor!

P. VIDAL.

(Languedocien, Quarante et ses environs)

trésor,— et, sans songer que tout ce qui brille n'est pas de l'or. — font fête à celle qui a beau visage — et laissent de côté celle qui a bon cœur.

F. VIDAL

LI TRES FLOUR

A la fèsto de Diéu, la grand fèsto di flour,
Quand tóuti li carrièro, e li glèiso à l'entour,
Soun de tapis aurin e de vas de sentour,

Tres chato d'Avignoun, tres gènti vierginello,
Se disièn l'uno à l'autro : — « Aubaren, cantarello,
» Chascuno, talo flour que trouvan la mai bello ! »

« — Pèr ma part », souspirè la bloundeto Anaïs,
« La flour de ma coungousto es l'Ile blanc e lis,
» Que lis anjòun alu porton au Paradis !... »

LES TROIS FLEURS

A la Fête-Dieu, la grande fête des fleurs, — quand toutes les rues et les églises à l'entour — sont des tapis d'or et des vases de parfum,

Trois filles d'Avignon, trois vierges gentilettes, — se disaient l'une à l'autre: — « Arborons, en chantant, — chacune la fleur » que nous trouvons la plus belle ! »

« — Quant à moi », soupira la blonde Anaïs, — «la fleur de mes » délices, c'est le Lis blanc et lisse — que les petits anges ailés por- » tent au Paradis ! »

« —Dounas-me dounc la Roso, autièro, souleiouso;
» Te, la Roso es la rèino, embeimado, courouso »
S'escridè Jano, « e siéu de la Rèino amourouso !..»

La tresenco cantè (qu'èro ma Madeloun),
Levant sa douço caro à l'estello eilamount
(Oh ! que voudriéu, ma fe, la cubri de poutoun !)

« — Noun vole d'Ile blanc, noun de Roso pourpalo.
» Ma floureto d'elèi, qu'ame, iéu, sèns egalo,
» Sara tu, sara tu, ma pauro Prouvençalo !»

MANDADIS

A Madono M.

Pregue Diéu bèn souvent, mouié de moun ami !
Que la flour qu'a chausido, e lou sòu qu'as chausi,
Siegue pèr vautri dous mai que mai benesi !

William-C. Bonaparte-Wyse.

Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

« —Donnez-moi donc la Rose, altière, ensoleillée;—tiens, la Rose » est la reine, embaumée, éclatante, — s'écriait Jeanne, « et moi, » je suis amoureuse de la reine ! »

La troisième chanta (qui était ma petite Madelaine), — levant sa douce figure à l'étoile, en haut — (Oh ! que je voudrais bien la couvrir de baisers !)

« — Je ne veux point de Lis blanc,—point de Rose purpurine. » —Ma fleurette choisie, que j'aime sans égale,— sera toi, sera toi, » ma pauvre Pervenche !»

ENVOI

A Madame M.

Je prie Dieu bien souvent, ô femme de mon ami ! — que la fleur qu'il a choisie et que le sol que tu as choisi—soient pour vous deux de plus en plus bénis !

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de noëls vellaves, par l'abbé Natalis Cordat (1631-1648), publiés avec introduction et notes par l'abbé J.-B. Payrard. — Le Puy-en-Velay, J.-M. Freydier, imprimeur-libraire, 1876, petit in 8°.

Ces noëls, qui paraissent être restés inédits jusqu'à présent, sont au nombre de dix-neuf. Cinq sont en français ; les autres sont écrits dans le patois du Velay, dont ils nous fournissent, pour la première moitié du XVIIe siècle, un échantillon fort intéressant. L'éditeur les a fait précéder d'une introduction dans laquelle, après avoir donné les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'auteur et sur son œuvre, il consacre au dialecte vellave une quinzaine de pages, plus remplies malheureusement, de vagues généralités (sans compter les erreurs) que de notions précises.

Un passage de cette introduction nous avertit que le manuscrit de Cordat a été reproduit tel quel, c'est-à-dire qu'on en a respecté non-seulement l'orthographe, mais encore « la ponctuation, l'accentuation, les fautes mêmes. « Quant à l'orthographe, on ne peut que louer cette fidélité ; mais il y aurait eu, croyons-nous, plus d'avantages que d'inconvénients à introduire dans le texte une ponctuation correcte (il n'y en a souvent d'aucune sorte), et surtout à faire disparaître nombre d'apostrophes abusives ; par exemple, dans *s'en* = *sem* (*sumus*), *qu'on* = *quando*, *qu'onos* = *quelles*, *qu'eycon* = *quelque chose*, *eyss'os* au lieu de *eysso's*, *l'iffronsaro* pour *liffr.*, où l'*f* initiale de *fronsar* se redouble, comme il arrive souvent dans les anciens mss. On aurait pu aussi corriger sans scrupule quelques fautes évidentes, comme, p. 41, dernier vers, l'omission de *lous ;* p 92, *mayro* pour *mayre,* en rime avec *gayre*.

Chaque noël est suivi d'un petit commentaire où les mots les plus difficiles sont expliqués. La traduction n'est pas toujours exacte et elle fait défaut en plus d'un endroit. P. 6. *O ben adut char courre* paraît mal rendu par « a bien eu char court. » Ce doit être « a bien eu cher courir, » c'est-à-dire : « il lui a coûté cher de courir. » — P. 19, note 6. Je soupçonne que *gages* signifie ici, non pas *salaires, revenus,* mais *meubles,* spécialement *vaisseaux*. Ce mot a ce sens en d'autres provinces. — 29. *En desperit sie lou mengayre* ne saurait signifier, comme le veut la note 5, « et mort fut le gourmand. » Le vers étant trop long d'une syllabe, il faut sans doute corriger *en despit* ou *en despiet,* et traduire *maudit soit le gourmand* (litt. *en dépit*

soit...) — 49, note 6. La rime *estiavas* réclame pour *chandias* la correction *chandiavas*, et alors il s'agirait de *chandelles* et non de *chanvre*. — 68. *Non poudrié* signifie *il ne pourrait* et non pas *je ne pourrais*. Le contexte l'indique avec évidence.— 83. *Marcié* est noté comme un mot inconnu. C'est simplement le français *mercier*. On connaît le proverbe : « Petit mercier, petit panier. » — 91, note 10. Le sens est clair si l'on corrige l'*aunouoro*, comme la rime le demande ; le *dentau* est le cep de la charrue. Mais trois vers plus haut, je ne sais ce que peut signifier *d'au apparoucha*. *Au* n'y serait-il pas l'ancien *aul (avol) = mauvais ?* — 92. *En quauquo traço de brez*. Cela veut dire *avec un berceau* et non *avec du son*. L'éditeur a pris *brez* pour *bren*. Quant à *traço*, voy. le *Dict. languedocien* sous *trasso*. — 97. *Fouoire*, objet de la note 29, est l'ancien *forre* (fr. *foirre* ou *feurre*), et doit, je pense, être rendu par paillasse. *Barghos* (même page, note 25) est l'instrument qui sert à broyer le chanvre.

Je ne sais si l'on trouvera, dans le pays de Cordat, un bien grand mérite à ses noëls. M. l'abbé Peyrard me semble, je l'avoue, les avoir beaucoup surfaits. Voir, dans l'auteur de ces chants rustiques, « un érudit, un penseur, un critique et un philosophe », sans compter sans doute le poëte, devra paraître à plusieurs une illusion un peu forte. Je n'en considère pas moins la publication des noëls de Cordat comme très-utile, et M. l'abbé Payrard a droit, pour l'avoir faite, à toute notre reconnaissance. Les monuments du dialecte vellave ne sont pas communs, et c'est une bonne fortune pour les amis de notre langue d'oc d'en pouvoir étudier un du temps de Louis XIII. J'ai fait cette étude, pour mon compte, avec plaisir et profit ; peut-être les lecteurs de la *Revue* ne me sauront-ils pas mauvais gré de leur en communiquer les principaux résultats.

1. *A* tonique, précédant *m* ou *n*, même, dans ce dernier cas, si une voyelle suit, devient toujours *o*. Ceci est commun ou à peu près à toute la région septentrionale et centrale de la langue d'oc (Auvergne, Rouergue, Quercy, partie du Limousin, etc.). Ex.: *on* (annus), *song* (sanguis), *fon* (fames), *mo* (manus), *campono* (campana). Même mutation dans *o* (*habet*), *so* (*sap*), *dejo*, et à la 3e pers. sing. du futur : *troubaro*, etc.

2. *E* tonique devient *i* et attire *a* devant *l*, qui se vocalise : *ciau, giau, angiau*. Ceci s'étend, à travers l'Auvergne, jusqu'à la lisière orientale du Limousin et pénètre (*ciau* du moins) un peu au delà.

3. *I* passe à l'*e* dans *reyre* (ridere), aussi bien que dans *veyre*, qui est de la langue commune. — Cette voyelle s'introduit, comme en Auvergne, pour mouiller l'*l*, dans *liou, liour, lieu, belieu*.

4. *O* tonique, bref ou en position se diphthongue en *io* dans *fioc*

et *lioc,* et en *ouo* partout ailleurs : *bouon-bouos, pouot, souóu* (*solum*), *damouoro, mouort,* etc. — Le groupe *orr*, au lieu de devenir simplement *ouorr*, donne *ouoir*, par vocalisation de la première *r* (cf. ailleurs *aybre = arbre, eymari = ermari,* etc.). Ex.: *souoire* (*sorre= soror*), *ouoire* (*orre = horridus*), *fouoire* (*forre=* fr. *feurre*). Dans ce dernier exemple, l'*i* peut provenir du *d* primitif non assimilé.

5. La voyelle *ou* n'était pas, comme on sait[1], distinguée de *o* dans l'ancienne écriture. L'une et l'autre étaient notées par *o*. Cette figuration sert encore dans nos noëls, mais non pas exclusivement pour l'*ou* nasal, même dans le cas où cet *ou* provient de *u* latin, bref ou en position, c'est-à-dire où aucun doute n'est possible sur sa vraie prononciation. Ex.: *vont, monde* (à côté de *mounde*), *fonde, son, rompt, songeat, commo, non*.

La même chose se remarque dans des textes de provenances diverses, à la même époque. Ainsi, en Limousin, on trouve également le son *oun* figuré encore *on* comme autrefois, longtemps après que l'*ou* pur eut cessé d'être représenté par un simple *o*.

6. La diphthongue *ai,* perdant l'accent, devient *ei*, phénomène commun à beaucoup d'autres dialectes[2] : *beylat, meysou*, etc. — Sous l'influence de la nasale (cf. ci-dessus 1, *an* devenu *on*), cette diphthongue passe à l'*oi* dans *soint = sanctum*.

7. *Au,* protonique ou monosyllabe proclitique, devient *óu;* phénomène analogue au précédent et pareillement commun à la plupart des dialectes: *sóuva* (*salvare*), *óusy* (*audire*), *sóuput* (anc. *sauput*), *vóu* (*vado*), *óus* (datif plur. de l'article). — Notons comme remarquable la modification subie par *fauc* (*facio*), qui se présente dans notre texte sous la forme *fouoc,* comme si la diphthongue s'y était d'abord réduite à un *o* bref.

8. *Iu* primitif est resté — ou redevenu — *iu* (*iou*) dans *vioure, riou, niou* (*neige*), *bioure* (*bibere*). Pareillement *deu* (*debet*) est ici *diou*.

9. L'ancienne diphthongue *oi*, dont l'*o* provient de *o* bref ou en position, se modifie différemment selon qu'elle est finale ou pénultième. Finale, elle se présente, comme dans la basse Auvergne, sous la forme *eu* : *la neut, queut*[3] (*coctum*), *heu* (*hodie*), *cogneu* (*conois*), *peus*

[1] Voy. le mémoire de M. Meyer sur l'*o* provençal. (*Mémoires de la Société de linguistique*, tom. I.)

[2] Dans quelques-uns (Rouergue, Quercy), c'est en *oi* que *ai*, dans cette position, s'affaiblit.

[3] On trouve aussi *queit,* forme de la langue commune (p. 23), mais en rime avec *neut*.

et *peu* (*pois* = *post*). Un exemple de cette mutation, remontant au XIIIe s. (*del Peu* = *du Puy* (*podium*), se trouve dans la préface (p. xx)[1]. Pénultième, elle garde l'*i*, et l'*o* précédent se diphthongue en *ouo*, comme lorsqu'il est isolé (cf. ci-dessus 4). Ex : *couoyre* (p. 84)= *coire* (*coquere*).

10. La diphthongue *ou* ayant changé, comme en d'autres dialectes, son *u* en *i*, est traitée par suite comme l'*oi* originaire : de là *eymouoire* (*esmoure*), *jouoyne* (*juvenis*).

11. La gutturale dure se change constamment, devant les voyelles, en la dentale de même degré. Ex.: *c* devient *t*: *chastu, nastut, destuberto, ati* (= *aqui*), etc.; *g* devient *d*: *adut* (*agut*), *vendut* (*vengut*), *sedur* (*segur*), *tendut* (*tengut*), *Dilien* (*Guilhem*), *sediat* (*seguiatz*), etc.

12. Les gutturales chuintantes sont ordinairement figurées *ch* et *j*, selon l'orthographe ordinaire; mais on trouve aussi *th* pour *ch* (prononcé *tch*), et *gh* pour *j*: *estathas, petharas* (p. 8); *mongho* (93), *barghos* (98).

13. Le *z* (*tz*) se réduit toujours à *t* à la 2e pers. du pluriel des verbes. Même réduction, et aussi constante, dans lestextes du Vivarais de la même époque. C'est, du reste, un phénomène qu'on retrouve, plus ou moins fréquent, de divers côtés, et dont les exemples ne sont pas rares dans nos anciens mss.

14. *L* finale, réduction de *ll*, se vocalise en *i* après *e ey* (*ille*): *ey* (*en lo*), *pey* (*per lo*), *aquey, bey* (fr. *beau*). Mais au pluriel des mêmes mots, comme pour *l* simple d'origine après *a* et *o*, la vocalisation se fait en *u*: *aqueus, espitau, oustau, ciau, angiau, vóu, souóu* (*solum*), *lençouóu*.

A l'intérieur des mots, entre deux voyelles, *l*, et c'est là le trait le plus caractéristique de notre texte, ne se maintient pas non plus ; elle passe, non pas à l'*u*, comme devant une consonne, mais au *v*, qui n'en est qu'un durcissement: *tavou* (talon), *giavo, giavado* (gèle, gelée), *souvament* (seulement), *souveil* (soleil), *estiavas* (étoiles), *angiavou* (petit ange). L'*n*, dont la parenté avec l'*l* est connue, est pareillement remplacée par *v* dans *bouvas* = *bounas* (fr. *bornes*), d'où *bouveina*, qui se dit aussi, en substituant inversement *l* à *v*, *bouleina*. L'auteur de la Statistique de la Haute-Loire, où je trouve ces dernières formes, mentionne aussi, à côté de *bouvas*, *bougas*. Cf. *souguel* = *soulel*, à Marvéjols (*Revue* IV, 526).

[1] *Eu*, d'ailleurs, s'explique très-bien moyennant les formes intermédiaires *uei* et *ue*: *noctem*. *noit*, *nueit*, *nuet*. *neut*. — Des exemples isolés de la même mutation se rencontrent dans des textes, même très-anciens, d'autre provenance

15. J'ai signalé plus haut (4) la vocalisation de l'*r* en *i* dans *souoyre, ouoyre* et probablement aussi *fouoyre*. En finale, cette liquide passe à l'*u* dans *quau* (24, 78) =*quare*. Cf. *aubre, maubre, ceucle*, etc., qu'offrent des dialectes voisins et peut-être également celui-ci.

16. Le *v*, qu'on a vu tout à l'heure supplantant l'*l* dans *tavou*, etc., reprend dans *pavou* (*pavorem*) la place dont l'ancienne langue l'avait exclu (*paor*) et s'introduit dans *avouro* (= *aora*), forme commune à plusieurs dialectes. La même consonne est prosthétique, comme en Provence, dans *vou* (*hoc* et *aut*), *vont* (*unde*), *vounio* (*ungat*).

17. Les prépositions *din, dedin* et *son* (*sine*) se font suivre par euphonie, devant les voyelles, les premières d'un *c*, la dernière d'un *t*, ce que l'on observe aussi ailleurs. Un *b* s'adjoint, pour le même motif (en limousin c'est un *d*), à la préposition *en* : *enb un lioc* (p. 59). — Notons encore la nasalisation de l'*a* et de l'*e* dans *hanlas, ansi* et *dendu* (*degu*).

Après ces remarques sur la phonétique de notre texte, il resterait à relever les particularités qu'il peut offrir au point de vue de la grammaire proprement dite et du vocabulaire ; mais cela nous mènerait trop loin, et il y aurait d'ailleurs de ce côté peu d'observations neuves ou intéressantes à faire. Je noterai pourtant, avant de finir, la forme *yeusses*=*els* (en Languedoc *elses* dès le XV[e] s. au moins), le participe fort *plet* (*plicitum*), p. 73, dont je ne connais aucun autre exemple, l'emploi de l'infinitif pour le gérondif (en *fa* de ses restos, en *veni* de la velhado), qui, du reste, se retrouve ailleurs et dont il y a quelques exemples dans les anciens textes; celui du verbe *merita* dans la signification passive de *deberi* (*aquo li merito be*, pour *il mérite bien cela*), et enfin un substantif qui paraît devoir être rangé dans la nombreuse famille des dérivés de *minimus:* c'est *marbioucho* (petite fille), p. 84, qui renverrait à un type latin **minimicula*, par les intermédiaires **merbilca*, **mermilca*, **mermicla*.

C. Chabaneau.

P. S. — J'ai trouvé, depuis que cet article est écrit, deux exemples auvergnats, l'un de *v* = *l*, l'autre de *gu* = *l* (voir ci-dessus, 14) dans *les Patois de la basse Auvergne et leur littérature*, par M. Doniol. Ce sont *vouvant* = *voulant* (p. 77) et *agueino* = *haleine* (p. 96). Le premier est dans un texte de l'an 1477.

De la Création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, par A. Darmesteter. — Paris, E. Vieweg, libr.-éditeur, 67, rue Richelieu; Paris, 1877. — Prix: 10 fr.

« Quels sont les procédés que met en œuvre la langue moderne

pour enrichir ou renouveler son matériel? Quelle en est l'origine, le cercle d'action, la force relative? Quels sont les changements généraux que leur action a produits ou est en voie de produire dans le caractère de la langue française? Tel est l'objet de notre étude. Elle comprend trois parties : dans la première, nous parlons de la formation française; dans la seconde, de la formation latine et grecque; dans la troisième, des emprunts faits aux langues étrangères et modernes. » Cet exposé, que nous empruntons à l'auteur lui-même (p. 38) suffit, en même temps qu'il fait connaître le plan de M. A. Darmesteter, à donner une idée de l'importance de l'œuvre qu'il a entreprise; œuvre toute d'actualité, ce qui en augmente l'intérêt et la rend propre à une utilisation immédiate, mais qui se rattache de très-près à l'étude approfondie de notre ancienne langue. Nous y retrouvons les qualités habituelles de M. A. D. Peut-être entrevoit-on parfois la trace d'une préparation un peu rapide; mais ce n'est qu'une impression passagère, qui disparaît vite devant l'abondance et le bon choix des exemples, devant la justesse des explications, la finesse et la nouveauté des aperçus. Dans l'introduction, M. A. D. énumère et discute sommairement les tentatives individuelles ou collectives (Ronsard, Malherbe, hôtel de Rambouillet, etc.) qui se sont produites à différentes époques pour défendre ou pour combattre le néologisme. Il y déclare laisser de côté l'argot, langue de convention, produit rarement spontané de certaines relations sociales, pour n'étudier que la langue courante et naturelle, telle qu'elle sort de la bouche du peuple ou de la plume des écrivains. Voici quelques observations de détail que je soumets au jugement de l'auteur. — P. 51. *Bous de sucre*. L'explication de M. A. D. est exacte. On peut citer à l'appui le singulier *bouil,* qui existe dans le dialecte saintongeais « je lui ai fait prendre un *bouil* », pour « je l'ai fait bouillir un peu. » — P. 76. Le sarde n'est pas la seule langue néo-latine qui assimile le participe présent de la première conjugaison à ceux des autres conjugaisons. On remarque la même tendance dans le languedocien actuel, et notamment dans le dialecte de Montpellier et des localités rurales les plus rapprochées. — P. 87 et p. 205. M. A. D. mentionne quelques formes nouvelles en *el* et en *if*. Il aurait été bon de mettre en regard celles qui ont une dérivation commune, telles que *constitutif, constitutionnel* — *correctif, correctionnel,* etc., et de préciser la valeur de chacune, la forme en *if* se tenant plus près du verbe, d'où elle dérive directement par l'intermédiaire du participe passé latin, et ayant une signification plus étendue que la forme en *el*. Celle-ci est habituellement d'un emploi plus spécial, plus technique. La distinc-

tion que je signale et que je soumets à l'appréciation de M. A. D., est pour moi d'un intérêt immédiat et en quelque sorte personnel, en ce que, bien constatée, elle peut mettre fin aux hésitations de certains lecteurs, du reste fort compétents, qui, à l'expression « locution prépositionnelle » c'est-à-dire « locution ayant la valeur d'une préposition », hasardée par moi dans un compte rendu des *Récits d'un trouvère de Reims* (de M. N. de Wailly), voudraient substituer celle de « locution prépositive. » *Prépositif*, il est vrai, a par devers lui plusieurs années d'existence, tandis que *prépositionnel* est un néologisme encore au berceau. Mais le premier se rattache étroitement à *préposer*, dont il partage la signification générale, tandis que le second offre un sens plus restreint et indique plus particulièrement ce qui a rapport à la *préposition*. On pourra dire « une locution *prépositive* » en parlant d'une locution qui se place (se prépose) d'habitude avant une autre; mais on doit dire une « locution prépositionnelle », quand il s'agit d'une locution qui équivaut à une préposition. — P. 90. « *Pochard*, ivrogne qui se *poche*, se remplit. » Je ne sais si c'est bien là l'explication véritable, mais je dois en faire connaitre une autre que j'ai entendue présenter. « *Pochard*, ivrogne dont les yeux sont *pochés* (battus, fatigués) le lendemain d'un jour de débauche. » — P. 110. « L'expression (*race*) *bovine* a amené (*race*) *asine*. » La forme *asine* est plus ancienne ; je l'ai rencontrée dans un *Livre de raison* tenu par un curé de campagne contemporain de ce qu'il appelait « l'*émeute* de 1790 »: « Cejourd'huy acheté (tant de livres) la bête *asine* avec sa suite », c'est-à-dire l'ânesse avec son petit. — P. 115. « La dérivation verbale se fait à l'aide du suffixe *er*, qui s'ajoute à l'*adjectif* ou au substantif dont on veut tirer un verbe. » En ce qui concerne l'adjectif, cette dérivation par *er* aboutissant à la première conjugaison (*actif, activer*) est tout à fait exceptionnelle. M. Chabaneau a, le premier, dans son *Histoire et Théorie de la conjugaison française*, très-nettement constaté ce phénomène des deux dérivations verbales en *ir* et en *er*, entées, celle-ci sur des noms, celle-là sur des adjectifs. Cette règle de notre ancienne langue, observée encore par nos patois, ne saurait être trop fermement maintenue et défendue contre les envahissements d'une inintelligente uniformité. Les paysans de la Saintonge ne disent pas *exempter*, mais *exemptir* (témoignage de M. Chabaneau); *troubler*, mais *troublir*; parce qu'ils dérivent ces verbes des adjectifs *exempt, trouble*. Ajoutons que la langue sait parfois se défendre elle-même contre les tentatives inconsidérées de certains écrivains. C'est ainsi qu'elle a formé *ralentir*, qui est très-bon, contrairement à l'autorité de Ronsard, qui se sert de *alenter* : — Tant plus je veux *alenter* son

ardeur (*Franciade,* ch. IV). — P. 120. On dit aussi familièrement *lavocher,* d'où l'expression « des *lavocheries* »; *buvocher,* au moins dans nos campagnes de la Saintonge et du Poitou. « A quoi servent toutes ces *lavocheries?* disait une bonne femme de Poitiers à qui l'on parlait hydrothérapie, est-ce que ça fait vivre plus longtemps? » — P. 161, 162. A propos des composés verbaux, M. A. D. reproduit en note un résumé de la théorie que j'oppose à celle qu'il a empruntée à Diez et défendue dans un ouvrage dont j'ai rendu compte (*Revue des lang. romanes,* 1876, novembre, p. 267 et suiv.). Il maintient ses premières conclusions, de même que je maintiens les miennes. Il me fait, de plus, quelques objections auxquelles je dois et vais répondre le plus brièvement possible. Je n'ai dit nulle part que « le thème préexiste aux parties du discours qui le renferment », et je suis d'avance de son avis quand il ajoute que « ce n'est qu'après coup que la comparaison des divers membres de la famille (de mots à racine commune) amène à concevoir, par abstraction, l'idée générale de thème. » Mais cela ne prouve nullement que le verbe soit, comme il semble le prétendre, antérieur aux autres mots de même racine, par exemple quand il dit que de *garder* viennent *gardeur, garde, gardien*. Le thème coexiste avec les flexions qui le font vivre, et qu'il fait vivre à son tour ; mais il ne préexiste pas à l'état d'isolement, pas plus que la flexion séparée du thème. Le verbe est comme un arbre où l'on distingue l'écorce et le bois proprement dit, sans pour cela supposer qu'ils ont jamais pu vivre séparément. Je m'étais suffisamment expliqué sur le sens que j'attribuais au mot *thème,* je suis donc forcé de renvoyer le lecteur à mon premier article, car je n'aurais à présenter que les mêmes raisons. Quant aux nouveaux exemples de composés d'impératif que cite mon savant contradicteur, un seul est certain, c'est *fac-malum*. Mais j'ai eu soin de dire, ce que M. A. D. semble avoir perdu de vue, que je rangeais dans une catégorie à part les composés d'origine impérative certaine. *Montereau-Faut-Yonne* est un composé d'indicatif présent tout aussi certain. Doit-on en conclure que les composés verbaux ont la même origine indicative? Quant aux formes comme *Pelavicinum, Gardarobam,* on peut les considérer comme une simple transcription orthographique latine des équivalents populaires *Pèle-voisin, garde-robe,* où l'*e* muet final du verbe composant a été suppléé par son équivalent habituel latin *a*. — P. 163. Il faut ajouter que les verbes inchoatifs en *ir* semblent exclus de la composition verbale. Je n'ai remarqué que *nourrit-vigne,* créés par Ronsard (ap. Meunier). — P. 170. *Persécutant,* forme hypothétique, proposée par M. G. Paris dans son édition de *Saint Léger,* ne devrait pas être pré-

senté comme un exemple certain. *Ibid.* *Crueils* se rattacherait à **crudelius* et non à *crudelis*. *Cruels* = *crudelis* est bien de formation populaire, comme l'indique la chute prématurée de la dentale médiale. *Ibid.* *Felix* se ramène plutôt à **felicius*. — P. 190. Ajouter *dialectal*, dont M. A. D. se sert du reste couramment, et que, pour notre part, nous avons toujours préféré à *dialectique*, mal à propos employé avec ce sens par quelques auteurs. — P. 248. *Soulographie*, cité d'après M. Zola, se trouve déjà dans Balzac. — P. 259. Aux dérivés plaisamment prétentieux *soutados, crapulados*, joindre le gigantesque *cinqcentesimados*, que j'ai entendu à Poitiers. — P. 260-261. Signalons un mot imputé aux Arabes et d'un usage courant dans l'armée, *maboul* = fou, toqué. Quant à *zouave*, il peut être intéressant d'observer que les gens du peuple tendent à le prononcer *zouavre*. En finissant, rappelons que cet ouvrage, plein de faits et qui se lit aisément, sera utilement consulté par ceux qui veulent se reconnaître dans le tourbillon de mots nouveaux que crée incessamment la langue des savants et des politiques. Il s'adresse plus spécialement aux écrivains, à ceux-là surtout qui, comme le journaliste, toujours pressés d'arriver au but et de nous y entraîner à leur suite, sont le plus exposés aux tentations du néologisme. Ils y trouveront comme un appareil de pesage à la fois sûr et délicat et d'un maniement facile.

A. B.

Li Chevaliers as .II. espées. (Voir *Revue des langues rom.*, 15 juin 77, p. 262)

M. W. Foerster, l'éditeur de ce poëme, m'écrit la lettre suivante en réponse aux observations que je lui avais présentées: « Je vous remercie de votre critique bienveillante de mon *Chevalier as .II. espées*. La plupart de vos remarques, je les accepte sans réserve ; seulement, pour le v. 634, il faut dire qu'il a la juste mesure: *Si l'ont convoie d'ilueques*, car *convoie* = *convoièe*, et *ié* = *i* dans certains dialectes (cf. mon explication de ce phénomène, mal compris de M. Mussafia, que j'en donne dans la note du v. 9524). V. 1972, vous proposez *un* glave, ce que je fais moi-même dans la note; seulement je fais observer que *glaive* (masculin et féminin dans l'ancien français) est dans notre texte toujours féminin. V. 6146, *enquetume*. J'ai connu votre explication par *inquietitudinem*, forme supposable qui justifierait le maintien du *t*. Si je ne l'accepte pas, en voici la raison : votre explication suffit pour ce mot-là, mais il y en a d'autres qui n'acceptent pas le suffixe latin *it*, ce sont : *pietatem* = *pitié*, *medietatem* = *moitié* (L'explication de M. A. Darmesteter par *meydtat*, qui sauvegarderait le maintien du *t*, est inadmissible à

cause de *media* = *meie* ou *mie*), *traditorem* = *traditor*, *capitaneus*= *chevetaine*, à côté du régulier *chataigne*, *caduta* et *cadecta* = *chute* et *cheoite*, à côté du régulier *mov[i]ta* = *muete* = *meute*. Il faut donc attendre, jusqu'à ce que nous trouvions une explication pour tous ces mots. Pour les formes en *ietatem*, on pourrait supposer que *ietatem* = *iytatem*, *eyté*. » Je fais deux parts des savantes et courtoises observations de M. W. F. Les premières, celles qui ont trait au texte même du *Chevalier as* .II. *espées*, ne donnent lieu à aucune objection. Les secondes, relatives aux formes qui ont conservé la dentale médiale latine, contrairement à la règle générale, exigeraient au contraire d'assez longs développements. N'ayant pas le temps de m'y engager, je me bornerai à déclarer que l'explication essayée par M. W. F. à la fin de la lettre, pour rendre compte de la persistance du *t* dans *moitié*, *pitié*, *chute*, ne me paraît pas concluante, et que, de mon côté, je n'ai pas été plus heureux. Quant à *chevetaine*, je ne serais pas éloigné d'y voir un dérivé du diminutif *chevet* = *caput*, cf. *cheveteau*= *cucullus*, ce qui couvre le *chef*= *caput*. De même j'expliquerais *traître*, *traïtor*, par la forme hypothétique * *tradeditor*, qui correspondrait au triplet * *tradedere*, qu'on est en droit de supposer à côté du classique *tradere* et du populaire * *tradare* (prov. *tradar*). Puisque cette discussion a eu pour point de départ une publication de M. W. F., j'en profite pour revenir sur un passage d'un poëme antérieurement édité par lui : je veux parler du v. 61 de *Richart le biau*, où il a lu *dervoient*, forme qu'il a reproduite au glossaire. Il faut lire *cler voient*, correction qu'il a peut-être déjà faite de son côté.

A. B.

De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingico cyclo scripsit, etc. A. Darmesteter. — *Lutetiæ Parisiorum*, Vieweg, 1877 (thèse pour le doctorat).

Le poëme de Floovant, publié par MM. Guessard et Michelant, d'après le ms. unique de Montpellier, est un des plus rares et intéressants représentants de ce qu'on peut appeler le cycle mérovingien. M. A. Darmesteter en a fait l'objet d'une étude savante et approfondie, dont nous devons nous borner, gêné que nous sommes par le manque d'espace, à énumérer les résultats principaux.

La version de ce poëme qui nous est parvenue a été transcrite par un scribe lorrain, originaire de la région des Vosges. Pour cette partie de son étude, M. A. D. s'appuie sur l'utile travail de M. Bonnardot (*Romania*, I. 337; II, 245). Ce scribe avait sous les yeux un texte écrit en français proprement dit, mais qui n'était lui-même qu'un remaniement d'un texte plus ancien. Dans la seconde

partie, M. A. D. compare les différentes versions hollandaise, italienne et irlandaise, du Floovant, avec la version française. Dans la troisième, il arrive au résultat le plus important, à prouver que le poëme de Floovant faisait partie d'un cycle plus complet, du cycle mérovingien, et qu'il est, par son origine, antérieur au cycle carolingien, qui semblait jusqu'ici avoir eu le monopole des chansons de geste. M Paulin Paris, cité par M. A. D., s'était déjà demandé, en rapprochant les *Gesta Dagoberti* de ceux de Charlemagne, et en signalant les curieuses coïncidences qui pouvaient les faire confondre dans la mémoire des trouvères, si certaines difficultés historiques, insolubles tant qu'on ne sortait pas du cycle carolingien, ne trouveraient pas leur explication dans certaines particularités de l'histoire de Dagobert le Grand. L'étude de M. A. D. présente, en faveur de cette hypothèse, des arguments d'une haute valeur, et l'on ne peut que regretter, comme il le dit très-spirituellement, quoique en latin, que celui qui a été, avec Clovis, le représentant le plus glorieux de la dynastie mérovingienne, n'ait été admis dans les fastes de la poésie populaire que sous le couvert d'une distraction aussi comique qu'invraisemblable. C'est bien le cas de répéter avec lui : *Sic transit gloria mundi.* — J'allais oublier de remercier l'auteur, qui a bien voulu se souvenir que je lui avais fourni quelques renseignements sur le ms. du Floovant, conservé à la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. C'est pour moi, et ce sera toujours, un vrai plaisir de rendre des services de ce genre aux travailleurs sérieux, et surtout aux travailleurs d'élite comme M. A. Darmesteter. A. B.

Société des anciens textes. *Brun de la Montaigne, roman d'aventures publié pour la première fois d'après le ms. unique de Paris,* par Paul Meyer. — Paris, Didot, 1875; in-8°.

Fragment très-considérable (près de 4 mille vers alexandrins) d'un poëme d'aventures, composé à une époque qu'on ne saurait encore préciser, mais qui ne paraîtrait pas antérieure à l'une des plus récentes récensions du roman d'Ogier. M. P. M. croit devoir signaler une particularité de versification qui aurait son importance, à savoir que, dans ce poëme, la césure à finale atone, ne comptant pas dans la mesure du vers, a été systématiquement évitée par l'auteur. Vérification faite, cette assertion s'est trouvée erronée, ainsi que l'a remarqué M. Mussafia (*Zeitschrift für romanische Philologie,* 1877, p. 99). Cependant il faut observer qu'il y a du vrai dans l'observation de M. P. M., et que l'auteur a eu rarement recours à ce genre de césure Venant, pour le compte rendu

de cette publication, après M. Mussafia, je me trouve n'avoir que peu de chose à dire. V. 59, *Si leur diront errant qu'il veignent sans targier*. M. P. M. propose *diras* au lieu de *diront*. Il est probable qu'il n'y a là qu'une faute de lecture et que le manuscrit donne simplement *di tout*. *T* aura été pris pour *r*, *u* pour *n*. V. 267, *De tout l'os*. M. P. M. propose *Desc à l'os*. Je lirais *De tout las,* ou *lès* (cf. v. 1067), de tout côté. V. 838 et 1571, M. P. M. corrige de deux manières différentes une même faute du ms., *desous*, qu'il lit *desus* aux *errata* de la p. XVI, et *desor* à la p. 54. A ces deux corrections je préférerais *desour*, qui serrerait le ms. de plus près. V. 887, *Qui fu clère c' argent*. Lisez, comme au v. 1238, *Plus clère d'un argent*. V. 994, je lirais *tout adès* et non *tous adès*. V. 1242, je lirais *Dont chascuns cuers,* [*s'*] *estoit*, etc. V. 1920. M. P. M. donne du mot *relief,* qui se trouve dans ce vers, l'explication suivante: «*Relief,* abandon fait par le seigneur à ses serviteurs de certains objets meubles, tels que vêtements, etc. » *Relief* avec le sens de *relevailles* me paraît mieux convenir ici. V. 2924, lisez: *meilleur*. V. 3016, lisez: *à nient vient*. V 3321, *essagier*, faute d'impression pour *esragier*. V. 3450, lisez : *jusqu' adont,* cf. *adont* du v. 3671, Même correction aux v. 3840 et 3863. A. B.

Société des anciens textes. *Guillaume de Palerme*, publié d'après le ms. de la Biblioth. de l'Arsenal de Paris, par H. MICHELANT. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

Roman d'aventures du XII-XIIIe siècle, de dix mille vers octosyllabiques environ. C'est le récit des aventures plus qu'invraisemblables de Guillaume, fils du roi de Pouille. Mais le véritable héros de ce singulier roman est un loup-garou qui prend en affection le jeune Guillaume, et le protége efficacement contre les dangers de toute sorte qui ne cessent de le menacer. Il faut dire que cet intelligent animal était le propre fils du roi d'Espagne, et qu'une impitoyable belle-mère l'avait, par ses enchantements, réduit à cette triste condition. Plus tard, Guillaume acquitte sa dette de reconnaissance envers le bon loup-garou, en forçant la reine d'Espagne à lui rendre sa première forme. Voici quelques observations de détail : V. 60, *Se Diex nel fait, li rois del mont*. Je lirais *Se Diex n'els ait* = *Nisi Deus illos adjuvet* V. 79, je lirais [*S'*]*ombroie*. V. 418, je mettrais un point après *seigna*, une virgule après *contenance*. V. 426, *douement :* faute d'impression, lisez *doucement*. V. 1522, je lirais *comment vos prist, comment* [*a*]*nom*. V. 1625 trop long. Je lirais *Somes d'une matere fait — Tuit et d'une lignie estrait*. V. 1767, faute d'impression: lisez *rent*. V. 2582. On ne comprend guère que les mêmes personnes aient les cheveux blonds et la barbe

blanche. Je lirais donc *Les chevex ont blans et tranchiés;* cf. les v. 3480 et 3481. V. 3470, faute d'impression : lisez *empireront*. V. 3603, il faut mettre une virgule après *pors* et deux points après *cors*. Le sens est, en effet : « Il vivra ainsi, mais comme le porc, qui pour avoir du son perd son corps. » V. 4242, *ils*, lisez *il*. V. 5026, *denfensable*. C'est probablement une faute d'impression pour *defensable*. V. 5103, je lirais *qu'i[l] le consaut*. V. 5358, ne vaut-il pas mieux lire : *de dras de soie tos a or?* V. 8305, trop court. V. 8440, ne faut-il pas *si* au lieu de *se?* V. 8446 me semble difficile à comprendre.
A. B.

Société des anciens textes. *Deux rédactions du roman des Sept Sages de Rome*, publiées par Gaston Paris. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

Ce texte est précédé d'une savante introduction où M. G. P. s'est attaché, surtout, à établir la vraie relation des rédactions françaises des *Sept Sages* entre elles.

Société des anciens textes. *Miracles de Notre-Dame par personnages*, publiés d'après le ms. de la Bibl. Nationale, par G. Paris et Ulysse Robert. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

La collection complète formera 6 volumes et comprendra 40 mystères. Un volume supplémentaire contiendra les remarques de tout genre auxquelles ce texte donne lieu, ainsi que le glossaire. Nous attendrons donc d'avoir vu ce dernier volume pour rendre compte de l'ouvrage entier et juger de la valeur de l'édition. Telle qu'elle est, cette publication offre beaucoup d'intérêt et constitue un curieux échantillon de l'art dramatique claustral. Sans nous astreindre à une étude minutieuse, pour laquelle le temps nous manquait, nous avons relevé quelques observations de détail que nous soumettons aux éditeurs. P. 127, v. 653, *mien* ne saurait être disyllabique. P. 145, v. 40 faux. Il faudrait peut-être *La face a face elle voit son chier fils*. P. 163, v. 357, *seue*, lisez *sene* = *sienne*. P. 239, v. 923, *peut*, lisez *pent*. P. 292, v. 1128, 29, je mettrais le point et virgule après *hostel* et une virgule après *bel*. P. 294, v. 1197, trop court d'une syllabe. P. 336, v. 663, puisque les éditeurs ont parfois corrigé leur texte (p. VI), pourquoi ont-ils laissé *temps* au lieu de *tans*?
A. B.



PÉRIODIQUES

Romania, nº 27, p. 472, — M. Paul Meyer trouve bien douteuse notre explication du *son* dans les noms de lieux baléariques (*Revue,* 2e série, III, p. 225). Nous rappellerons un fait (déjà indiqué ailleurs) et qui nous semble de nature à modifier l'opinion du savant philologue. En Catalogne, du moins dans le Panadés, le peuple de la campagne dit, en certains cas, *axó* ou *assó* (peut-être aussi *so*), *del'* [1] *Rafols* ou *del Miret,* pour désigner le domaine de ces propriétaires. D'ailleurs on lit dans Bernat Metje: « No li torna *so* del sieu. » — Quant à la construction du vers de Marcabrun (*Ib.*, p. 229), nous avons parlé de *possibilité.* Il serait bien difficile, ce semble, de prouver l'*impossibilité*. Milá y Fontanals.

Il Propugnatore. — Anno X. Dispensa 1a, 2a e. 3a. — P. 9. Luigi Gaiter. *L'epigrafe scaligera sul ponte delle navi, a Verona.* Transcription, interprétation et commentaire étymologique de cet intéressant monument du dialecte véronais. — 23. Antonio Cima. *L'Orazia dell' Aretino.* Étude sur cette *tragi-comédie* (c'est ainsi que qualifiait son œuvre l'Arétin lui-même) comparée à l'*Horace* de Corneille. — 47 et 436. Blanc. *Interpretazione filologica di molti passi oscuri e controversi della Divina Commedia, saggio tradotto dal prof. Carlo Vassallo, con aggiunta d'alcune osservazioni.* C'est seulement la traduction de la partie du travail de Blanc qui concerne le *Purgatoire,* la première partie (sur l'*Enfer*) ayant été traduite en italien, dès 1865, par M. Occioni. — 80 Francesco Berlan. *Cola Montano, lettere storico-critiche.* — 95 et 343. Salvatore Salomone-Marino. *Storie popolari in poesia siciliana* (suite). XI, *Storia del famoso bandito Antonio Catinella, soprannominato Salta-le-Viti.* XII, *Distinta Istoria di la vita e morti di D. Raimundu Sfirazza, iniqu capu di banduti.* XIII, *Lu fini di li larruni espressu nella storia di Cicc' Antoni Papaseudi e so cumpagni.* XIV, *Contrastu ridiculusu chi fa 'na gatta e un surci.* — 124 et 289. Ernesto Monaci. *Il Canzoniere chigiano,* L. VIII, 305. Reproduction exacte de ce précieux monument de l'ancienne poésie lyrique italienne. — 183. Achille Neri. *Un opuscolo ignoto di Giorgio Sommariva, poeta veronese del secolo XV.* —

[1] A Barcelone, on conserve l'article *en* devant les noms de personne; dans le Panadés, on emploie aujourd'hui l'article commun *el*.

204 et 376. Curzio Mazzi. *Il Burchiello, saggio di studi sulla sua vita e sulla sua poesia* (suite et fin).—406. Vittorio Imbriani. *Canzonette infantili pomiglianesi*. – 468. Enrico Frizzi. *Saggio di studi sopra Cecco d'Ascoli e sopra l'Acerba*. C. C.

CHRONIQUE

L'idée si élevée dont M. Albert de Quintana y Combis s'inspira, en fondant le prix de la *Chanson du Latin*, valut au programme du concours de 1878 — et cela dès les derniers mois de l'année 1875 — l'adhésion successive du *Félibrige*, de la *Société archéologique* de Béziers, de l'*Académie du Sonnet*, d'Aix-en-Provence, de la *Société scientifique et littéraire* d'Apt et de l'*Aube provençale* de Marseille. Cette idée recueille aujourd'hui de nouvelles adhésions parmi les associations littéraires du midi de la France. C'est ainsi qu'après l'*Athénée de Forcalquier*, la *Société des félibres des Alpes* a bien voulu mettre à la disposition de la *Société des langues romanes* une médaille de vermeil, qui constituera un des accessits du prix du *Chant du Latin*.

Nous remercions de cette marque d'attention la *Société des félibres des Alpes*.

*
* *

M. Boucherie a transcrit sur le ms. 24,042 (fds. français, XV[e] siècle) de la Bibliothèque nationale, un poëme d'aventures intitulé *le Livre de Galeren, conte de Bretaigne*, qui est incomplet au commencement et au milieu, et qui comprend plus de sept mille vers octosyllabiques. Il se propose de le publier, malgré les mutilations qu'il a subies, et prie ses confrères en romanisme de vouloir bien reconnaître ses droits de priorité.

Ceux qui ont lu la *Revue des Langues romanes* (n° du 15 juin 1877) et la *Zeitschrift für romanische philologie* (2[e] numéro de 1877), comprendront et excuseront son insistance.

*
* *

Les Jeux Floraux aptésiens. — Le point de départ des fêtes d'Apt était purement religieux, car, dans le principe, il s'agissait uniquement du couronnement de la statue de sainte Anne, donnée par Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon. L'initiative du Comité des Provençalistes de la cité julienne a su grouper autour de la solennité religieuse un certain nombre d'associations littéraires et quatre concours divers : celui des Provençalistes, naturellement, celui du *Florège* d'Avignon, celui de la *Société scientifique et artistique* d'Apt, et enfin celui de l'*Académie des poëtes* de Paris.

La séance solennelle du 9 septembre a été ouverte par un discours éloquent et étudié de Mgr Dubreuil ; le chancelier du Félibrige lut, immédiatement après, le texte de la décision qui déclarait *Jeux floraux* le Concours aptésien ; puis M. Frizet fit connaître les

noms des lauréats, dans un rapport provençal, aisé de langue et de pensée, plein de poésie et de coloris [1].

La première récompense (*Pièce sur sainte Anne*) a été attribuée à une félibresse qui a voulu garder l'anonyme ; les deux médailles d'argent offertes par le *Félibrige des Alpes* et les *Provençalistes* d'Apt, à MMmes Daniel et Delphine Roumieux. En ce qui touche la pièce demandée sur Apt ou les particularités de son histoire, une fleur d'argent, donnée par M. de Sabran, a été décernée à M. E. Imbert (*la Durènço*); une médaille de vermeil, de l'Athénée de Forcalquier, à M. Bruneau (sonnet sur Apt); une médaille d'argent de la *Société des langues romanes*, à M. l'abbé Malignon, de Beaucaire (*Margarido de Prouvènço au toumbèu de santo Ano*).

Deux ouvrages hors concours : une *Istóri de Cadenet* (en prose), par M. Ripert, à Marseille, et un recueil intitulé: *Uno matinado à Nostro-Damo-de-Prouvènço*, par l'abbé Anxionnax, ont été récompensés au moyen d'une médaille de vermeil et d'une médaille de bronze.

Au travail de M. Frizet succéda le rapport français de M. Jules Terris sur la joute historique ouverte par la Société d'Apt. L'heure avancée ne permit pas d'entendre celui de M. Carbonnel sur les envois de poésie française.

Le concours du *Florège* de l'*Académie des poëtes*, et enfin le concours d'harmonie (MM Mouzin, de Mesteyme et Guillibert, rapporteurs), avaient été réservés à la séance du lundi 10 septembre, laquelle fut présidée par M. Léon de Berluc-Perussis, qui, dans un discours écrit avec une clarté, une souplesse et une facilité d'expression trop heureuses et trop rares pour n'être pas signalées, fit l'historique de l'institution des Jeux floraux depuis leur origine. M. de Berluc suivit les fleurs du Gai Savoir de Toulouse à Barcelone et à Tortose, à Tulle, à Rodez, à Béziers et enfin à Apt, où elles furent portées en 1862. Ce discours, si remarquable, a été publié par le *Prouvençau* dans son numéro du 30 septembre.

Les élèves languedociens, comtadins et provençaux, récompensés pour leurs traductions de Mistral et de Tavan, furent appréciés dans le rapport de M. Mouzin, secrétaire du concours du *Florège*. Ce fut avec un intérêt mêlé de quelque surprise que l'assistance entendit plusieurs de ces enfants lire en prose, et même en vers français, des versions fidèles et souvent élégantes. Parmi les lauréats, nous remarquons les noms de MM. Antonin Rivière, de Valergues (Hérault), et Aristide Brun, d'Alais.

Quoique le manque d'espace nous oblige à écourter la relation de cette séance, nous tenons à dire quelques mots d'une fête plus intime et qui, selon le *Journal de Forcalquier*, a été « comme le bouquet et le couronnement des Jeux floraux aptésiens. »

« On sait que ces assises de la poésie avaient été provoquées et organisées par les *Provençalistes d'Apt*, et plus particulièrement par M. Légier de Mesteyme, leur infatigable secrétaire. Ce que l'on sait moins, c'est que ce modeste et ardent groupe des Provençalistes est un des plus anciens qui se soient formés....., après que Roumanille eut, par la publication des *Prouvençalo*, réveillé le Midi qui sommeillait. C'est le 5 juin 1855 qu'à l'appel du docteur Camille

[1] Inséré dans le *Provençau*, n° du 16 septembre.

Bernard, les *troubaires* aptésiens se réunirent, pour la première fois, dans le pittoresque et historique vallon de Roque-Salière; c'est là que fut conçue la pensée des Concours de 1862, prélude de ceux de 1877. On peut donc, sans mentir à l'histoire, regarder ce poétique vallon comme le berceau des Jeux floraux de Provence. Aussi était-il naturel que les félibres accourus à Apt ne se séparassent pas sans une visite à Roque-Salière [1]. »

Le mercredi 12 septembre, tous ceux qui avaient assisté aux fêtes des jours précédents se réunirent donc le long de la Font-fresque, au pied des rochers de Sainte-Marguerite. Le spirituel doyen de la félibrée, M. C. Seymard, récita quelques vers charmants; Mme Daniel lut un poëme inédit et digne de sa pièce sur sainte Anne; MM. Daniel et Verdot firent hommage de deux poésies à Mme de Mesteyme; M. de Berluc-Perussis communiqua un sonnet intitulé: *Dos Deviso;* M. Aubert, un autre sonnet ; M. Lieutaud, une très-remarquable traduction en dialecte aptésien de l'*Évangile de sainte Anne;* enfin, le délégué de la *Société des langues romanes*, M Cavallier, toasta, dans un languedocien fort spirituel, au secrétaire des provençalistes d'Apt, M. Legier de Mesteyme, et à son aimable et vénérée mère, chez qui prélats et félibres avaient trouvé, durant les journées de la fête, la plus large et la plus cordiale hospitalité [2].

La Cigale. — La réunion de la *Cigale* (22, 23 et 24 septembre) à Arles a été marquée par de brillantes fêtes locales, sur lesquelles le manque d'espace ne nous permet guère d'insister. Disons toutefois que la partie provençale du Concours a réussi au delà des espérances des promoteurs. Le prix sur le thème *la Cour d'amour des Baux* a été décerné à M. Bruneau, d'Avignon; celui des *Bœufs de la Camargue,* à M. Edouard Marrel, de Saint-Remy, avec une mention à M. Marius Bourrelly, de Marseille. D'autres prix ont été attribués à MM. Victor Comte et le frère Théobald, ainsi que des mentions à MM. Marius Bourrelly et Louis Gleizes.

Un sonnet de Mlle Goirand, d'une très-remarquable hauteur de poésie, a obtenu le prix *ex æquo* du Concours mixte. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire dans la *Revue :*

Coumo lis óublida ti supèrbis Areno,
Arle quand l'on a vist soun frountau auturous,
Si pieloun de granit supourtant pouderous
Lis arcèu gigantesc que n'en formon la treno ?

Avès rèn counserva, gradin escalabrous,
Di grand festo roumano ount la foulo, qu'enfreno
L'orro visto dóu sang, espinchavo, sereno,
Dóu ferun, dis esclau, li jo, lou chaple afrous !

Fantasti mounumen, fa de dòu e de glòri,
Chascuno de ti pèiro es un fuei de l'istòri :
An passa davans tu tant de generacioun !

Pamens, subre toun front lou soulèu pòu, arrage,
De sis escandihado escrincela toun age :
Esclairara jamai ta pleno finicioun !

[1] *Journal de Forcalquier* du 23 septembre, *les Jeux floraux aptésiens*.
[2] Nous empruntons une partie de ces détails au *Journal de Forcalquier* du 23 septembre.

MM. Aubanel, Félix Gras et Louis Roumieux étaient au nombre des rapporteurs.

Un détail des fêtes de la *Cigale* restera longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Le dimanche 23 septembre. vers minuit, après la *pegoulade,* on ouvrit les portes du théâtre antique, dont les gradins à demi ruinés furent en un clin d'œil occupés par la foule. Là, dit le *Prouvençau* (no du 30 septembre), en face de ces deux colonnes « qui, seules et majestueusement silencieuses, dominent l'étendue, » M. Félix Gras entonna le chant du *Rèi en Pèire*, accompagné au refrain par tous les assistants. Aubanel déclama ensuite son admirable *Venus d'Arle,* qui ne pouvait être dite avec plus d'à-propos ni dans un milieu plus justifié. L'applaudissement de la foule fut à son comble aux derniers vers du poëte d'Avignon.

Nous ne saurions parler des fêtes d'Arles sans mentionner le spirituel discours de bienvenue adressé aux Cigaliers par Honoré Clair [1], le vénéré doyen des archéologues arlésiens, et deux chansons de Louis Roumieux, pleines de cette verve et de cet entrain qu'on lui connaît.

Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes —Les deux Sociétés ont tenu une réunion le 20 septembre dernier, au château de Porchères. Les communications faites sont les suivantes: *Chant à Notre-Dame-de-Provence,* par l'abbé Emile Savy : *Chanson de sainte Estelle,* par M. Descosse; la légende du *Cavalié de Saumano*, par V. Lieutaud; *Brinde* du vicomte de Salve-Vacheres: *Coublet à Gagnaud,* par M. Milon ; conte en prose: *Un dina de devoto,* par M. Eugène Plauchud; *la Journado finido,* envoi du docteur Estre, de Remilly (Alsace-Lorraine): *Dissertation sur l'orthographe du dialecte alpin,* envoi de M. l'abbé Millon; lettre sympathique de M. Roumanille; M. Audibert, de Saint-Michel, a annoncé son projet de recueillir les poésies provençales de l'abbé Félix Martin et de Bienvenu Amalric.

Le Parage. — Il tiendra, le 12 novembre prochain, la première de ses séances dans l'ile de Maguelone, un des sept lieux de réunion choisis par le Statut de l'Ecole de Montpellier.

La Llumanera. —Les lecteurs de la *Revue* ignorent peut-être qu'il existe aux extrémités opposés de l'Amérique, à New-York et à Buenos-Ayres, deux petits centres de population catalane où la langue de Milá et de Balaguer a su rester en honneur et développer autour d'elle un mouvement littéraire d'une réelle vitalité L'organe hebdomadaire des Catalans de la République argentine est *la Aureneta.* Celui de New-York, *la Llumanera*, a proposé dernièrement un Concours artistique, dont la *Renaixensa* du 31 août dernier fait connaître les conditions. Les envois seront reçus, jusqu'au 10 novembre, par D. Frédéric Garriga, représentant à Barcelone la direction de *la Llumanera.*

[1] Ce discours a été lu, au nom de M. Honoré Clair, par M. Léopold Aparicio, qui, avec MM. Baudouin et Maurice Faure, les deux secrétaires de la *Cigale*, de Flotte et Clair Gleizes, ont largement contribué au succès de la fête d'Arles.

***

Un petit journal hebdomadaire, en dialecte bordelais, *la Cadichounne,* paraît à Bordeaux (84, rue Sainte-Catherine, 10 fr. par an) depuis deux mois environ. En exceptant les diverses feuilles niçardes que nous signalâmes dans la *Revue* (septembre 1876), *la Cadichounne, lou Prouvençau* et *lou Tron de l'er,* sont actuellement les trois seuls journaux en langue d'oc du midi de la France.

***

Publications en catalan et en langue d'oc. — Pelay Briz: *la Masia dels amors, poema popular.* Tercera edició. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 194 pag. — *Certamens literaris de la Misteriosa. Composicions premiades en lo del any* 1877. Barcelona, Verdaguer, in-8o, 204 pag. — Aulestia y Pijoan et Balaguer y Merino, *la Festa de sant Pere en lo castell de Belloch.* Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-8°, 12 pag. — Teodor Aubanel: *la Miougrano entreduberto (avec traduction littérale en regard), novo edicioun.* Montpellier, Bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes, in-16, xxi-319 pag. — Aubanel, *A Dono Viouleto d'Or. Lis Estello, pouësio* de T. Aubanel, *musico* de Wekerlin. Paris, Hengel, in-4°, 4 pag. — Aubanel, *Brinde à Sa Grandour Mounsegne Louis-Ano Dubreil, archevesque d'Avignoun. Festo de Santo-Ano d'At,* in-4o, 4 pag. — *Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu* 1878. Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pag. — Roumanille, *Fau i'ana. Dialogo prouvençau, emé traducioun franceso vis-à-vis.* Segoundo edicioun, revisto et aumentado. Avignoun, Roumanille, in-12, 45 pag. — *Uno fèsto de famiho, pouësio acampado pèr* Louis Roumieux. Avignoun, Aubanel, in-12, 55 pag. — Roumieux, *Souto lis oume, balado d'Antan.* Nimes, Baldy-Riffard, in-8o, 4 pag. — Roumieux, *la Poumo.* Arles, Jouve, in-8°, 4 pag. — Roumieux, *la Cigalo, cansoun* de L. Roumieux. Avignoun, Aubanel, in-8o, 4 pag. — Boucherie, *Première Assemblée annuelle de la Maintenance de Languedoc. Toast* (*languedocien-saintongeais-français*) de M. Boucherie. Montpellier, Hamelin frères, in-8o, 4 pag. — Folie-Desjardins, *Lys et Pervenches, poésies françaises et languedociennes* (*traduction française en regard de ces dernières*). Avignon, Roumanille, 1877, in-8°, 130 pag. — Chastanet, *Counteis e Viorlas.* Ribeirac, Delacroix, in-12, 31 pag. — Verdot, *Brinde e epitalamo di à la felibrejado de Sant-Brancai, lou* 13 *de mai* 1877. Fourcauquié, in-8°, 7 pag. — *Lou Curat de Cucugnan, en prouvençau (le français en regard), pèr lou Felibre de la Mousello* (M. le docteur Frédéric Estre). Strasbourg, Fischbach, in-12, 24 pag. — Charles Coste, *Una vouès dai Vilage, pouesias lengadoucianas.* Mountpeliè, Martel, in-8°, 52 pag. — Beaulard, *Uno cousso dé bioou à Beouvésin, poèmo.* Nimes, Jouve, in-12, 12 pag. — Trinquier, *la Pesto d'Arle en* 1720. Alès, Trintignan, in-8°, 14 pag. — *As Eleturs d'Alès et de la Campagno.* Alès, Martin, in-4o, 1 pag.

Errata du numéro de septembre 1877

A una rosa mústiga. — P. 143, l. 18, *après* paysanne gentille, *ajoutez:* qui te disait.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin frères

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(*Suite*)

Sous-dialecte périgourdin

Le périgourdin, qui sert de trait d'union entre le gascon et le limousin, n'est guère parlé dans toute sa pureté que par les habitants de la Dordogne. Grégoire a inséré dans son Recueil deux lettres venues de cette région. La première lui fut adressée par le citoyen La Charmie, comme l'indique une note autographe de Grégoire, et ce personnage n'est autre que Fournier de la Charmie, lieutenant-général de Périgueux et député du Tiers à l'Assemblée nationale. L'autre a, du moins, dans sa brièveté, l'avantage de nous donner quelques lignes du *franc patois de campagne*, comme disent ses auteurs.

1°

L'usage de la langue française est universel en Périgord, c'est-à-dire que les gens aisés la parlent habituellement[1], surtout dans les villes; mais le petit peuple ne parle que le périgourdin, qui n'est que l'ancienne langue de *oc*, modifiée par la grossièreté ou, pour mieux dire, la misère des habitants.

Des langues anciennes, je ne connais qu'un peu le latin, avec lequel on me tourmenta dans ma jeunesse, et des langues modernes je ne sais que le français. Je pense que mon périgourdin a beaucoup d'analogie avec la première, dont il dérive, et avec la seconde, dont je le crois au moins cousin germain:

[1] Il y a dans le texte: *habitualement;* mais nous ne reproduisons pas les fautes d'orthographe quand elles sont sans intérêt au point de vue philologique.

il n'en diffère presque que par la prononciation. Il est cependant des mots à qui je ne connais ni père ni mère, comme *moungetas,* haricots; *uno bassio,* un évier; *daus soucs* ou *de las suchas,* des sabots, *un sayou,* un habit; *de las malinas,* des culottes; *uno trencho,* une pioche; *un trangé,* une houe. On appelle une femme publique *uno peau* : évidemment, ce dernier mot vient de *pellix* (sic). On dit *eicrasas* pour *écraser;* mais le verbe *eypautis,* qui signifie plus qu'écraser ou réduire en cannelle, n'a pas de synonyme en français, et j'ignore son origine [1].

Cette langue n'a été ni allongée par les rhéteurs, ni tourmentée par les poëtes ; elle est dure et pauvre comme ceux qui la parlent; elle suffit à leurs besoins, et ils savent se passer de pain pendant trois mois de l'année. L'agriculture est dans l'enfance, et c'est le seul art qu'ils exercent. La prononciation est gutturale, fortement accentuée. L'*e* muet termine en français ce grand mot si fréquemment prononcé par les matelots et les charretiers, et qui fait monter le sang au visage d'une jeune femme; c'est un *e* ouvert avec un accent aigu qui le termine en périgourdin, du reste il est le même. Si M. l'abbé s'amuse à des leçons de prononciation, je me sentirai bien flatté de contribuer à ses plaisirs. On ne trouve nulle part d'inscription patoise; les seuls écrits que je connaisse dans ce dialecte sont quelques chartes des XIII[e] et XIV[e] siècles, produites au Conseil dans une instance soutenue par la ville de Périgueux contre le fisc; mais la langue est différente de celle d'aujourd'hui et j'ai quelque peine à l'entendre. On a aussi composé à l'usage du petit peuple quelques cantiques dans ce langage, mais on ne les chante nulle part.

[1] [*Moungetas* vient de *monje* ou *monja ; bassio = bassino,* féminin de *bassi ; soucs* et *suchas = soccos* et **soccas; sayou* vient de *sayo = saga ; trencho* et *tranjé* (mieux *trenche*) sont deux formes, l'une féminine, l'autre masculine, du substantif verbal de *trenchar; peau* (lis. *péu*) est simplement *pellis*. On emploie aussi dans la même acception métaphorique *pelisso,* où *pellex* n'a non plus rien à réclamer. *Eypouti,* proprement *réduire en bouillie,* vient de *puls, pullis,* conservé dans *poû,* subs. usité seulement au pluriel, et qui désigne spécialement la bouillie de farine de maïs, ce qu'on appelle en Gascogne *cruchade*. C. C.]

Grâces à Dieu, nos curés prêchent peu. Quand ils arrivent du séminaire, c'est en français; ils citent même du latin, et on les admire; mais quand ils veulent être entendus, ils parlent périgourdin.

Je me souviens, et il n'y a pas vingt ans, que c'était un ridicule de parler français : on appelait cela *francimander;* aujourd'hui, au moins dans les villes, les bourgeois ne parlent que cet idiome, et tout le monde l'entend. Dans la campagne, on ne peut guère que parler périgourdin, surtout au peuple, sur peine de ne pas être entendu.

Vers le Limousin, la prononciation paraît un peu peu moins dure; elle approche du grasseyement de nos jolies femmes et n'en est pas plus agréable. Du côté de l'Agénais et du Bordelais, l'idiome se confond avec le gascon; mais, quoique le patois[1] soit supportable du côté de l'Angoumois, il conserve son âpreté jusqu'à la Nisonne, qui fait la limite des deux provinces. Là finit son règne; on est étonné, après avoir traversé ce petit ruisseau, d'en entendre un tout différent, qui a une tournure française. L'habituelle fréquentation des habitants fait qu'ils s'entendent, mais chacun parle son patois; ils sont très-disposés à s'injurier et encore plus à se battre.

Sans doute il serait à désirer qu'il n'y eût qu'un seul idiome en France, le peuple serait moins exposé à être dupe ; c'est un bienfait qu'on ne peut recevoir que du temps.

Il s'en faut de bien qu'en Périgord chaque village ait son maître d'école; je ne crois pas qu'il y en ait plus de 40 à 50 dans les 700 paroisses qui le composent ; on est trop pauvre pour les nourrir. Quelques-uns enseignent les premiers éléments de la langue latine [2].

Depuis que je connais nos paysans, ils regardent la mort comme le terme de leurs maux; s'ils parlent de ce qui se passe après, c'est sans y ajouter aucune idée; cependant ils croient aux loups-garous, aux revenants ; ils s'imaginent que telle cloche en sonnant dissipe mieux les nuages que telle autre; ils parlent beaucoup des sorciers, et sont fort disposés à croire

[1] Il y a *païs* dans le texte.

[2] En 1865, 41,000 enfants recevaient l'instruction primaire dans les 838 écoles du département de la Dordogne.

qu'il entre un peu de magie dans les talents de quelques curés, mais qu'ils ne s'en servent que pour détruire l'effet des sortiléges des méchants. Cependant ils regrettaient[1] beaucoup la dîme, et sa suppression les attachera très-certainement à la Révolution, pourvu que leurs impositions ne soient pas augmentées. Les priviléges de la noblesse, qui leur distribuait force coups de bâton et les faisait mettre en prison, les révoltaient.

2°

Périgueux, le 28 novembre 1790.

MONSIEUR ET RESPECTABLE COMPATRIOTE,

C'est avec la plus grande satifaction que nous avons reçu votre adresse contenant vos questions relatives au patois et aux mœurs de la campagne de notre département ; nous allons nous occuper de votre demande. La Société vient de nommer des commissaires pour faire toutes les recherches possibles afin de satisfaire de tout notre pouvoir à vos questions, dès le moment qu'elles ont pour but l'utilité publique. Mais, pour répondre avec précision, il faut du temps pour faire les recherches. Pour vous donner une teinture de connaissance de notre patois, vous trouverez ci-joint notre adresse traduite ; vous verrez par là qu'il tient du français et du latin et beaucoup de l'italien ; mais il y a des expressions et des termes uniques consacrés à cet idiome qu'on a beaucoup de peine à traduire assez énergiquement en français. Soyez assuré que nous ne négligerons rien pour vous prouver que nous sommes avec les sentiments du civisme le plus pur, Monsieur,

Vos affectionnés et fidèles compatriotes.

Les Amis de la Constitution du club de Périgueux,

CHAMBON. — BARDET.

Franc patoy (*sic*) de campagne

MOUSSUR ET RESPECTABLE POTRIOTO,

Votro letro nous-o sacro bien fay plazey per so curiousita per notre Perigourdy, et las feysoû de notrey paubrey peyson; si sobia coumo nous von nous deypeychâ per vous countentâ

[1] C'est-à-dire *voyaient avec regret.*

toleu que pouren, peyqué vous troboillâ per lou bé de lo paubro gen ; n'oven morgiou chausy quatre bou comissarys qué seymojoron per tou ounté pouron trouba quauquoré dė bravé à votro fontesio. Marmo quo ne vay pas coumo lou ven, et fau dau ten per zou deygnarjà ; oquelas fougnossorias ne se troben pas coumo las peyras o beu chomy ; mas en otenden oquelo perito (*sic*)[1] letro pouro v'entresseignâ un pau quauquoré de notre parlâ, qu'ey fron, et que to potau qu'eu ey, o, vontre giou! dau termey qu'un porisien, to fi que sio, s'y pecorio de loû virâ en boun froncey; poudé creyré par moun armo que nous n'eytargnoren ré per vous fâ veyré que nous soun votreys omis de boun cor.

Moussur,

Et votrey counpotriotâ,

CHAMBON, *président*; BARDET, *secrétaire*.

P. S. — Si vous ne pouvez pas bien lire ni comprendre cette traduction, MM. Fournier la Charmie et Paulhiac [2], nos chers concitoyens et députés à l'Assemblée nationale, se feront un plaisir de vous l'expliquer.

DAURIAC, *commissaire*.

La nécessité de classer les documents par régions nous oblige à placer ici, bien qu'elle soit de 1794, la lettre qu'écrivit à Grégoire un ancien député des Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative. Cette lettre du citoyen Dithurbide, personnage assez connu dans le pays basque, ne nous apprend rien de particulier sur un idiome si profondément différent des langues romanes proprement dites ; mais les indications qu'elle donne sur l'état des esprits au fort de la Terreur et sur le caractère de ces braves populations du Sud-Ouest sont bonnes à recueillir, et peut-être ne nous saura-t-on pas mauvais gré de cette courte excursion sur des terres voisines.

De la maison de réclusion des ci-devant Carmélites de Lectoure, le 1er messidor l'an II de la République française, une et indivisible

Liberté Égalité

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'ai reçu et passé à peu près toute la vie au milieu de ces

[1] Lisez *petito*. — [2] Paulhiac de la Sauvetat, avocat.

Basques, à la douceur et à la bravoure desquels je suis bien flatté de voir un homme de votre mérite rendre justice. Devenus Français par goût et par choix, les Basques avaient conservé l'image des constitutions le plus (*sic*) libres. Jamais on n'avait pu leur enlever l'exercice des premiers droits, de la chasse et de la pêche, introduire chez eux l'ombre seulement de la féodalité, ni même des impositions, jusques aux moments désastreux de ce despote des despotes qu'on nommait Louis XIV. Fiers, courageux et doux, hospitaliers au suprême degré, sensibles à l'excès, les Basques ont reçu de la nature, au physique et au moral, le germe de toutes les qualités qui concourent à former les grands hommes. Je ne connais qu'une seule ombre dans leur tableau, c'est la soif de la vengeance dès qu'on a pu irriter leur trop facile sensibilité. Leur langue les ayant toujours isolés et écartés des emplois publics, ils ne sont guère connus que par la réputation de leurs antiques vertus, sauf pourtant dans la marine, dans laquelle ils excellent. Eh bien ! ce peuple, dont le Gouvernement pouvait tirer un grand parti, est presque perdu pour lui ; il ignore jusqu'à l'alphabet d'une Révolution qui n'a pourtant fait que perfectionner la Constitution qu'il s'était donnée et qu'il avait conservée à peu près dans sa pureté primitive. Il faut le lui apprendre, puisqu'il est Français, puisqu'il idolâtre la liberté et l'égalité, puisqu'il ne pourrait exécuter des lois qu'il ignorerait, et dont l'infraction, purement matérielle, l'exposerait trop souvent à des peines qu'il n'aurait pas méritées.

Tu as très-bien observé, dans ton savant discours, que l'institution des maîtres de langue française atteindrait ce but trop tard, et qu'il faut, en bannissant les patois et les dialectes par la désuétude, des traductions actuelles à ces peuples dont la langue, comme celle des Alsaciens, des Bas-Bretons et des Basques, n'est pas un mélange difforme et corrompu des langues voisines, tant anciennes que modernes ; que la voie des traductions est la seule qui puisse mettre les lois à la portée des habitants de ces pays, et leur faire comprendre leurs droits et devoirs, tandis que l'institution des écoles préparera la génération future à ne parler que la langue de la République. Aucun des hommes qui dans ce pays font les importants en Révolution n'a rien fait pour l'instruction de ses compa-

triotes; il n'y a de traduit en basque que quelques décrets et quelques instructions que j'ai publiés à mes frais dès le commencement de la Révolution. Si je n'avais été distrait de ce travail, d'abord par des fonctions administratives et ensuite par la législature, les Basques sauraient un peu aujourd'hui la Révolution. J'avais conçu, comme toi, que la forme des dialogues très-familiers, des chansons récitatives, etc., était la plus propre à leur donner le goût et la facilité de la langue française; j'avais, en conséquence, depuis longtemps, le projet de composer en basque un catéchisme élémentaire de la Révolution, dans lequel, développant successivement et dans une méthode facile ses causes et ses progrès, je la leur aurais comme inoculée. Mais, malade depuis plus d'un an, à peine je commençais ce travail, quand le choc des passions journalières inévitable dans les grandes commotions, m'a jeté dans une maison de réclusion, à 40 lieues de ma famille, où j'attends languissant, mais avec résignation et confiance, le jour de la justice nationale. Excusez cette petite digression, je reviens au sujet de ma lettre.

Il y a 15 jours que j'ai remis par la voie de la poste au Comité de salut public une traduction en basque de l'excellent discours de Robespierre sur les fêtes décadaires. Il m'a paru que la connaissance des principes moraux, que la Convention professe, était nécessaire aux Basques. J'y ai ajouté des vues ultérieures dont j'ai cru la pratique tout aussi nécessaire pour propager parmi eux les lumières qu'elles répand partout. J'en avais déjà écrit à Garat, alors ministre de la justice, mon parent et mon ami, à l'époque où des commissaires de la Convention s'assemblèrent avec lui pour régler le mode des traductions. J'en écrivis encore à Barrère à l'occasion de son rapport sur l'institution des écoles de langue française. Ton discours présentant des vues et une marche que dès lors je crus nécessaires, j'ai pensé que je devais t'en écrire à toi-même, et t'inviter à jeter les yeux sur ce qui peut en exister au Comité, ou dans les mains de la Commission, ou de Garat et surtout de Barrère. Si vous y trouvez (*sic*)[1] des choses utiles

[1] Ce mélange perpétuel du *vous* et du *tu* ne fait-il pas songer à la fameuse inscription : Ici on se tutoie. — Fermez la porte s'il vous plait ?

pour remplir les vues de la Convention, si surtout il te fallait des instructions particulières sur le pays et sur la langue des Basques, prends la peine de m'en écrire. Sois sûr d'avance que l'espèce de prévention que la réclusion élève contre moi ne doit pas te retenir, et que ce n'est qu'un des innombrables malheurs attachés aux Révolutions. Elle se dissipera bientôt si tu prends la peine de lire mon *Mémoire* et mon *Tableau politique et civique* remis au Comité de salut public. Tu en concluras, j'espère, combien est loin de tenir dans l'ordre social la place que la ciguë qui est admise dans la médecine (*sic* ?), un homme qui aime la Révolution depuis son commencement sans tergiversation, et qui a ruiné pour elle sa santé et les affaires d'une famille nombreuse et malheureuse, et dont le vœu le plus ardent est de la servir encore.

Respect, salut et fraternité.

DITHURBIDE.

J'apprends à l'instant qu'un corps de Basques vient de se signaler dans la prise d'une redoute espagnole qui a amené nos succès à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils auraient souvent donné de ces exemples, et surtout dans leurs montagnes, si, comme dans cette occasion, ils eussent été rassemblés sans mélange et sous des officiers basques.

Dialectes de l'Auvergne et du Limousin

Les réponses qui furent envoyées à Grégoire par ses correspondants de l'Auvergne sont en grande parties perdues, et c'est d'autant plus fâcheux qu'il s'y trouvait, entre autres choses, des Noëls satiriques intéressants. Les deux lettres qui nous restent ont, du moins, l'avantage d'être complètes et de fournir quelques indications précises sur l'état des dialectes auvergnat et limousin en 1790, et l'on pourra juger, en les lisant, du prodigieux changement qui s'est opéré depuis quatre-vingts ans dans ces belles et bonnes provinces du Centre.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

—

Envoyé par la *Société des Amis de la Constitution* de Maringues
(*de la main de Grégoire*)

1. — Nous commençons par cette observation préliminaire,

que nos réponses ne seront pas seulement pour la ville et les villages voisins de Maringues, mais bien pour toute la contrée renfermée entre les villes de Clermont, Riom, Billom, Thiers, Aigueperse et Cusset; ce qui circonscrit presque toute la partie de l'ancienne Auvergne distinguée par le nom de Limagne, et forme une plaine d'environ dix lieues de diamètre en tout sens, au milieu de laquelle est la petite ville de Maringues, plaine fertile traversée par la grande rivière d'Allier, plaine parsemée d'une multitude de beaux villages, contrée heureuse lorsque les plaies que lui a faites l'ancien régime seront fermées et lorsque des chemins praticables faciliteront la circulation de ses denrées.

L'étymologie de son nom *Limagne* rentre dans l'objet des questions proposées ; la tradition générale le fait dériver du *limon* fangeux de son sol. Quelques auteurs du pays disent qu'elle doit ce nom, *lis magna,* aux grands combats qui s'y sont livrés entre le premier vainqueur des Gaules et le capitaine Vercingétorix [1]. Quoi qu'il en soit, la langue française est bien loin d'être universelle, même dans les grandes villes, où presque tout le peuple a conservé un patois qui se diversifie à l'infini d'un village à l'autre, au point que tel paysan ne se fait que difficilement comprendre à trois ou quatre lieues de son domicile.

2, 3, 4, 5. — Le patois de la Limagne, varié et pour les termes et pour l'accent, ne paraît point avoir d'origine certaine et déterminée ; c'est un mélange corrompu de beaucoup de mots français avec un idiome original qui ne paraît avoir aucun rapport suivi, ni avec le latin, ni avec le grec, ni avec le celte, ni avec les dialectes des provinces frontières. Cependant on remarque, en général, que tout le monde y comprend le français dans l'usage habituel des relations sociales. Les divers patois ont tous leurs termes radicaux, leurs constructions régulières et leurs termes composés, ce qui rend plus difficile l'extirpation de ces langages, suffisants pour l'expression de toutes les pensées.

6. —Les idiomes patois de la Limagne s'éloignent également

[1] L'ancien nom du pays était *Alimania*.

du français tant pour les idées abstraites que pour les plantes, maladies, arts, instruments, etc. La nomenclature formerait un gros dictionnaire pour chaque idiome, attendu que les gens du peuple y sont ingénieux et qu'ils n'ont guère moins d'idées que le citadin qui n'a pas cultivé les belles-lettres.

7. — [Pour désigner la même chose, on y trouve] souvent plusieurs mots dont l'un est le français corrompu, l'autre le mot patois.

8. — Le patois ne paraît pas abonder plus pour un usage particulier.

9. — Il a presque autant de mots que les langues nationales pour exprimer les nuances des idées, parce que le génie des habitants s'y est appliqué sans distraction.

10. — Le patois n'a presque point de mots contraires à la pudeur, soit pour les substances, soit pour les actions, d'où vous concluerez la vérité, c'est-à-dire qu'en général les mœurs sont pures, mais agrestes et grossières.

11.—Peu de jurements, et l'on voit peu d'exemples de grands crimes. Les larcins tiennent tous de la ruse et guère de la violence. Mille vols nocturnes, sans effraction, pour un seul commis à force ouverte. Ce peuple a besoin d'aisance et d'éducation; il est naturellement sensible et bon.

12. — Le patois a des termes et des tours de phrase qui manquent très-souvent au français par la naïveté et la peinture des consonnances. En voici un exemple: il n'y a point de terme en français qui exprime l'état d'un être qui souffre trop pour conserver la patience ; il faut chercher plusieurs mots suivant les cas particuliers. En voici un en patois qui s'applique à toutes les situations trop douloureuses: Je ne peux *rabir* (*sic*).

13 — Les finales sont plus variées que les expressions.

14 — La prononciation est fortement accentuée et très-nette.

15. — On connaît très-peu d'écritures de ces patois; cependant ils s'écriraient facilement avec l'alphabet national, témoin le livre de cantiques.

16. — Le patois varie prodigieusement de village à village.

17. — On le parle beaucoup dans les villes, et les gens

instruits s'y familiarisent avec d'autant plus de facilité qu'ils y trouvent les inversions, les déclinaisons et les conjugaisons grammaticales.

18, 19. — Voyez les précédents articles.

20. — On ne croit pas que jamais il y ait été prêché en patois, ou cet usage est perdu dans la mémoire des habitants.

21. — On n'a ni grammaires, ni dictionnaires de ce patois.

22. — On ne trouve point d'inscriptions en patois.

23, 24, 25. — On a peu d'ouvrages en patois ; on enverra quelques cantiques.

26. — Il en est des proverbes comme des autres mots, presque toujours français altéré.

27. — L'influence naturelle du patois sur les mœurs est de rendre tous les livres inutiles à l'instruction ; et le défaut de livres, s'il maintient la pureté des mœurs, s'oppose aux progrès de la raison et des connaissances nécessaires à un peuple libre. Vice versâ, les mœurs austères et grossières attachent un peuple à tous ses usages et à son vocabulaire.

28. — C'est parce que le patois se rapproche du français par les constructions et le plus grand nombre des termes, qu'il devient d'un usage plus facile et, conséquemment, que l'habitude sera plus difficile à déraciner.

29. — L'importance religieuse et politique de détruire ce patois serait incalculable : en effet, quel attachement peut-on avoir à des lois qu'on ne connaît pas, et le moyen de connaître des lois écrites dans une langue qu'on ne sait pas ou qu'on néglige ?

30. — Les moyens de détruire le patois seraient d'organiser un plan d'éducation pour le peuple, et, à la place d'une foule de livres ascétiques, inintelligibles ou dégoûtants, il faudrait que l'évêque et les corps administratifs, de concert, fissent la distribution de catéchismes élémentaires, composés de trois parties distinctes, savoir : le dogme, la morale et la Constitution. Ce mélange attacherait insensiblement le peuple aux lois civiles, comme il le fut de tout temps aux lois sacrées. La Constitution deviendrait religieuse, et la religion serait bientôt constitutionnelle. Ce fut la méthode de tous les législateurs.

31. — Dans les campagnes, les paysans n'apprennent qu'un

catéchisme, qu'ils n'entendraient point quand ils parleraient français, et qu'ils sont bien plus éloignés de comprendre, n'ayant que l'usage du patois, ce qui réduit les idées du peuple, en religion, ou à l'abrutissement absolu, ou à des monstres d'imagination.

32 à 37. — De vingt villages, un seul possède un maître qui sait à peine épeler, et le curé fait répéter les mots du catéchisme à ses paroissiens perroquets.

38. — Point de préjugés pour l'industrie; des préjugés innombrables en religion ; un seul préjugé en politique : celui que tous les gouvernements possibles, même celui que nous donne l'Assemblée nationale, ne cherchent point l'intérêt du peuple et ne s'occupent que des moyens de le pressurer d'une nouvelle manière.

39. — Il y a peu de changement depuis les siècles les plus reculés ; la plupart des villages paraissent contenir des races autochthones et indigènes ; leur attachement constant aux mêmes vêtements en est la preuve la plus assurée, quand on ne remarquerait pas qu'il est infiniment rare qu'une peuplade s'allie par le mariage à une autre, même très-voisine.

40. — Les remèdes à ces maux sont l'aisance et l'instruction.

41, 42. — Presque toutes les autres contrées du royaume ont vu fomenter dans leur sein, ou le patriotisme, ou l'insubordination. Ici, point de grands mouvements en aucun sens dans la classe du peuple ; il y a partout donné un exemple parfait de docilité, mais cette docilité eût été la même sous les lois d'un tyran.

43. — Il était naturel d'attendre d'un tel peuple du respect et de la pitié pour les ecclésiastiques réfractaires qui ont cherché à l'égarer ; et, en général, les magistrats, qui n'ont point eu de peine à le contenir, se sont contentés de surveiller les énergumènes qui voudraient bien perdre l'Etat, au risque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Vu par nous, membres du Comité de correspondance :
TACHARD, BAUDIT, BOUAU.

2

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Réponse de la *Société des Amis de la Constitution*, établie à Limoges, aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, relatives an patois et aux mœurs des gens de la campagne.

Les questions proposées par cet honorable membre de l'Assemblée nationale présentent un si grand intérêt public, que les bons patriotes s'empresseront à lui fournir tous les renseignements dont ils ont connaissance.

Si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de ramener tous les peuples de la terre à parler la même langue, il est au moins possible, et il est bien à désirer que chaque nation ait la sienne, que cette langue soit la même dans toutes les parties de son territoire, afin que deux hommes d'une même nation puissent se reconnaître et s'entendre au premier abord.

Le Français, surtout, doit être jaloux de conserver ou d'introduire dans les différentes contrées de l'empire la langue qu'on parle dans la capitale, d'autant mieux qu'elle semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris de lui donner une belle tournure dans toutes ses expressions, et d'en bannir tout ce qui était opposé à la pureté et à la clarté du style, d'autant mieux encore qu'elle est entendue et parlée actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Cependant la langue française n'est en usage que dans les principales villes de la Haute-Vienne, sur les routes de communication et dans les châteaux.

Le patois que parlent les habitants de la campagne n'est pas également prononcé dans les différents cantons; les terminaisons, surtout, qui caractérisent ce qu'on appelle *accent*, sont si diversement exprimées que, sans voir et sans connaître le paysan qui parle, on reconnaît infailiblement qu'il est de tel ou tel pays; et les termes varient tellement d'un lieu à un autre, que la plupart de ceux qui sont usités dans les montagnes du bas Limousin ne sont pas entendus à Limoges : (*paca*, pas du tout; *esta in ouno,* ne bougez pas[1].)

[1] Voyez Béronie, 94 *b*. (C. C.)

En général, ce langage est abondant dans ses expressions, énergique dans ses composés ; ses mots donnent une idée claire et sensible de ce qu'on veut dire, mais il est dur à l'oreille des étrangers, parce qu'il est fortement prononcé par des hommes austères dans leurs mœurs, endurcis au travail, se servant rarement de l'organe de la parole, et sans cesse occupés à se procurer les premiers besoins de la vie. Or on sait que le caractère d'un peuple influe beaucoup sur son idiome. D'ailleurs, nos laboureurs parlent presque continuellement à leurs bœufs (*o! o!* allons; *jâ, jâ,* arrête), et la bergère à son chien : (*à l'auveillas, baraca, à l'auveillas. Vei la lai. O lo dorei, baraca, o lo dorei.*) Rarement nos travailleurs aux champs sont près les uns des autres; ainsi, quand on parle à la campagne, c'est pour se faire entendre au loin. Voilà pourquoi, d'un côté, notre patois n'admet pas l'*e muet,* dont la prononciation est sourde, et, d'un autre côté, pourquoi les paysans sont naturellement criards. S'ils chantent, c'est ordinairement lorsqu'ils sont seuls et en plein air; par la même raison, ils donnent un libre essor à leur voix, tous les échos du voisinage en retentissent.

Quant à l'origine du patois limousin, il est à présumer qu'il est de la plus haute antiquité, non pas respectivement aux mots que les Romains nous ont appris et que nous avons disséminés dans notre langue primitive, mais respectivement aux mots fondamentaux qui exprimaient les choses avant que les arts eussent pénétré dans les Gaules.

Ce qui doit le faire conjecturer ainsi, c'est que ces mots, monosyllabes pour la plupart, n'ont aucun rapport aux mots latins, mais bien un grand rapport aux mots celtiques, aux mots et aux sons asiatiques, aux mots et aux sons usités à Taïti et dans les autres îles de la mer du Sud nouvellement découvertes [1]; avec la différence cependant que, les peuples des pays chauds ne pouvant prononcer les lettres gutturales *k, q, g,* leur langage doit être plus doux et les mots plus courts; tandis que, dans les contrées où un air pur et frais im-

[1] *Aipà* signifie, à Taïti, *il n'y en a pas*. *Apà* signifie, en limousin, *je ne veux pas*; c'est un des premiers mots que prononcent nos enfants.

(*Note du ms.*)

prègne librement les poumons, on peut exercer sur de longs mots toute la force et l'étendue de l'organe et les finir par des consonnes fortes et tranchantes.

Voici maintenant comme on peut expliquer le mélange successif de plusieurs dialectes au nôtre. Les parties les plus occidentales de l'Asie se trouvant trop peuplées, quelques familles entrèrent en Europe et ne formèrent alors qu'un seul peuple; dans la suite, devenues plus nombreuses, elles se divisèrent en plusieurs nations et prirent des noms différents selon leur situation, leur génie et leur caractère. Les peuples qui s'établirent entre l'Océan, la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, furent appelés *Celtes*. Ainsi la langue celtique est celle que parlaient les premiers habitants des Gaules.

Une longue suite de siècles qui se sont écoulés depuis que les Celtes s'établirent dans cette partie de l'Europe a dénaturé leur langue, mais, quelque altération qu'elle ait soufferte par le laps de temps, par la diversité du climat et du génie des peuples, elle conserve encore aujourd'hui un air de ressemblance qui marque une origine commune. Il a toujours existé dans les Gaules une langue vulgaire dont le fond est l'ancien celtique, dont les mots, qui désignent les choses les plus communes, n'ont varié que dans les inflexions et dans les terminaisons.

La conquête des Gaules par César introduisit quelques changements dans la langue des Celtes. Les Romains, ayant joui de leur conquête pendant près de 500 ans, y laissèrent des traces de leur langue, parce que seule elle était employée dans les lois des empereurs et dans les sentences des tribunaux; mais la langue celtique continua d'être, dans les provinces, la langue de la société et du commerce.

Les gens de la campagne, ayant avec les vainqueurs moins de communication que les habitants des villes, retiennent bien plus constamment l'ancien langage; ce n'est qu'à force d'entendre des mots latins que les Gaulois artisans et rustiques en apprirent un certain nombre, principalement ceux qui exprimaient des choses dont ils n'avaient auparavant aucune connaissance; les Romains eux-mêmes furent sans doute nécessités (*sic*) d'emprunter quelques termes des Gaulois.

Ce qui contribua le plus à la décadence du celtique fut la

prédication de l'évangile. Les apôtres, qui venaient de Rome, faisant leurs instructions et les prières en latin, les défenseurs de la religion chrétienne n'écrivant qu'en cette langue, il fallait bien que ceux que l'Eglise recevait dans son sein entendissent le latin pour assister à ses assemblées, comprendre sa doctrine et se soumettre à ses lois.

Les Francs, qui vinrent ensuite, vers l'an 420, et qui chassèrent les Romains de la Gaule, au lieu d'abolir ce langage métis, s'y accoutumèrent eux-mêmes et mêlèrent beaucoup de mots tudesques ou allemands à ce latin-gaulois, d'ou il résulta un jargon que le commerce répandit dans toutes les provinces. Néanmoins les Gaulois ayant conservé leur langue, quant au fond, jusques à Charlemagne, essayèrent alors de parler latin, parce que les ordonnances de ce prince furent publiées dans cette langue. Mais ceux qui voulurent la parler ou l'écrire, se trouvant à tout moment en défaut, furent obligés de former des mots pour se faire entendre, et ils les tirèrent de la langue du pays où ils habitaient; de là les expressions de la moyenne et de la basse latinité qui forment le glossaire de Ducange, et ces expressions ne furent que des mots gaulois auxquels on donnait une terminaison latine.

Dans les premiers voyages d'outre-mer, les Français prirent des Grecs plusieurs mots qu'ils accommodèrent à leur langue : *aplo* pour *oui*, *kalaaux* pour *noix*, *emphounil* pour *entonnoir*, etc.[1]. Longtemps avant César, une colonie grecque était entrée à Marseille, seul port de l'Europe connu sur les côtes de la Méditerranée; mais la langue grecque, usitée entre les marchands de ce port, ne parvint sans doute pas jusqu'au centre des Gaules où nous sommes placés ; il faut donc plutôt attribuer les termes et les tours de phrase que nous avons adoptés aux émigrants de toutes les régions de la France, lors des guerres du Levant, qu'à la colonie que les *Phocences* établirent à Marseille.

Les Goths et les Anglais ont successivement pénétré dans

[1] Le grec n'a rien à voir ni dans *aplo* = *hoc plane*, ni dans *enfounil* = *infundibulum*, ni dans *calau*, dérivé de *calo* = fr. *écale*, et qui est proprement la noix revêtue de son enveloppe verte. (C. C.)

le Limousin. Au XIV[e] siècle, ces provinces étaient entièrement sous la domination anglaise ; ces différents peuples y ont laissé des monuments, et peut-être quelques mots de leur langue. Les guerres d'Italie sous Charles VIII y en ont encore introduit qu'on reconnaît très-distinctement, ainsi que la plup art des terminaisons qui sont en *o*.

Plusieurs savants ont écrit sur les différents idiomes des provinces de la France ; Borel, Nicot, Duchesne, Ducange, en ont fait l'objet de leurs études ; M. Cazeneuve a donné le dictionnaire de la langue toulousaine ; Daviés, le père Grégoire et dom Pelletier en ont publié trois pour le breton ; dom Duclou, notre compatriote, avait fait celui de la langue limousine ; mais, la mort de l'auteur ayant prévenu la publication de son ouvrage, ce livre manque à la littérature [1].

M. Nadaud, curé de Teyjac, faisait de son côté des recherches sur l'origine du patois, et a laissé des observations très-intéressantes[2]. Il existe une histoire manuscrite de Sainte-Valérie, protomartyre d'Aquitaine, mise en vers patois limousins [3], et une traduction, aussi en vers patois, du 2[e] livre de l'*Enéide*, faite il y a vingt-cinq ans par M. Robi, prêtre [4]. (Tous ces manuscrits sont dans les mains de nos concitoyens.)

On trouve d'excellentes observations sur l'idiome limousin dans l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins (in-4°, tom. VII, p. 19 et suiv.)

[1] Sur le dictionnaire limousin de dom Duclou, dont le ms. appartient aujourd'hui à M. Chapoulaud, imprimeur à Limoges, voy. la préface de l'édition de Foucaud, donnée en 1866 par E. Ruben, pp. VI-VIII. — Court de Gebelin mentionne, dans son *Dict. étym.* de la langue fr., p. LXXII, (Paris, 1778, in-4o) « un vocabulaire limousin considérable », à lui communiqué par Guillaume Grivet. Est-ce le même ouvrage ? (C. C.)

[2] On trouvera sur ce travail de Nadaud, encore inédit, et dont le ms. doit se trouver à la bibl. du Séminaire de Limoges, une communication de l'auteur lui-même au t. IV, p. 257 *b* de la bibl. hist. du P. Lelong, (1775). (C. C.)

[3] Publiée au t. II (1847) du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Ce poëme comprend, avec l'hymne qui le suit, 962 vers octosyllabiques. Le ms. est daté de 1641. (C. C.)

[4] C'est une parodie dans le genre de Scarron. Des extraits du premier livre (car l'auteur n'avait pas travesti seulement le deuxième) ont été publiés à la suite des poésies de Richard (Limoges, 1824 et 1849). (C. C.)

Mais ce n'est pas ce qui doit nous intéresser actuellement, et le dictionnaire de la langue limousine ne verra sans doute jamais le jour, car il est à présumer que la grande Révolution qui s'opère en France fera prévaloir la langue française telle que son roi et ses législateurs la parlent; de façon que, dans les siècles à venir les idiomes des gens de campagne, et surtout le nôtre, ne laisseront aucune trace.

Dès que nos titres les plus anciens sont en latin, que d'un autre côté nous n'avons pas à faire revivre des chefs-d'œuvre, il serait inutile de conserver des mots et des sons devenus barbares, aussi difficiles à écrire qu'à prononcer, (il n'est pas possible d'écrire le mot *Díeu* comme nos paysans le prononcent), qui rappellent, il est vrai, une origine ancienne, mais qui rendent étrangers les habitants des rives de la Vienne à leurs frères habitants des rives de la Loire.

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut pas réfléchir longtemps pour sentir l'importance religieuse et politique de détruire entièrement notre patois. Le paysan, dont les idées sont très-bornées, sera continuellement séparé de l'instruction et des livres, tandis (*sic*)[1] qu'il ne saura pas la langue que parlent les personnes instruites. S'il savait lire et écrire, il s'instruirait et se débarrasserait d'une foule de préjugés, il communiquerait sa pensée, serait moins facile à égarer et à tromper, serait plus libre dans son suffrage, et deviendrait bientôt une portion très-intéressante de la nation française.

Il est à remarquer que nous avons ici un usage d'exploitation très-vicieux en soi-même et avilissant pour le laboureur: c'est le colonage partiel. Cette convention arbitraire le rend insouciant, dépendant de son maître, sujet à ses réprimandes et à ses caprices. Le laboureur fermier serait libre et en même temps plus actif; il irait au-devant des lumières et des conseils, dès qu'il pourrait les employer à son profit particulier.

Nous observerons cependant que les moyens de faire de la langue française la langue commune de tous les Français ne

[1] C'est un limousinisme. Voy. Raynouard sous *tandius*. Le vieux français a aussi employé *tandisque* au sens de *aussi longtemps que*. (C. C.)

peuvent se commander ; le langage est moins sujet aux lois qu'aux conventions. Nous pensons que, pour le changer, il n'y a que la voie de la persuasion et la voie des moyens indirects ; les progrès qu'a faits cette langue depuis quelques années font espérer qu'elle ne tardera pas à être parlée dans la chaire évangélique, dans les tribunaux civils et dans les écoles. Ainsi, il nous paraît qu'un décret qui la proscrirait serait contraire à la liberté et manquerait son but.

Pour finir de répondre aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, nous ajouterons qu'il n'y a pas encore un siècle que les prières publiques se faisaient en patois au prône de l'église de Saint-Pierre, première paroisse de la ville de Limoges ; qu'il n'y a pas dix ans que le prône se faisait en patois aux premières messes des trois principales paroisses, auxquelles assistaient les domestiques et les artisans ; que les prédications se font encore actuellement en patois par les curés de campagne, et que les missionnaires n'y parlent pas d'autre langue.

Quelques actes publics du XIII[e] siècle sont écrits, partie en latin, partie en patois et partie en français (ou roman tel qu'on le parlait alors). On voit dans la collégiale de Saint-Martial, bâtie sous Louis le Débonnaire, et dans quelques lieux claustraux, des épitaphes et des inscriptions du XIII[e] siècle qui sont partie en patois et partie en latin.

Aici [1] jai én patz P. Brus de la porta Peichariéra, é trepasset en miei Abriel, anno Dni M CC LXVI, è laichet a chascuna monia de Lémozi I pa, locals pas deu esser fains XX d'un sestier, é deu esser redutz lo jorn de Rampam, durablemen. L'arma de lui repauzé en patz, é dijas *Pater noster*. E laichet mai L s redens au covén de S. M. per son aniversari. E l'an de M CC LVIII ans' VI jorns dins Abriel, trépasset na Valéria Jayona, molher deu dit P. Brus ; è q. leira aquestas lettras digs lo.....

TRADUCTION

Ici repose en paix Pierre Brus de la porte Poissonnière, et il trépassa à la mi-avril, l'an de N. S. 1266, et laissa à chaque mo-

[1] Cette inscription a été publiée par Allou, *Description des monuments de la Haute-Vienne* (1821), p. 257, avec plusieurs autres, d'après une copie plus correcte que celle de Grégoire. (C. C.)

niale (ou religieuse) du Limousin un pain, lesquels pains doivent être faits au nombre de vingt par setier, et ils doivent être rendus (ou donnés) le jour des Rameaux, à perpétuité. Que son âme repose en paix, et dites *Pater noster*. Il laissa de plus cinquante sols de rente au couvent de Saint-Martial pour son anniversaire. Et l'an 1268, et le 6e jour d'avril, trépassa dame Valérie Jayone, femme dudit P. Brus; et quiconque lira ces lettres dira le....

Les caractères sont gothiques, gravés sur pierre blanche incrustée dans le mur de l'église.

L'inscription suivante était gravée en caractères gothiques sur une pierre d'une grosse tour de la porte Manigne, à Limoges, et prouve la grande dévotion des Limousins pour saint Martial, leur apôtre.

Dieus gart la vila, é s. Marsals la gén. en murs é las portals; é ma donna sta Maria gart thos aqueu de Mainania. Amen[1].

Que Dieu garde la ville, et saint Martial ses habitants, aux murs et aux portes et que madame sainte Marie garde tous ceux de Manigne. Ainsi soit-il.

Nous avons des chansons et des proverbes qui sont très-anciens, dont les mots, comme nous l'avons dit, n'ont rien de relatif aux mots latins. Ex.: *En février fai tou pezeu, quan lo luno semblo un cruveu*[2].

Nos hameaux et nos villages portent presque tous des noms qui signifient des choses préexistantes: *Noailles*, de *novales*, terres défrichées. — *Faye*, de *fayau* ou hêtre, arbre. — *Mas-Vergno*, monticule auprès d'un *vergne* ou aune, arbre. Au contraire, les noms de nos rivières ont des significations qui nous sont inconnues. *Vienne, Taurion, Brione, Glane*, etc.

Dans le patois, on trouve plus de richesse que dans le français, en ce que chaque chose a un terme particulier dont la

[1] Inscription déjà publiée par Allou (*loc. cit.*, p. 260) et par Leymarie (*Limousin historique*, I, 161). Au lieu de *en murs*, leçon de Leymarie et des correspondants de Grégoire, Allou donne *eu murs*, qui est préférable, *eu* étant pour *eus* = *e los*. Cf. plus bas *aqueu* = *aqueus*. Il faut, en conséquence, traduire ... *et les murs et les portes*. (C. C.)

[2] Inutile sans doute de faire remarquer que ces mots sont, au contraire, tout latins. *Pezeu* est **pisellum* (de *pisum*); *cruveu*, *cribellum*. (C. C.)

prononciation ne peut se confondre avec d'autres mots, comme, par exemple, dans les mots français :

Sein, Cinq, Saint, Sain, Ceint, Seing.
Parpai, Cin, Sén, Sa, Singla, Sinné.

Souvent, dans le français, nous avons plusieurs mots pour exprimer la même chose, et qu'on applique, suivant l'usage reçu, comme *livres* et *francs,* pour exprimer le numéraire ; notre patois n'admet que le mot *franc : quatrê francs, vin francs.*

Les mots qui abondent le plus sont ceux qui concernent la partie agricole, et les préjugés des gens de la campagne tiennent en partie à la superstition, respectivement aux maladies, et en partie à la culture des terres telle que leurs pères la leur ont transmise.

Ils entendent assez bien le français, mais la plupart ont une difficulté insurmontable pour le parler ; ils y mêlent continuellement les mots et la prononciation de leur patois, comme nous voyons qu'on l'a fait dans les siècles précédents ; car, en comparant le patois d'aujourd'hui à celui du XIIIe siècle, il est facile de remarquer que l'idiome a changé considérablement.

Il règne une telle confusion d'idées, de mots et de sons, dans la prière que les pères de famille prononcent, le soir, en commun, qu'elle n'est intelligible que pour l'Être suprême, auteur de toutes les langues.

Enfin, comme le patois est très-commun dans le département de la Haute-Vienne, il fait sur les habitants du pays des impressions qu'on aperçoit lorsqu'ils s'énoncent en français ; peut-être en sommes-nous un exemple nous-même en ce moment.

Effets de la Révolution

Depuis deux ans, les gens de la campagne sont plus instruits de leurs droits que dans tout le siècle dernier, sans qu'ils aient cherché à s'en prévaloir et sans que leurs mœurs se soient altérées. Il n'y a peut-être pas sur le globe d'hommes plus réservés, plus patients et plus appliqués que les paysans de la Haute-Vienne. Les femmes et les filles y donnent

l'exemple d'une parfaite retenue, et l'on ne trouverait pas dans nos champs un seul célibataire; comment les mœurs pourraient-elles y être dépravées? Leur modération les a préservés de l'exemple contagieux de leurs voisins; ils ont vu des injustices où d'autres ne voyaient que des actes de la liberté.

Les villageois ont tellement été surpris du décret portant suppression de la dîme, laquelle ils croyaient bonnement être de droit divin, qu'ils ont manifesté, dès ce moment, un vif désir de s'instruire et en même temps un peu d'indignation de l'avoir payée si longuement, en quoi l'intérêt personnel paraît encore les guider; plus sensibles peut-être à ce décret qu'à la proclamation de l'égalité, leur extrême pauvreté peut leur servir d'excuse.

Leur conception est si lente, encore aujourd'hui, qu'on ne peut calculer l'effet final que produira sur eux la révolution actuelle; mais on peut augurer que, si leur cote de charges publiques venait à augmenter, ils décideraient, sans autre examen, que la Constitution est défectueuse et qu'on cherche à les tromper. Ne doutons pas cependant que, s'ils avaient à leur portée des écoles publiques, comme il y en a en Suisse, dont le maître, salarié aux dépens de la commune, instruirait les jeunes gens dans les principes simples que la loi aurait fixés, ils ne contribuassent volontiers aux frais de l'établissement, afin de procurer à leurs enfants une certaine éducation et plus de bonheur qu'ils n'en ont eu eux-mêmes.

C'est ce que demandent pour eux leurs bons amis et leurs frères,

Les Amis de la Constitution :

Demetz, *président ;* Juger Martin, *commissaire;*
Bourdeau, *secrétaire.*

A Limoges, le 6 novembre 1790.

(*A suivre.*)

L. Gazier.



CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(*Suite*)

—

XLVI — LE POUZOUIL E LA FOURMIHO

all° ♩=132

Le pouzouil e la four - mi - ho Si s'en ban à la ga-

ri - ho. Le pouzouil trinquo la lhe- no, La fourmi - ho la ca-

re - jo. *Do - mi - num, Domi - ne,* Le pouzouil boulhò moulhé.

1) Le pouzouil e la fourmiho
Si s'en ban à la gariho.
Le pouzouil trinquo la lheno,
La fourmiho la carejo.

REFRAIN : *Dominum, Domine,*
Le pouzouil boulhò moulhé.

2) La mousco que se tè fièro,
Bol estre la cousinièro.
Se n'a feito uno pebrado,
And' l'aleto l'a 'scampado.

3) Le pouzouil, qu'es ta furious,
N'es toumbat dessus tisous ;
N'es toumbat sus la fourmiho,
N'ia crebado la boutigo.

Le Pou et la Fourmi. — 1) Le pou et la fourmi—s'en vont tous deux à la forêt. — L'un coupe le bois, — l'autre le charrie.

Refrain. — *Dominum*, *Domine*, — le pou voulait prendre femme.

2) La mouche, quoiqu'elle soit si fière, — consent à être la cuisinière. —Elle a préparé une poivrade,—d'un coup de sa petite aile, elle l'a jetée par terre.

3) Le pou, qui est furieux,—est tombé sur le tison; — il s'est jeté sur la fourmi, — il lui a crevé le ventre (*litt.*: la boutique).

V. de Belesta, rec. par Mlle Marie Lambert.

XLVII. — L'IROUNDEL

1) Sou diguè l'iroundèl :
Nous fal tous anà la guerro.

Refrain. 2) Anen doun, deridoudene ;
Anen doun, deridoudé.

3) Sou diguè la perdris :
I fal tous anà à plei cami.

4) Soudis le merle :
Iou, voli pas m'anà perdre.

5) Soudis lou jai :
Iou, te prestarai moun chival.

6) Sou diguè la trido :
Iou, te prestarai la brido.

7) Sou diguè lou lauriol :
Iou, te prestarai moun cariol.

8) Soudis lou pinsou :
Te prestarai mes esperous.

9) Soudis lou cardil :
Te prestarai moun fusil.

10) Soudis l'agasse :
Te prestarai ma ferrasse.

11) Soudis la tourtre :
Poudès vous anà fa foutre.

Les Oiseaux. — 1) Ceci dit l'hirondeau : — il nous faut tous aller à la guerre.

2) Allons donc, deridondaine ;— allons donc, deridondé.

3) Ceci dit la perdrix :— il faut y aller tous à remplir les chemins.

4) Ce dit le merle : — je ne veux pas m'aller perdre.

5) Ce dit le geai : — je te prêterai mon cheval.

6) Ce dit la grive : — je te prêterai la bride.

7) Ce dit le loriot : — je te prêterai mon char.

8) Ce dit le pinson : — je te prêterai mes éperons.

9) Ce dit le chardonneret : — je te prêterai mon fusil.

10) Ce dit la pie : — je te prêterai ma pelle.

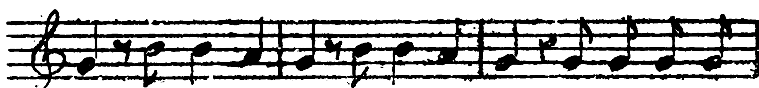
11) Ce dit la tourterelle : — vous pouvez vous aller faire f....

Ancienne ronde, recueillie en Périgord par M. le vicomte de Gourgues

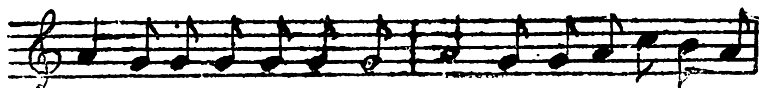
XLVIII. — Nouè



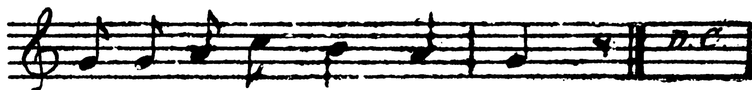
Nou - è, Nou - è, tu siès un ral - hai-re Que n'as pas res



vist Si fet, ai vist. E de qu'as vist? Ai vist u - na



sau- ma Que'l jou-gava à la pau - ma Am-be sous pou - li-



nous, Am - bé sous pou - li - nous

Nouè, Nouè, tu siès un ralhaire
Que n'as pas res vist.
Si fet, ai vist.
E de qu'as vist?

Ai vist una sauma
Que jougava à la pauma
Ambe sous poulinous.

Id.

Ai vist una miola
Qu'anava a l'escola
Aprene sa liçou

Id.

Ai vist una arencada
Que rabalava una flassada
Lou long d'un carreirou.

Id.

Ai vist una angrola
Qu'anava à l'escola
Aprene à legi.

Champfleury, *Chansons populaires des provinces de France*, p xviii, cite le couplet suivant :

J'ai vu une anguille
Qui coiffait sa fille ;
J'ai vu un gros rat
Le chapeau sous le bras ;

qui sert aux nourrices du Berry à endormir leurs poupons.

XLIX. — LAS BESTIOS

1) Iéu, sounjabi qu'aqueste jour,
Cado bestio fasiò sa cour,
D'un èr afable,
Al Dìus aimable
Que dins l'estable
De Bethléem
Es nascut sus lou fen
Per tout lou genre *humen*.

2) Dìus prenguèt un plasé rouial
D'ausi cantà cado animal.
Cadun per rengo,
Dedins sa lengo,

Fa soun arengo
Al Dìus efan,
Et toutes, en cantan,
Disiòu : Bous adouran.

3) Lou chabal noun fa qu'anilhà
Et la cardino bresilhà ;
Lou porc groundabo,
Lou biau buglabo,
L'ase bramabo,
Disiò : ha ! ha !
La galino : ca ! ca !
Lou gal : cacaraca !

4) Lou riquet disiò : cri, cri, cri !
Lou grel disiò : cousi, cousi !
La serp siplabo,
Lou loup urlabo,
L'agnèl belabo,
Disió : mè, mè !
La granoulho : coè, coè !
Lou pijou gemissiè.

5) Lou gorp cridabo : car, car, car !
La callo disiò : pa-pa-bar !
L'ours idoulabo,
Lou rat griulabo,
Lou cat miaulabo,
Disió : miau, miau !
Lou passerat : piau, piau !
Et lou chi fasió : chau !

6) Lous peisses mandèroù un canard
Per saludà Dìus de sa part ;
Quand la linoto
Cantabo en noto :
Chout ! fa la xoto.
Lou roussignol,
En soun dous gargalhol,
Disiò : re, mi, fa, sol !

7) Aurias bist aqui d'un cop d'el,

Cabro, lapin, miol et camel,
Cerbi, fouino,
Tartugo, ermino,
Lioun, mounino,
Tigre, elefan,
Et toutes, en cridan,
Fasiò gauch à l'efan.

8) Merle, agasso, coucut, lebrau,
Calandro, auco, reinard, grapau,
Pinsar, moustèlo,
Tourdre, iroundèlo,
Gach, tourtourelo,
Piot, passerat,
Jusqu'à l'escarabat
Fòu à Dìus soun dictat.

9) Aquel estable, anfin, fasiè
La segoundo archo de Nouè.
Cado bestieto;
Fasiò l'aleto
Al Dìus que teto,
Quant l'ome ingrat,
Noun fasiò pas estat
D'al Dìus que l'a creat.

10) Ome, apren aici la liçou
De recouneitre toun Seignou.
Afin de plaire,
Sounjo, pecaire,
So que bòs faire,
Tout so que cal
Per ebità lou mal :
Saras urous aital !

Les Bêtes.—1) Je songeais que, ce jour-ci,— chaque bête faisait sa cour,—d'un air affable, — au Dieu aimable, — qui, dans l'étable — de Bethléem, — est né sur le foin — pour tout le genre humain.

2) Dieu prit un plaisir royal -- d'ouïr chanter chaque animal :— chacun à son tour,— dans sa langue,— fait sa harangue— au Dieu enfant, — et, tous en chantant, — disent : — Nous vous adorons !

3) Le cheval ne fait que hennir — et le chardonneret gazouiller, — le porc grogne, — le bœuf beugle,— l'âne brait : —il disait : *ha ! ha !* — La poule : *ca, ca*; — le coq : *ca-ca-ra-ca*.

4) Le criquet disait : *cri, cri, cri;* — le grillon disait : *cousi, cousi*. — Le serpent sifflait, — le loup hurlait, — l'agneau bêlait ; — il disait : *mé, mé* ; — la grenouille : *coé, coé* ; — le pigeon gémissait.

5) Le corbeau criait : *car, car, car ;* — la caille disait : *pa, pa, bar*. — L'ours hurlait, — le rat criait, — le chat miaulait ; — il disait : *miau, miau;* — le passereau : *piau, piau*, — et le chien faisait, *chàu*.

6) Les poissons envoyèrent un canard — pour saluer Dieu de leur part. — Quand la linotte — chantait en musique : — *Chout*, fait la chouette. — Le rossignol, — dans son doux chant, — disait : *ré, mi, fa, sol*.

7) Vous auriez vu là, d'un seul coup d'œil, — chèvres, lapins, mulets et chameau, — cerf, fouine, — tortue, hermine, — lion, guenon, — tigre, éléphant, — et tous, en criant,—donnaient joie à l'enfant.

8) Merle, pie, coucou, levraut, — oie, renard, crapaud,— pinson, belette, — grive, hirondelle, — geai, tourterelle, — dindon, passereau, — jusqu'au scarabée, — font à Dieu leur compliment (litt. dicté).

9) Cette étable enfin faisait—une seconde arche de Noé ; chaque insecte (litt. petite bête) — battait de l'aile — pour réjouir l'enfant qui tette, — alors que l'homme ingrat — ne tient aucun compte — du Dieu qui l'a créé.

10) Homme, apprends ici la leçon — de reconnaître ton Seigneur. Afin de plaire,— songe, pauvret,— si tu veux faire — tout ce qu'il faut — pour éviter le mal : — tu seras heureux ainsi.

Version de Béziers, dont nous devons communication à M. Louis de Portalon

L

1) Au payé de le Boutèire,
Tout lou vai de plot en plot ;
Tout lou vai de peira en peira,
Sans souliers ni sans esclot.
Et viò, viò, viò !
Anen faire fiò à la peira ;

Et viò, viò, viò!
Adourà le Fils de Diò.

2) Anen vite, camarada,
Adoura l'enfant qu'es nessu,
Y toutsaron una aubada
Per le faire redzaujù.
Et tan, de ran, tan, tan,
Chi moun tambour i agrada;
Et tan, de ran, tan, tan,
I toutsaron aque tsan.

3) Le biò que mandza la palha,
Fai nitsere à son breciau.
Le paure efan que varaia
Touta la neu par le siau,
Et moâ, mi, mi!
Fait de cris coume un patèra;
Et moâ, mi, mi, mi!
M'empetsava de dormi.

4) Nostras pouletas, pecaire!
Touta la neu on tsantà.
Oia dit qu'anavon faire
'N io fraitse per i portà.
Et ka, ke, ra, ka, ka!
Nostras pouletas, pecaire!
Et ka, ke, ra, ka, ka!
N'on pas poudiù decutsà!

1) Au pays des Boutières,—tout y va tranquillement;—on y va de pierre en pierre, — sans souliers, sans sabots.— Et *viò, viò. viò,*— allons faire du feu à la pierre; — et *viò, viò, viò,* — allons adorer le Fils de Dieu.

2) Allons, vite, camarades, —adorer l'enfant qui est né. —Nous lui donnerons une aubade— pour le faire réjouir.—Et *tan, de ran, tan, tan,* — si mon tambour lui agrée; — et *tan, de ran, tan, tan,* — nous lui dirons ce chant.

3) Le bœuf qui mange la paille — fait litière à son berceau.—Le pauvre enfant qui remue— roule la nuit par le sol, — et *moa, mi, mi,* — il jette des cris comme un chiffonnier;— et *moa, mi, mi,*— il m'empêchait de dormir.

4) Nos petites poules, pauvrettes, — toute la nuit ont chanté ; — on aurait dit qu'elles allaient faire — un œuf frais pour lui porter. —Et *ka, ke, ra, ka, ka,* — nos petites poules, pauvrettes ;— et *ka, ke, ra, ka, ka,* n'ont pu pondre.

Version recueillie dans le Velay, par M. Victor Smith.

Ce noël,— « dont le vers sautillant, l'air gai et le refrain imitatif de divers bruits, ont pour but de tenir tout grands ouverts les yeux et la curiosité de l'enfant »,— n'appartient pas seulement au Velay, comme le pensait notre savant collaborateur : on vient d'en voir ci-dessus un exemple pour le Languedoc. Il en existe d'autres que nous connaissons pour les avoir entendus dans notre enfance, mais que nous n'avons pu encore nous procurer, malgré d'actives recherches. Nous ne désespérons pas toutefois d'y parvenir et de compléter ainsi une série si importante à tant d'égards.

Variante. Au lieu de ***decutsà***, on dit aussi ***dedzucà***, dépercher, descendre du perchoir pour pondre l'œuf.

LI. — LE NOEL DE SAINT-GERMAIN

1) Jouinessa de va Fai, sourtés de la velhado
Et venès va Sant-Germo, qu'ei bouon Diéu aco 'grado,
I dounarés vouste cur,
Co serò vouste bounur.

2) Refrain. —
Et y anèn liàu veire aquel Angiou
Neichut dins qu'uno crecho.

3) Ou mens n'eibluden pas de pourtà de farassos :
Aquòus que vendron après n'en segron voustres trassos.
Quond serèt darié *Matras*
Las getaret aus pras.

4) Quond seret davont *Debrey*, espinchat de la fenestro
Per veire se dormoun pas, si corboun pas la testo,
Et lhour diret sans menti
Qu'aneit se chòu pas dourmi.

5) Quond seret davont lou *Four*, aqui quaucus pouot estre,
Que voudron couire de pò per n'en passà lhour festo,
Més lhour diret en veritat
Qu'avertissoun lou curat.

6) Quond seret davont *Broundé,* réveillat n'en la bourgado
Et faset de mons, de pés, uno bello aubado ;
Revelhat lou campanié,
Que viste monte ei cluchié.

7) O boun Diéu ! que fariò, iéu, si m'ou chayot tout segre.
N'en mountariò be ei cluchié,—ei pour de veni bouegue.
N'en sounario quaucus cops,
Lou monde s'acroussariò.

8) Va lou *Salin* louon òusit, n'en prenoun la deirouto;
Quond arriboun va lou pououn, quittoun aqui la routo,
N'en rencountroun aqui *Faynet,*
Qu'ero aqui nouste ladriè.

9) Oumens n'eibludes pas lou grangié de *Varennes:*
Co's un ome de secours, vous pouot sourti de pena.
Revelharò sous bouiés,
Et lou boutarò proumiés.

10) Va *Blavosy* soun eilai, ei mei de quoucos peiros,
Que beliau von pas òusit ei brut de la ribeiro ;
On en' aigo à za sòutà,
De farassos à pourtà.

11) Quond seret replanas, passats n'en va la *Sogno;*
Soun ei mei de quaucus bòs. Que lou boun Dieù lous [souono;
Nòu' pa'ncaro òusit lou nouòu
Per sourti de lhour repòu.

12) Lou *Bousilhou* es eilai, ei mei d'ena garnassa,
Que pouòdoun rien veire dòu fiò de las farassos;
Ou d'abres à traversà,
De rasas à za sòutà.

13) Va *Survissos* vouon oùsit, n'en prenoun la deirouto;
Arriboun va *Paliassou,* prenoun aqui la routo.
N'en rencountroun *Jouon Broundé*
Et i levoun soun chapé.

14) Va lou *Viava* vouon oùsit, n'en prenoun la deirouto;
Passoun va *Noustouet* per n'agrandi la troupo.

Formoun en grand batalhou,
Per anà adourà l'effontou.

Le Noel de St-Germain de la Prades. — 1) Jeunesse de Fay, sortez de la veillée, — et venez à Saint-Germain, que cela agrée à Dieu, — Vous lui donnerez votre cœur, — et ce sera votre bonheur.

2) Refrain. Et allons-y — voir ce petit ange — né dans une crèche.

3) Au moins n'oublions pas de porter des torches; — ceux qui viendront après en suivront la trace. — Quand vous serez devant Madras, — vous les jetterez dans le pré.

4) Quand vous serez devant Debrey, — regardez par la fenêtre — pour voir s'ils ne dorment pas, s'ils ne baissent pas la tête (en sommeillant), — et vous leur direz, sans mentir, — que cette nuit il ne s'agit pas de dormir.

5) Quand vous serez devant le Four (banal), où quelqu'un peut se trouver — cuire du pain pour passer la fête, — vous leur direz, en vérité, — qu'ils avertissent le curé.

6) Quand vous serez devant Broundé, réveillez la bourgade, — et faites avec vos mains, vos pieds, beaucoup de bruit (litt. une belle aubade). — Réveillez le sonneur — pour qu'il monte vite au clocher.

7) Ah! mon Dieu! comment ferais-je, moi, s'il me fallait suivre tout le monde. — J'irais bien au clocher, mais j'ai peur de devenir bègue, — Je sonnerais quelques coups, — tout le monde se lèverait.

8) Au Salin on nous a entendu, on s'y met en marche; — arrivés au pont, ils laissent la route, — et là rencontrent Faynet, — qui était chef de la maladrerie.

9) Au moins n'oublions pas (de réveiller) le fermier de Varennes. — C'est un homme (capable de donner) du secours; il peut vous sortir de peine; — il réveillera ses bouviers, — et les mettra les premiers.

10) A Blavosy, ils sont là-bas au milieu des rochers, — n'ayant peut-être pas entendu, à cause du bruit de la rivière; — ils ont de l'eau à traverser, des torches à porter.

11) Quand vous serez de nouveau en plaine, — passez à la Sogne; — ils sont là au milieu des bois. Que Dieu les appelle; — ils n'ont pas encore entendu les noëls, — pour sortir de leur repos.

12) Le Bousilhou est là-bas, au milieu d'une garnasse, — d'où ils ne peuvent rien voir — du feu de vos torches; — ils ont des arbres à traverser, — des haies à franchir.

13) A Survisses on nous a entendus,—on s'y met en marche.—Ils arrivent à Palhassou, et là prennent la route;—ils y rencontrent Jean Brondé— et lui lèvent le chapeau.

14) A Viava on nous a entendus, on s'y met en marche. — Ils passent vers Noustouet, et viennent augmenter la troupe ; — ils forment un grand bataillon,—qui va adorer le petit enfant.

Recueilli à Saint-Germain-la-Prade (Haute-Loire), et communiqué par M. l'abbé Badiou.

Les mots soulignés sont des noms de village ou de hameau: San-Germo, Madras, le Four, Salin, Varennes, Blavosy, la Sogno, Bousilhou, Survissos, Palhassou, Viava, Noustouet; ou des noms propres : Faynet, Debrey, Brondé.

LII. — LOUS MESTIÈS

1) Vegnia vite, vegnia lío,
Adourà le Ré do cío.
E néssu dien-t-una crecha ;
Saint Zozet touzours se frotta.

2) Refrain. Chut ! chut ! chut !
L'enfant dort, pas tant de bru.

3) Delai ne vè un tessiè
Per i faire un drapelet.
Dau tin qu'escarpa sa lana,
Saint Zozet le bouta fouẹra.

4) Delai ne vè un fustiè
Per i faire un breceau.
Dau tin que prenia l'aisseta,
Saint Zozet pren l'estasseta.

5) Delai ne vè un boulanzié
Per i faire un pastè.
Dau tin que prenia farina,
Saint Zozet i fa la mina.

6) Delai ne vè un maretsau
Per i ferra sou tsavau :
« Tré poulis, mai tré poulagne ! »
Ne ferra pas tant moun agne.

Les Métiers. —1) Venez vite, venez bientôt,— adorer le Roi des cieux. — Il est né dans une crèche ; — saint Joseph toujours se gratte.

Refrain. — 2) Chut ! chut ! chut ! — l'enfant dort, pas tant de bruit.

3) De là-bas vient un tisserand, — pour lui faire un petit drap (lange). — Pendant qu'il prépare sa laine, — saint Joseph le met dehors.

4) De là-bas vient un menuisier, — pour lui faire un berceau. — Du temps qu'il prenait la hachette,— saint Joseph prit l'attachette (la courroie du berceau).

5) De là-bas vint un boulanger, — pour lui faire un pâté. — Du temps qu'il prenait de la farine, — saint Joseph lui faisait la mine.

6) De là-bas vint un maréchal, — pour lui ferrer son cheval : — « Trois poulains, trois pouliches ! (juron) — tu ne ferreras pas mon âne. »

Version de Chamalières (Haute-Loire), dite à M. Victor Smith par Madeleine Gravier.

L'énumération est loin de se terminer au tisserand, au menuisier, au boulanger et au maréchal. « Quelques personnes, remarque notre collaborateur, allongent le défilé et y ajoutent le tailleur qui apporte son étoffe, le cordonnier qui offre ses souliers, le muletier qui présente son hémine de vin, et le boucher qui vient mettre au service de la Sainte Famille ses bœufs et leur joug. »

Ce noël, dont le rôle est d'endormir, n'est que l'imitation d'un vieux chant qu'on trouve, dans la *Bible des noëls*, publiée à Lyon, par Simon Rigaud, vers la fin du XVI[e] siècle ; qu'on trouve, en outre, dans presque toutes les Bibles de noëls publiées aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, dans la Champagne, l'Anjou, le Poitou, l'Orléanais et la Touraine. Ce chant, appelé aujourd'hui *noël des Métiers*, fait défiler devant nous, portant leur cadeau, les artisans de chaque métier établi dans la paroisse où le noël se chante. Dans le petit noël que nous transcrivons, la procession des donateurs est courte : un tisserand, un menuisier, un boulanger, un maréchal, la composent. Saint Joseph les reçoit avec une mauvaise humeur que nos pères ont souvent et complaisamment signalée. Un doux refrain enveloppe le berceau du nouveau-né de son somnolent murmure.

LIII.— L'AUBRE

1) Ai ! lou poulit aubre — que i'a dins aquel jardi ! — Lou pus poulit aubre — de toutes lous aubres. — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

2) Ai! la poulida branca — que i'a sus aquel aubre! — La pus poulida branca — de toutas las brancas. — La branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

3) Ah! lou poulit nis — que i'a sus aquela branca! — Lou pus poulit nis — de toutes lous nises. — Lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta, etc.

4) Ai! lou poulit iòu — que i'a dins aquel nis! — Lous pus poulit iòu — de toutes lous ious. — L'iòu au nis, — lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi. ... — Dessouta, etc.

5) Ai! lou poulit aucel — que i'a dins aquel iòu! — Lou pus poulit aucel — de toutes lous aucels. — L'aucel à l'iòu, — l'iòu au nis, — lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

L'Arbre. — 1) Ah! le bel arbre — qu'il y a dans ce jardin! — Le plus bel arbre — de tous les arbres. — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.

2) Ah! la belle branche — qu'il y a à cet arbre! - La plus belle branche — de toutes les branches. — La branche à l'arbre, l'arbre au jardin... — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.

3) Ah! le joli nid — qu'il y a à cette branche! — Le plus joli nid — de tous les nids. — Le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin.... — Sous, etc.

4) Ah! le joli œuf — qu'il y a dans ce jardin! — Le plus joli œuf — de tous les œufs. — L'œuf au nid, — le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin. — Sous, etc.

5) Ah! le joli oiseau — qu'il y a dans cet œuf! — Le plus joli oiseau — de tous les oiseaux. — L'oiseau à l'œuf, — l'œuf au nid, — le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin... — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.
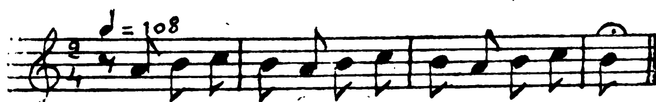
Les versions changent avec chaque personne, d'abord à cause du nom de la *mie*, qui diffère; ensuite parce qu'on peut faire successivement l'éloge de toutes les parties de l'oiseau :
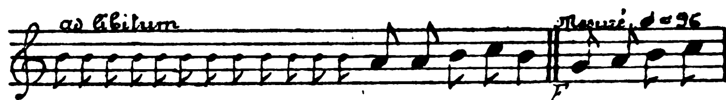
Ai! las poulidas patas...
Ai! lou poulit plumage...
Ai! la poulida testa...
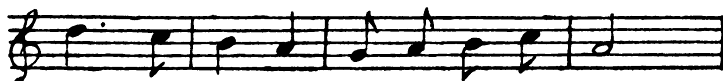
Ai! las poulidas alas...
Ai! la poulida coueta...

Ce qui rend le renouvellement des expressions interminable et augmente d'autant les difficultés du récit que l'on doit en faire. Du reste, ces petites compositions n'ayant d'autre but que d'exercer la langue des enfants, il y a fort à croire que ces variantes appartiennent à la version originale.

Une version de M. le pasteur Liebich donne ces variantes sans autres différences.









1) Ah! devinez ce qu'il y a
Dedans ce bois?
Il y a un arbre,
Le plus beau des arbres.
L'arbre dans le bois (*bis*),
Nanette;
L'arbre dans le bois.
Ah! le joli temps passé!

2) Ah! devinez ce qu'il y a
Sur cet arbre?
Il y a une branche.
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*).

3) Ah! etc.
Il y a un nid,
Le plus beau des nids.
Le nid sur la branche,
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*).

4) Ah! etc.
Il y a un œuf, etc.

5) Ah! etc.
Il y a un oiseau, etc.

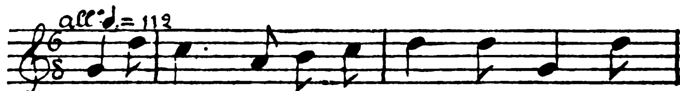
6) Ah! etc.
Il y a une plume, etc.

7) Ah! devinez ce qu'il y a sur cette plume?
Sur cette plume?
Il y a une fille,
La plus belle des filles.
La fille sur la plume,
La plume sur l'oiseau,
L'oiseau dans l'œuf,
L'œuf dans le nid,
Le nid sur la branche,
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*),
Nanette;
L'arbre dans le bois.
Ah! le joli temps passé!

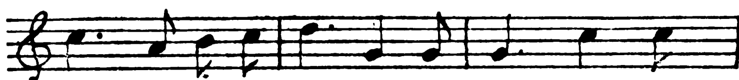
Recueillie à Belesta (Ariége), par M. le docteur Guibaud, d'après un paysan qui en avait fait sa chanson favorite, et qui pour cela fut surnommé *la Branche*.

Il ajoutait un huitième couplet, indiquant qu'il y avait un beau garçon avec la jeune fille, et que nous n'avons pu placer ici.

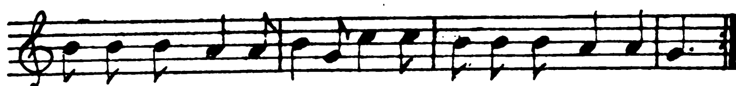
Cf. J. Bugeaud, *Ch. des prov. de l'Ouest*, p. 285: *Nic dans la haie*, que cite aussi Coussemaker, *Ch. popul. des Flamands de France*, p. 336, *l'Arbre*.



A Pa - ris. de ville en vil - le, De - vi-



nez ce qu'il y a? Il y a un jo-



li pe - tit bois, Mesdames, Un jo - li pe - tit bois il y a.

1) A Paris, de ville en ville,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Un joli petit bois, Mesdames;
Un joli petit bois il y a.

2) Dedans ce très-joli bois,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Un joli petit arbre, Mesdames;
Un joli petit arbre il y a.

3) Sur ce joli petit arbre,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Une jolie branche, Mesdames;
Une jolie branche il y a.

4) Et sur cette jolie branche,
Devinez, etc.
Un joli petit nid, Mesdames, etc.

5) Dans ce joli petit nid,
Devinez, etc.

Un joli petit œuf, Mesdames, etc.

6) Dans ce joli petit œuf,
Devinez, etc.
Un joli petit oiseau, Mesdames, etc.

V. de Mlle Marie Lambert, de Belesta (Ariége).

LIV. — LOU CANT DE L'AUCELOU

1) Au bosc de l'Alzouna, i'ò un plan;
Sus aquel plan, i'ò tres pibous;
Sus lou pu naut, i'ò una branca;
Sus aquela branca, i'ò cent fiolhas;
Entre las fiolhas, i'ò tres flous;
Entre las flous, i'ò un nis;
Dins lou nis, i'ò un iòu;
Dins l'iòu, i'ò un aucelou.

2) Quand la tremountana bufa, l'aucelou canta e dis:
Siòi dins l'iòu,
L'iòu dins lou nis,
Nis dins las flous,
Flous entre las fiolhas,
Fiolhas sus la branca,
Branca sus lou pibou,
Pibou sus lou plan,
Lou plan dau bosc de l'Alzouna.

Le Chant de l'oiseau. — 1) Au bois de l'Alzonne il y un plan; sur ce plan, il y a trois peupliers ; — sur le plus élevé, il y a une branche; — sur cette branche, il y a cent feuilles; — entre les les feuilles, il y a trois fleurs ;— entre les fleurs, il y a un nid ; — dans ce nid, il y a un œuf ; — dans cet œuf, il y a un oiseau.

2) Lorsque le vent du nord souffle, l'oiseau chante et dit : — Je suis dans l'œuf, — l'œuf dans le nid, — nid dans les fleurs ; — fleurs entre les feuilles, — feuilles sur la branche, — branche sur le peuplier,— peuplier sur le plan,— le plan du bois de l'Alzonne.

V. du Pouget, canton de Gignac (Hérault).

1) — **Version analogue francaise :**

Dans la ville de Rome, — il y a une rue; — dans cette rue, il y a un coin; — dans ce coin, il y a une maison; — dans cette maison, il y a une chambre; — dans cette chambre, il y a un lit; — à côté de ce lit, il y a une table; — sur cette table, il y a un tapis; — sur ce tapis, il y a une cage; — dans cette cage, il y a un nid; — dans ce nid, il y a un œuf; — dans cet œuf, il y a un oiseau.

L'oiseau dit: Je suis dans l'œuf,— œuf dans le nid, —nid dans la cage, — cage sur le tapis, — tapis sur la table. — table à côté du lit.— lit dans la chambre. — chambre dans la maison, — maison dans le coin, — coin dans la rue, — rue dans la ville de Rome.

LV. — LA CRABO

1) Iéu ai un cantou de mil, — que la crabo me manjabo.

Refrain. — Crabo à mil,
Biro, bouquil!
Crabo sort de per moun mil!

2) Lou loup bèn d'aprequi,— que bouliò manja la crabo.— Loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

3) Lou chi bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou loup. — Chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

4) Lou poul bèn d'aprequi, — que bouliò pica lou chi. — Poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

5) Lou reinart bèn d'aprequi,— que bouliò manjà lou poul. — Reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

6) La barro bèn d'aprequi, — que bouliò tustà 'l reinart. — Barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi,— chi a loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

7) Lou foc bèn d'aprequi, — que bouliò brulà la barro. — Foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc,

8) L'aigo bèn d'aprequi, — que bouliò atudà lou foc. — Aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo.

Crabo à mil, etc.

9) Lou biòu bèn d'aprequi, — que bouliò beure l'aigo. — Biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

10) La xunxo bèn d'aprequi,— que bouliò xunxà lou biòu. — Xunxo à biòu, — biòu à aigo,— aigo à foc,— foc à barro, barro à reinart, — reinart à poul,— poul à chi,— chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

11) Lou rat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà la xunxo. — Rat à xunxo,— xunxo à biòu,— biòu à aigo,— aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

12) Lou gat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou rat.— Gat à rat, — rat à xunxo, — xunxo à biòu, — biòu à aigo, — aigo à foc, -- foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil,
Biro, bouquil!
Crabo, sort de per mour mil !

La Chèvre. — 1) J'ai un champ de maïs — que la chèvre me mangeait.

Refrain. — La chèvre attaque le maïs.
Va-t'en, bouquin !
Chèvre, sors de mon champ de maïs !

2) Le loup vint de par là, — qui voulait manger la chèvre. — Le loup attaque la chèvre, — la chèvre le maïs, etc.

3) Le chien vint de par là, — qui voulait manger le loup. — Le chien attaque le loup, — le loup la chèvre, etc.

4) Le poulet vint de par là, — qui voulait piquer le chien. — Le poulet attaque le chien, — le chien le loup, etc.

5) Le renard vint de par là, — qui voulait manger le poulet. — Le renard attaque le poulet, le poulet le chien, etc.

6) Le bâton vint de par là, — qui voulait frapper le renard. — Le bâton attaque le renard, — le renard le poulet, etc.

7) Le feu vint de par là, — qui voulait brûler le bâton. — Le feu attaque le bâton, — le bâton le renard, etc.

8) L'eau vint de par là, — qui voulait éteindre le feu, — L'eau attaque le feu, — le feu le bâton, etc.

9) Le bœuf vint de par là, — qui voulait boire l'eau. — Le bœuf attaque l'eau, — l'eau, le feu, etc.

10) Le lien vint de par là, — qui vonlait lier le bœuf. — Le lien attaque le bœuf, — le bœuf l'eau, etc.

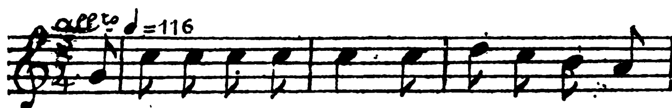
11) Le rat vint de par là, — qui voulait manger le lien. — Le rat attaque le lien, — le lien le bœuf, etc.

Le chat vint de par là, qui voulait manger le rat. — Le chat attaque le rat, — le rat le lien, — le lien le bœuf, — le bœuf l'eau, — l'eau le feu, — le feu le bâton, — le bâton le renard, — le renard le chien, — le chien le loup, — le loup la chèvre; — la chèvre le maïs!

La chèvre attaque le maïs,
Va-t'en, bouquin !
Chèvre, sors de mon champ de mais !

V. de M. Philippe Miquel, directeur des écoles chrétiennes de Bédarieux (Hérault).

LVI. — BOUQUAIRE BOUQUIL





ja - bo Lou bouc à mil, Bou - quai - re bou-

quil, Tas - ta - ras pai pus de moun mil. D.C.

Enumération. loup à bouc (*Masc.*) à l'ai - gue - to (*Fém.*)

1) Ièu, n' abiò un mil menut,
Lou bouc me lou manjabo (*bis*).

REFRAIN. Lou bouc à mil,
Bouquaire bouquil,
Tastaras pai pus de moun mil.

2) Apei ne bèn lou loup,
Per ne manjà lou bouc (*bis*).
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

3) Apei ne bèn lou chi,
Per ne cassà lou loup (*bis*).
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

4) Apei ne bèn la barro,
Per ne battre lou chi (*bis*).
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

5) Apei ne bèn lou foc,
Per ne brulà la barro (*bis*).

Lou foc à barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

6) Apei ne bèn l'aigueto,
Per atuda lou foc (*bis*).
L'aigueto al foc,
Lou foc à la barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

7) Apei ne bèn lou biòu,
Per ne bèure l'aigueto (*bis*).
Lou biòu à l'aigueto,
L'aigueto à foc,
Lou foc à la barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

8) Apei ne bèn las julhos,
Per estacà lou biòu (*bis*).
Las julhos à biòu,
Lou biòu à l'aigueto,
L'aigueto à foc,
Lou foc à barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil,
Bouquaire, bouquil,
Tastaras pai pus de moun mil!

BOUQUAIRE BOUQUIL. — 1) J'avais un champ de petit millet, — le bouc me le mangeait (*bis*).

Le bouc attaque le millet. — Petit bouc qui donnes de la corne, — tu ne mangeras plus de mon millet.

2) Après vint le loup,— pour chasser le bouc.—Le loup attaque le bouc, — le bouc le millet, etc.

3) Après vint le chien,— pour manger le loup.— Le chien attaque le loup,— le loup le bouc,— le bouc le millet, etc.

4) Après vint le bâton,—pour battre le chien.—Le bâton attaque le chien,— le chien le loup, etc.

5) Après vint le feu, — pour brûler le bâton. — Le feu attaque le bâton,— le bâton le chien, etc.

6) Après vint l'eau,— pour éteindre le feu. — L'eau attaque le feu,— le feu le bâton, etc.

7) Après vint le bœuf,—pour boire l'eau.—Le bœuf attaque l'eau, —l'eau le feu, etc.

8) Après vinrent les liens, — qui voulaient lier le bœuf. — Les liens attaquent le bœuf, —le bœuf l'eau,—l'eau le feu,— le feu le bâton, —le bâton le chien,— le chien le loup,— le loup le bouc, — le bouc le millet. — Le bouc attaque le millet. — Petit bouc, qui donnes de la corne,— tu ne mangeras plus de mon millet.

V. de M. Clair Gleizes, recueillie à Azillanet (Hérault).

LVII. — LA RABO

1) La bielho anabo al jardin per querre uno rabo. — Quan lou biel bejet que la bielho beniò pas, anèt al jardin : bejèt la bielho que tirabo uno rabo,

Lou biel tirabo la bielho,
La bielho tirabo la rabo,
E la rabo toujours teniò !

2) La joube anèt al jardin : — bejèt lou biel que tirabo la bielho.

La bielho tirabo la rabo,
E la rabo toujours teniò !

3) Lou joube anèt al jardin : — bejèt la joube que tirabo lou biel,

Lou biel que tirabo la bielho,
La bielho que tirabo la rabo,
E la rabo toujour teniò !

4) La sirbento anèt al jardin : — bejèt lou joube que tirabo la joube,

La joube que tirabo lou biel, etc.

5) Lou mestre d'afaires anèt al jardin : — bejèt la sirbento que tirabo lou joube,

Lou joube que tirabo la joube, etc.

6) Lou bouiè anèt al jardin :—bejèt lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,

La sirbento que tirabo lou joube, etc.

7) Lou carretiè anèt al jardin :—bejèt lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,

Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento, etc.

8) Lou pastre anèt al jardin : bejèt lou carretiè que tirabo lou bouiè,

Lou bouiè que tirabo lou mèstre d'afaires, etc.

9) Lou moutouniè anèt al jardin : — bejèt lou pastre que tirabo lou carretiè,

Lou carretiè que tirabo lou bouiè, etc.

10) L'agneliè anèt al jardin: — bejèt lou moutouniè que tirabo lou pastre,

Lou pastre que tirabo lou carretiè, etc.

11) La pourquièiro anèt al jardin : — bejèt l'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutouniè que tirabo lou pastre, etc.

12) Lou cò anèt al jardin :— bejèt la pourquièro que tirabo l'agneliè,

L'agneliè que tirabo lou moutouniè, etc.

13) Lou cat anèt al jardin : — bejèt lou cò que tirabo la pourquièro,

La pourquièro que tirabo l'agneliè, etc.

14) Lou rat anèt al jardin :
Bejèt lou cat que tirabo lou cò,
Lou cò que tirabo la pourquièro,
La pourquièiro que tirabo l'agneliè,
L'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutounié que tirabo lou pastre,
Lou pastre que tirabo lou carretiè,
Lou carretiè que tirabo lou bouiè,
Lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,
Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,
La sirbento que tirabo lou joube,
Lou joube que tirabo la joube,
La joube que tirabo lou bièl,
Lou bièl que tirabo la bièlho,
La bièlho que tirabo la rabo,
E la rabo que toujours teniò!

15) Lou poussèl anèt al jardin :— bejèt que la rabo toujour teniò :— d'un cop de mourre la soulebet.— Se l'abiò pas soulebado, — la rabo tendriò encaro!

La Rave.— 1) La vieille allait au jardin pour arracher une rave. — Quand le vieux vit que la vieille ne venait pas, il alla au jardin : — il vit la vieille qui tirait une rave. — Le vieux tirait la vieille, — la vieille tirait la rave, — et la rave toujours tenait.

2) La belle-fille alla au jardin : elle vit le vieux qui tirait la vieille, — la vieille qui tirait la rave, — et la rave qui toujours tenait.

3) Le fils alla au jardin : il vit la belle-fille qui tirait le vieux, — le vieux qui tirait la vieille, — la vieille qui tirait la rave, — et la rave toujours tenait.

4) La servante alla au jardin : celle-ci vit le fils qui tirait la belle-fille, — la belle-fille qui tirait le vieux, etc.

5) L'homme d'affaires...

6) Le bouvier...

7) Le charretier...

8) Le pâtre...

9) Le berger des moutons...

10) Le berger des agneaux...

11) La porcheronne...

12) Le chien...

13) Le chat...
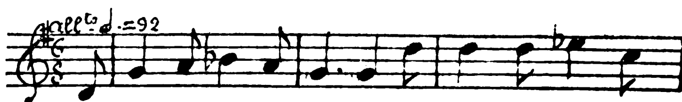
14) Le rat alla au jardin : — il vit le chat qui tirait le chien, — le chien qui tirait la porcheronne, — la porcheronne qui tirait le berger des agneaux, — le berger des agneaux qui tirait le berger des

moutons, — le berger des moutons, le pâtre; — le pâtre, le charretier; — le charretier, le bouvier; — le bouvier, l'homme d'affaires: — l'homme d'affaires, la servante; — la servante, le fils; — le fils, la belle-fille; — la belle-fille, le vieux; — le vieux, la vieille; — la vieille, la rave, — qui toujours tenait.

15) Le pourceau alla au jardin, il vit que la rave toujours tenait: — d'un coup de groin il la souleva. — S'il ne l'avait pas soulevée, — elle tiendrait encore.

Version de St-Sernin (Aveyron), communiquée par le F. Ph. Miquel.

LVII.







1) J'ai fait une maitresse,
Trois jours, n'y a pas longtemps. } *bis*.
J'irai la voir dimanche,
Sans plus tarder.
J'irai revoir la belle,
Par amitié [1]. } *bis*.

[1] Ce début est commun à beaucoup de chants populaires. Cf. Bujeaud, *Ch. pop. de l'Ouest*, I, 277, 290; — de Puymaigre, *Ch. du pays messin*, p. 20, 369; — Champfleury, *Ch. pop. des prov. de Fr.*, p. 58, 90, etc.

Dans son recueil des *Chansons populaires des provinces de France*, p. 90, M. Champfleury donne une version plus complète, recueillie dans le Bourbonnais.

2) Si tu me viens voir dimanche,
Sans plus tarder,
Je me mettrai rosette
Sur un rosier,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

3) Si tu te mets rosette
Sur un rosier,
Je me mettrai fleuriste,
Fleuriste jardinier:
Je cueillerai la rose,
Par amitié.

4) Si tu te mets fleuriste,
Fleuriste jardinier,
Je me mettrai bichette,
Courant dans les champs,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

5) Si tu te mets bichette,
Courant par les champs,
Je me mettrai chasseur,
Pour te chasser
Je chasserai la biche,
Par amitié.

6) Si tu te mets chasseur,
Pour me chasser,
Je me mettrai étoile
Du firmament,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

7) Si tu te mets étoile
Du firmament,
Je me mettrai nuage,
Nuage blanc:
Je couvrirai l'étoile
Du firmament.

8) Si tu te mets nuage,
Nuage blanc,

Je ferai la malade
Dans un lit blanc,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

9) Si tu te fais malade
Dans un lit blanc,
Je me mettrai docteur
Pour te docter:
Je docterai la belle,
Par amitié.

10) Si tu te mets docteur
Pour me docter,
Je ferai bien la morte
Pour un moment,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

11) Si tu fais bien la morte
Pour un moment,
Je me mettrai saint Pierre
Du paradis,
Et j'ouvrirai la porte
A ma bonne amie.

V. Communiquée par M. Rouis: recueillie et notée par lui, à Lodève, (Hérault).

LIX. — JANETOUN, M'AMIGA

Adìu, Janetoun m'amiga, | mas pus cheras amours,
Beni entendre una cansouneta | que n'es facha per bous.

Se iéu l'entende dire | ou l'entende cantà,
Dedins la ribieireta, | iéu, m'anarai gità.

Se dins la ribieireta | bous, bous anàs gita,
Iéu me mettrai pescaire, | en pesquen bous aurai.

Se bous mettès pescaire, | qu'en pesquen bous m'ages,
Iéu me mettrai erbeta | dins lou pradet tant grand.

Se bous mettès erbeta | dins lou pradet tant grand,
Iéu me mettrai dalhaire, | en dalhen bous aurai.

Se bous mettès dalhaire, | qu'en dalhen bous m'ages,
Iéu, me mettrai sureta | dins lou couvent tant grand.

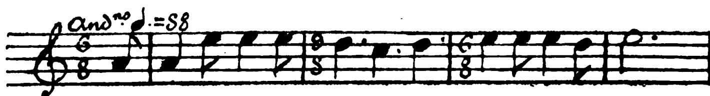
Se bous mettès sureta | dins lou couvent tant grand,
Iéu, me mettrai frereta, | en counfessen bous aurai.

Se bous mettès frereta, | qu'en counfessen m'ages,
Iéu me mettrai esteleta | dins lou ciel qu'es tant grand.
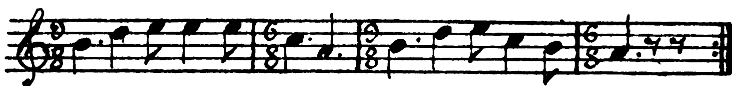
Se bous mettès esteletta | dins lou ciel qu'es tant grand,
Iéu me mettrai nibetta, | en niben bous aurai.

Version du docteur Camille Cavani, recueillie à Montferrier (Hérault).

LX. — CATARINO



Ca - ta-ri -no m'ai - mi - o, re- belho - te, siuplèt;



Regardo à ta fi - nes-tro Lou mai e lou bou - quet.

1) Catarino, m'aimio, —rebelho-te sìuplèt;
Regardo à ta finestro — lou mai et lou bouquet.

2) Regardo à ta finestro— las guirlandos de flous,
Per celebrà ta festo,— que planto l'amourous.

3) Per celebrà ta festo,— mas prumièros amours,
Te jougarei d'aubados, — d'aubados de tambours.

4) M'enchaute pla d'aubados, — n'es pas ço que me cal :
Ço que sustout me presso, — es de me maridà.

5) Ço que sustout me presso — es de me maridà,
Car, s'aco duro gaire, — iéu m'anirei negà.

6) S'aco te duro gaire, — que te borgues negà,
Iéu me farei nadaire — et t'anirei pescà.

7) Se tu te fas nadaire — per me veni pescà,
Iéu me farei andialo, — te glissarei en ma.

8) Se tu te fas andialo — per me glissa à la ma,
Me farei la floureto — que brilho dins lou prat.

9) Se tu te fas floureto — que brilho dins lou prat,
Me farei margarideto — per estre à toun coustat.

10) Se te fas margarideto — per estre à moun coustat,
Iéu me farei rousèlo — que mirgalho lou prat.

11) Se tu te fas rousèlo — per mirgalhà lou prat,
Iéu me farei segaire, — te prendrai am'el blat.

12) Se tu te fas segaire, — per me prene am'el blat,
Iéu me farei la bicho — que sauto su'l serrat.

13) Se tu te fas la bicho — que sauto su'l serrat,
Iéu me farei cassaire, — t'aurei am'un fialat.

14) Se tu te fas cassaire — per me prene au fialat,
Iéu me farei la luno — que brilho al cèl ta grand.

15) Se tu te fas la luno — que brilho al cèl ta grand,
Iéu me farei nuage, — t'anirei al dabant.

16) Se tu te fas nuage — per m'anà al dabant,
Iéu me farei l'estèlo — que brilho al cèl ta grand.

17) Se tu te fas l'estèlo — que brilho al cèl ta grand,
Iéu me farei l'aubeto, — t'aurei en me lebant.

18) Se tu te fas l'aubeto — per m'abe'n te lebant,
Iéu me farei moungeto — dins un *coubant*.

19) Se tu te fas moungeto — dins un *coubant*,
Iéu me farei lou prestre, — t'aurei en counfessan.

20) Se tu te fas lou prestre, — per m'abe'n counfessan,
Iéu farei de la morto, — las surs me plouraran.

21) Se tu fas de la morto, — las surs te plouraran;
Me farei terro santo, — de iéu te coubriran.

22) Se te fas terro santo, —de que me coubriran,
Tant bol dounc que tu m'ages,— coum'un autre galant.

23) Tant bol dounc que tu m'ages — coum'un autre galant,
Beni dounc que t'embrasse,—sarro-me *tendrement*.

Catherine. —1) Catherine. ma mie, réveille-toi, s'il vous plait ; —regarde à ta fenêtre—le mai et le bouquet.

2) Regarde à ta fenêtre—les guirlandes de fleurs,—pour célébrer ta fête, — que plante l'amoureux.

3) Pour célébrer ta fête,—mes premières amours,— je te jouerai des aubades, —des aubades de tambours.

4) Je me soucie peu d'aubades, — ce n'est pas ce qu'il me faut: — ce qui surtout me presse, —c'est de me marier.

5) Ce qui surtout me presse,— c'est de me marier; —car, si ceci dure un peu,—je m'en irai noyer.

6) Si ceci dure un peu,— que tu ailles te noyer,— je me ferai nageur — pour te pêcher.

7) Si tu te fais nageur— pour me pêcher,—je me ferai anguille, je te glisserai dans les mains.

8) Si tu te fais anguille —pour me glisser dans les mains, — je m ferai la fleurette — qui brille dans le pré.

9) Si tu te fais la fleurette—qui brille dans le pré,— je me ferai la marguerite — pour être à ton côté.

10) Si tu te fais la marguerite— pour être à mon côté, — je me ferai le coquelicot— qui diapre les blés.

11) Si tu te fais coquelicot — qui diapre les blés, — je me ferai moissonneur,—je te prendrai avec le blé.

12) Si tu te fais moissonneur — pour me prendre avec le blé, — je me ferai la biche— qui saute par la montagne.

13) Si tu te fais la biche — qui saute par la montagne, — je me ferai le chasseur,— je t'aurai au filet.

14) Si tu te fais chasseur, —pour m'avoir au filet, — je me ferai la lune—qui brille au ciel si grand.

15) Si tu te fais la lune — qui brille au ciel si grand, — je me me ferai nuage,— je m'en irai au-devant de toi

16) Si tu te fais nuage — pour venir au-devant de moi, — je me ferai l'étoile — qui brille au ciel si grand.

17) Si tu te fais l'étoile—qui brille au ciel si grand,—je me ferai l'aube, – je t'aurai en me levant.

18) Si tu te fais l'aube — pour m'avoir en te levant,— je me ferai nonne—dans un couvent.

19) Si tu te fais nonne—dans un couvent,— je me ferai le prêtre —je t'aurai en confessant.

20) Si tu te fais le prêtre — pour m'avoir en confessant, — je ferai la morte,— les sœurs me pleureront.

21) Si tu fais la morte — que les sœurs pleureront, — je me ferai terre sainte,— de moi on te couvrira.

22) Si tu te fais terre sainte — qui me couvrirait, — il vaut mieux que tu me possèdes — qu'un autre galant.

23) Il vaut mieux que tu me possèdes — qu'un autre galant : — viens donc que je t'embrasse, — serre-moi tendrement.

Version du Narbonnais, communiquée par M. le docteur Gulbaud.

Dans une seconde version, envoyée par le même et venant de la même contrée, nous trouvons, indépendamment de quelques variantes de mots plusieurs couplets non indiqués ci-dessus.

Au couplet 14[e], la jeune fille répond:

14 *bis*. Iéu me farei la roso — del jardi de papa.

Puis le dialogue continue :

14) Se tu te fas la roso—del jardin de papa,
Iéu me farei l'aigueto—per te plà arrousà.

14) Se tu te fas l'aigueto—per me plà arrousà,
Iéu me farei l'abelho— per te poude baisà.

14) Se tu te fas l'abelho—per me poude baisà,
Iéu me farei la luno—que brilbo al cel ta grand.

Le reste comme ci-dessus.

(*A suivre*) A. MONTEL et L. LAMBERT.



UNE CHANSON LATINE

Les idées latines, qui, en Catalogne d'abord, dans le Languedoc et la Provence ensuite, se sont affirmées et s'affirment tous les jours davantage, n'ont pas eu, depuis tout à l'heure quinze ans, de défenseur plus autorisé, plus passionnément convaincu, que M. de Quintana y Combis. Poëte catalan, deux fois député aux Cortès, délégué à l'Exposition universelle de Vienne en 1873, délégué encore à l'Exposition qui s'ouvrira à Paris le 1[er] mai prochain, M. de Quintana a partout affirmé la grande pensée de fraternité romane qui, dès 1843, trouvait à Montpellier, dans le docteur Lallemand, un théoricien systématique et déclaré. On la voyait poindre en lui, à Saint-Rémy, au mois de septembre 1868, lors de la fête qui, pour la première fois depuis cinq siècles, réunissait ensemble les poëtes catalans et les poëtes provençaux. Le lendemain de la fête, au-dessous des *Antiques*[1] de Saint-Rémy, en présence d'un auditoire de quatre ou cinq mille âmes, écoutant religieusement, en plein soleil, les chants de ses félibres, elle courait, pour ainsi dire latente, sous les vers de son admirable sonnet à l'union de la Catalogne et de la Provence. Cette pensée s'accusait plus nettement à Avignon en 1874, au moment où l'on célébrait le sixième centenaire de la mort de Pétrarque. Après que M. Conti eut rappelé, au nom de l'Italie, qu'il fut un temps où l'on voyait, sans envie aucune, les grandeurs de la chrétienté mises en commun, les docteurs de la Sorbonne occuper des chaires à Pise, à Naples et à Bologne, les lettrés italiens visiter la Provence et s'y fixer, M. de Quintana prenait la parole et, faisant appel à l'union des peuples qui bordent la Méditerranée, s'écriait que, si jamais les vents froids du Nord revenaient glacer le foyer d'une nation latine ou dessécher l'herbe qui croît sur les tombes de ses

[1] C'est ainsi qu'on nomme en Provence les ruines de deux monuments romains situés au pied des Alpines.

aïeux, ils reculeraient effrayés devant l'éclat de la race réunie[1].

La même préoccupation lui suggérait, en 1875, le don d'une coupe en argent à décerner au meilleur *Chant du Latin*, écrit soit en français, soit en italien, soit en roumain, en portugais, en espagnol ou en catalan.

Elle devait lui inspirer enfin, quelques mois après, la *Cançó llatina* qui suit, et que la *Revue des langues romanes* a l'heureuse fortune de publier aujourd'hui. Cette pièce fut lue à Avignon le 21 mai 1876, lors de la première assemblée générale du *Félibrige*. Au mois d'août de la même année, elle le fut à Valence (Espagne), pendant les fêtes du Centenaire de Jacme le Conquérant, alors que, sur la proposition de M. de Quintana lui-même, les poëtes catalans, espagnols et languedociens, protestaient contre les massacres de Bulgarie par une adresse collective aux Serbes et aux Roumains de la Roumanie et de la Macédoine.

Le titre de cette pièce montre que M. de Quintana n'a pas eu l'idée de composer une *Cançó del Llatí* proprement dite ; mais si, pour emprunter les termes du programme du concours de la Société en 1878, il faut considérer le thème proposé par l'auteur du *Dies iræ de Montgri* comme une sorte de *chant de race*, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome, il est permis d'affirmer que la *Cançó llatina* est digne de ce titre, aussi bien par l'élévation de la poésie que par la manière concise et magistrale avec laquelle les idées qui en forment le fonds ont été développées.

Alph. Roque-Ferrier.

[1] Nous avons déjà parlé de ce discours dans une étude sur l'*Idée latine* (*Revue*, février-avril 1876).

CANÇO LLATINA

Alçem, alçem la cántiga — de l'envejada raça!.... .
Que la cançó llatina — rodoli per l'espay.

Arreu sonará armónica, — oh! fills de mare santa!....
caliu de flama antiga — dels cors serva la llar.

Venim d'aquellas áligas, — las áligas romanas,
que j'aire no tenia — lo mon pel' sèu volar;

la pols de las centúrias — remembra nostra planta,
petjant la terra altiva — d'un cap à l'altre cap.

Naturalesa espléndida — ns' breça l'arca santa,
d'onadas d'armonia — umplim nostre cel blau.

Del mon som cor y ánima!.... — Si'l cor minva y s'acaba,
per mala sort, la vida, — l'ànima es immortal!

Si crema 'l sól de pátria — la bárbara petjada,
com diu la Gesta antiga, — la raça s'alçará;

CHANSON LATINE

Arborons l'hymne de la race à qui l'on porte envie! — Que le chant latin roule dans l'espace!

Partout il résonnera harmonieux, oh! fils d'une mère sainte! — le foyer de nos cœurs garde la braise de l'antique flamme.

Nous sommes de la race de ces aigles, les aigles romaines, — pour le vol desquelles le monde n'avait pas assez d'espace;

La poussière des siècles se souvient du poids de nos pieds, — foulant avec orgueil la terre d'un bout à l'autre bout.

La nature splendide nous berce dans l'arche sainte; — de flots d'harmonie nous remplissons la voûte de notre ciel bleu.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme! — Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle!

Si le pied du barbare brûle le sol de la patrie, — comme dit l'antique Geste, la race se lèvera,

y entre huracans de rábia — là terra enarbolada,
la fam dels corps, d'Atila — las carns apagaran.

Vensuts!... un jorn las àligas — caigueren abrassadas
à la potent calciga — quel Nort nos vomitá ;

alçaren mes heróicas — y, al crit de la venjança,
posaren llavó antiga — del bárbaro en lo cap.

La llum de la conciéncia — dins l'ánima li inflaman ;
del art la estrella amiga — li posan al devant ;

la majestat armónica — del dret arreu li encarnan,
y dins del cor li nia — la santa llibertat.

La creu du la victória!... - Per nostre sanch regada,
de Cristo la doctrina — dels homes feu germans ;

del geni á la llum mágica — nous pobles s'aixecaban,
la lley donaba vida — á un mon de ciutadans.

May á las vellas áligas — desniaran las d'ára,
a la bullenta tina — jamay s'hi abeuraran :

Et, au milieu d'ouragans de rage dévastant la terre,— les chairs d'Attila apaiseront la faim des corbeaux.

Vaincues !... un jour les aigles tombèrent, embrassant — le fléau terrible que le Nord avait vomi sur nous;

Elles se relevèrent plus héroïques, et, au cri de la vengeance,— elles jetèrent l'antique semence dans la tête du barbare.

Elles allumèrent dans son âme le flambeau de la conscience; — mirent devant lui, de l'art, l'étoile amie;

Firent pénétrer dans sa chair la majesté harmonieuse du droit,— et éveillèrent la sainte liberté dans son cœur.

La croix donne la victoire : arrosée de notre sang, — la doctrine du Christ des hommes fait des frères ;

A la lumière magique du génie, de nouveaux peuples surgissent, — la loi donnait la vie à un monde de citoyens.

Jamais les aigles d'aujourd'hui ne chasseront de leur nid les vieilles aigles ; — aux cuves bouillantes du vin elles ne s'abreuveront jamais ;

la fret de bóiras pálidas — la llum del sol no glassa,
la raça encara nia — adins del vell casal.

Desperta, alenta, oh pátria, — en la grandor passada ! ..
que la cançó llatina — rodoli pels' espays.

Del mon som cor y ánima !... — Si 'l cor minva y s'acaba,
per mala sort, la vida, — l'ánima es immortal !

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avinyó, 21 maig 1876, diada de santa Estrella.

Le froid des pâles brouillards ne glace pas la lumière du soleil...— La race niche encore sous son vieux toit.

Réveille-toi, prends courage, ô patrie ! au souvenir de ta grandeur passée ! — Que la chanson latine vole dans l'espace.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme !— Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle !

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avignon, 21 mai 1876, jour de Sainte Estelle.

LA VILO D'AIGO-MORTO

REFOULÈRI

I

D'Aigo-morto
Lis aigo soulitàri soun morto !...
Eici la luno, eila l'oumbrun
(*T'esvalisses, sant alcabrun ?*)
A l'entour de l'antico Aigo-morto,

LA VILLE D'AIGUES-MORTES

FANTAISIE

I

D'Aiguesmortes,— les eaux solitaires sont mortes !... — Ici la lune, là l'ombre — (*Est-ce que tu t'évanouis, saint crépuscule ?*) — A l'entour de l'antique Aiguesmortes, — de ses merlons dorés,

De si merlet aurin, de si porto,
M'espacege dins li palun :
De lénis alenado alenavon ;
Ti ventoulet, Vènus, boufavon
Douçamen di vàsti palun.

Si muraio,
Que se trufon de tóuti li daio,
Quatre, carrado i quatre vènt
(*O poumpous espargne dóu Tèms !*)
Sèmpre soun de valènti muraio,
Se véuso de ribambello gaio ;
E si porto, qu'au vai-e-vèn,
S'espandissien, di róugi Crousado,
Badaion au-jour-duei is armado
Di pouëtìqui pensamen !

Sus la lono,
Coume dins un mirau bello dono,
La luno escampo si dardai
(*S'envolo la bèuta jamai !*),
E sounjarello, argentino, bono,
Sourris d'amount coume la Madono !
Forto, pièi forto mai-que-mai,
Boumbounejon dedins mis auriho,

de ses portes, — je me promène dans les marais ; — de suaves-petites brises s'élevaient ; — tes zéphyrs, ô Vénus, soufflaient doucement des vastes marais.

Ses murailles, — qui se moquent de toutes les faulx (*ô pompeuse indulgence du Temps !*), — quatre, carrées aux quatre vents. — sont toujours des murailles vaillantes , — bien que veuves de foules joyeuses, — et ses portes qui, au va-et-vient — des rouges croisades se déployaient, — s'ouvrent béantes aujourd'hui aux armées — des pensers poétiques.

Sur la lagune, — comme dans un miroir une belle dame — (*la beauté ne s'envole jamais !*), — la lune jette ses flèches, — et, songeuse, argentée, bonne, — elle sourit d'en haut comme la Ma-

Ti meravihóusi sinfounlo,
Toun vaste councert, niue de Mai!

Di machoto,
Restountis (noun l'entèndes?) la noto,
E di rano l'amourous cor
(*Me plais aquéu bèl estrambord!*),
Qu'en palun, liuen d'èstre paloto,
Enauron is estello si noto,
Car l'Amour lis a mes d'acord,
Fasènt di granouio de cantaire,
E meme dóu grouïn de troubaire
Que largon la gau de si cor.

De cantaire?
Aquésti soun bessai de troubaire
Arriba d'amount o d'avau
(*De fes lou fantasti m'enchau!*).
De segur d'armeto de troubaire
Soun aquésti que ramplisson l'aire
D'uno talo aurasso de gau;
Fasènt clanti, boumbissènt, arrage,
Sus la vilo dóu fièr Mejan Age,
Sis ancian refrin majourau!

done! — Dans mes oreilles tintent — tes symphonies merveilleuses, — ton vaste concert, nuit de Mai!

Des chouettes — résonne (ne l'entends-tu pas?) la note, — ainsi que le chœur amoureux des grenouilles — (*cette belle extase me réjouit!*), — qui, dans les marais, loin d'être oisives, — élèvent leurs notes aux étoiles, — car l'Amour les a mises en accord, — faisant des grenouilles des chanteurs, — et même de la gent grouillante des troubadours, — qui épanchent la joie de leur cœur.

Des chanteurs? — celles-ci sont peut-être des troubadours, — arrivés d'en haut ou d'en bas — (*parfois le fantastique me plaît*). — Assurément, des âmes de troubadour — sont celles-ci qui remplissent l'air — d'une telle tempête d'allégresse; — faisant cliquetis, sonnant, çà et là, — sur la ville du fier Moyen Age, — leurs vieux refrains de maître.

Renadivo,
Aquesto cantadisso qu'abrivo,
Es ta claro voues, Ventadour !
(*Inmenso es la prèisso d'Amour !*)
O Rimbaud ! O Coumtesso mai vivo !
Es ta flamo que se recalivo
E qu'esclato coume uno flour...
T'entènde dounc ?« Evesque di Diable ! »
Qu'as à fairo, tu, « l'Abouminable »
Sant sacamand ! emé l'Amour ?

II

Fin qu'i bàrri,
Blanc à la luno coume un susàri,
S'estalouiro un gres verdau
(*Lis estello trepon adaut !*)
D'ounte, grand goutique reliquàri !
S'aubouro l'auto vilo e si bàrri...

Nouvellement née, — cette chanson qui s'élance — est ta voix limpide, Ventadour ! — (*Immense est le besoin d'aimer!*) — O Raimbaut[1] ! ô Comtesse[2] revivifiée ! — c'est ta flamme qui s'allume de nouveau — et qui éclate comme une fleur. — Est-ce que je t'entends encore une fois ? « Évêque des Diables[3] ! » — Qu'as-tu à faire, toi, « l'Abominable », — saint brigand ! avec l'Amour ?

II

Jusqu'aux remparts, — blancs à la lune comme un suaire, — s'étale nonchalamment une lande verdâtre — (*les étoiles dansent en haut !*); — d'où, grand reliquaire gothique, — s'élèvent la noble ville et ses remparts.... — En vieux manuscrit ou missel, — où l'or et

[1] Rambaud d'Orange. — [2] La Comtesse de Die. — [3] Folquet de Marseille. *Voir* Puylaurens, Chron., ch. XXXVII, A : — « Erantque in exercitu dominus archiepiscopus Narbonæ et episcopus Tolosanus quem quadam die transeuntem cum pluribus circa villam, illi de intus clamantes *diabolum episcopum* infideliter vocitabant ; et qui cum eo erant : Auditis, inquiunt, quod vos appellant diabolorum episcopum ? Utique, respondit ipse, et verum dicunt », etc.

En vièi manuscri vo missau,
Ounte l'or e lou blasoun esbriho,
Se desvèlon de tàli tourriho,
E li mémi jàuni pourtau.

Sus lis alo
De l'ardènto Muso prouvençalo
Au temps roumantique pourta
(*Lou present devèn lou passa !*),
Vès ! de scètre, de tèsto reialo !
Vès ! de mitro, de raubo pourpalo !......
Deman, lou sant Rèi vougara !.....
Aigo-morto es un trelus de vido, —
De segnour, de princesso, clafido,
De clerc, d'estendard, de Crousa !

« An ! arrasso !
» Vole vèire lou sant Rèi que passo ! »
« *Que Rèi ?* » — « Louis IX ! » — « *Bedigas !*
(*La flamo es esclavo dóu glas ?*)
» *Louis IX es toujour à sa plaço,*
« *Enarquiha au mitan de la plaço !* »
« — Que ? hòu ! un vèire d'ipoucras ! »
« — *Qu'es acò ?* — *Tè ! de boc ! de champagno !*

e blason brillent, — se révèlent de telles tourelles et les mêmes portes jaunes.

Sur les ailes — de l'ardente muse provençale, — au temps romantique porté — (*le présent devient le passé !*) — voyez ! des sceptres, des têtes royales ! — Voyez ! des mitres, des robes de pourpre !... — Demain le saint Roi fera voile ! — Aiguesmortes est un éblouissement de vie, — débordant de seigneurs, de princesses, — de clercs, de bannières, de Croisés !

Allons ! En avant, — « je veux voir le saint Roi qui passe. » — » *Quel Roi ?* » — « Louis IX ! » « Innocent ! — (*la flamme est esclave de la glace !*) — « *Louis IX est toujours à sa place, — perché là-bas au milieu de la place*[1] *!* ... » — « Quoi ? holà ! un verre d'hypocras !... » — « *Qu'est-ce que cela ? Tiens ! des bocks ! du champagne !*

[1] Une statue en bronze de saint Louis se voit sur la grande place d'Aiguesmortes.

» *De castèu-nòu! de rancio d'Espagno!* »
— « Teisas-vous : vole d'ipoucras ! »

Que belòri !
La Crousado crestiano, qu'es flòri !—
Fai li bano i fièr Sarrasin
(*Lis erso fouguejon d'alin !*)
E chourlo l'avans-goust di vitòri ! . . . . .
« Digo, quouro partèn pèr la glòri ? » —
—« *A dos ouro e cinq part lou trin!*
» *Li Felibre s'acampon en Arle !* »
« Sarnibiéu ! di Felibre noun parle,
» Mai di mescresènt Maugrabin ! »

MANDADIS

A E. Roussel, de Nimes

Refoulèri !
Vai-t'en emé toun tarrabastèri
A moun bon Roussel eilalin
(*Vivo longo-mai lis Arquin !*),
E, lou nas en l'èr, coume un arlèri,
Digo dounc au journalisto lèri

— *du Châteauneuf! du « vin rancio » d'Espagne!* — « Taisez-vous : je veux de l'hypocras! »

Quelles splendeurs! — La Croisade chrétienne, comme elle se réjouit ! — Elle fait les cornes aux fiers Sarrasins — (*de loin les vagues étincellent*) —et hume l'avant-goût des victoires!...— « Dis, quand partons-nous pour la gloire ? » — « *A deux heures et cinq part le train ! —Les Félibres s'assemblent à Arles !* » — « Jarnibleu ! je ne parle pas des Félibres, mais des Maures sans croyance ! »

ENVOI

A E. Roussel, de Nimes

Fantaisie! — va-t'en avec ton tapage — à mon bon Roussel au loin — (*Vivent toujours les Arquins!*), —et, le nez en l'air, comme un éventé, —dis donc au brillant journaliste — que tu te feras cama-

Que faras paréu 'mé lou *Chin*[1]
Qu'ai canta (pauro bestiolo morto!)
Quand ma gau cigaleto èro forto,
E mi mirau toujour en trin.

Guihèn-C. Bonaparte-Wyse.

Aigo-morto, 1876, au mes de mai.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône).

rade du *Chien* — que j'ai chanté (pauvre petite bête trépassée!), — quand ma joie de cigale était forte — et mes miroirs toujours en train.

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

Aiguesmortes, 1876, mois de mai.

ESPERANSA

Dins lo jardi hon roses jo cullia
S'en entra un vell mes negre que'l pecat;
Ab mans de fer mon tendre bras agafa
Y lluny y lluny m'en porta arrossegant.

Correns, correns, passant ermots y selves,
Forem à un sot de punxes y rocam;
Alli lo vell cansat á terra 's llansa
Y soptament m'asseu á son costat.

ESPÉRANCE

Dans le jardin où je cueillais des roses, — il entre un vieux plus noir que le péché; — avec des mains de fer il saisit mon tendre bras, — et loin et [bien] loin, il m'emporte, me traînant.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forêts, — nous arrivâmes à une fosse [remplie] d'épines et de rochers. — Là, le vieillard fatigué se jette à terre — et brusquement m'assied à son côté.

[1] Voir *Parpaioun blu*, p. 93.

Ab gran esfors, com dures estenalles,
Ses mans de fer estrenyen lo meu bras;
Mes fonda son sos aspres dits afluixa,
Y jo m'en fuig, al bon Jesus clamant.

Correns, correns, passant ermots y selves,
Me trop a un pla y a dormideta caig;
Alli 'm despert y veig, al trench de l'alba,
Prats tot florits, arbredes y casals.

Prou os conech, enrejolades eres
Y porxe fresch hon juguen los infants...
Ay trista, no! la terra de mon pare,
La que jo cerch, aquesta no ho es pas.

Veig altres llochs ab belles pagesies;
No son aquells que desitjava tant;
Mes fent camí, m' ho diu al cor la Verge,
O pare meu! jo trovaré ton mas.

MILA Y FONTANALS.

(Catalan littéraire)

Avec de grands efforts, comme de dures tenailles, — ses mains de fer étreignent mon bras; — mais un profond sommeil amollit ses doigts [si] âpres, — et je m'enfuis, invoquant le bon Jésus.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forêts, — je me trouve dans une plaine et je tombe endormie. — Là, je m'éveille et je vois, à la pointe de l'aube, — des prés fleuris, des futaies, des métairies.

Je vous connais bien, aires carrelées — et porche frais où jouent les enfants... — Ah! malheureuse, non, la terre de mon père, — celle que je cherche, ce n'est pas celle-ci!

Je vois d'autres lieux avec de belles granges; — ils n'y sont pas ceux que je désirais tant; — mais, en faisant chemin, la Vierge me le dit au cœur, — ô mon père! je trouverai ta ferme!

MILA Y FONTANALS.



LA SOULITUDO

(LOQUITUR)

« Ere soulo emé Diéu quand lou Tèms se moustravo,
E dóu sen eternau la premiero aubo blavo,
Coume d'un negre som, se destrassounè lèu :
S'acroucavon au sòu li rancaredo inmènso,
E l'Oucean abrama s'alargavo en neissènço,
Belant e barbelant la glòri dóu soulèu :
E de grand gaudre d'or de la font abrasado.
Inoundavon subran la terro esbarlugado.

» Iéu, demore au desert, d'ount lou Coumbour s'envai,
Ount la gazello lisco à moun sen sènso esfrai
Douçamenet s'amato e chaumo benurouso.
Lis estello de Diéu me calignon souvènt,
E davalon dóu cèu emé d'iue trelusènt,
Pèr me dire li mot dis angello courouso.

LA SOLITUDE

(LOQUITUR)

« J'étais seule avec Dieu quand le temps se manifestait,— et du sein éternel la première aube blafarde,—comme d'un sommeil noir, s'éveilla en sursaut ; — les immenses chaînes de rochers s'accrochaient au sol, — et l'Océan, passionné, se précipitait en naissance, — regardant et convoitant la gloire du soleil ; — et de grands torrents de lumière de la source de feu — inondaient soudain la terre éblouie.

» Moi, je demeure au désert, d'où le Souci s'éloigne, — où la gazelle lisse, sur mon sein, sans peur,—se blottit tout doucement et se repose bienheureuse. — Les étoiles de Dieu me courtisent souvent — et descendent du ciel avec des yeux de flamme, — pour me dire les mots des *angèles* resplendissantes. — Solitaire, assise,

Souleto, d'assetoun, trene mi péu negras
Emé li gènti flour que perfumon l'ermas.

» Me plais d'escarlimpa la mountagno óudourouso,
De cauca fieramen si cimo parpelouso,
Lou soulèu dins mis iue, lis eigloun à ma man;
D'espincha terro e mar pèr un trau dins li nivo ;
De segui, de si font, li sorgo renadivo,
S'alargant, bramarello, au trelus trestoumbant. ...
— S'estalouiro eilavau la planuro pourpalo !
Vaqui ! dins la liunchour, de gràndi capitalo !

» Qu'ame ta voues, o mar ! Quand ourlon li ventas,
Dins ta gau soubeirano ausses ti milo bras,
Pèr lucha fouligaudo emé l'aurasso ourriblo,
E, quand sautejes blanco i bais dóu caraven,
Rises, en te trouvant dins de tau sarramen ;
Mai te cabusses, bròu ! de sis arpo terriblo ;
E brafant, an pèr an, li gazan di nacioun,
Toun tron li tintourlejo en un brès sènso founs.

» Ount trèvo tristamen ma sourrastro la Rouino,

je tresse mes noirs cheveux — avec les fleurs gentilles qui parfument la lande.

» Il me plaît d'escalader la montagne aromatique, — de fouler avec fierté ses cimes escarpées,—le soleil dans les yeux, les aiglons à ma main : — d'épier terre et mer par un trou dans les nuages ; — de suivre, de leurs sources, les rivières naissantes, — se précipitant avec fracas et tombant en cascades illuminées .. — La plaine empourprée se repose nonchalamment dans le lointain. — Voilà! à l'horizon, de grandes métropoles !

» Que j'aime ta voix, ô mer ! Quand les tempêtes hurlent, — tu élèves tes mille bras, dans ton allégresse souveraine, — pour lutter, folâtre, avec l'ouragan horrible ; —et, quand tu sautes, blanche, aux baisers des falaises,— tu ris en rencontrant de semblables embrassements : — mais tout à coup tu t'échappes de ses étreintes terribles, — et, dévorant année par année, les trésors des nations, — ton tonnerre les balance en un berceau insondable.

» Où hante, dans sa tristesse, ma cruelle sœur, la Ruine, — ma

A soun coustat tambèn ma caro se devino ;
Amudido, me couche i souloumbrous abord
Di castèu desbaussa, di capello pourrido,
D'ounte cansoun e gau soun long-tèms esvalido;
Mai moun sèti requist es encò de la Mort !
Dins la sournuro eila s'acampon li coumpaire,
Car li soul counvida soun li verme manjaire.

» Me pause bèn souvènt dins l'oustau dóu Segnour,
Carga de si trebau ount l'ome de doulour
Descato à l'Eternau li ragas de sa lagno ;
E, quand lou blound calèu pendènt davans l'autar
Fai fougueja li plour que toumbon sus li bard,
Coume s'èron au rai de perleto d'eigagno,
Ai guincha, m'es avis, un anjoun pensatiéu,
Vengu pèr apourta li beloio au Bon Diéu.

» Quand li pople à veni soun malaut de desaire,
E, pica per la fam, 'me li mamèu di maire,
D'enfantoun palinèu jogon sóuvajamen ;
Quand li colo dóu cèu soun subran estrassado,
E que l'ange, sourtent de si tripo ferrado,

figure se voit aussi à son côté ; — silencieuse, je me couche aux environs lugubres des châteaux écroulés, des chapelles délabrées, — d'où, depuis longtemps, la chanson et la joie ont disparu ; — mais mon séjour choisi est avec la mort. — Dans les ténèbres, là-bas, s'assemblent les compères, — car les seuls invités sont les vers gloutons.

» Je m'abats bien souvent dans la maison du Seigneur, — où, chargé de ses peines, l'homme de douleur — dévoile à l'Éternel les abîmes de sa mélancolie; — et quand la blonde lampe qui pend devant l'autel — fait étinceler les larmes qui tombent sur les dalles, — comme si elles étaient aux rayons des perlettes de rosée, — j'ai épié, ce me semble, un petit ange pensif, — arrivé pour emporter ces joyaux au Bon Dieu.

» Quand les peuples de l'avenir sont malades de mélancolie,— et, frappés par la faim, avec les mamelles des mères, — des nourrissons blêmes jouent d'un air effaré; — quand les collines du ciel tout à coup s'entr'ouvrent béantes,--et que l'ange, se précipitant hors de leurs entrailles de fer, — aura mis en fuite le Temps, comme une

Coume uno auro lou fum, aura 'scampa lou Tèms,
Ma demoro sara lou Gourg negras, alabre,
Ounte vai jaire en pas, Univers, toun cadabre. »

Guihèn-C. Bonaparte-Wyse.

brise la fumée, — ma demeure sera le gouffre noir, grand,— où va enfin se coucher en paix, Univers, ton cadavre.

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

LUCHO D'ESTELLO

A LA FELIBRESSO D'ARENO, LEOUNTINO GOIRAND

Tant que lusiras e tant que viéurai,
Bèl astre d'argènt, iéu t'amirarai...
Leountino Goirand.

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt ;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Noun vous n'ensouvèn.

LUTTE D'ÉTOILES

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE, LÉONTINE GOIRAND

Tant que tu luiras et tant que je vivrai,
bel astre argenté, moi, je t'admirerai.
Léontine Goirand.

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ; — mais d'avoir vu des éclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

Eh bèn ! se voulès, aniue, vous espère :
Au cresten di serre
Escalen ensèn,
E veirés veni dins lou prat celèste,
A se batre prèste,
Dous astre lusènt.

Espinchas aquéu, coume fai sa routo
Dins l'inmènso vouto,
Sèmpre sourrisènt ;
Espandis amount sa douço lumiero
E trais sus la terro
Si belu d'argènt.

Es lou bèu premié, quand lou jour trecolo,
A lampa di colo
Vers lou fiermamen;
Pièi, au gai simbèu de sa rampelado,
La plano estelado
Pren fio douçamen.

L'autre, es deja tard quand s'escarrabiho.
Vès, se dereviho :
I'a proun tèms que dor !
Camino, escampant, arderous e rouge,
De soun front aurouge
De belugo d'or.

Eh bien ! si vous voulez, ce soir, je vous attends : — au sommet des monts — grimpons ensemble, — et vous verrez venir dans la lice céleste, — prêts à se battre, — deux astres brillants.

Regardez celui-là, comme il poursuit sa route — dans la voûte immense, — souriant toujours ;—il répand là-haut sa douce clarté — et jette sur la terre — ses étincelles d'argent.

Il est le beau premier, lorsque le jour disparaît,—à s'élancer des collines — vers le firmament ; — puis, au joyeux signal de son appel, — la plaine étoilée —doucement s'allume.

L'autre, il est déjà tard lorsqu'il se met en mouvement. — Voyez, il s'éveille : — il y a assez longtemps qu'il dort! — Il chemine, répandant, ardent et rouge, — de son front sauvage, — des étincelles d'or.

Lis astre menu qu'entravon sa draio
Soun, tant lis esfraio,
Lèu estavani.
Arrougant e fièr, porto pas à rire;
Soun èr sèmblo dire:
Mort is avani!

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Nous vous n'ensouvèn.

« Vai, te cregne pas! » — fai la gènto estello
Dins si farfantello —
« Vejo s'ai pali.... »
Mai l'autro, espouscant de rai de sa tèsto,
Lando à la batèsto
Que fai tressali.

Boudiéu! li dardai gisclon, s'entre-croson!
De raioun arroson
L'ourizoun nebla!
Lucho de gigant que van rèndre l'amo,
Boumissènt de flamo
A tout enchuscla.

Les astres menus qui embarrassent son chemin — sont, tellement il les effraye, — bien vite évanouis. — Arrogant et fier, il ne prête pas à rire; — son air semble dire, — Mort aux faibles!

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent; — mais d'avoir vu des éclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

« Va, je ne te crains pas! » — fait la gentille étoile — dans ses scintillements. — « Regarde si j'ai pâli.... » Mais l'autre, secouant des rayons de sa tête, — vole à la lutte — à donner le frisson.

Bon Dieu! les dards de feu jaillissent, s'entre-croisent! — De rayons ils arrosent — l'horizon brumeux! — Combat de géants qui vont rendre l'âme, — vomissant des flammes — à tout embraser.

La Rèino di niue d'un nivo espinchouno;
Dirias que richouno
E mando de liuen,
Emé si rebat, soun plus dous sourrire,
Coume pèr ie dire
De se douna siuen...

Mai ounte as passa, lucharello blanco,
Eterno calanco
Dis enamoura ?
Sai-que toun rivau, d'ourgueianço gounfle,
Souto soun triounfle
Crèi de t'amourra ?

De te vèire plus, ti sorre, esglariado,
Palo, esparpaiado,
Fan mand d'espeli;
Mai éu, de soun caire abrivant sa fàci,
Li fai dins l'espàci
Tóuti s'esvali.

Es soulet, enfin ! ... Sarié dounc vincèire ?
L'anessias pas crèire :
Vesès, tourna-mai
« L'estello que sabe e qu'a milo esclaire »
Trelusis dins l'aire,
Lindo mai-que-mai.

La Reine des nuits épie d'un nuage; — on dirait qu'elle rit — et envoie de loin, — avec ses reflets, son sourire le plus doux, — comme pour leur dire — de bien se surveiller....

Mais où es-tu passée, blanche lutteuse, — éternel refuge — des amoureux ? — Est-ce que ton rival, bouffi d'orgueil. — sous son triomphe, — croît te terrasser ?

De ne plus te voir, tes sœurs, effrayées, — pâles, dispersées, — font mine de poindre ; — mais lui, de leur côté dirigeant sa face, — les fait dans l'espace — toutes s'éclipser.

Il est seul, enfin !.... Serait-il donc vainqueur ? — N'allez pas le croire : — voyez, derechef — l'étoile que je sais, et qui a mille rayonnements, — brille dans l'air, — plus limpide que jamais.

La luno, enterin, s'avanço amistouso;
Li lus, mens crentouso,
Pounchejon amount,
E l'astre escarni vivamen s'encourre
E darrié li mourre
Vergougnous s'escound...

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt...
Aro qu'avès vist d'esclùssi d'estello,
Noumas-me la bello
Que se n'ensouvèn.

Mandadis

Tant que lusiras, d'uno amo abrasado
Saupras li pensado ;
E tant que viéurai,
Bèl astre d'argènt qu'arenes la reno,
Dins li niue sereno,
Iéu t'amirarai.

Louis Roumieux.

La lune cependant s'avance affectueuse ; — les lueurs, moins craintives. — se montrent là-haut, — et l'astre châtié vivement se sauve — et derrière les montagnes se cache honteux.

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ... — Maintenant que vous avez vu des éclipses d'étoiles, — nommez-moi la belle — qui s'en souvient.

Envoi

Tant que tu brilleras, d'une âme ardente — tu sauras les pensées ; — *et tant que je vivrai,* — *bel astre d'argent,* qui refrènes la douleur, —dans les nuits sereines, — *moi, je t'admirerai.*

Louis Roumieux.



UN *DEO GRATIAS!*

O Ço que dis de sa toumbo
Uno Pichoto Morto, a soun Paire descounsoula.

« Deo Gratias ! » (dis l'Enfantoun,
De soun lié sout li margarido)....
« Ai quita lou dòu de la vido
Pèr la mort e sa pas sèns founs!

» Deo Gratias ! » (dis la Fiheto,
De sa toumbo astrado de flour).....
« Dins mis iue se secon li plour :
Mis espalo prenon d'aleto !

» Paire! sus moun pichot toumbèu,
Fagues pas tau tarrabastèri :
Coume au prat fresquet un agnèu,
Sauteje, au bèu mitan dóu cèu,
Renadivo, aciéunado, e lèri...

UN *DEO GRATIAS!*

ou

Ce que dit, de sa tombe,
une Petite Morte a son Père inconsolable.

« Deo Gratias ! » (dit l'enfant,—de son lit, sous les marguerites). . — » J'ai quitté le deuil de la vie — pour la mort et sa paix sans borne.

» Deo Gratias ! » (dit la Fillette,— de sa tombe étoilée de fleurs)......— « Dans mes yeux se sèchent les larmes : — mes épaules se revêtent de petites ailes.

» Père, sur mon petit tombeau — ne fais pas de telles plaintes : — comme un agneau au pré de fraîche verdure, — je saute au beau milieu du ciel , — renouvelée, parée de blan-

Las! toun mounde es un estèu,
Mai calanco es lou cementèri!

» Deo Gratias! e vene lèu!
O moun paire! lèu, lèu, lèu! »

Mandadis

A -N-ANFOS TAVAN

Vai! coume uno aureto,
Volo, ma rimeto!
Au tèndre pouëto
Dóu libre d'« Amour
E Plour »;
E boufo, douceto :
» Oh! que plan-planeto,
» La caro Museto
» Coume moun aureto,
» Seque, pèr amour
» Li plour
» Dóu tèndre pouëto!»

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE.

cheur, joyeuse..... — Las! ton monde est un écueil; — mais le cimetière est un port abrité!

» Deo Gratias! et viens bientôt! — O mon père, bientôt, bientôt, bientôt! »

Envoi

A ALPHONSE TAVAN

Va! comme un zéphyr,— vole, mon verselet! — au tendre poëte —du livre d'« Amour—et Pleurs », — et souffle peu à peu :

« Oh! que bien doucement —la chère petite Muse,— comme mon haleine, — sèche, par amour, — les pleurs — du tendre poëte! »

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.



LOU VENTOUR

A Madamo C. D.-T.

Quand lou soulèu d'ivèr subre toun front dardaio
E fai belugueja la tafo de la nèu,
Amaga fieramen dins ta capo de gèu,
Te rises, grand Ventour, di rai que te degaio.

Avèngue lou Printèms : tebés e vierginèu,
S' Abriéu, de soun alen que reviéuto e qu'esgaio,
Tout-bèu-just te caresso en passant, sies en aio
E, pèr mies lou reçaupre, estrasses toun mantèu.

Cor doulènt, qu'un secrèt misterious estransino,
Au mitan dóu brasas cremant que te carcino,
Vos parèisse de glaço e resta dins ta niue.

Pèr rèndre lou bonur e l'espèr à toun amo,
De l'amour endourmi pèr empura la flamo,
De-que fau? — Un sourrire, un regard de sis iue.

L. Roumieux.

En Alès, 9 d'óutobre 1877.

LE VENTOUX

A Madame C. D.-T.

Quand le soleil d'hiver sur ton front resplendit — et fait scintiller l'éclatante blancheur de la neige, — enveloppé fièrement dans ta cape de givre, — tu te ris, grand Ventoux, des rayons qu'il te prodigue.

Advienne le Printemps : tiède et virginal, — si Avril, de son haleine qui ravive et réjouit, — te caresse à peine en passant, — tu es en liesse, — et, pour mieux le recevoir, tu déchires ton manteau.

Cœur endolori, qu'un secret mystérieux tourmente, — au milieu du brasier ardent qui te consume, — tu veux paraître de glace et rester dans ta nuit.

Pour rendre le bonheur et l'espoir à ton âme, — de l'amour endormi pour attiser la flamme, — que faut-il? — Un sourire, un regard de ses yeux.

L. Roumieux.

Alais, 9 octobre 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire sainte en béarnais..... traduits et publiés par V. Lespy et P. Raymond, t. II; Pau, 1877

Nous avons rendu compte dernièrement (*Revue*, XI, p. 206) du tome premier de cette intéressante publication. Le second la complète en donnant, avec la fin du ms béarnais et la partie correspondante du ms. provençal[1] de la bibliothèque Sainte-Geneviève, un glossaire béarnais assez copieux (80 pages), qui pourra être encore utilement consulté pour l'intelligence d'autres textes que nos récits.

Le ms. béarnais, dans son état actuel, ne contient guère plus de la moitié de l'ouvrage total, tel que nous le connaissons par la version catalane publiée par M. Amer. et qui est sans lacunes. C'est précisément dans les parties qui manquent au texte béarnais (une quarantaine de chapitres au commencement et une dizaine à la fin[2]) que se trouvent les passages les plus curieux, sinon les plus orthodoxes, je veux dire divers récits empruntés aux apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que le voyage de Seth au Paradis terrestre et la légende du bois de la Croix, certains traits fabuleux de la vie d'Abraham et de celle de Moïse, la descente de Jésus aux enfers[3], la légende de Judas Iscariote, la vengeance du Sauveur, etc.

On peut juger par là du surcroît d'intérêt que présenterait la pu-

[1] Une lacune assez considérable que présente ce ms. a été remplie au moyen du texte catalan de l'édition Amer, purement et simplement intercalé. Depuis, MM. Lespy et Raymond ont eu connaissance, par l'*Inventaire général et méthodique des mss. français* que publie M. Léopold Delisle (t. I), d'un autre ms. du texte provençal, conservé à la bibliothèque nationale sous le n° 6261. Ils donnent, dans leur introduction, une courte notice de ce ms., qui a appartenu à Jean du Chastel, évêque de Carcassonne (1456-1476). C'est probablement le même que celui qu'on voit mentionné en tête de la table qui termine le tome V du *Lexique roman* (p. 601 *a*), et auquel Raynouard a emprunté plusieurs exemples. — A Florence (bibl. Laurentienne) s'en trouve un autre (voy. Mussafia, *Die Catalanische Version der sieben Weisen Meister*, p. 5, note 1), qui est peut-être celui d'où Redi a tiré l'exemple reproduit par Raynouard sous *renquallos* (*L. R.*, II, 81 *b*).

[2] Sans parler de quelques lacunes intérieures.

[3] Il y a dans cette partie (à en juger du moins par la version catalane) quelques détails qui ne concordent pas avec l'*Évangile de Nicodème*.

blication de MM. Lespy et Raymond, si leur ms. leur fût parvenu moins mutilé, ou si seulement ils avaient imprimé en entier le texte provençal. Mais je ne veux pas renouveler ici les regrets que j'ai déjà exprimés sur ce point, et j'aime mieux insister sur la reconnaissance due aux éditeurs pour le service qu'ils ont rendu à nos études, en livrant aux romanistes[1], comme ils le disent fort bien eux-mêmes, un texte ignoré jusqu'à ce jour et écrit dans un idiome encore trop peu connu, même des plus habiles.

Voici maintenant quelques-unes des remarques que j'ai faites au cours de la lecture du tome II des *Récits*. La plupart visent les notes autant que le texte.

TEXTE BÉARNAIS

P. 2, l. 9. *Per doblar*, etc. Il n'y a pas là de faute C'est un emploi assez commun de l'infinitif au lieu du subjonctif. Construisez: *per lo dit linhatge doblar la gloria*.

4, 20. *Ses part d'ome*. Le ms. a *ses pari*, qui est certainement la bonne leçon. *Pari* est pour *paria*, par réduction de *ia* final à *i*, phénomène dont les textes gascons offrent de très-nombreux exemples. Le nôtre en présente un autre un peu plus loin (p. 12) : *Assi* = *Asia*.

8, 9. *Nascud de la ciutat*. Ce *de* est très-correct, et on a eu tort de le changer en *en*. Cf. « Tu fost nada *de* Suria », dans P. Cardinal, cité par Raynouard.

8, 10. *Los*, ici, ne me paraît pas pouvoir être l'article. Il doit se cacher là-dessous un mot signifiant *langes*, dont *los* serait une altération, peut-être *laes* (*lanas*).

8, 2 du bas. *Plus en lo presepi*. Le sens est *positum*. *Post* = *pos* = *pus*, et, par insertion fautive de l'*l*, *plus*. Cf., dans le *Breviari d'amor*, 937 et 10247, *plus* = *pus* = *pos*, lat. *post*[2]. C'est l'inverse de *pus* = *plus* (adverbe de quantité).

10, 11. *Fo juus un senhor escriut*. M. *suus*, qui, ce me semble, ne fait pas un contre-sens. *Ecrit sur un seigneur* peut très-bien s'interpréter *attribué à un seigneur*, *inscrit sur son rôle*.

10, 2 du bas. Ponctuation défectueuse. On a eu, de plus, le tort de remplacer *de* par *et* devant *polpra* (juste correction de *palaura*). J'écrirais : « .. coronar la sancta Glisie d'aur, so es la sue nativitat ; de polpra, so es la sue passio. »

[1] Ils ont fait plus encore : le manuscrit était leur propriété, et, leur travail terminé, ils l'ont donné à la Bibliothèque nationale, fournissant ainsi à tout le monde le moyen de l'étudier directement.

[2] Même forme encore au v. 1770 de la *Guerre de Navarre*.

12, 6 du bas. *Per mustrar humilitat.* Ce mot, remplacé dans la traduction par des points, a ici le sens, très-ordinaire en langue d'oc, de *pitié, misericorde*. Cf., dans Folquet de Marseille :

Car ieu soi ples de tot pecat,
E tu, Senher, d'*umilitat*.

12, dernière ligne. Il faut une virgule au lieu d'un point, après Israël.

18, 9 du bas. *Fermentz.* Peut-être ne faut-il pas corriger *fermamentz*. Ce pourrait être simplement *feramentz* ou *ferementz*. *Ferus* est resté en gascon comme adverbe : *here* = *beaucoup*. Cette dernière signification conviendrait ici mieux que celle de *fermement*.

24, 10. *Et no fen ses dopte.* Il ne manque rien, contrairement à ce que croient les édit. : « Et ne *firent* sans doute », c'est-à-dire « et certainement ne *moururent* pas. » Cet emploi de *faire*, remplaçant un autre verbe, est bien connu. Cf. plus loin, p. 30 : « No *fi* sees dopte », c'est-à-dire « certainement je ne l'*ai* pas *tué*. »

24, 12. *O sis vol.* Corr. *E :* « Et ainsi le veut l'Evangéliste, qui le dit clairement.. » Il n'y a rien de corrompu dans *sis vol :* l'emploi du pronom réfléchi avec les verbes *vouloir, faire, dire, savoir, être,* est très-commun dans notre texte, et, faute de l'avoir remarqué, les éditeurs y ont souvent introduit ou proposé des corrections inopportunes, par exemple, 46, 4 (*sis fen*), où *sis* n'est point une corruption de *aixi*.

26, 2 du bas. *Et humilian los.* C'est une erreur de croire qu'il manque ici quelque chose. Le verbe *humiliar* est souvent actif, et tel est son rôle en ce passage. Cf. *Croisade albigeoise,* v. 5376.

32, 2-3. Je mettrais une virgule après *guoarda* et un point après *espaurit*. C'est *lo maeste* qui est sujet de *estaba*.

32, 10 du bas. *Agi.* J'aimerais mieux corriger *ag* que *aixi.*

36, 14. *Bolo.* Ms. *bolon*, à garder : *bolo-ne*, où *ne* = pour cela, à cause de cela, ce qui est très-fréquent dans les anciens textes.

40. *Ana ab los.* Corr. *lor.*

44. *Sober lu.* Inutile de corriger *luy*. On a, dans d'autres textes de la Gascogne et du voisinage, d'autres exemples de ce *lu,* qui se retrouve encore un peu plus loin (108, 7), où il a été pareillement corrigé. Cf. *Revue,* I, 9.

48, 7. Il n'y a rien ici de *calere*. Lis. : « No ! calque om me toca. » C'est-à-dire : « Non ! ce n'est pas la foule qui me presse, c'est quelqu'un qui me touche à dessein. » *Toca,* d'ailleurs, ne saurait être une forme de subjonctif.

52, 2. *Y ana* me paraît avoir été supprimé à tort. Je le rétablirais en mettant un point après *grans gens*.

54, 8 du bas. *Lebe*[*t*]. Adjonction inutile. *Levar,* à lui seul, signifiait *se lever*. Cf. d'ailleurs plus loin, p. 80 : « per que *lhebatz* et partiscam dessi. »

56, 10. *Nasco*[*s*]. Ici encore c'est sans nécessité qu'on a ajouté *s*. L'indicatif convient fort bien. Cf. d'ailleurs la version catalane : « perque el *nasch* cech. »

62, 1. *S'i arcorden*. Cela signifie *s'accordent à cela, en cela,* et non *avec lui*.

64, 8. *No es obs* [*de*] *labor*. Addition tout à fait superflue.

64, 14. *Que si men so*. Inutile de corriger, comme on l'a fait, *men* en *jon*. Cf. ci-dessus 24, 12, sur l'emploi du pr. réfléchi avec *être*.

68, 13. *Mesquin* paraît être un contre-sens causé par *misero* de l'évangile (*Joan*. XIII, 20), qu'on aura pris pour le datif de *miser*.

72, 3. *Dixo*. Il faudrait *dixu*.

74, 2. *Per hont* Il faudrait *per que hont*.

74, 9 du bas. *Que fu ab vos*. Inutile de corriger *so*. Le prétérit dans cet emploi est très-fréquent. C'est l'aoriste d'habitude des Grecs. On le traduirait très-bien par le passé défini.

74, 2 du bas. *E cum ques puixs*. *Puixs* ne saurait signifier *peut*. C'est simplement l'adverbe *puis*, qu'on peut ici traduire *donc* (cf. l'esp. *pues*). Il faut interpréter *cumque* par *puisque*, et supprimer l'*s* qui suit *que*.

76, 10. *Message* avait à la fois les deux significations de *message* et de *messager*. Inutile par conséquent de faire la correction proposée.

78, 6 du bas. *Per vergues*. Ce mot doit être le même que le prov. *bregas* (disputes, querelles).

92, 2 du bas. Le texte, bien qu'il ne traduise pas littéralement l'évangile, paraît très-satisfaisant : « et qu'aucun maître ne va devant toi », c'est-à-dire « ne t'est supérieur. »

100, 15. *Et cum ag dic*. Ms. *ditz,* bien préférable. Il faut seulement remarquer que, ici, *ditz* = *dicis* et que la phrase est interrogative. Le sens est : « comment peux-tu le dire ? »

104, 7 *Qui a sac ni taleca porti lo*[*s*]. Adjonction inutile et qui change le sens. *Ni* est ici particule disjonctive, rôle qu'elle remplit souvent. Il faut traduire *ou* et non *et*.

107, 7 du bas. *Diit vos eg que jo so*. Cela n'a rien de suspect. *Eg* est le résultat de la contraction de *e* (*habeo*) et de *ag* : « Je vous l'ai dit, que c'est moi. »

106, 5 du bas. [*Per*] *ques complis*. Addition superflue. *Que,* à lui seul, peut signifier *afin que*.

116, 4. *No se quet ditz*. Inutilement corrigé *que tu* : *t* est ici pour

te, pronom réfléchi. Cf. 132, 19, *quet sabs,* également corrigé à tort.

120, 11. *Car l'abe benud.* C'est la leçon du ms., et elle est préférable à *per que* et à *per so car.* Le sens de cette particule est ici *de ce que,* qu'on lui trouve souvent dans d'autres textes.

140, 4. *Ques fen* est très-bon: *quid sibi faciunt.* Cf. ci-dessus sur 24, 12. *Qu'egs* serait une correction au moins inutile.

142, 14. *Armancora* n'est pas une forme suspecte. C'est le second conditionnel, très-régulièrement formé, de *ar(e)maner* (prov. *remaner*) dont le prétérit est *armancu.*

142, 20. *Es t[u].* La leçon du ms. est bien préférable, puisque *est* est la forme correcte de la 2e personne du sing. et que le pronom personnel est inutile.

144, 14-15. Je mettrais un point d'interrogation après *feyt* « Qu'a-t-il fait de mal? — Rien. »

146, 6 et 12; 156, 3. *Tombres, tumbres.* Les édit. voient dans ce mot une altération de *tenebras.* Je ne partage pas leur opinion. On a ici, à mon avis, une forme féminine du subst. *trum* (ou *crum*), qu'offrent les dialectes modernes de la Gascogne et du Languedoc, et que connaissait aussi l'ancienne langue (voy.-en un ex. dans les *Denkmaeler* de M. Bartsch, 60, 21). *Tumbre* s'y rattache très-bien, moyennant la métathèse de l'*r* et l'épenthèse du *b,* normale entre *m* et *r: trum — tumre — tumbre.*

150, 11. *Or ditz.* Il n'y a ni omission ni incorrection. *Ditz* y signifie *il est dit.* On dirait en mauvais français: *où ça dit.* Il faut sous-entendre, dans les cas si fréquents où ce verbe est ainsi employé sans sujet exprimé, quelque chose comme *l'histoire, le conte, le livre, la lettre.* Cf. *Revue,* IX, 207, note sur le v. 8683 de la *Croisade albigeoise.*

152, 3 du bas. *Balsman.* Ms. *blasman,* que j'aurais gardé. Cette métathèse n'a rien d'extraordinaire, rien surtout de contraire aux habitudes du gascon, et elle se justifie fort bien par la difficulté de prononcer de suite les trois consonnes *lsm.*

160, 4. *Per quoar.* Il faudrait *per* [*so*] *quoar.*

166, 7. *Fo exaude.* Corr. *exau[di]de.*

168, 19. *Fon de mati.* Le ms. après *fon* ajoute *vey* (c'est-à-dire *uey* = *hodie*), rejeté à tort.

GLOSSAIRE

Amabit, corrigé *amalit,* à tort, selon moi Je ne crois pas non plus que ce mot soit le même que *amarvit.* Il traduit, dans le passage qui nous l'offre (t. I, 52, 2), l'idée de *superbia* (I *Rois,* XVII, 28),

que le texte provençal rend par *volontos*. On peut le rapprocher de l'adjectif *mabit*[1], qui se lit deux fois (pp. 145, 183) dans la *Vie de saint Honorat*, où il paraît signifier *majestueux*, *vénérable*, et que je n'ai pas remarqué ailleurs. Ce sont là des idées très-voisines, découlant de l'idée plus générale de *puissance*, *autorité*, *grandeur*.

Arcordar = *accorder* et *arcordar* = *se souvenir*, sont deux mots aussi différents d'origine que de signification, et qui n'auraient pas dû être confondus dans le même article. Le premier n'est autre que *acordar* avec *r* épenthétique, par *umgekehrte Schreibung*, le second est *recordare*, muni de l'*a* prosthétique que le gascon place toujours ou presque toujours devant *r*.

Arruit. Cette forme gasconne, rapprochée du mot correspondant provençal et français *bruit*, montre clairement que le *b* initial, dans ce dernier, est adventice (comme l'*a* dans le mot gascon), et que, par conséquent, l'étymologie commune est bien *rugitus*. C'est là un argument décisif en faveur de cette étymologie, admise d'ailleurs, mais non sans quelques doutes, par Diez et Littré.

Cum a (et non *cuma*). Bon article et justes observations; mais l'explication proposée est sujette à contestation. Je n'insiste pas ici sur ce sujet, parce que j'aurai prochainement à y revenir.

Desprigar. Ce verbe me paraît être mal traduit par *découvrir*. Ce doit être tout simplement une autre forme de *desplegar* = *déployer*.

Doble. Il n'y avait pas lieu de faire pour ce mot deux articles[2]. C'est le même dans tous les cas où il est employé; il faut seulement lui attribuer la signification générale du latin *vices*, qui peut s'appliquer aux générations, comme à tout ce qui se renouvelle et se multiplie.

Escabeu. Le ms., t. I, 30, 17, seul endroit où ce mot se rencontre, donne *escabu*. C'est une forme assurément fautive; mais la correction indiquée était *escabet*. En gascon, c'est *el*.. seulement qui donne *eu* (ainsi *camelus* = *cameu*); *ell*.. donne *et* ou *eg*.

I, y. Il ne paraît pas admissible que *i* puisse être complément direct dans *los i liurar*, etc. Je crois que la locution entière *los i* signifie *leur*, selon l'usage moderne (cf. *Revue*, VIII, 38, note), et que le régime direct, *lo* ou *los*, selon le cas, est ou sous-entendu ou confondu avec le *los* (datif), qu'il devrait précéder. *Los i liurar* serait ainsi pour *lo los i liurar*.

[1] Et peut-être est-ce aussi *mabit* qu'il faut lire dans notre texte : *Ca lo sabe tant a mabit; a* serait la préposition *à* = *pour*.

[2] Traduit, dans l'un, par *génération*; dans l'autre, par *double*.

Maber (*movere*). *Mabente* de I, 2, 10, n'est pas, je crois, à sa place dans cet article. Ce participe me paraît, en effet, n'être autre chose que *madentem*, au *d* duquel se sera substitué, selon le génie de l'idiome gascon, le *v* (prononcé *b*) suppléant de l'aspiration. Cf. *fens* =*hens*=*dens* (prov. *dintz*), qui se rencontre très-fréquemment dans les textes béarnais, et dont il y a, dans nos *récits* mêmes (II, 162), un exemple que, par parenthèse, il eût été bon de relever au glossaire.

«*Mau*, faute.» C'est simplement l'adjectif, avec sa signification ordinaire de *mauvais*. Il faut seulement, dans le passage cité (I, 88, 6), écrire *sen*, comme je l'ai déjà fait remarquer.

Mot. MM. Lespy et Raymond me font, dans cet article, l'honneur de me citer ; mais ils se trompent en supposant que, dans les locutions telles que *no diser mot*, *no sonar mot*, je considère *mot* comme représentant le latin *modum*. Je ne confonds pas du tout, et il ne faut pas confondre *mot*, simple auxiliaire de la négation, comme dans le vers de *Boëce* : « No sab *mot* quan los prend », que je crois pouvoir expliquer par *modum*, avec *mot*, *véritable régime direct*, dans une phrase négative, d'un verbe exprimant l'idée de parler ou de penser : il ne dit *mot*; il n'en pense *mot*. Le rôle est absolument différent dans les deux cas, et il est clair que, dans le dernier, on a affaire au suppléant roman de *verbum*, employé comme substantif et non comme adverbe[1].

[1] M. Paul Meyer (*Romania*, V, 500) n'admet pas mon explication de *mot*, particule négative. Son objection que le français a toujours *mot*, jamais *muef*, ne me semble pas aussi décisive qu'elle lui paraît. L'exemple de *Boëce* prouve que l'emploi de *mot* pour *ges* ou *pas* est fort ancien. L'on est, dès lors, autorisé à admettre qu'il remonte, en français, à une époque antérieure à celle où ŏ tonique est devenu *ue*, et rien n'empêche de supposer que de très-bonne heure il s'est fait entre notre *mot* =*modum* et *mot* synonyme de *verbum* une confusion qui a sauvé le premier de la diphthongaison, en lui maintenant sa première forme. Mais cette dernière hypothèse n'est même pas nécessaire. Pourquoi, en effet, *mot* une fois adopté, dans l'emploi particulier que je lui attribue, sous cette forme (comme *bon*, *on*, *hors*, etc., où l'*o* ne s'est qu'exceptionnellement diphthongué), n'aurait-il pu coexister avec *muef*, sans disputer à cette autre forme de *modum* la signification spéciale de *mode de verbe*, ni l'admettre au partage de son propre rôle ? Ce serait simplement un doublet de plus à enregistrer dans le vieux français. Un autre argument en faveur de l'origine que je suppose à notre *mot*, c'est la forme provençale *motz* (par exemple *Flamenca*, 7561), dans laquelle *tz* s'explique fort bien, dans l'hypothèse de *modum*, comme développement de *z* = *d*; tandis que, dans celle de *muttum* (synonyme de *verbum*), *motz* ne pourrait être qu'un pluriel, et qu'un pluriel serait en pareil cas très-surprenant. C'est toujours,

« *Retreyt*, réaction? » — Non point. Ce mot signifie ***reproche***, ***accusation***, et plus généralement, comme dans le passage auquel on renvoie, ***discours malveillant***. Cf. Raynouard, ***retrah*** (V. 407 *b*).

Tener et *tier*. Deux articles qui devraient n'en faire qu'un, sous la rubrique *tier*. *Tener*, je crois, ne se rencontre pas dans notre texte, et c'est une forme antipathique au génie de l'idiome.

Je signalerai maintenant quelques omissions :

A préposition, précédant comme en espagnol le régime direct. Notre texte offre plusieurs exemples de cette particularité, l'une de celles qui méritaient le plus d'être notées.

Diser. Il eût été bon de relever l'acception ***demander***, qui manque à Raynouard, bien que les exemples n'en soient pas rares en provençal. Notre texte en offre au moins un (II, 30) : « Et *dixon* de qui ere l'enfant. »

Mielhor, dans la signification adverbiale de ***mieux***, ***plutôt*** (aqueres palaures son *mielhor* mies que toes). Cet emploi de ***melhor*** est aujourd'hui extrêmement fréquent, aussi bien en Languedoc qu'en Gascogne; mais les exemples anciens n'en sont pas communs.

Qui est relevé seulement comme pronom relatif, régime direct (pour *que*). Il aurait fallu mentionner aussi *qui* = *que* conjonction. Cette forme, si commune dans les textes béarnais, se rencontre plusieurs fois dans nos récits, p. ex. II, 20, 9; 24, 4, 20 et 21.

TEXTE PROVENÇAL

Ce texte, ai-je dit dans mon premier article, a les caractères très-marqués du dialecte de la Provence ou de la partie voisine du bas Languedoc. Le principal et le plus saillant de ces caractères (et c'est aussi — comme quelques-uns des suivants — un trait commun aux textes vaudois) est l'emploi constant du pronom neutre *lo* comme sujet, même avec un sujet ***réel*** exprimé après le verbe, par exemple : « que *lo* devia naysser .I. gran rey. »

On peut encore noter :

La présence de l'article tiré de *ipse;* trois ou quatre exemples seulement : I, 99: *sos* princes ; II, 232, 22 et 233, 8, *sa* cros. P. 234, on lit : « *sa* sorre de la Verge », mais ce peut être là l'adjectif possessif employé pléonastiquement. On a pareillement le choix entre l'article et l'adjectif possessif dans l'exemple (*sa* filha de Julius) relevé dans mon premier article (198,4)[1] ;

en effet, sous la forme du singulier que l'on voit employés les substantifs (comme ***point, goutte***) qui ont usurpé le rôle de particule négative.

[1] Il faut chercher tous ces exemples dans les notes, les éditeurs ayant partout substitué une *l* à l'*s* du manuscrit.

L'assimilation ou l'élimination du *d* du groupe *nd* (cas fréquent en Provence (cf. *Saint Honorat, passim*), dans les mots *fazenna*, *segona*;

La substitution de l'*a* à l'*e* final atone après *r* précédé d'une muette, particulièrement *t*: *alegra* = *alegre*, *autra* = *autre*, *vostras* = *vostres*, et les infinitifs *metra*, *combatra*. Cette substitution est, comme on sait, très-fréquente en catalan, dans toutes les positions. Je l'ai rencontrée aussi dans des chartes gasconnes, après *tr* comme ici, et aussi après *pl*, *bl*. Mais nos *Récits* sont encore le seul texte provençal qui me l'ait offerte. Ce phénomène y serait moins surprenant si l'inverse (*e* pour *a*), comme dans les textes catalans et gascons, s'y constatait également;

La mutation de *n* en *r* entre deux voyelles, dans *morimen*, forme constante de ce mot. Cf. *noranta* (qui est aussi catalan) dans *Saint Honorat*, et *derant* = *denant* dans un texte vaudois (Monastier, II, 324). Cette mutation est habituelle dans le patois de l'Oysans; *uro* = *une*; *famira* = *famine*, etc.;

L'interversion des rôles de *esser* et de *aver*: *era agut* = *avia estat* (II, 238 et 243); *es agut* = *a estat* (242). Cf. *Revue*, X, 314.

Je bornerai là mes remarques sur la partie provençale des *Récits d'histoire sainte*, jugeant inutile, vu son caractère accessoire dans la publication de MM. Lespy et Raymond, un examen plus détaillé. La plupart des fautes que j'y pourrais relever ont d'ailleurs leur source, comme un certain nombre de celles de la partie béarnaise, dans l'excès d'un sentiment qui n'est point blâmable en soi, mais auquel les éditeurs d'anciens textes sont en général trop enclins à céder: je veux dire la méfiance de leur manuscrit. Il est bon, sans doute, de se tenir en garde contre les bévues des copistes; mais il ne faut pas non plus, obéissant trop facilement aux suggestions d'une critique inquiète, leur en imputer d'imaginaires[1].

C. Chabaneau.

P.-S.— Je rencontre par hasard, dans la préface de l'édition du *Parterre gascoun*, de Bedout, donnée à Auch, en 1850, par M. Abadie, la mention d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 355), intitulé *Commentaire de la Bible*, qui ne m'est pas autre-

[1] Un seul exemple, parmi beaucoup d'autres: p. 241, l. 1, le ms. porte que « Rodano hyci de la mayre. » MM. L. et R., croyant à une faute ont corrigé *mar*. Or *mayre* est très-bon et bien préférable; il faut seument remarquer que ce mot désigne ici *le lit* (proprement *la matrice*) du fleuve Voy. Raynouard sous *maire*, IV, 122.

ment connu, mais qui, d'après les fragments reproduits dans cette préface (p. XLV), doit être un autre exemplaire du texte provençal des *Récits d'histoire sainte*. On en aurait donc au moins quatre.

La Felibrejado d'Areno, *remembranço dóu* 28 *d'avoust* **1876,** *Letro à Madamisello Leountino Goirand, per* Louis Roumieux (de Nimes). — **Nimes, Baldy-Riffard, 1877, in-8°, 28 pages.**

Par une chaude journée d'août 1876, une troupe de félibres et d'amis alla faire une partie de plaisir au château d'Arène, sur les bords de l'Alzon, dans la banlieue d'Alais. Une épître de près de huit cents vers, d'une lecture des plus agréables, grâce à la variété de la narration, à la coupe et à la facilité du vers, est devenue, sous la plume de M. Roumieux, le monument et comme le procès-verbal poétique de ces heures trop vite écoulées. L'œuvre est partagée en sept petits chants, ou parties de longueur inégale, qui pourraient recevoir les titres suivants : *Entrée en matière, le Départ, le Déjeuner, Sous l'ombrage, Lecture d'un drame provençal inédit, Entr'acte, Retour*.

Les félibres ne se mettent jamais à table sans faire asseoir la poésie avec eux. Il en fut ainsi à Arène. Chacun paya de sa personne au dessert. Aubanel lut *li Fabre*. Arnavielle et Gaussen chantèrent : l'un, *lou Muscat de Quaranto ;* l'autre, *Estivenco*. Charvet débita *Sursum corda ;* Mayer, *Deman ;* Paul Félix, l'auteur des *Fados en Cevenos,* une fable pleine d'entrain et de jeunesse ; Roumieux chanta *lou Maset* et raconta *Bassaquin ;* Mlle Goirand, enfin, récita l'*Aucelounet*. A trois heures, on alla se reposer à l'ombre d'un bosquet voisin ; c'est là que Roumieux lut l'œuvre dramatique d'Aubanel, *lou Pan dóu Pecat*. Le résumé du drame forme deux cent quarante vers de la *Felibrejado d'Areno*. Cette analyse paraît assez fidèle pour nous apprendre que *lou Pan dóu Pecat* est une pièce passionnée et ardente, tout à fait dans le ton des productions les plus hardies du théâtre contemporain, et différant, par conséquent, du genre habituel du félibre de la *Miougrano*.

Les vers de la *Felibrejado* sont des alexandrins disposés en quatrains, dans chacun desquels les rimes extrêmes et moyennes sont alternativement masculines et féminines :

Areno, o Parâdis, o sejour benesi!
Tant que viéurai — toustèms Diéu me faguèsse viéure —
Oublidarai jamai qu'ensèn nous as vist béure
I risènt de l'Alzoun cascaiant de plesi!...

Se li jour li pus bèu fuson, o Felibresso,
N'en rèsto quaucarèn pèr quau se sènt au cor
Un arderous fougau plen de belugo d'or :
La remembranço es douço autant qu'uno caresso.

M. Roumieux restera le poëte du rire; c'est un point convenu. Mais il sait aussi bien exprimer la douce rêverie, les aspirations religieuses, les sentiments tristes ou énergiques. Quelle délicatesse dans le dernier vers de la citation ci-dessus! On le dirait emprunté aux meilleures pièces d'A. de Musset!

Voici un quatrain où la gaieté et une note plus élevée sont heureusement associées :

En foulo, à cha paréu, felibresso e felibre,
Caminon, gais aucèu, piéutant si riéu-chiéu-chiéu.
Parai, qu'en amirant lis obro dóu bon Diéu,
L'amo es mai espandido e l'esperit mai libre.

Au retour de la fête et à la tombée de la nuit, il dépeint les harmonies qui l'entourent :

La niue toumbo; lou cèu sèmpre lis, sèmpre blu,
Miraiavo d'amount li luseto di mouto,
E l'invisiblo man de Diéu sus nosto routo
Avié dóu firmamen samena li belu.

Quand il raconte lou *Pan dóu Pecat,* il en relate avec la plus grande vigueur les émouvants épisodes. Ses vers, montés au diapason tragique, deviennent aussi brûlants que les citations du drame qu'il introduit dans son compte rendu. Mais le naturel n'a pas été chassé bien loin, puisque, au milieu ou à la fin d'une tirade pathétique, il revient tout à coup, sans être attendu, sous la forme d'une chute plaisante, qui semble vouloir rappeler au lecteur que l'auteur de la *Rampelado* est toujours là.

Par exemple, à la fin du repas :

Es vosto bouco d'or que fai, o Félibresso!
Dins nosto amo raja lou méu dóu Paradis.

De qu'avès dounc au cor per nous sedurre ansindo,
O femo?.... Ange, de qu'as pèr nous embalausi?
Per nous ravi lou sên, entre qu'avèn ausi
Lou son armounious de ta voues puro e lindo?

Silvestre, digo-me, tu qu'as tout remarca,
Qu'as furna milo fes l'amo e li cor di femo,
Digo-me coume vai que soun regard nous cremo
E que pamens...— Roumiéux, se prenian lou moka?

Et, après le dénoûment du drame, quand il a retracé les remords et le suicide de l'héroïne :

Alor, nous aubourant, chascun vai per soun tour,
Enca, tout esmougut de la darriero sceno
Qu'avié fa reboumbi lou sang dins nòsti veno,
D'aquéli vers ardènt felicita l'autour.

Après — oubliden rèn, d'abord que fau tout dire, —
Paure legèire es iéu que siéu coumplimenta
Dóu gàubi qu'aviéu mes à vous representa,
Vole dire, à legi la peço... Eh bèn ! sèns rire,

Aqui, la ! francamen, vous aviéu atupi.
Sylvestre, qu'es, sabès, un fièr estabussaire,
Me vèn : « Roumiéux, fariès un famous cabussaire :
Coume tènes l'alen, moun bèu, sèns escupi ! »

Le premier vers de la troisième partie contient un idiotisme, évidemment propre au bassin du Gardon, et qui mérite d'être relevé, parce qu'il rappelle une expression analogue en usage aux environs de Montpellier, dans tout le bassin du Lez :

Intren dins lou castèu coumo uno *gardounado ;*

« Nous entrâmes dans le château comme une crue subite du Gardon. » On dit à Montpellier *una lezada,* dans le même sens. En 1863, à Salicate, deux blanchisseuses du Lez furent emportées, pendant qu'elles rassemblaient leur linge, par une crue subite de la rivière, et périrent dans les eaux. Entendant raconter l'accident quelques jours après, l'auteur de cet article bibliographique nota cette phrase : *Venguet una lezada que las enmenet.* Une désinence semblable peut-elle s'ajouter aux noms, languedociens ou provençaux, des autres cours d'eau du Midi, pour exprimer leur débordement subit ? Il est à croire que l'euphonie a quelque influence dans la formation de ces mots. A. E.

Pichoun Oufici de l'Inmaculado Councepcien de la Viergi Mario, *adouba de la man de l'abat* A. Bayle, *proufessour d'elouquènci sacrado à la Faculta d'Ais-en-Prouvènço.* — Avignoun, Roumanille, 1877, in-16, 24 pages.

L'abbé Bayle, dont les lettres provençales et la science théologique déploreront longtemps la perte, est mort dans toute la force de l'âge et du talent, le 17 mars 1877, à Marseille, où il était né. Pour honorer sa mémoire, M. Roumanille a publié, le mois suivant, un petit office, en dialecte littéraire marseillais, de l'Immaculée Conception, que le défunt avait laissé en manuscrit. Cet opuscule comprend, d'une part, les traductions très-exactes des versets et des oraisons de cet office, et, de plus, celles du *Pater,* de l'*Ave Maria,* du *Credo,* du *Salve Regina,* du *Memorare* de saint Bernard et des litanies de la Vierge ; d'autre part, d'élégantes paraphrases des hymnes chantées aux diverses parties dudit office, ou des compositions personnelles destinées à les remplacer. Voici une de ces hymnes, dans laquelle l'auteur s'est spécialement livré à sa propre inspiration :

Es à vous, dins lei marrit jour,
Que demandan ajudo,
E nous rendrès nouesto vigour,
Se 'n cop l'aven perdudo.

Lou demoun vous a pas touca,
Viérgi touto celèsto,
Councéupudo sènso pecat :
L'avè 'scracha la tèsto.

Aqui la fin de noste dòu
E de nouéstei lagremo,
Femo plus valènto cènt còup
Que lei plus fouèrtei femo.

Emè soun espaso, Judit
A sauva Betullo,
Mai es tout un mounde maudi
Qu'avès sauva, Marlo !

L'imprimeur, F. Seguin, d'Avignon, a fait de ces quelques pages un vrai bijou typographique.

A. E.

LE CHANT DU LATIN EN ITALIE

En remerciant les publicistes et les périodiques qui, sur tous les points du domaine roman, et spécialement en Roumanie, en Suisse, en Espagne, dans le Canada, la Louisiane, la Nouvelle-Grenade et la République Argentine[1], ont si favorablement accueilli l'idée de M. de Quintana et le programme qui en renfermait le thème, nous tenons à placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue,* — non pas à raison des éloges qu'il contient, mais de la compétence philologique de celui qui l'a signé,— un article dans lequel M. Ascoli donne une éloquente adhésion à la pensée du poëte et député catalan.

« LE CHANT DU LATIN

» La *Perseveranza* a déjà eu l'occasion de faire connaître ce qu'elle pensait des tentatives qui se produisent dans le midi de la France

[1] Qu'il nous soit permis de signaler *la Renaixensa* et le *Diario,* de Barcelone : *las Provincias,* de Valence ; *el Constitucional,* de Sainte-Croix de Teneriffe ; la *Revue suisse,* de Genève ; le *Fógl d'Engiadina,* de Samedan ; l'*Europe orientale,* de Bucarest ; la *Gazeta Craiovei,* de Craiova ; le *Liberta e Lavoro,* de Trieste ; les *Nuove Effemeridi siciliani,* de Palerme ; la *Llumanera,* de New-York ; la *Aureneta,* de Buenos-Ayres ; l'*Abeille,* de la Nouvelle-Orléans, le *Gur'a Satului,* d'Arad, etc., etc.

pour ressusciter le *provençalisme*. De quelque manière qu'on envisage une tendance de nature à resserrer plus particulièrement les liens de spéciale affinité qui unissent les Provençaux, les Aquitains et les Catalans, on ne doit certainement pas ménager l'éloge à la *Société romane* de Montpellier. Profitant d'un mouvement qui, à certains égards, rappelle plutôt l'époque des troubadours que celle du téléphone et de la critique historique, elle est, grâce à une méritoire insistance, parvenue à rétablir sur des bases solides l'étude sérieuse des choses néo-latines dans la France méridionale.

» Paris possède une revue excellente, la *Romania,* consacrée aux recherches historiques qui ont pour objet la littérature et les langues des peuples néo-latins. Ce nom de *Romania* est comme la contre-partie de la *Germania,* porté par un autre recueil, lequel embrasse dans son cadre, en outre de l'Allemagne, tout ce qui est relatif à la Suisse, à l'Angleterre, etc. La *Romania* est née, ou du moins a paru, depuis que la France a perdu une certaine partie de son ancienne prééminence sur les nations néo-latines, soit par suite de ses désastres politiques, soit par suite du redoublement d'activité intellectuelle qui s'est manifesté en d'autres régions du monde roman. Mais, précisément à cause de cela, nous pouvons accueillir avec d'autant plus de sympathie qu'il est moins menaçant un symbole qui rappelle le sentiment de solidarité commune existant entre toutes les nations qui tiennent de Rome leur civilisation et leur langue.

» Nous sommes de ceux qui croient que l'affinité particulière et l'accord intellectuel qui unissent les Néo-Latins ont des racines encore plus anciennes et meilleures que celles de la domination romaine. Dans notre *Credo* politique et intellectuel, nous admettons qu'il y aura constamment antithèse entre Latins et Germains; mais la lutte, qui peut n'être que pacifique, est aujourd'hui une lutte inégale, par suite de l'avance qu'ont prise les Allemands, grâce à l'admirable discipline de leurs forces. Aussi saluons-nous avec une vive satisfaction tous les efforts qui tendent à raffermir noblement la fraternité latine, et à rétablir l'unité romaine dans le domaine du sentiment et de la pensée.

» La *Société romane* de Montpellier, qui — nous l'avons dit plus haut — s'attache à concilier l'ardeur poétique de la France du Sud avec le travail de reconstruction historique qui se manifeste dans le reste de l'Europe latine, a admis dans la partie littéraire de son programme un sujet de concours qui, en d'autres temps, ne serait venu à l'esprit de personne, car il constitue à lui seul un phénomène historique digne de fixer l'attention. Il s'agit d'un *Chant* destiné à entrer immédiatement dans le patrimoine commun des lettres néo-latines, d'un chant qui atteste et exalte la conscience et le sentiment de cette grande communauté d'origine.

» Les Italiens ne peuvent voir avec indifférence un mouvement intellectuel, si modeste qu'il soit, au nom duquel l'antique Latium continuerait de paraître la patrie d'une si notable portion de l'Europe civilisée. Un jeune Catalan, heureusement inspiré par ces idées, ne chantait-il pas tout récemment :

Les armes, c'est la Science ; le drapeau, c'est l'Art ; la patrie, c'est Rome !

» Et nous aussi nous accueillons, et de tout cœur, le programme de ce *Chant du Latin,* que la métropole intellectuelle de la Provence nous envoie courtoisement. » (La *Perseveranza,* de Milan, n° du 13 décembre.)

CHRONIQUE

Le bureau de la Société pour l'année 1878 est ainsi composé :

Président : M. de Tourtoulon (le baron Charles), correspondant des Académies d'histoire et des sciences morales et politiques de Madrid. — *Vice-Présidents :* MM. Boucherie et Charles Revillout, professeur à la Faculté des lettres. — *Secrétaire :* M. Alph. Roque-Ferrier. — *Trésorier :* M. Louis Lambert. — *Vice-Secrétaires :* MM. P.-J. Itier et Hilarion Vigouroux. — *Directeur des publications :* M. Ernest Hamelin.

L'importance exceptionnelle du Concours de 1878 a motivé la dérogation faite aux Statuts de la Société par la nomination de deux vice-présidents.

* * *

La *Société pour l'étude des langues romanes* a à remercier l'auteur des *Parpaioun blu,* William-C. Bonaparte-Wyse, d'un buste en bronze de Rabelais, qu'il a bien voulu mettre à sa disposition et qui est destiné à l'auteur de la meilleure *galejado,* c'est-à-dire du meilleur conte plaisant, écrit en prose, dans un des dialectes du midi de la France, et orthographié à la manière félibrique.

Les envois devront être adressés au Secrétaire de la *Société des langues romanes,* rue Raffinerie, à Montpellier, avant le 1er avril prochain.

* * *

La réunion du *Parage,* annoncée dans le dernier fascicule de la *Revue,* comme devant être tenue à Maguelone le 12 novembre, fut remise au 18 du même mois. Elle comptait parmi ses membres : Mgr de Roverié de Cabrières, évêque de Montpellier; MM. Bonaparte-Wyse, Roumanille, de Berluc-Perussis, Arnavielle, Auguste Verdot, de Villeneuve-Esclapon, de la Baume, Cantagrel, Boucherie, Henri Delpech, Antonin Glaize, Espagne, etc.

La *Revue* en entretiendra bientôt ses lecteurs ; toutefois elle peut, dès aujourd'hui, dire que la journée du 18 novembre constitue pour l'Ecole montpelliéraine un succès des plus enviables.

Dans cette séance, le *Parage* a voté un prix à décerner par la *Société des langues romanes ;* lors du Concours du *Chant du Latin,* il a choisi notre ami Albert de Quintana pour son président d'honneur et nommé quatre correspondants, qui sont M. de Quintana, d'abord, MM. Victor Balaguer, Bonaparte-Wyse et Milá y Fontanals, ensuite.

*
* *

Un Comité composé de personnes prises parmi les Sociétés qui, à Montpellier et dans le midi de la France, se sont associées à l'idée du concours du *Chant du Latin*, s'est formé dans notre ville, sous la présidence de M. de Tourtoulon.

Ce Comité doit arrêter bientôt le programme des journées de la fête et de la réception à faire aux savants qui, des différents pays de langue romane, ont promis de venir au Congrès de Montpellier.

Nous ne doutons pas que le Comité ne trouve, tant auprès des corps constitués que parmi les habitants de notre ville, un écho entièrement sympathique. Nous n'avons, en effet, qu'à jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru depuis trois ans, pour nous convaincre que les idées latines acquièrent à Montpellier un indiscutable droit de cité. Au premier concours triennal de la *Société des langues romanes*, le 31 mars 1875, M. Frédéric de la Combe, alors maire, assurait M. Milá y Fontanals, le savant professeur à l'Université de Barcelone, qu'il s'efforcerait de continuer les traditions de langue, d'histoire et de mœurs, qui unissent depuis si longtemps le midi de la France à la Catalogne, et, à un point de vue plus particulier, Montpellier à Barcelone. M. le docteur Léon Coste, s'inspirant des mêmes sentiments, envoyait en 1876, au nom de l'administration municipale de notre ville, une médaille d'or au Concours du sixième centenaire de la mort de Jacme le Conquérant, célébré à Valence le 27 juillet 1876. La réception si cordiale que les associations littéraires, les autorités civiles, militaires et religieuses, de Valence et de Barcelone, firent, à la suite de ce vote, aux délégués de la *Société des langues romanes;* les prix donnés au second Concours triennal de Montpellier par les félibres provençaux, la *Société archéologique* de Béziers, la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, l'*Académie du Sonnet* d'Aix, l'*Athénée* de Forcalquier, le *Félibrige des Alpes,* l'*Aube provençale,* etc.; le succès populaire qu'a obtenu la poésie de M. Charles Gros sur l'*Unioun das poples latins,* et, il y a un mois et demi à peine, le prix voté à Maguelone par le *Parage*, sur la proposition de son président, M. Charles Cavallier, témoignent, d'une part, que la ville de Montpellier a conscience de la grande idée qu'elle a l'ambition de représenter; de l'autre, que l'opinion des personnes lettrées du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, semble unanime jusqu'ici à lui réserver la direction du mouvement néo-latin.

*
* *

Sur l'initiative de MM. Griffe et Arrazat, le *Conseil général de l'Hérault* a, dans sa session de décembre dernier, émis le vœu qu'une chaire de philologie romane fût créée à Montpellier. Nous remercions ces honorables conseillers de leur intelligente initiative. En joignant ainsi sa voix à celle du *Conseil académique*, le *Conseil général* a encore augmenté les chances de Montpellier à devenir grand centre universitaire. On sait que M. Waddington avait, lors de son passage en cette ville, pris l'engagement de faire représenter la philologie romane dans le haut enseignement, et de ré-

server l'une des nouvelles chaires au grand centre qui serait choisi. Le *Conseil général* de l'Hérault a donc été bien inspiré, tant au point de vue de la philologie que des intérêts de la métropole scientifique du midi de la France. Espérons que la réponse suivra de près la demande, et que l'institution de cette chaire coïncidera avec la second Congrès triennal de la *Société*.

Espérons aussi que le Ministre, éclairé par les romanisants compétents de l'Institut et du Collége de France, voudra compléter, du premier coup, la nouvelle organisation, en créant simultanément, à Montpellier, une chaire de philologie romane (langue d'oil) et une chaire de philologie romane (langue d'oc). C'est ainsi qu'on a dédoublé certaines spécialités de l'enseignement supérieur, par exemple la littérature ancienne, pour le plus grand profit des études.

*
* *

La première réunion de la maintenance d'Aquitaine a eu lieu le 8 octobre dernier à Toulouse. Les membres qui y assistaient n'étaient pas très-nombreux, — quatorze en tout, nous a-t-on dit; — mais le syndic de la nouvelle maintenance avait reçu environ cent adhésions

Le bureau a été ainsi constitué : *syndic*, M. Paul Barbe (nommé par M. Mistral); *vice-syndics*, MM. le comte de Toulouse-Lautrec, Ch. de Carbonnières, Castella, le meunier-poéte montalbanais, et Chastanet; *secrétaire*, M, Germain Fournier.

Le numéro du 28 octobre du *Prouvençau* contient un assez long fragment du discours de M. Barbe.

*
* *

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER. — *Concours de* 1878. Le vœu émis par l'*Athénée* de Forcalquier, le 5 novembre 1876, pour la restauration de la maison natale de Gassendi à Champtercier, sera prochainement réalisé : la *Société française d'archéologie* va réparer cette maison historique et en assurer ainsi la conservation. D'autre part la Société l'*Aube*, de Marseille, a délibéré d'y placer un médaillon de Gassendi et une inscription provençale commémorative.

L'*Athénée* a pris, en outre, la délibération suivante, dans sa séance du 4 novembre 1877 :

Un concours est ouvert sur ce thème : *Notice sur Gassendi.*

Cette notice devra être divisée en deux parties, de longueur à peu près égale, et consacrées, la première, à la biographie de Gassendi, puisée directement aux sources ; la seconde, à un résumé, aussi simple que possible, de son système philosophique.

Nul mode particulier de rédaction n'est imposé.

Les envois devront être adressés au Président de l'*Athénée*, à Forcalquier, avant le 15 avril 1878, et accompagnés d'un pli cacheté, contenant le nom de l'auteur et son adresse.

*
* *

Un des plus intelligents éditeurs de Barcelone, M. Alvaro Verdaguer (Rambla del Centro, 5), met en souscription la traduction de la *Divine Comédie* du Dante, que composa, au commencement du XVe siècle, Andreu Febrer : *la Comedia de Dant Allighier*

(*de Florenza*), *traslatada de rims vulgars toscans en rims vulgars cathalans*[1]. Le texte sera revu par D. Cayetano Vidal y Valenciano, et précédé d'une étude biographique-bibliographique.

L'œuvre, aussi célèbre que peu connue, de Febrer, formera un volume in-12 de 700 pages environ, imprimé sur papier vergé, avec des caractères elzeviriens.

*
* *

M. A. Luchaire, maître de conférences d'histoire et de langues méridionales à la Faculté des lettres de Bordeaux, déjà connu par une intéressante thèse latine sur l'idiome aquitanique : *de Lingua aquitanica*, et une monographie d'*Alain le Grand*, *sire d'Albret*, consacre une leçon par semaine à l'étude de la langue d'oc. Sa leçon d'ouverture a été accueillie à Bordeaux avec une grande faveur.

Voici le plan que se propose de suivre M. Luchaire : 1° étude générale et abstraite de la langue ; 2° explication des textes les plus importants, la première alternant avec la seconde.

*
* *

Société des études du Lot, à Cahors.— Elle a arrêté, dans ses séances des 29 octobre et 5 novembre 1877, le programme d'un Concours sur lequel nous remarquons:

Des médailles d'or et de vermeil offertes : 1° à une monographie communale se rapportant à la région du Quercy, et renfermant surtout le recueil des légendes, des dictons et des usages locaux ;

2° A une pièce de poésie en langue d'oc, dont le sujet devra intéresser encore le Quercy ;

3° A des collections de notes historiques, d'inscriptions, de chants populaires, de légendes, etc.

Tous les ouvrages destinés au Concours devront être adressés *franco*, avant le 15 mars 1879, au Secrétaire général de la Société, M. Combarieu.

*
* *

Publications sur la langue d'oc ancienne ou moderne et sur son histoire littéraire. — A. Luchaire, *les Origines linguistiques de l'Aquitaine,* Pau, Veronese, in-8°, 73 pages. — A.-L. Sardou, *l'Idiome niçois, ses origines, son passé, son état présent; étude accompagnée: 1° de courtes notices biographiques sur les troubadours de l'ancien comté de Nice et d'extraits de leurs œuvres ; 2° d'un tableau sommaire des progrès et de l'influence de la littérature provençale en Espagne et en Italie, et terminée par un projet de réforme orthographique;* Paris, Champion, in-8°, 88 pages. — *La Passion du Christ, poëme provençal, d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque de Tours, traduit et accompagné d'un exposé grammatical,* par E.-L. Edstroem;

[1] En 1858, Camboulià ajouta deux fragments de Febrer (le commencement du premier chant de l'*Enfer* et l'épisode d'Ugolin) à la seconde édition de son *Essai sur l'histoire de la littérature catalane*.

thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté d'Upsala. Gœteborg, 1877. — *Aigar et Maurin, Fragments d'une chanson de geste provençale inconnue, publiés d'après un manuscrit récemment découvert à Gand*, par Aug Scheler. Bruxelles, Olivier, in-8°, 63 pages. — *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte, herausgegeben und erlaütert* von Martin Gisi. Solothurn, in-4°, 39 p. — Le docteur Noulet, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle;* Paris, Maisonneuve, in-8°, 234 pages. (Tirage à part de la *Revue des langues romanes.*)—Victor Bourrelly, *Jan de la Valado, recuei de pouësio mesclado de proso, obro poustumo, publicado* per Anfos Gibert, *emé l'ajudo* de Marius Bourrelly ; Aix, Remondet-Aubin, in-12. — Emile Negrin, *lei Pouezio prouvensalo, me toutei leiz estudi sus l'ourtougrafo, treziémo edicioun, refoundudo et fouarso aùmentado;* Cannes, Negrin, in-16 248 pages.— J.-F. Bladé, *Trois Contes populaires recueillis à Lectoure;* Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 pages. — *Obras lengadoucianas* de *J.-B. Favre, nouvèla edicioun, illustrada pèr* Edouard Marsal (tom. Ier). Mountpelië, Marsal, in-8°; figures, musique et *fac-simile.*—De Villeneuve-Esclapon, *Discours prounouncia lou* 15 *d'avoust* 1877 *à la Felibrejado de l'Escolo d'Alès;* a-z-Ais, Remondet-Aubin, in-8°, 27 pages — *Armana de Lengadò pèr lou bèl an de Diéu* 1878, *publica pèr l'Escolo das Felibres gardounencs d'Alès.* Alès, Brugueirolle, in-12, 100 pag. —*La Lauseto (l'Alauseto, — la Lauseto, — l'Alouette), Armanac dau patriota lati, per l'Espagna, la França (la dau Miejour ou Occitania e la dau Nord), l'Italia, lou Pourtugal, la Roumania, la Suissa, escrich dins toutas las parladuras d'aqueles païses (embé la traducioun francesa) publicat per la Soucietat latina : «la Lauseta,» edicioun per lous poples de lenga d'oc;* Mount-pelië, Coulet, in-12, 296 pages.—Duncan Craig. *Miejour, or Provençal Legend, life, language and literature, in the land of the Felibre;* London, Nisbet and C°, in-8°, VII-496 pages —Charles Cavallier, *les Fêtes du couronnement de sainte Anne des* 9 *et* 10 *septembre* 1877, *et les Jeux floraux aptésiens ;* Montpellier, Grollier, in-8°, 48 pages.— Charles Deloncle, *la Maintenance d'Aquitaine à Toulouse. Esquisse historique;* Toulouse, Douladoure, in-12, 42 pag.

*
* *

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux.— *La Cansoun di Mariniè,* poésie en dialecte d'Avignon, par M. Louis Astruc (la *Jeune République*, de Marseille, 10 août).— *Lou Pagamén d'uno counsullo d'avouca,* fable languedocienne de M. Paul Félix, reproduite par les *Tablettes d'Alais* (n° du 1er septembre,) d'après les *Mémoires de l'Académie du Gard*, où elle avait paru d'abord. — *Courounamen de santo Ano d'At,* article en prose provençale (dialecte d'Avignon), par l'abbé Savy; *Discours-Brinde prounouncia pèr lou canounge Savy à la sesiho felibrenco dóu 13 de mai*, intéressant discours, écrit en dialecte de Forcalquier (*Journal de Forcalquier*, 9 septembre).—*Brinde* (en vers provençaux) d'Aubanel à Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon (*Messager du Midi,* 13 septembre). Ce *brinde*, lu par son auteur lors des Jeux floraux d'Apt, a été reproduit dans la *Revue des bibliothèques paroissiales* d'Avignon. — *Santo Ano d'At,* poésie provençale par Mme Lazarine Daniel (*Journal de Forcalquier*, 23 septembre), — *Au Pouëto de la Mar*, poésie provençale de Louis Astruc (la *Jeune République*, de Marseille, 24 sep-

tembre). Pièce extraite de la *Cigalo d'or.* — *Lou Saoucissot d'Arles,* sonnet en dialecte de Montpellier, par M. Charles Gros (*Petit Midi,* de Montpellier, 30 septembre.)— *Discours provençal-français*, de M. Honoré Clair, d'Arles, aux membres de la *Cigale* et de la *Pomme,* à Arles (*le Forum*, d'Arles, 30 septembre).

Lis Areno, sonnet provençal par Mlle Goirand (le *Forum.*7 octobre). — Rapport provençal de M. Roumieux au concours de la *Cigale* (sonnet sur le saucisson d'Arles); *lou Bióu de Camargo*, poésie provençale, par M. Marrel; *lou Saucissot d'Arle,* sonnet provençal non signé. Il est dû à M. Victor Comte, de Marseille (*le Forum,* 14 octobre) —*La Taulado dei Felibre bas-aupen*, poésie en dialecte d'Aix, par M. Gaut (*Journal de Forcalquier*, 21 octobre).— Rapport provençal de M. Th. Aubanel au concours de la *Cigale* (sonnet sur la cour d'amour des Baux); *la Cour d'amour di Baus*, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Bruneau (le *Forum,* 21 octobre).— *Las Rimas d'un tonibouy,* poésie languedocienne. signée Sorg (Gros) (l'*Abestit,* de Montpellier, 27 octobre).— *Ei Fourcauqueiren*, sonnet en dialecte d'Aix, par M. Gaut; *Au Felibrige,* sonnet en dialecte d'Avignon, par M. L. Bouquet; le premier est extrait de l'*Armana prouvençau* (*Journal de Forcalquier*, 28 octobre).

Sus la « Danaë » dóu Tician, sonnet par M. Louis Astruc (la *Jeune République,* 1er novembre).— *Un pichot tour à la fieyra*, poésie languedocienne, par Sorg (Gros), l'*Abestit*, 4 novembre. — *Lou Saucissot d'Arle*. sonnet en dialecte d'Aix, par M. Marius Bourrelly; *lou Saucissot d'Arle*, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Louis Gleize (le *Forum,* 11 novembre). — *Lou Linla se boutouno*, poésie languedocienne, par M. Louis Gleize (le *Forum,* 18 novembre).

Errata du numéro d'octobre 1877

Énigmes populaires du Limousin.— P. 173, l. 23, *A qui;* lisez: *A qu.*

Lou Paisan e las Dos Oulos. — P. 192, l. 10, F. Vidal; *lisez:* P. Vidal.

Chronique. — P. 209, l. 22, le Concours du *Florège* de l'*Académie des poëtes,* lisez: les Concours du *Florège*, de l'*Académie des poëtes*.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

DIALECTES MODERNES

BIBLIOGRAPHIE

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — HAMELIN FRÈRES




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03090 7599

